UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR

AURELIO AYALA

LA RELATION FRANCO-QUÉBÉCOISE ET LA PERCEPTION FRANÇAISE DE LA CRISE BAS-CANADIENNE DES ANNÉES 1830

Université du Québec à Trois-Rivières Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RÉSUMÉ

L'objectif de ce mémoire est d'étudier la relation franco-québécoise dans les années 1830 à travers la perception de la crise bas-canadienne des années 1830 par certains voyageurs, observateurs et journaux français.

L'expérience et les écrits des voyageurs et des observateurs français sur le Canada reflètent tout d'abord un fort intérêt pour les États-Unis et une grande ignorance envers l'ancienne colonie française. Cependant, la redécouverte du Canada suscite chez eux un grand enthousiasme. Au Bas-Canada, leur vision insiste sur les fondements de la nation : l'exaltation de l'histoire de la Nouvelle-France et l'étonnante persistance de l'Ancien régime, spécificité du Bas-Canada. Le regard qu'ils portent sur la crise patriote des années 1830 laisse transparaître un nationalisme identitaire.

Les événements des Rébellions bas-canadiennes de 1837 et 1838 suscitent un intérêt relatif dans la presse française. L'information canadienne y est de qualité variable, provient majoritairement des journaux anglais et américains et prend un aspect très britannique. De plus, les journaux français « américanisent » la crise canadienne en l'intrégrant à la marche étasunienne pour la domination du continent contre la puissance britannique. Ainsi, les analyses des rédacteurs de presse français se situent sur le terrain de idées politiques et de la diplomatie et non pas du nationalisme. Les oppositions idéologiques françaises se retrouvent aussi dans les interprétations de la crise patriote bas-canadienne.

En définitive, ce mémoire a tenté de cerner les grandes composantes de la relation francoquébécoise dans les années 1830 : enthousiasme nationaliste, britannisme, américanisme, et luttes idéologiques françaises caractérisent le rapport des Français au Québec.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma gratitude envers mes directeur et codirecteur de recherche, Jean Roy et Serge Bianchi. La rigueur et l'engagement de Jean Roy ont été décisifs dans la réalisation de ce travail. L'enseignement, l'ouverture d'esprit et la bienveillance de Serge Bianchi ont été très appréciés à travers les années. Merci à Sylvie Taschereau et à Yvan Rousseau pour leurs bons conseils durant le séminaire de recherche. Ma reconnaissance va à Lucia Ferretti et Martine Cocaud pour avoir mis en place les conditions du cursus intégré Rennes 2/UQTR. Je tiens à saluer Olivier Gobilliard dont l'accueil m'a ouvert les portes de la BNF et Aurélien Mora pour son attitude studieuse. Merci au D' Christine Berlie, pour tout.

TABLE DES MATIÈRES

	page
RÉSUMÉ	i
REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX	v
INTRODUCTION	1
I.La crise bas-canadienne des années 1830	1
i. Les causes des tensions au Bas-Canada	1
ii. Le mouvement insurrectionnel bas-canadien	4
iii. La révolte du Haut-Canada et les tensions collatérales liées aux Rébellions du Bas-Can	ada7
II. Contexte problématique : la relation franco-québécoise dans les années 1830	9
III. La perception du Bas-Canada et des Rébellions en France : approches historiographiques.	
i. Le mémoire de Steven Fontaine-Bernard	
ii. Les recherches de Françoise Le Jeune	
IV. Objet de recherche : la perception française de la crise bas-canadienne des années 1830	
i. Voyageurs et observateurs française au Bas-Canada (1829-1851)	
ii. L'information bas-canadienne durant les Rébellions de 1837 et 1838 dans deux quotidie	
la presse française	26
CHAPITRE I – Le Bas-Canada et les Rébellions chez les voyageurs et observateurs frança (1829 – 1851)	28
1.1. Le rapport à l'Amérique et au Canada	28
1.1.1 L'attirance envers les Etats-Unis	
1.1.2. L'ignorance envers le Canada	
1.2. Au Bas-Canada, les Français insistent sur les fondements de la nation	
1.2.1. Le Canada et l'histoire de la Nouvelle-France	
1.2.2. La spécificité du Bas-Canada : la persistance de l'Ancien régime	46
1.3. Les tensions bas-canadiennes d'après les voyageurs et observateurs français	
1.3.1. Une lutte identitaire et conservatrice selon Castelnau, Vigny et Marmier	
1.3.2. Tocqueville, Beaumont et Ampère face à la question de la nation canadienne	
1.3.3. Guillemot et le projet nationaliste d'une puissance française d'Amérique	
1.3.4. L'analyse diplomatique d'Edouard de Pontois	
1.3.5. La nouvelle de Trobriand : une vision événementielle et politique	
CHAPITRE II – L'information canadienne dans deux quotidiens de la presse française : le	Siècle
et la Presse (1837-1841)	105
2.1. Le Siècle et la Presse : traitement de l'information générale	
2.1.1. L'approche de Jean de Bonville	106
2.1.2. Le Siècle et la Presse : la nouvelle presse française	109
2.1.3. Analyse de contenu global du Siècle et de la Presse	114
2.1.3.1. Le contenu de l'information	
2.1.3.2. L'information internationale	
2.1.3.3. Le détail de l'information internationale	
2.1.4. Les sources de la presse française	122

2.1.5. Le positionnement politique du Siècle et de la Presse			
2.2. Le traitement de l'information canadienne dans le Siècle et la Presse	.129		
2.2.1. Les sources de l'information canadienne	.130		
2.2.2. Le traitement quotidien de l'information canadienne dans le Siècle et la Presse : analyse	;		
statistique	.143		
2.2.2.1. Les références globales au Canada			
2.2.2.2. Typologie et thématiques des références globales	.146		
2.2.2.3. La période pré-insurrectionnelle	.153		
2.2.2.4. La période insurrectionnelle			
2.2.2.5. La période post-insurrectionnelle			
2.3. Les interprétations et les réactions du Siècle et de la Presse face à l'information canadienne.			
2.3.1. La crise canadienne d'après les rédacteurs du Siècle et de la Presse	.166		
2.3.1.1. L'interpétation libérale du Siècle			
2.3.1.2. La méfiance de la Presse face aux Rébellions bas-canadiennes	.175		
2.3.2. La crise canadienne et la Grande-Bretagne			
2.3.3. Les tensions internationales liées à la crise canadienne	.189		
CONCLUSION GÉNÉRALE	.203		
BIBLIOGRAPHIE	.209		
ANNEXES	.214		
1. Sélection d'articles du Siècle	.214		
2. Sélection d'articles de la Presse	.226		
3. Fiche de dépouillement de la presse	.231		

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

L	iste	des	figures	•
_		-		•

	2.1. Références au Canada dans le Siècle et la Presse (janvier 1837 – mars 1841)	145
List	e des tableaux :	
	2.1. Le contenu global du Siècle et de la Presse	114
	2.2. Le contenu de l'information dans le Siècle et la Presse	115
	2.3. L'information internationale dans le Siècle et la Presse	117
	2.4. Les aires géographiques de l'information internationale dans le Siècle et la Presse	119
	2.5. Les nouvelles des Amériques dans le Siècle et la Presse	120
	2.6. Les nouvelles de l'Amérique du Nord dans le Siècle et la Presse	121
	2.7. Typologie de l'information canadienne (janvier 1837 – mars 1841)	148
	2.8. Thématiques de l'information canadienne (janvier 1837 – mars 1841)	
	2.9. Typologie de l'information canadienne. Période pré-insurrectionnelle	
	2.10. Thématiques de l'information canadienne. Période pré-insurrectionnelle	
	2.11. Typologie de l'information canadienne. Période insurrectionnelle	
	2.12. Thématiques de l'information canadienne. Période insurrectionnelle	
	2.13. Typologie de l'information canadienne. Période post-insurrectionnelle	
	2.14. Thématiques de l'information canadienne. Période post-insurrectionnelle	

INTRODUCTION.

Deux éléments se trouvent au centre de la démarche de ce mémoire, il s'agit de la perception française de la crise bas-canadienne des années 1830 et de l'histoire des relations franco-québécoises au XIX^e siècle. La présente introduction a pour but de démontrer la complémentarité des ces deux éléments.

I. La crise bas-canadienne des années 1830.

Afin de présenter le contexte historique bas-canadien et les Rébellions patriotes, nous aborderons les causes du conflit, ses aspects et ses conséquences. De même, le mouvement de révolte des réformistes du Haut-Canada et les tensions collatérales engendrées par les conflits canadiens seront évoqués.

i. Les causes des tensions au Bas-Canada.

Le Canada, colonie britannique depuis la Conquête de 1760, a été divisé en deux en 1791. Deux provinces distinctes sont créées : à l'ouest le Haut-Canada est destiné à être un espace de peuplement britannique (qui devient l'Ontario en 1867) ; à l'est le Bas-Canada (futur Québec). La Grande-Bretagne, par l'Acte constitutionnel, introduit le système parlementaire dans cet espace. Le Bas-Canada est alors peuplé d'une forte majorité de Canadiens, francophones et catholiques, alors qu'une puissante minorité britannique s'y installe rapidement¹. À partir des années 1820, les

¹ OUELLET, Fernand, Le Bas-Canada 1791-1840 : changements structuraux et crise, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p. 251-259.

tensions sociales et politiques se font de plus en plus vives². Deux groupes sociaux se disputent alors la direction des affaires publiques dans la colonie. D'un côté les classes moyennes à la tête du parti patriote, majoritairement canadien et dont le président est l'éloquent Louis-Joseph Papineau, dominent la Chambre d'assemblée, et de l'autre les classes d'affaires et l'administration coloniale, représentées par le parti bureaucrate, sont installées dans les conseils exécutif et législatif et jouissent d'une grande influence auprès du gouverneur. L'insuffisante représentativité des institutions politiques, comme le conseil législatif, dont les membres sont nommés par le pouvoir britannique et dotés d'un pouvoir de veto contre les initiatives législatives de la chambre, est vivement critiquée par les Patriotes, tout comme la concentration des pouvoirs et les abus du patronage au profit de la classe d'affaires britannique, devenue oligarchie coloniale. Également le gouvernement colonial et la Chambre d'assemblée patriote luttent vivement pour le contrôle des finances locales, cette dernière cherchant à imposer une vision parlementaire et libérale des institutions issues de l'Acte constitutionnel. Mais les Patriotes, représentants de la majorité canadienne, défendent également les institutions traditionnelles (langue, droit coutumier français, régime seigneurial), qu'ils présentent comme une protection contre l'assimilation et les dangers de l'émergence d'une économie capitaliste. Alors que la classe d'affaires cherche à abolir la tenure seigneuriale et la coutume de Paris, obstacles à leur vision du développement économique, les Patriotes contestent le système de distribution des terres qui avantage les immigrants britanniques. Les tensions se font particulièrement vives lorsque des projets d'union des provinces canadiennes sont proposés et soutenus par les milieux d'affaires, en 1822 et 1824³. Allant plaider leur cause à Londres, les Patriotes contrecarrent ce projet visant l'abolition des institutions canadiennes et l'assimilation politique du Bas-Canada. Ils

² LAMONDE, Yvan, Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896, Montréal, Fides, 2000, p. 86.

³ *Ibid.*, p. 91-95.

font de même en 1828 lors de l'enquête de la Chambre des Communes sur les « affaires du Canada⁴ ». D'un côté les membres du parti patriote, ayant pour ambition le rôle de classe dirigeante, axent leur programme sur des principes libéraux et démocrates ainsi que sur la défense et l'émancipation de la « nation canadienne », forts de leur alliance avec les classes populaires et rurales dont ils se font les porte-parole. De l'autre, le parti anglais ou bureaucrate, défend les intérêts de la classe d'affaires, composée d'une majorité de Britanniques. Finalement, ce sont deux projets de société antinomiques qui sont défendus par ces groupes. Les Patriotes désirent voir leur colonie devenir une nation d'Amérique, libre, prospère et respectueuse des traditions canadiennes, tandis que la classe d'affaires britannique cherche à unir le Saint-Laurent et les Grands Lacs afin d'ériger un empire commercial colonial à l'échelle du continent⁵.

En 1834, le parti patriote fait adopter par la Chambre d'assemblée ses 92 Résolutions afin d'avertir le gouvernement impérial des griefs de la colonie et des abus qui s'y commettent. Tous les combats politiques des années précédentes sont évoqués dans ce document inspiré par Louis-Joseph Papineau. L'adoption de ces résolutions, au travers desquelles les Patriotes évoquent pour la première fois la menace d'une rupture coloniale, marque la radicalisation des tensions politiques dans la colonie. Alors que les Patriotes, utilisant leurs résolutions comme programme électoral, écrasent leur adversaires aux élections de 1834, le parti anglais et les classes d'affaires dénoncent leurs ennemis par voie de presse et encouragent la formation du Doric Club, association de jeunes Loyalistes britanniques prêts à recourir à la violence pour défendre leurs idées. Devant la passivité du gouvernement impérial et l'intransigeance du gouvernement

⁴ *Ibid.*, p. 102-105.

⁵ PAQUET, Gilles, WALLOT, Jean-Pierre, Le Bas-Canada au tournant du XIX^e siècle : restructuration et modernisation, Ottawa, Société historique du Canada, 1967, 24 p.

colonial, les Patriotes refusent de voter le budget et finissent par déclarer la grève de la Chambre d'assemblée en 1836, bloquant ainsi les mécanismes constitutionnels en place.

ii. Le mouvement insurrectionnel bas-canadien.

En mars 1837, le secrétaire d'état aux colonies, Lord Russell, soumet dix résolutions au parlement anglais afin de répondre aux tensions politiques du Bas-Canada. Ces mesures, adoptées à une large majorité, rejettent toutes les demandes formulées dans les 92 Résolutions des Patriotes. Dès leur réception au Bas-Canada, la situation politique se dégrade et la contestation est organisée par le comité central et permanent du parti patriote qui crée des comités de vigilance dans les paroisses afin d'organiser des assemblées populaires. Ces assemblées rassemblent les meneurs du mouvement patriote, qui exposent leurs idées lors de grands discours, et les populations rurales et urbaines venues participer à l'adoption de résolutions contestataires et à l'élection de représentants pour une future convention. Les assemblées se multiplient durant le printemps et l'été, les regroupements du 7 mai à Saint Ours, dans la vallée du Richelieu, et du 1er juin à Chambly, Sainte-Hyacinthe et Sainte-Scholastique, dans le comté des Deux-Montagnes, comptent parmi les plus grands. Le mouvement aboutit le 23 octobre avec l'assemblée des Six Comtés à Saint-Charles sur le Richelieu, qui selon le vœu de Louis-Joseph Papineau, doit préparer une grande convention unitaire. Un climat révolutionnaire se propage durant le mouvement des assemblées populaires, les résolutions adoptées appellent au boycott des produits taxés, les officiers de milice et les magistrats sont remplacés par des Patriotes, souvent sous la menace de violents charivaris⁶, et des fonds sont rassemblés pour financer la poursuite du

⁶ GREER, Alan, *Habitants et patiotes : la Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997, p. 158 et 200.

mouvement et l'achat d'armes. Aussi, durant ces assemblées les références aux révolutions française et américaine sont récurrentes et les drapeaux tricolores côtoient les bannières étoilées. Les Fils de la Liberté, organisation paramilitaire basée sur le modèle des révolutionnaires étatsuniens, les *Sons of Liberty*, se préparent à un affrontement armé. Face à cela les autorités coloniales demeurent impuissantes malgré des tentatives d'interdiction répétées, alors que le 24 octobre, le mandement de l'évêque de Montréal, M^{er} Lartigue, condamne clairement la révolte qui se prépare⁷.

Finalement le 6 novembre, après une réunion de Patriotes dans le centre-ville de Montréal, une rixe entre les Loyalistes du Doric Club et les Fils de la Liberté dégénère en émeute. S'en suivent la suspension de l'habeas corpus et le lancement de mandats d'arrêts contre Papineau et les chefs patriotes. Ces derniers décident ensuite de quitter les centres urbains pour se réfugier dans les campagnes alors que s'y organisent des foyers de résistance. Dans les régions les plus acquises au mouvement, la vallée du Richelieu et le comté des Deux-Montagnes, des Patriotes se rejoignent dans ce qui deviennent des camps retranchés et barricadés. Le 16 novembre, les forces de la couronne reçoivent l'ordre de se rendre à Saint-Jean et Saint-Athanase arrêter des chefs patriotes. Mais ces prisonniers sont délivrés par une troupe patriote de 150 hommes venus de Longueuil. Le gouverneur Lord Gosford et Sir Colborne, commandant en chef de l'armée britannique au Canada, décident alors de faire venir des troupes des colonies voisines et d'organiser la réponse armée aux Patriotes. Les places fortes des Patriotes sont alors attaquées par les forces de la couronne. Menés par Wolfred Nelson, les Patriotes de Saint-Denis repoussent les troupes britanniques, le 23 novembre. Mais, deux jours plus tard à Saint-Charles et le 14 décembre à Saint-Eustache les affrontements tournent à l'avantage des tuniques rouges et des

⁷FRÉGAULT, Guy, TRUDEL, Marcel, *Histoire du Canada par les textes*, Montréal, Fides, 1963. Texte no. 40.

volontaires loyalistes et ces villages sont détruits. Les Patriotes se replient vers les États-Unis alors qu'au Bas-Canada la loi martiale est instaurée, la constitution suspendue et le pouvoir remis à un conseil spécial sous la coupe de l'autoritaire Colborne. En exil, les Patriotes décident de poursuivre la lutte. Mais la radicalisation du mouvement menée par le D^r Côté et Robert Nelson, qui déclare l'indépendance d'une république bas-canadienne lors d'un raid frontalier le 28 février 1838, engendre des tensions, notamment avec l'aile modérée de Papineau, qui préfère chercher un soutien étranger à la cause patriote, aux États-Unis puis en France, où il débarque en mars 1839. À la fin du mois de mai 1838 arrive un nouveau gouverneur, Lord Durham, doté de pouvoirs exceptionnels afin de rétablir l'ordre et d'enquêter sur les troubles récurrents du Bas-Canada. Il soutient clairement la classe d'affaires britannique mais se montre clément envers les prisonniers patriotes. Cette trop grande clémence lui vaut d'être désavoué par Londres ce qui engendre sa démission. Il quitte la colonie le 3 novembre tandis que la deuxième insurrection débute. Durant l'été les Patriotes en exil avaient organisé une société secrète, les Frères Chasseurs, chargée de monter des groupes d'action dans le but de relayer une invasion du Bas-Canada. Mais l'invasion de novembre 1838 est un échec, les troupes régulières de Colborne aidées de nombreux volontaires repoussent les assauts patriotes à Lacolle, Odeltown et Beauharnois. Après une semaine de combats, l'insurrection armée des Patriotes prend fin définitivement. La répression conséquente se fait plus dure, les soldats et les volontaires brûlent et pillent les villages rebelles. Sur les 850 prisonniers, 99 sont condamnés à mort. Cinquante-huit d'entre eux sont déportés en Australie et douze sont pendus en février 1839. Au même moment, Lord Durham remet son rapport au gouvernement impérial. Il y recommande l'octroi du gouvernement responsable pour les colonies britanniques d'Amérique. Mais concernant le Bas-Canada, y voyant une querelle raciale mettant aux prises « deux nations en guerre au sein du même Etat », il suggère l'anglicisation des Canadiens et la mise en minorité de ces derniers par

l'union des deux Canadas. Le gouvernement impérial ne retient que la seconde proposition et envoie un nouveau gouverneur en octobre 1839, Sir Charles Poulett Thomson, afin d'imposer l'Union. Approuvé par la sanction royale en juillet 1840, le nouveau régime entre en vigueur en février 1841. Dès les premières rumeurs concernant l'union des deux provinces, la résistance canadienne s'organise sous l'impulsion de Louis-Hyppolite La Fontaine, patriote modéré. Des assemblées anti-union se tiennent à Québec et Montréal au début de l'année 1840 grâce à l'action de Denis-Benjamin Viger ou de John Neilson⁸. Finalement, La Fontaine se résout à l'union et va chercher à combattre ses injustices et insuffisances en s'alliant avec des réformateurs du Haut-Canada, comme Robert Baldwin.

iii. La révolte du Haut-Canada et les tensions collatérales liées aux Rébellions du Bas-Canada.

Parallèlement à la crise bas-canadienne, le Haut-Canada connaît également une période de troubles politiques au cours des années 1830 qui se soldent par un mouvement insurrectionnel. Menés par William Mackenzie⁹, les réformistes réclament l'obtention du gouvernement responsable et s'opposent à la mainmise d'une oligarchie clientéliste et familiale sur la vie politique et économique au détriment de la classe moyenne. Ces requêtes étant rejetées comme dans la province voisine, les réformistes lancent un mouvement de contestation. En juillet 1837, ils publient un manifeste, qui se fait menaçant, le Seventh Rapport on Grievances, inspiré de la déclaration d'indépendance américaine. Encouragés par le mouvement bas-canadien avec lequel

⁸ OUELLET, Fernand, « Denis-Benjamin Viger », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En ligne], Adresse URL: http://www.biographi.ca/FR/showbio.asp?BioId=37700&query=john%20AND%20neilson (page consultée le 6 août 2008).

WALLOT, Jean-Pierre, « John Neilson », Dictionnaire biographique du Canada en ligne, [En ligne], Adresse URL: http://www.biographi.ca/FR/showbio.asp?BioId=38882&query=viger (page consultée le 6 août 2008).

LAMONDE, Yvan, Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896, Montréal, Fides, 2000, p. 285.

⁹ARMSTRONG, Frederick H., STAGG, Ronald J., « William Lyon MacKenzie », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En ligne], Adresse URL: http://www.biographi.ca/FR/showbio.asp?BioId=38684&query=william%20AND%20lyon%20AND%20mckenzie (page consultée le 6 août 2008).

ils sont en contact, les réformistes du Haut-Canada s'engagent dans l'affrontement armé en décembre 1837. Mais devant l'échec de l'insurrection de Toronto, Mackenzie fuit aux États-Unis. Il y reçoit un accueil favorable et met en place une stratégie de raids frontaliers afin de provoquer des tensions entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, ce qui devait accélérer le processus d'émancipation du Haut-Canada. Mais les États-Unis et la Grande-Bretagne ne veulent pas s'engager dans un conflit malgré les tensions provoquées par les rebelles haut-canadiens et les sympathisants américains, comme la prise de l'île de la Marine sur la Niagara qui sépare les États-Unis du Haut-Canada. C'est dans ce contexte que les troupes britanniques attaquent la Caroline, navire américain utilisé par les rebelles. L'attaque ayant eu lieu sur le territoire américain, elle suscite la protestation auprès de Londres du président Martin Van Buren. Mais ce dernier, après avoir été ignoré, essaie tant bien que mal de faire respecter la neutralité des États-Unis. Après avoir vainement déclaré l'indépendance du Haut-Canada sur l'île de la Marine, Mackenzie et ses hommes sont défaits par les forces britanniques à la fin de l'année 1838. Bien que le mouvement haut-canadien ait été de moindre importance, la répression à son encontre s'est faite plus dure. En effet, les autorités britanniques n'avaient pas à craindre un embrasement général du Haut-Canada dont la grande majorité était restée loyale. De plus, le mouvement haut-canadien n'était pas poussé par la force du nationalisme, à la différence du mouvement patriote voisin.

Les acteurs de cette période troublée au Canada ont essayé d'utiliser à leurs fins les vieilles tensions existant entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. Qu'il s'agisse des rancoeurs liées à la guerre d'Indépendance américaine, de la volonté américaine de dominer le continent ou des rivalités frontalières entre l'État du Maine et la colonie du Nouveau-Brunswick, les Patriotes et les rebelles du Haut-Canada ont bien compris l'intérêt d'aviver ces tensions afin d'impliquer

les États-Unis et de faire craindre à la Grande-Bretagne le spectre d'une coûteuse et difficile guerre. Cette stratégie, bien que suscitant un certain intérêt aux États-Unis pour la cause canadienne, n'a pas abouti et les deux puissances ont réussi à éviter la guerre. Le président Van Buren a notamment envoyé durant l'été 1838 son armée aux frontières afin de faire respecter les lois de neutralité, les diplomates Fox, ambassadeur britannique, et l'américain Forsyth ayant travaillé à maintenir la paix. Néanmoins, ces tensions sont restées vives et notamment lors du procès aux États-Unis de l'officier britannique McLeod, accusé au début de l'année 1841 de l'attaque sur la Caroline. Ainsi les révoltes canadiennes ont eu des conséquences aux États-Unis, mais elles ont été minimes et n'ont pas provoqué l'effet escompté, la paix entre les deux puissances a été préservée.

Le conflit bas-canadien est donc la résultante de tensions ethniques, coloniales, sociales et politiques. Le conflit a pris des aspects multiples, voire contradictoires entre la défense du régime seigneurial prônée par Papineau et le radicalisme politique de R. Nelson. Il sera intéressant de savoir quels ont été les facteurs retenus par la presse et par les observateurs français lorsqu'ils rendent compte de cette crise.

II. Contexte problématique : la relation franco-québécoise dans les années 1830.

Le but principal de cette étude est de comprendre et de caractériser l'état de la relation franco-québécoise à un moment déterminant de l'histoire du Québec, soit la crise patriote des années 1830. Les relations franco-québécoises au XIX^e siècle ont été étudiées par de nombreux

chercheurs et notamment par Claude Galarneau¹⁰. Le principal acquis de ces recherches est d'avoir détruit l'idée d'une rupture totale entre la France et le Québec à la suite de la Conquête du Canada par la Grande-Bretagne en 1760. Aussi, elles ont démontré que la mission commerciale du commandant de Belvèze à la tête de la corvette française la Capricieuse en 1855 n'a pas été le point de départ absolu du renouveau des relations entre Français et Québécois. Néanmoins, il a été établi que les relations franco-québécoises dans la première moitié du XIX° siècle étaient restreintes aux sphères culturelles, religieuses et individuelles. L'étude de la perception française du Bas-Canada semble être un champ de recherche attrayant dans le cadre de l'histoire des relations franco-québécoises au XIX° siècle. En effet, la perception française de la crise bas-canadienne des années 1830 s'insère dans un des éléments principaux des relations franco-québécoises, le cadre culturel. Ainsi, ce mémoire a cherché à évaluer la relation France-Québec en fonction des paramètres suivants : la connaissance, l'intérêt et les sentiments que les Français ont envers leur ancienne colonie et les idées qu'ils développent à l'égard du projet politique et national des Patriotes bas-canadiens.

L'étude de la perception française de la crise bas-canadienne des années 1830 permet de comprendre les moyens qu'ont les Français d'acquérir leurs informations au sujet du Bas-Canada, de connaître la teneur du discours relatif aux Rébellions qu'ils produisent et de savoir s'il est favorable aux Canadiens et aux Patriotes. Les paramètres théoriques qui ont servi à appréhender cette perception sont les suivants : connaissance, moyens de la connaissance, sentiments et soutien idéologique. Quant à l'intérêt dont font preuve les journalistes envers les événements du

¹⁰ GALARNEAU, Claude, La France devant l'opinion canadienne (1760-1815), Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, 401 p.

Bas-Canada, il pourra être mesuré par l'analyse quantitative et qualitative de leur travail journalistique.

Au cours de cette étude il a semblé nécessaire d'envisager la relation entre le France et le Québec en prenant en compte d'éléments extérieurs au couple franco-québécois, comme les principaux courants idéologiques du XIX° siècle, le nationalisme et le libéralisme, et les relations de la France avec la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Il a semblé nécessaire d'envisager la relation France-Québec en prenant compte de l'influence du nationalisme, qui s'impose dans la pensée française du XIX° siècle et qui est l'une des motivations des Rébellions bas-canadiennes. Surtout, la relation franco-québécoise lie deux peuples partageant une langue et une histoire qui sont des éléments identitaires et culturels. Ce sont certains des éléments fondamentaux de la nation telle qu'elle est progressivement définie au XIX° siècle. Mais, à travers ce processus, deux conceptions s'opposent : celle du *Discours à la nation allemande* de Fichte en 1807, selon laquelle la nation est un ensemble ethnique et culturel (conception identitaire de la nation) et celle de l'historien français Ernest Renan, développée en 1882 dans la série de conférences intitulée *Qu'est-ce qu'une nation*, et selon laquelle la nation est un ensemble politique (conception civique de la nation). Il sera intéressant de voir quelle conception de la nation les observateurs français développent face à la crise bas-canadienne des années 1830.

Les Rébellions et le mouvement patriote ont donné lieu à de nombreuses interprétations historiographiques insistant tour à tour sur l'opposition nationale, le conflit politique ou les rivalités socio-économiques. Selon Jean-Paul Bernard ces causes sont complémentaires :

Les rébellions dans la colonie du Bas-Canada apparaissent ainsi comme une crise sociale généralisée, qui concerne à la fois le développement des institutions politiques, les orientations et les profits à tirer du développement économique et le développement de l'identité coloniale. Aucune de ces trois dimensions fondamentales ne peut être écartée légèrement ni même réduite au statut d'aspect second d'une autre dimension. Aussi, une insistance sur une ne devrait pas empêcher une insistance sur une autre, les facteurs n'étant pas totalement indépendants, et les interactions et effets de synergie dans la situation concrète étant manifestes¹¹.

L'opposition nationale des Canadiens aux Britanniques, a longtemps dominé l'historiographie. Du rapport de lord Durham à l'analyse de Robert Séguin¹² à la fin des années 1960, en passant par les histoires de Garneau¹³ ou de Groulx¹⁴, la question nationale prévaut dans l'interprétation du conflit. Fernand Ouellet¹⁵, grâce aux méthodes de l'histoire économique et sociale, propose la thèse de la manipulation des classes rurales par la classe moyenne canadienne. Ambitieuse, elle est frustrée par la situation coloniale qui la désavantage dans l'accès au pouvoir politique et économique au profit des Britanniques. Ainsi, elle aurait développé l'idéologie de l'indépendance nationale afin de conserver et de monopoliser les institutions politiques et sociales d'Ancien Régime, comme le régime seigneurial et les institutions politiques oligarchiques. Les professeurs Wallot et Paquet¹⁶ contestent le conservatisme des Patriotes. Ils défendent le dynamisme de leur projet, mêlant libéralisme politique et défense d'une économique rurale, qu'ils

¹¹ BERNARD, Jean-Paul, *Les Rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, Brochure historique, no. 55, 1996, p. 26.

¹² SÉGUIN, Robert, L'idée d'indépendance au Québec : genèse historique, Montréal, Boréal Express, 1971, 66 p.

¹³ GARNEAU, François-Xavier, Histoire du Canada,

¹⁴ GROULX, Lionel, *Histoire du Canada français depuis la découverte : le régime britannique au Canada,* Montréal, Fides, 1960, 442 p.

¹⁵ OUELLET, Fernand, *Le Bas-Canada 1791-1840 : changements structuraux et crises*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1976, 541 p.

¹⁶ PAQUET, Gilles, WALLOT, Jean-Pierre, Le Bas-Canada au tournant du XIX siècle : restructuration et modernisation, Ottawa, Société historique du Canada, 1967, 24 p.

opposent au développement d'une économie capitaliste reposant sur le lien colonial porté par la classe marchande britannique. Plus récemment, Yvan Lamonde¹⁷ relativise les analyses nationalistes et celles de l'histoire sociale. Selon lui, les Patriotes auraient développé une idéologie libérale aux multiples facettes et d'inspiration européenne et américaine. Le programme patriote ne tient pas uniquement de l'affirmation ethnique, mais plutôt de la recherche de solutions dans des références internationales. La « nation canadienne » des Patriotes aurait ainsi des bases civiques plus qu'ethniques et culturelles. Enfin, l'analyse de Marcel Bellavance¹⁸ concilie libéralisme et nationalisme répondant à l'opposition entre libéralisme et nationalisme de l'historiographie. Les aspirations nationales des Patriotes y sont décrites comme le corrolaire légitime de leur libéralisme. C'est le moyen politique qu'ils utilisent pour faire avancer la cause nationale. Cette interprétation insiste sur la définition civique de la nation qui naît chez les Patriotes.

Le questionnement sur l'américanité dans la relation franco-québécoise semble pertinent car dans la France de la monarchie de Juillet (1830-1848), le pouvoir politique, les milieux intellectuels et économiques s'intéressent beaucoup aux États-Unis. Les Français se passionnent pour la jeune république américaine, de façon élogieuse mais aussi critique¹⁹. Durant la première moitié du XIX° siècle, les courants idéologiques français sont marqués par l'expérience étasunienne, notamment l'école républicaine américaine dont Lafayette²⁰ est le plus connu des adeptes. En témoigne encore Alexis de Tocqueville et son étude plébiscitée dans les années 1830, De la démocratie en Amérique. Cette recherche s'est attaché à déterminer l'influence des rapports

¹⁷ LAMONDE, Yvan, Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896, Montréal, Fides, 2000, 572 p.

¹⁸ BELLAVANCE, Marcel, Le Québec au siècle des nationalités, essai d'histoire comparée, VLB, Montréal, 2004, 248 p.

¹⁹ RÉMOND, René, Les États-Unis devant l'opinion française: 1815-1852, Paris, Armand Colin, 1962, 969 p.

²⁰ *Ibid.*, p. 660-661. Sa popularité et sa promotion du modèle républicain américain sont très marquées jusqu'à 1834 au moins.

franco-étasuniens sur la relation franco-québécoise. Le développement politique, économique et territorial des États-Unis et leur prétention à accéder au rang de puissance continentale, avec la doctrine Monroe de 1823, influence-t-il la perception française du Bas-Canada et des Rébellions de 1837 et 1838? Enfin, les tensions entre Américains et Britanniques étant encore fortes, avec le souvenir de la guerre de 1812 et les contestations frontalières entre les États-Unis et les colonies de l'Amérique du Nord britannique, il est probable que les Français envisagent la crise canadienne dans cette optique.

Les analyses récentes insistent sur l'américanité de l'histoire du Québec et de la crise bas-canadienne des années 1830. Les travaux de Louis-George Harvey²¹ qui s'appuient sur le concept d'américanité permettent de mieux comprendre les Rébellions et les motivations des Patriotes. Ce n'est pas tant dans le clivage ethnique qu'il faut chercher les causes du soulèvement de 1837 et 1838, mais plutôt dans la volonté des Patriotes d'établir une nation des Amériques, mieux adaptée à la réalité sociale et économique du Bas-Canada. Les Patriotes se sont donc inspirés du républicanisme étasunien et de l'anticolonialisme panaméricain. Les indépendances des États-Unis et des anciennes colonies ibériques sont les sources d'inspiration des Patriotes bas-canadiens au même titre que les luttes nationales et libérales en Europe. Harvey suggère que Louis-Joseph Papineau aurait été inspiré par la pensée de Jefferson, père fondateur et troisième président des États-Unis (1801-1809), dans son projet de république agraire composée de petits propriétaires. L'incompatibilité de ce projet avec l'établissement d'un empire commercial britannique au Canada soutenu par la classe marchande coloniale serait l'une des causes du conflit.

²¹ HARVEY, Louis-George, Le printemps de l'Amérique française : américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837, Montréal, Boréal, 296 p.

Ainsi, l'américanité du Bas-Canada a été prise en compte dans la perception des Français face à l'ancienne colonie, tout comme sa spécificité culturelle et linguistique et son attachement à l'identité française. Quel élément la vision des Français privilégiera-t-elle entre l'américanité du Bas-Canada et son attachement à l'identité française ? L'attachement du Bas-Canada à l'identité française réside dans la perisistance de la culture, des traditions, de la loi et de la langue française chez les Canadiens. L'américanité peut se définir comme l'ensemble des traits sociaux, culturels, politiques, historiques et géographiques distinctifs et communs aux Amériques et aux peuples qui l'habitent. Géographiquement, l'américanité se traduit par l'immense espace naturel qu'offre le continent du « Nouveau Monde ». Politiquement, les Amériques sont marquées par le rapport colonial avec l'Europe et l'influence du développement de la démocratie étasunienne. Les relations entre colons d'origine européenne et les peuples autochtones, l'absence d'aristocratie, ou encore la domination de la culture anglo-saxonne définissent les rapports sociaux et culturels en Amérique.

Le Canada étant devenu une colonie britannique en 1763, l'étude de la relation franco-québécoise au XIX° siècle ne peut être envisagée sans prendre en compte les rapports de la France à la Grande-Bretagne. Dans les années 1830, ces rapports sont soutenus et ils oscillent entre une fébrile alliance et une franche rivalité. Une entente se forge au début des années 1830 entre la France et la Grande-Bretagne car les deux grandes puissances libérales de l'Europe partagent des affinités politiques et culturelles. Mais, le ressentiment lié aux guerres napoléoniennes est encore fort de part et d'autre de la Manche et cette alliance est instable sous la monarchie de Juillet. À travers les multiples crises européennes et méditerranéennes contemporaines, les deux puissances coopèrent, au sujet de la question belge en 1830 par

exemple, ou s'opposent, comme dans le cadre des luttes entre absolutistes et libéraux en Espagne et au Portugal. Surtout, simultanément à la crise bas-canadienne, les dissensions franco-britanniques culminent lors de la crise égyptienne entre 1839 et 1840, plus connue sous le nom de « Question d'Orient ». Ainsi, il sera intéressant de savoir si le contexte franco-britannique se perçoit dans la perception française de la crise canadienne.

Les analyses des Français alimentent également les débats historiographiques. La véracité de leurs observations est contestable et ce n'est pas ce qui fait leur intérêt. Le but de cette recherche est de savoir quelles ont été les réactions des Français face à l'ancienne colonie française à un moment déterminant de son histoire : ont-ils privilégié l'aspect politique et libéral de la lutte canadienne ? Est-ce que l'identité française partagée avec les Canadiens les a poussés vers une conception identitaire et conservatrice de la lutte nationale canadienne ?

Enfin, la perception française de la crise bas-canadienne permettra sans doute de mieux comprendre les raisons de la passivité de la monarchie de Juillet envers les Patriotes. En effet, lors de son exil parisien de 1839 à 1845, le chef patriote Louis-Joseph Papineau a défendu la cause canadienne auprès d'hommes influents dans les cercles républicains, comme Félicité de Lamennais, François Arago et Jacques Laffitte. Aussi, il a publié dans la *Revue du progrès* de Louis Blanc, son *Histoire de l'insurrection du Canada*.

Ainsi, l'étude de la relation franco-québécoise sera conduite à travers l'analyse de la perception française de la crise bas-canadienne des années 1830. Également, il a semblé nécessaire de prendre en compte des facteurs extérieurs à la relation franco-québécoise, comme

l'américanisme français, les relations franco-britanniques, et le developpement du nationalisme, pour la cerner du mieux possible.

III. La perception française du Bas-Canada et des Rébellions : approches historiographiques.

Deux études récentes ont été menées au sujet de la perception française des Rébellions du Bas-Canada. Il s'agit des travaux de Steven Fontaine-Bernard et de Françoise Le Jeune. Ces recherches ont servi de guide à notre démarche, mais les questionnements, les méthodes et les sources utilisées ici diffèrent.

i. Le mémoire de Steven Fontaine-Bernard.

Steven Fontaine-Bernard²², étudiant à l'Université de Montréal, a présenté un mémoire de maîtrise en histoire en 2003 dont le sujet est la connaissance et la perception du Bas-Canada en France de 1830 à 1842. Les perspectives de cette étude sont très générales et le mémoire analyse tous les documents français traitant du Bas-Canada durant cette période, presse hebdomadaire et quotidienne, récits de voyage, correspondances, synthèses historiques et géographiques. Cette étude se base sur une recherche et une consultation exhaustive des écrits français sur le Bas-Canada durant la période concernée. Le travail de S. Fontaine-Bernard a permis de trouver rapidement certaines des sources retenues pour la présente étude et notamment les récits de voyage. Mais les synthèses d'histoire et de géographie du Canada, ayant des considérations

²² FONTAINE-BERNARD, Steven, « Connaissances et perceptions du Bas-Canada en France de 1830 à 1842 », M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2003. 157 p.

historiques trop générales sans lien direct avec la situation bas-canadienne des années 1830, ont été exclues au profit des écrits des voyageurs français et de la presse quotidienne. Concernant les récits des observateurs français, la présente étude a privilégié une approche globale afin de répondre à l'approche individuelle réalisée par S. Fontaine-Bernard. Ce dernier a traité chacun de ces documents séparément autour de thèmes récurrents comme la vie politique canadienne, les questions religieuses, les descriptions des Canadiens, les tensions ethniques et le développement de la colonie.

Les Rébellions occupent une place centrale dans le travail de S. Fontaine-Bernard dont la problématique principale est de savoir si la France porte un intérêt à son ancienne colonie. Il y répond en proposant la chronologie suivante : de 1830 à 1837 la France a oublié le Canada ; durant la période des Rébellions un nouvel intérêt se fait sentir pour les affaires canadiennes ; enfin de 1840 à 1842 l'auteur démontre que cet intérêt ne persiste pas. Mais selon S. Fontaine-Bernard ce renouveau prouve qu'un retour, même limité, du Canada dans les perspectives françaises, est antérieur à la venue de *la Capricieuse* à Québec en 1855.

Également, S. Fontaine-Bernard propose une analyse de la presse quotidienne, avec l'étude de trois titres, *Le Constitutionnel*, *La Gazette de France* et *Le Journal des Débats*. Tous les articles mentionnant le Canada durant la période insurrectionnelle ont été recensés et S. Fontaine-Bernard démontre que leur quantité dépend de l'intensité des affrontements au Bas-Canada. De même, il cherche à déterminer l'intérêt que porte chacun d'entre eux aux affaires canadiennes et leur position politique face aux insurrections. Il mesure l'intérêt de ces journaux pour les affaires canadiennes au nombre des éditoriaux que chaque journal y consacre. Ainsi, les Rébellions bas-canadiennes suscitent un intérêt variable, de trois à onze éditoriaux par titre.

Aussi, il est démontré que les orientations idéologiques de ces journaux se retrouvent généralement dans le traitement des Rébellions. Le Constitutionnel, journal de l'opposition, appuie les revendications patriotes et montre de la sympathie envers leur combat et dénonce la tyrannie britannique. La position du Journal des Débats, journal conservateur, évolue. Il présente d'abord la lutte des Patriotes comme étant bien fondée puis il fait l'éloge du régime anglais au Canada et dénonce l'absurdité des Patriotes. Enfin La Gazette de France, légitimiste et très conservatrice, prendrait parti pour les insurgés mais elle célèbre surtout le combat de Français contre la Grande-Bretagne.

La méthode d'analyse de la presse qui a été utilisée dans la présente étude est plus détaillée que celle de S. Fontaine-Bernard. Nous entendons compléter ce travail en prenant en compte toutes les références au Canada durant la période des Rébellions et en les classant plus finement, grâce à une analyse typologique et thématique qui mesurera le degré d'attention accordé à l'information candienne et au Bas-Canada au-delà de la distinction entre mentions et éditoriaux effectuée par S. Fontaine-Bernard.

Le travail de S. Fontaine-Bernard a été d'une très grande utilité au moment du repérage des sources nécessaires. Le désintérêt français pour le Bas-Canada jusqu'à 1837 et le renouveau causé par le mouvement insurrectionnel sont les principaux acquis de cette recherche, ils nous ont guidé et nous essaierons de les compléter. Le regain de l'intérêt porté en France pour le Bas-Canada étant démontré, c'est la valeur de cet intérêt qui sera au précisée grâce à la caractérisation des informations véhiculées en France au sujet des troubles de l'ancienne colonie. Aussi, nous poserons la question des influences américaines et britanniques ainsi que celle du nationalisme. La réponse nous permettra mieux comprendre et de relativiser ce regain d'intérêt.

ii. Les recherches de Françoise Le Jeune.

Françoise Le Jeune a effectué une recherche intitulée « La presse française et les rébéllions canadiennes de 1837²³ ». Cette étude se penche sur les réactions de la presse française, et plus particulièrement du quotidien républicain *le National*, face à la Rébellion bas-canadienne de 1837. La démarche de recherche de Françoise Le Jeune s'inscrit dans le cadre de l'histoire des idées et des nationalismes et non pas des relations franco-québécoises au XIX°, bien que son article offre matière à réflexion sur ce sujet. Elle s'intéresse aux réactions des journalistes républicains face aux insurrections des Patriotes bas-canadiens. Également, elle vise à intégrer les Rébellions des Patriotes dans l'histoire des nationalismes. Comme le montre la conclusion de son article : « Nous avons cherché à démontrer que l'insurrection canadienne de 1837 [...] a sa place dans l'histoire des nationalismes en raison de ses répercussions sur les monarchies d'Europe grâce à la presse radicale ».

La méthode employée par F. Le Jeune est triple. Il s'agit d'une analyse des sources qui permettent aux journaux français de s'informer des affaires canadiennes, ainsi que d'une lecture analytique du contenu idéologique des éditoriaux traitant des Rébellions. Enfin, le contexte des conflits politiques et idéologiques dans la France et l'Europe des années 1830 est mis en relation avec l'interprétation des Rébellions. De cette manière, elle met en évidence le regain d'intérêt que suscitent les affaires canadiennes par la présence importante de nouvelles au sujet des Rébellions dans les pages des quotidiens auxquels elle s'est intéressée. Surtout, son article décrit et analyse

²³ LE JEUNE, Françoise, «La presse française et les rébellions canadiennes de 1837», Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 56, no. 3, printemps 2003, p. 481-512.

les vives réactions qu'expriment les républicains français lorsqu'ils évoquent la crise bascanadienne.

Les acquis de la recherche de Françoise Le Jeune sont considérables. Selon cette chercheuse, la construction de l'information canadienne par la presse française se fait par une lecture « enchâssée et périphérique » des événements canadiens car elle dépendrait de la presse de Londres qui elle-même tire ses informations de la presse américaine. La presse française n'a donc aucun accès direct à l'information bas-canadienne. Néanmoins, elle nous apprend que le National dispose d'un correspondant aux États-Unis qui peut à l'occasion lui rendre compte des troubles canadiens. Cependant, si le National dépend de la presse anglaise, il n'est pas passif devant cette source d'information. Soit il essaie de multiplier ses sources afin d'atteindre une certaine objectivité, soit il prévient directement ses lecteurs de leur partialité. F. Le Jeune en déduit que « les journaux français ne sont qu'une source d'information aléatoire [...] en ce qui concerne la situation canadienne en 1837-1838 ». Ainsi, une étude qui viserait à établir la véracité de l'information relative aux insurrections patriotes ne serait pas pertinente. Ceci nous permet de comprendre pourquoi son objet d'étude est « la réaction et l'interprétation des journalistes français face aux événements [canadiens] que l'on peut lire dans leurs éditoriaux ».

Cet article fait état du soutien progressif du *National* à la cause patriote et il met en évidence les jeux d'influences entre la presse américaine, britannique et française. Le soutien du *National* aux Patriotes semble suivre une évolution en plusieurs phases se terminant par une récupération de la cause canadienne au profit des idéaux républicains du *National*. Dans un premier temps, *le National* informe son lectorat des troubles bas-canadiens, et il s'agit selon F. Le Jeune d'une redécouverte du Canada pour les Français qui l'ignoraient auparavant. Le combat des

Canadiens est qualifié au départ, de lutte opposant le système colonial à des paysans jalousant les Anglais. À ce moment, il n'y a pas de sentiment d'identification des républicains français avec leurs anciens compatriotes. Les troubles du Canada sont considérés comme relevant des affaires coloniales de la Grande-Bretagne. Ainsi, ils ne regardent aucunement la France. À mesure que la crise s'intensifie et qu'elle monopolise les pages de la presse anglaise, l'intérêt du National pour la lutte des Patriotes progresse. Mais les journalistes républicains placent alors l'insurrection canadienne dans la continuité de la révolution américaine. Il s'agit selon eux d'un conflit entre la vieille Europe, et ses valeurs aristocratiques, et le Nouveau Monde, terre de liberté. Le conflit résultera selon eux en une nouvelle guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. L'avenir de la colonie se situe dans sa future annexion à l'Union américaine. L'identité spécifique des Canadiens n'est pas reconnue par le National. Ses journalistes préfèrent voir dans leur lutte le combat pour les valeurs démocratiques et républicaines. À ce sujet, le National subit l'influence des journaux américains défendant la cause patriote. De plus, dans leurs commentaires, les journalistes du National dénoncent la monarchie britannique, ses principes politiques et ses pratiques coloniales. Selon F. Le Jeune, c'est par anglophobie que les républicains commencent à soutenir la lutte patriote. Ils s'opposent à l'impérialisme britannique par rancœur et pour défendre l'honneur national français. Au mois de décembre 1837, les éditoriaux au sujet des Rébellions se font plus « agressifs » d'après F. Le Jeune qui décèle à ce moment l'influence du London Despatch, quotidien anglais radical et source d'information privilégiée du National. Les radicaux anglais soutiennent les Patriotes bas-canadiens car, à leurs yeux, ces derniers luttent contre les abus de la monarchie britannique. Selon l'auteure, il y a alors « une harmonisation des revendications entre les radicaux britanniques et les républicains français autour de la cause canadienne ». Le soutien aux Canadiens s'axe alors sur la défense des idéologies républicaines, révolutionnaires et nationalistes. La cause du peuple canadien devient une cause universelle aux

yeux des républicains français. Il s'agit de la cause de l'émancipation des peuples contre les monarchies. Le discours se fait clairement révolutionnaire, dans « l'esprit de 1789 », et non plus en référence à la révolution américaine. La lutte des Canadiens est saluée par le National afin de relancer les idées et le combat républicain en France. Ainsi, le journal républicain privilégie les idéaux révolutionnaires « français » et universels des Patriotes, plus que celui de « Nation canadienne ». C'est à partir de janvier 1838 que le soutien des républicains aux Patriotes canadiens est le plus prononcé. Mais ce soutien relève d'une récupération idéologique. Selon le National, la France, nation de la liberté et de la démocratie, doit défendre les peuples opprimés et devrait venir en aide aux Canadiens, d'autant plus qu'il s'agit d'anciens compatriotes. Le National en vient donc à critiquer vivement le gouvernement et le roi qui préfèrent ménager l'alliance avec la Grande-Bretagne plutôt que de porter secours aux Canadiens. Le journal républicain dénonce la trahison de la mission universelle de la France envers les peuples. À la lecture de l'article de F. Le Jeune, il semble évident que le National propose une lecture biaisée des événements canadiens et qu'il déforme le mouvement patriote en lui donnant les caractéristiques de la lutte des républicains et nationalistes européens.

Les études de F. Le Jeune et de S. Fontaine-Bernard ont clairement démontré que les Rébellions ont réveillé l'attention en France au sujet du Bas-Canada. Afin de compléter les acquis des principales recherches sur le traitement des Rébellions bas-canadiennes par la presse française, nous avons choisi de nous intéresser à des quotidiens qui n'ont pas été traités dans cette perspective. Françoise Le Jeune a étudié le National et le Journal des Débats et S. Fontaine-Bernard, qui s'est également intéressé à ce dernier, a également travaillé sur la Gazette de France et le Constitutionnel. Le Siècle et la Presse ont alors été retenus pour cette étude. Néanmoins, ils seront traités à l'aide d'une méthode différente, une analyse statistique quantitative et qualitative,

ce qui permettra de ne pas réitérer les études existantes en se basant simplement sur des journaux différents. Aussi, le questionnement sur l'état de la relation franco-québécoise et la prise en compte des influences extérieures à ce couple, devraient nous permettre de compléter les acquis de ces études dans les deux chapitres à venir.

IV. Objet de recherche : la perception française de la crise bas-canadienne des années 1830.

Afin de comprendre la perception française de la crise bas-canadienne des années 1830, deux séries documentaires ont été envisagés. Premièrement, les écrits des voyageurs et des observateurs français portant sur le Bas-Canada entre 1829 et 1851 ont été étudiés. Ensuite, le traitement de l'information canadienne durant les Rébellions de 1837 et 1838 par deux quotidiens de la presse française a été examiné. La critique de ces sources a été intégrée aux corps du mémoire.

i. Voyageurs et observateurs français face au Bas-Canada (1829 – 1851).

Entre le début des années 1830 et la reprise symbolique des relations franco-québécoises avec la visite du navire français la Capricieuse à Québec en 1855, plusieurs français ont visité le Bas-Canada. À travers des notes informelles, des lettres ou des récits de voyage publiés, une dizaine de Français rendent compte de ce qu'ils ont vu au Canada alors que la colonie est marquée par des tensions politiques et sociales. Parmi ces documents se trouvent les notes et récits de voyage de Théodore Pavie, d'Alexis de Tocqueville, de Gustave de Beaumont, de Michel Chevalier, de Francis de Castelnau, de Xavier Marmier et de Jean-Jacques Ampère. La correspondance entre Edouard de Pontois, ambassadeur de France aux États-Unis, et le ministre

des Affaires étrangères, le comte de Molé, évoque longuement la crise canadienne entre 1837 et 1839. Deux français ont laissé des essais politiques traitant de la crise du Bas-Canada. Eugène Guillemot, proche des milieux républicains et du cercle de Lamennais, s'est rendu par deux fois au Bas-Canada et envoie une lettre ouverte aux insurgés datée du 14 mars 1839. Enfin, Régis de Trobriand, après un séjour dans la colonie, a consacré une nouvelle à la Rébellion des Patriotes du Bas-Canada intitulée : « Le Rebelle : histoire canadienne ». Les onze recueils de documents laissés par ces visiteurs au sujet du Canada offrent l'intérêt d'observations directes et avec peu d'intermédiaires, contrairement à certaines synthèses historiques ou compilations de récits de voyages²⁴.

Lors de leur départ, ces voyageurs sont à la recherche d'aventure, de connaissance et de reconnaissance. Ils appartiennent à l'élite française du début du XIX° siècle. Ils sont magistrats comme Tocqueville, Beaumont et Trobriand, écrivains ou rédacteurs de presse, comme Vigny et Guillemot, ou hommes de sciences et professeurs universitaires comme Chevalier, Castelnau, Marmier et Ampère. Pontois, ambassadeur de France, se distingue par sa position officielle et politique. Ils sont généralement des libéraux modérés, à l'exception de Guillemot, ouvertement républicain.

L'examen de ces documents a été conduit afin de comprendre les motivations et les circonstances de voyage des Français ainsi que leurs analyses et réactions face à la colonie en crise. L'étude des thématiques récurrentes dans ces écrits a été privilégiée ainsi que les facteurs favorisés dans l'explication des tensions bas-canadiennes.

²⁴ LEBRUN, Isidore, *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, 538 p. D'ORBIGNY, Alcide, *Voyage pittoresque dans les deux Amériques : résumé général de tous les voyages*, Paris, L. Tendré, 1836, 568 p.

ii. L'information canadienne durant les Rébellions de 1837 et 1838 dans deux quotidiens de la presse française.

L'information canadienne présentée par deux quotidiens de la presse française, le Siècle et la Presse, a été étudiée entre janvier 1837 et mars 1841 à travers une sélection de 608 articles. Cette étude porte sur les informations publiées sur le Canada durant les Rébellions, sur les moyens qui ont permis aux journaux français de s'informer de la situation canadienne et sur la façon dont ils ont transmis ces informations à leurs lecteurs. Les sources relatives à l'information canadienne et leur influence sur les deux journaux français ont été analysées. Une analyse statistique a permis de comprendre les caractéristiques typologiques et thématiques de l'information canadienne afin de démontrer l'intérêt que lui portent ces journaux. L'objectif est de mettre en évidence le travail de traitement journalistique effectué par les rédactions des journaux lorsqu'elles transmettent l'information canadienne. Le travail journalistique peut être défini comme étant le processus de transmission de l'information à travers les diverses rubriques et d'utilisation des divers types d'expression journalistique, comme les dépêches ou les éditoriaux. Ces choix reflètent différents niveaux d'intérêt exprimés par la rédaction, mais aussi les contraintes auxquelles elle doit faire face dans son travail d'information. Aussi, les différentes thématiques qui se retrouvent à la lecture de l'information canadienne dans la presse ont été étudiées afin de comprendre quels aspects de la crise canadienne sont accentués. Cette accentuation semble être le résultat de choix éditoriaux et idéologiques mais aussi de contraintes, notamment au niveau des sources d'information. Enfin, les réactions et les interprétations des deux quotidiens français face à l'information canadienne et aux Rébellions patriotes ont été étudiées.

L'étude de la presse quotidienne a semblé particulièrement attrayante. D'une part, il s'agit du principal moyen d'information au XIX° siècle et il dispose d'une large audience auprès de la population française. Ainsi, les deux quotidiens retenus pour cette étude, *le Siècle* et *la Presse*, ont les plus forts tirages en France. Surtout la presse, en tant qu'entreprise d'information, répond à des objectifs concrets. Ces objectifs varient en fonction du style de journalisme pratiqué : journalisme d'opinion ou journalisme d'information. Ainsi, le contenu global du *Siècle* et de *la Presse* a été analysé afin de mettre en évidence le style de journalisme pratiqué par ces deux quotidiens et de comprendre leur rapport à l'information générale pour mieux appréhender leur façon de rendre compte l'information canadienne.

Le cadre chronologique retenu pour l'étude de la presse quotidienne s'étend du début de l'année 1837 au mois de mars 1841. Ainsi, c'est la totalité du mouvement de révolte qui est couvert : la phase pré-insurrectionnelle du printemps et de l'été 1837, les soulèvements armés des hivers 1837 et 1838 et la période de répression et de réorganisation institutionnelle de la colonie aboutissant à l'application du régime répressif de l'Union des Canadas en février 1841.

Ce mémoire a été structuré selon ses deux principaux volets documentaires : le premier chapitre traite des récits et des observations des visiteurs français face au Bas-Canada entre 1829 et 1851 et la deuxième partie est consacrée à l'étude de l'information canadienne durant les Rébellions patriotes dans deux quotidiens français, *le Siècle* et *la Presse*.

Chapitre I - Le Bas-Canada et les Rébellions chez les voyageurs et observateurs français (1829-1851).

Dans les divers écrits des voyageurs et des observateurs français, c'est d'abord le rapport des Français au Bas-Canada et à l'Amérique qui a été étudié. Certains des éléments de la définition de la nation se retrouvent dans la vision du Bas-Canada développée par les Français. Finalement, leurs interprétations du mouvement patriote et des Rébellions reflètent une conception identitaire de la nation.

1.1. Le rapport à l'Amérique et au Canada.

Afin de comprendre le rapport des observateurs français au Bas-Canada, il a semblé nécessaire d'étudier leurs motivations et les circonstances de leurs voyages. Aussi, la place accordée dans leurs écrits au Canada nous a semblé significative de l'intérêt que les Français lui portent. De même, certains thèmes typiques de l'américanité reviennent régulièrement sous la plume de ces observateurs lorsqu'ils évoquent le Bas-Canada et la crise politique et sociale de la colonie ne retient leur attention que partiellement. Aussi, il s'agit ici de mieux comprendre la perception du Bas-Canada en France et l'état de la relation franco-québécoise au XIX° siècle en les mettant dans la perspective plus générale des rapports entre la France et l'Amérique du Nord.

1.1.1. L'attirance envers l'Amérique et les États-Unis.

Le Canada n'est pas l'objet d'attention principal des voyageurs Français entre 1829 et 1851. C'est l'Amérique dans son ensemble qu'ils recherchent et visitent. Surtout, ce sont les États-Unis qui intéressent en premier lieu ces jeunes intellectuels¹ en quête de connaissance ou en mission officielle. Théodore Pavie, angevin de 18 ans issu d'une famille d'imprimeurs proche des milieux artistiques et littéraires, se rend au Canada en 1829 mais part en priorité aux États-Unis afin de réaliser un rêve de jeunesse et rendre visite à son oncle en Louisiane. Alexis de Tocqueville et Gustave de Beaumont, jeunes magistrats issus de la vieille aristocratie française, mènent entre 1831 et 1832 une mission d'observation du système carcéral américain pour le compte de la justice française. En 1836, l'ingénieur polytechnicien Michel Chevalier est chargé par le ministre de l'Intérieur et des Travaux Publics d'une enquête sur les chemins de fer américains. Régis de Trobriand, fort de ses connaissances dans la bonne société new-yorkaise², se rend aux États-Unis en 1841 et en profite pour visiter le Bas-Canada, ce qui lui inspire sa nouvelle de 1842. Plus tard, il s'installe définitivement aux États-Unis et devient citoyen américain. D'autres se rendent en Amérique du Nord pour découvrir certains aspects du continent nord-américain qui ne sont pas spécifiquement canadiens. Francis de Castelnau voyage entre 1837 et 1841 en tant que « entomologiste et voyageur naturaliste du muséum³ », c'est la donc nature nord-américaine qui l'intéresse. Xavier Marmier se voit offrir en 1849 un congé avec traitement de la part du ministère de l'Instruction afin de visiter le continent dans son ensemble et

¹ Sur les neuf voyageurs évoqués, sept ont moins de trente ans lors de leur voyage. Pour de plus amples informations sur les voyageurs français: BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français au XIX*^e siècle, vol. 3, Amérique, Paris, Éditions du CTHS, 1999, 364 p.

² KERBS, Albert, « Régis de Trobriand et le " Courrier des États-Unis " journal français de New York », revue d'histoire Moderne et contemporaine, vol. 18, no. 5, octobre-décembre 1971, p. 576.

³ BROC, Numa, Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français au XIX^e siècle, vol. 3, Amérique, Paris, Éditions du CTHS, 1999, 364 p. Article consacré à Francis de Castelnau.

Jean-Jacques Ampère est allé chercher en 1851 « quelque chose d'entièrement nouveau⁴ » en Amérique. Eugène Guillemot⁵, lors de sa première visite outre-atlantique⁶ entre 1833 et 1836, a voulu étudier la situation politique et économique des deux Amériques. C'est après son voyage de 1838, durant lequel il rencontre des Patriotes réfugiés aux États-Unis, qu'il publie une lettre ouverte en soutien à leur cause. Enfin, le ministère des Affaires étrangères français est tenu au courant de la crise bas-canadienne par la correspondance d'Edouard de Pontois⁷, ambassadeur de France aux États-Unis, qui visite le Bas-Canada en juillet 1837. Il est à noter que la France ne dispose pas de représentation officielle au Canada avant 1859 et l'établissement du consulat de Québec⁸. En conséquence seul son représentant aux États-Unis est en mesure d'informer les autorités officielles des événements de l'ancienne colonie française.

L'intérêt pour le continent américain et pour les États-Unis en particulier se reflète dans les parcours de voyage des visiteurs français. Nombreux sont ceux, tels Castelnau, Marmier et Ampère, qui voyagent dans les deux Amériques. Surtout, la plupart des voyageurs français explorent intensivement les États-Unis, les grandes villes de la côte est, la région des Grands Lacs et le sud en descendant le Mississippi, alors qu'ils ne font qu'un « saut » au Canada. Sur un voyage de dix mois, Tocqueville et Beaumont ne passent que dix jours au Bas-Canada. Castelnau passe trois ans en Amérique, entre 1837 et 1841, mais il semble qu'il ne séjourne au Canada que

⁴ AMPÈRE, Jean-Jacques, *Promenade en Amérique*, Paris, Michel Lévy, 1874, p. 7.

⁵ GUILLEMOT, Eugène, Réponse d'un Français au rapport de lord Durham, ex-gouverneur de l'Amérique britannique, dans WHITE, Ruth L., Louis-Joseph Papineau et Lamennais : le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits, Montréal, HMH, 1983, p. 179.

⁶ WHITE, Ruth L., Louis-Joseph Papineau et Lamennais: le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits, Montréal, HMH, 1983, p. 44.

⁷ Cette correspondance a été reproduite dans l'article suivant : ROQUEBRUNE, Robert de, « M. de Pontois et la Rébellion des Canadiens français », *Nova Francia*, 1927-1928, vol. 3, no. 4, p. 238-249 ; no. 5, p. 273-278 ; no. 6, p. 362-371 ; 1929, vol. 4, no. 1, p. 3-32 ; no. 2, p. 79-100 ; no. 5, p. 293-310.

⁸ SAVARD, Pierre, Le consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, 132 p.

durant le mois de septembre 18389. Il en est de même pour Marmier qui n'y a passé que quelques iours¹⁰ alors que son périple américain a duré près d'une année. L'intérêt relatif porté au Canada est également reflété par la place limitée qui lui est accordée dans les récits de voyage. Le récit de Théodore Pavie compte soixante-dix-sept chapitres, dont seuls treize évoquent le Canada. Aucune des lettres de Chevalier n'a pour sujet principal le Canada, les analyses qui lui sont accordées se trouvent dans un chapitre consacré au travail, à la colonisation et au développement économique du continent nord-américain. Castelnau ne donne que deux chapitres sur dix au Canada, Marmier, quatre chapitres sur les dix-huit de son premier volume sur l'Amérique du Nord, et Ampère seulement cinq chapitres sur dix-huit. Enfin, le Canada ne semble pas marquer durablement ces visiteurs. Seuls Tocqueville et Marmier continueront à s'intéresser au Canada. De la démocratie en Amérique et L'Ancien Régime et la Révolution citent ponctuellement le Canada, surtout à titre d'exemple. Quelques chapitres des œuvres ultérieures de Marmier traitent du Canada, comme dans En Amérique et en Europe, paru en 1859 et Les États-Unis et le Canada, récits américains de 1874. Aussi, ce dernier garde contact avec le Canada et les Canadiens de passage en France, et notamment l'écrivain et poète Louis Fréchette. Finalement, sur la dizaine d'observateurs, seuls trois s'expriment exclusivement à son sujet. Les essais de Vigny et de Guillemot examinent exclusivement la situation politique du Bas-Canada et Régis de Trobriand est le seul à consacrer entièrement une œuvre littéraire au Bas-Canada et aux insurrections de 1837¹¹, sa nouvelle intitulée « Le rebelle : histoire canadienne ».

⁹ FONTAINE-BERNARD, Steven, « Connaissances et perceptions du Bas-Canada en France de 1830 à 1842 », M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2003, p. 77.

¹⁰ MÉNARD, Jean, Xavier Marmier et le Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 90.

¹¹ Il est à noter que cinquante ans après les Rébellions du Bas-Canada, l'écrivain français Jules Verne écrit une œuvre entièrement consacrée à ce sujet : *Famille-sans-nom*.

Parmi les sujets qui retiennent l'attention des voyageurs de l'Amérique, le développement politique, social et économique de la jeune nation étasunienne est le plus récurrent. Tocqueville rapporte de son voyage nord-américain les notes et les idées nécessaires à son essai sur la démocratie étasunienne. Les lettres de Chevalier, qui reflètent le but de sa mission, analysent le développement socioéconomique aux États-Unis et Ampère cherche de son propre aveu à vérifier les pensées de Tocqueville sur l'Amérique¹². Tous sont marqués par les États-Unis, de façon positive généralement, ou négativement, comme le très conservateur Marmier qui se montre critique envers les Américains, leur mœurs et leur course effrénée au développement économique. Certaines questions comme l'esclavage et l'étude des relations entre les peuples de l'Amérique retiennent l'attention des voyageurs. En témoignent la préface et le premier chapitre du récit de Castelnau¹³, ou encore le roman de Gustave de Beaumont, *Marie, ou de l'Esclavage aux États-Unis*, consacré à ce sujet et publié en 1835.

Aussi, les voyageurs français en Amérique montrent une forte curiosité envers les Amérindiens et tous évoquent dans leurs écrits des rencontres avec les autochtones, aux États-Unis ou au Canada. En effet, lors de leur escale canadienne, ils sont nombreux à prendre le temps de visiter un village amérindien. Théodore Pavie qui voit des Indiens partout au Bas-Canada, aux abords de Montréal comme dans son centre et au marché de Trois-Rivières, visite le village Huron de l'Ancienne-Lorette situé non loin de Québec. Tocqueville, Beaumont et Castelnau le visitent également. Les remarques et interrogations de Tocqueville au sujet du

¹² « C'est la démocratie en Amérique qui a fait naître en moi le désir de visiter l'Amérique et m'a aidé à la comprendre. Chaque jour, chaque heure passés aux États-Unis étaient un commentaire de votre œuvre, une vérification de vos pensées (celles de Tocqueville). » AMPÈRE, Jean-Jacques, *Promenade en Amérique*, Paris, Michel Lévy, 1874, p. 2.

¹³ On lit notamment dans son introduction: « Telles sont les trois races des États-Unis. Étudier les mœurs de chacune et les comparer les unes aux autres, tel est le but que je me suis proposé dans ce travail ». CASTELNAU, Francis de, Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 4.

devenir des Amérindiens sont nombreuses à travers toutes ses notes de voyage et donnent l'impression d'une sincère préoccupation à leur sujet¹⁴. Marmier et Ampère se rendent au village des Iroquois catholiques de Sault-Saint-Louis sur la rive droite du Saint-Laurent en face de Montréal, aujourd'hui réserve Mohawk de Kahnawake. À la recherche de l'exotisme et du caractère « sauvage » qu'ils prêtent aux Indiens, ils citent souvent les romans américains de Chateaubriand et de Fenimore Cooper. Cependant, ils sont très déçus par les autochtones du Canada. Tocqueville affirme: « J'étais plein des souvenirs de M. de Chateaubriand et de Cooper et je m'attendais à voir dans les indigènes de l'Amérique des sauvages sur la figure desquels la nature avait laissé la trace de quelques-unes de ces vertus hautaines qu'enfante l'esprit de liberté¹⁵ ». Marmier qui avoue s'attendre à voir dans le campement de Sault-Saint-Louis « quelque belle copie vivante de l'Oeil de faucon, du Bas-de-Cuir, ou des autres héros de Cooper¹⁶ » exprime sa déception après sa visite chez les Iroquois : « j'espérais voir une vraie tribu de sauvages, et je n'ai vu qu'une agglomération d'individus qui, sauf le mocassin brodé, la couverture de laine blanche, et quelques traits peu hétérogènes, ne feraient pas grande disparate avec un bon nombre de nos villageois d'Europe¹⁷». Plus tard, Ampère regrette que « les descendants du peuple le plus puissant et le plus redoutable de ces contrées¹⁸ » passe son temps à s'amuser avec des jeux sans intérêt. L'attention portée aux « sauvages » au Canada est révélatrice de la recherche de l'américanité par les voyageurs français. Ce n'est pas uniquement la réalité canadienne qui est prisée par ces Français, mais plutôt un caractère commun au Canada et aux États-Unis, la présence des Amérindiens, synonyme d'américanité.

¹⁴ « Un peuple antique, premier et légitime maître du continent américain, fond comme la neige aux rayons du soleil et disparaît à vue d'œil de la surface de la terre. » TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 56.

¹⁵ Ibid., p. 56.

¹⁶ MARMIER, Xavier, Lettres sur l'Amérique, Paris, Arthus Bertrand, 1851, vol. 1, p. 128.

¹⁷ *Ibid.*, p. 136.

¹⁸ AMPÈRE, Jean-Jacques, *Promenade en Amérique*, Paris, Michel Lévy, 1874, p. 172.

La France des années 1830 est très intéressée par les États-Unis et par l'Amérique en général. Bien que l'école républicaine d'inspiration américaine décline avec la disparition en 1834 de Lafayette, son chef de file, les États-Unis sont un exemple qui saisit l'attention des Français¹⁹. Le succès de Tocqueville et des deux tomes de la « Démocratie en Amérique » (1835 et 1840) l'atteste. Les romans mettant en scène le caractère sauvage de l'Amérique, la frontière de l'ouest et les Amérindiens sont très populaires dans la France du XIX^e siècle. La vogue pour les œuvres américaines de Chateaubriand, « Atala » (1801) et « Les Natchez » (1826) dont les héros sont amérindiens, et son « Voyage en Amérique » (1827) en témoigne. De même, l'écrivain américain Fenimore Cooper s'attire toute l'attention et l'affection du public français au début de sa carrière avec la série des aventures de Bas-de-Cuir (1823-1841), parmi laquelle figure le célèbre « Dernier des Mohicans » (1826)²⁰. D'ailleurs, son passage à Paris entre 1826 et 1833 sera très remarqué, il contribue au journal le National et y défend le républicanisme américain. En revanche, ses œuvres d'inspiration européenne seront très critiquées. Les ouvrages traitant des États-Unis sont nombreux en France. R. Rémond a recensé plus de trois cent ouvrages français traitant des États-Unis entre 1815 et 1852²¹. Pour le Canada, S. F. Bernard n'en recense qu'une dizaine pour la période 1830-1842, S. Simard en trouve 38 pour la décennie 1850²² et Gustave Lanctôt n'en trouve qu'une trentaine pour la période 1819-1855²³. Les ouvrages traitant des États-Unis ont un impact beaucoup plus fort que ceux qui évoquent le Canada. Les succès de Tocqueville, de Fenimore Cooper ou encore des lettres de Chevalier, publiées dans le Journal

¹⁹ RÉMOND, René, Les États-Unis devant l'opinion française: 1815-1852, Paris, A. Colin, 1962, 929 p.

²⁰ Ibid., p. 284-301.

²¹ *Ibid.*, p. 310.

²² SIMARD, Sylvain, *Mythe et reflet de la France : l'image du Canada en France, 1850-1914*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, 1987, p. 14.

²³ LANCTÔT, Gustave, « Les relations franco-canadiennes après la Conquête et avant "la Capricieuse" », Revue de l'Université Laval, vol. 10, no. 7, mars 1957, p. 597.

des débats, s'opposent à la confidentialité de titres comme « Les Beautés de l'Histoire du Canada » de D. Dainville (Philarète Chasles) paru en 1821 ou le « Tableau statistique et politique des Deux-Canadas » de Isidore Lebrun paru en 1833. Les journaux français évoquent fréquemment les États-Unis, par exemple le discours du président sur l'état de l'Union est reproduit tous les ans par la presse française depuis les années 1810 et les troubles du Texas sont bien couverts dans les années 1830, ce qui contraste avec la quasi-inexistence d'informations relatives au Canada avant les Rébellions qu'a remarquée S. Fontaine-Bernard. Ainsi, dans l'esprit des observateurs et des Français il semble clair que les États-Unis éclipsent le Canada. M. Chevalier le résume ainsi : « On parlerait du Canada, s'il n'était pas à côté du colosse anglo-américain ; on citerait ses développements, sans les prodiges des États-Unis²⁴ ».

1.1.2. L'ignorance des Français envers le Canada.

L'attirance envers les États-Unis contraste fortement avec la relative ignorance des Français envers le Canada. Nombreux sont les observateurs français à ignorer le Canada, la persistance du peuple canadien et son attachement à ses origines françaises. Tocqueville est le plus clair d'entre eux à ce sujet. Dans une lettre datée du 7 septembre 1831, soit quelques jours après qu'il ait quitté la colonie, Tocqueville avoue à son ancien précepteur : « Il n'y a pas six mois je croyais, comme tout le monde, que le Canada était devenu entièrement anglais²⁵ ». Ainsi, la courte visite de Tocqueville et de Beaumont ne semble pas avoir été prévue à l'avance. C'est sur le conseil de M. Powers, le grand vicaire de New York, que la curiosité des deux compagnons pour le Canada fut « piquée» car la « nation française s'y est conservée intacte²⁶ ». Castelnau

²⁴ CHEVALIER, Michel, Lettres sur l'Amérique du Nord, Bruxelles, Wouters et Cie, 1844, vol. 1, p. 73-74.

²⁵ TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 194.

²⁶ *Ibid.*, p. 48. Lettre à sa mère du 19 juin 1831.

évoque cette ignorance et l'étend à la France entière : « S'il est sur la surface du globe un pays qui doive exciter la sympathie de la France, c'est bien certainement celui qui, séparé de la mèrepatrie depuis tant d'années, et complètement oublié d'elle, a cependant conservé son langage et ses mœurs²⁷ ». De même, après avoir été informé des troubles bas-canadiens par l'ambassadeur de France aux États-Unis, le comte de Molé, ministre des Affaires étrangères et président du Conseil, répond que « les détails sur M. Papineau, ce chef de l'opposition canadienne ont pour nous tout l'intérêt de la nouveauté²⁸ ». Plus tard, il ajoute : « Quant à la sensation produite en Europe par les événements du Canada, elle a été d'autant plus vive, qu'ils venaient de réveiller subitement l'attention sur un pays dont on n'était plus depuis longtemps habitué à s'occuper²⁹ ». Alfred de Vigny, qui écrit après avoir assisté à une séance de la chambre des Communes à Londres le 17 mars 1839, au cours de laquelle furent évoqués les troubles bas-canadiens, note qu'il « avait été froidement question, devant moi, de la nécessité absolue d'étouffer un nation Française de quatre cents cinquante mille âmes ». Il juge que « l'opération était facile, on pouvait être assuré que la France ne s'agiterait pas, qu'elle n'étendrait pas même sa main paresseuse pour demander quelque carte du globe afin de s'enquérir dans quel coin de l'Amérique du Nord s'est blottie cette tribu désolée³⁰ ». Il insiste car d'après lui l'histoire commune à la France et à son ancienne colonie est également négligée : « le long siège de Québec en 1759 où la défense des Français fut glorieuse et désespérée est un événement presque entièrement oublié de nos jours, comme semble l'être aussi de nous la nation canadienne tout entière³¹ ». Avant lui, Chevalier regrettait déjà que les Français aient oublié qu'il fût un temps où ils auraient pu devenir les rois

²⁷ CASTELNAU, Francis de, Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 67.

²⁸ Lettre de Molé à Pontois du 29 septembre 1837, dans : ROQUEBRUNE, Robert de, « M. de Pontois et la Rébellion des Canadiens français », *Nova Francia*, 1927, vol. 3, no. 5, p. 278.

²⁹ *Ibid.*, 1928, vol. 4, n. 1, p. 7-8. Lettre de Pontois à Molé du 13 janvier 1838.

³⁰ VIGNY, Alfred de, *Les Français du Canada*, dans MÉNARD, Jean, *Xavier Marmier et le Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 183.

³¹ *Ibid.*, p. 185.

du nouveau monde³². Ainsi, ces observateurs, écrivains et hommes d'État, représentatifs des élites françaises du XIX^e, siècle s'accordent tous sur leur propre ignorance et plus généralement sur celle de la France entière au sujet du Canada. Ce n'est pas seulement l'actualité bas-canadienne qui est une surprise pour les Français, l'oubli français envers le Canada concerne l'identité commune aux deux peuples, la persistance du fait français au Canada et l'histoire partagée par les deux peuples.

Le désintérêt français pour le Canada est donc confirmé par la grande majorité de ces observateurs. Les relations France-Québec dans la première partie du XIX^e siècle semblent être à sens unique, ce sont les Canadiens qui s'intéressent davantage à la France. Surtout, elles sont cantonnées aux sphères des relations privées, de la culture et de la religion.

En effet, les échanges économiques et commerciaux sont inexistants avant 1850³³, car le Canada colonial est depuis la Conquête pleinement inséré dans la logique mercantiliste de l'empire britannique. Il lui est impossible de commercer avec des puissances autres que la Grande-Bretagne. Les relations politiques et diplomatiques souffrent de cette même indifférence. Le premier consulat français au Canada n'ouvrira ses portes qu'en 1859³⁴, quatre ans après la visite acclamée de *la Capricieuse*. De plus, l'immigration française est vivement découragée par les autorités coloniales depuis 1760, notamment à des fins d'appropriation de la nouvelle colonie britannique³⁵. La Révolution française suscite un vif intérêt de la part des Canadiens qui se

³² CHEVALIER, Michel, Lettres sur l'Amérique du Nord, Bruxelles, Wouters et Cie, 1844, vol. 1, p. 65.

³³ MARNOT, Bruno, Les relations commerciales entre la France et l'Amérique du Nord au XIX^e siècle, dans LAMONDE, Yvan, POTON, Didier, (dirs.), La Capricieuse (1855): poupe et proue: les relations France-Québec (1760-1914), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, p. 12.

³⁴ SAVARD, Pierre, Le consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, 132 p.

³⁵ GALARNEAU, Claude, La France devant l'opinion canadienne (1760-1815), Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p. 60-81.

montrent enthousiastes avant d'en condamner les excès après 1792³⁶. L'épopée napoléonienne est également suivie avec intérêt mais elle est largement désapprouvée, l'empereur étant perçu comme un tyran mettant l'Europe à feu et à sang. Durant les décennies suivantes, la pensée française est toujours présente au Québec. Les milieux libéraux s'inspirent des penseurs français, et bien que les Patriotes du Bas-Canada soient très influencés par la Révolution américaine, l'exemple et les symboles des révolutions françaises, de 1789 ou de 1830, les marquent également³⁷. Les relations entre la France et le Québec se développent surtout sur le plan des échanges religieux, culturels, et des rapports privés.

Durant cette période, les liens entre le Canada et la France sont marqués par les liens privés, comme ceux qui unissent les familles Papineau, Fabre et Bossange. Les Bossange de Paris et les Fabre de Montréal sont unis par des liens familiaux mais aussi par des liens commerciaux directs, les deux familles exercent le métier de libraire et exportent au Bas-Canada de nombreux ouvrages destinés à la vente. Aussi, Louis-Joseph Papineau et sa famille en exil en France trouvent chez les Bossange un accueil chaleureux. Mais, bien que la famille Bossange ait tissé des liens particuliers avec le Canada par le mariage de Hector Bossange avec Julie Fabre, de Montréal, elle ne s'est pas concentré exclusivement sur l'ancienne colonie. Avant de venir établir une librairie à Montréal en 1815, Hector Bossange avait été envoyé faire son apprentissage à New York chez un associé de son père, Martin Bossange, dont le réseau de librairies s'étendait à toute l'Europe (Londres, Leipzig, Madrid) mais aussi aux deux Amériques (New York, Mexico, Rio de Janeiro). De plus, la fin des guerres napoléoniennes en 1815 et la levée du blocus économique contre la France ont permis une conjoncture favorable à l'établissement de Hector

³⁶ Ibid.

³⁷ WALLOT, Jean-Pierre, « Révolution et réformisme dans le Bas-Canada (1773 – 1815) », Annales historiques de la Révolution française, vol. 45, no. 213, p. 344-406.

LAMONDE, Yvan, Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896, Montréal, Fides, 2000, p. 189-192.

Bossange dans la colonie britannique du Bas-Canada³⁸. Ainsi se retrouvent les États-Unis et les relations franco-britanniques sur le chemin de ces acteurs des relations franco-québécoises.

La sphère culturelle est un aspect important des relations franco-québécoises au XIXe siècle comme en témoigne la pénétration de livres français. Dès la fin du XVIII^e siècle et malgré la Conquête, les livres et la pensée française sont fortement présents au Bas-Canada. C. Galarneau a démontré que les penseurs français contemporains, Voltaire, Rousseau et Montesquieu, sont biens représentés dans les bibliothèques de Québec et qu'ils sont appréciés par les Canadiens. À tel point que les autorités ecclésiastiques condamnent ces « mauvaises » lectures assez rapidement, comme l'a fait Mer Briand, évêque de Québec, dès 177139. Il est à noter que l'importation de livres français passe souvent par l'Angleterre et les États-Unis, le lien culturel franco-canadien est bien présent mais sur le plan commercial, il est indirect. À partir de la fin du XVIIIe siècle la presse française est abondamment importée au Canada et lorsque la presse canadienne se développe au XIX^e siècle, elle n'hésite pas à reprendre des articles de la presse parisienne. Vers le milieu du XIX° siècle, les auteurs français figurent majoritairement parmi les œuvres littéraires des bibliothèques de Montréal. D'après l'étude de I. Ducharme portant sur les titres littéraires dans les catalogues des bibliothèques des collectivités montréalaises⁴⁰, les auteurs français sont les plus présents. En 1835, ils représentent 61,1 % du catalogue de la Chambre d'assemblée pour les œuvres littéraires, cette proportion monte à 83,1 % dans le catalogue de 1845 de l'Œuvre des bons livres, institution gérée par les Sulpiciens, et enfin à l'Institut Canadien

³⁸ LAMONDE, Yvan, L'exil dans l'exil: le séjour de Louis-Joseph Papineau à Paris (1839-1845), dans LAMONDE, Yvan, POTON, Didier (dirs.), La Capricieuse (1855): poupe et proue: les relations France-Québec (1760-1914), Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 134.

³⁹ GALARNEAU, Claude, La France devant l'opinion canadienne, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p. 84.

⁴⁰ DUCHARME, Isabelle, L'offre de titres littéraires dans les bibliothèques de collectivités à Montréal (1797-1898), dans LAMONDE, Yvan, Lire au Québec au XIX^e siècle, Montréal, Fides, 2003, p. 237-277.

de Montréal, bastion des libéraux, cette portion est de 66,7 % dans le catalogue de 1852. D'autre part se trouvent, tant dans ces bibliothèques que chez la librairie Fabre de Montréal, des œuvres littéraires très récentes. Bien que les livres français importés soient souvent des livres religieux ou des ouvrages juridiques d'Ancien Régime, les œuvres littéraires et les ouvrages contemporains comme ceux de Mme de Genlis (1746-1830) sont très prisés. Dans le même sens, les Paroles d'un croyant de Lamennais ont été très populaires au Bas-Canada et une édition clandestine y a été faite en 1836, ce livre ayant été condamné par les autorités religieuses de Rome. D'autre part, le philanthrope français, Alexandre Vattemare, a cherché durant sa tournée nord-américaine de 1839-1841 à créer des liens culturels et à fonder des association littéraires et scientifiques au Canada. Les instituts canadiens de Montréal et Québec, fondés respectivement en 1844 et 1848, se sont inspirés de cette démarche et Vattemare a ensuite travaillé à la mise en relation d'intellectuels français et canadiens et à l'envoi par les autorités françaises de livres au Canada. Ainsi, c'est par le don de livres, acte neutre au sens politique mais significatif sur le plan culturel, que des relations entre les autorités françaises et canadiennes se tissent avant l'envoi de la Capricieuse en 1855. Louis-Philippe et Louis-Napoléon Bonaparte ont fait des dons importants à la bibliothèque du parlement canadien dans les années 1840⁴¹. Comme pour l'envoi du célèbre navire français, l'amélioration des relations entre la Grande-Bretagne de Victoria et la France de Louis-Philippe, amorcée par les rencontres officielles des deux souverains au Château d'Eu en Normandie en 1843 et 1845, a contribué à ce début de rapprochement franco-canadien.

Concernant l'importance des liens religieux dans les relations entre le Bas-Canada et la France, le renforcement décisif du clergé canadien par l'arrivée de quarante-deux prêtres

⁴¹ GALLICHAN, Gilles, La page avant la voile: le livre et l'imprimé dans les relations France-Québec (1840-1855), dans LAMONDE, Yvan, POTON, Didier, (dirs.), La Capricieuse (1855): poupe et proue: les relations France-Québec (1760-1914), Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 177-190.

réfractaires fuyant la Révolution entre 1792 et 1799 est significatif. Leur implication dans le maintien de la culture et de la langue françaises au Canada, qui s'étend de leur arrivée dans les années 1790 aux années 1850, a été primordiale selon Claude Galarneau⁴². Biens formés⁴³, ils se sont notamment investis dans les collèges et séminaires de la colonie. L'un d'entre eux, l'abbé Desjardins, a importé près de 200 peintures religieuses et les talents de musicien de l'aumônier des Ursulines de Québec, Jean-Denis Daulé, ont aidé à la diffusion et à la pratique de la musique⁴⁴. Surtout, ces prêtres ont permis à l'Eglise canadienne d'augmenter de 25 % son effectif et ainsi d'effectuer un meilleur encadrement religieux de la population. L'arrivée de prêtres français fût ensuite déconseillée par le pouvoir britannique, mais sept ecclésiastiques ont réussi à rejoindre la colonie dans les années 1820⁴⁵. La vigueur des liens religieux est aussi illustrée par la visite de M^{gr} Forbin-Janson, évêque de Nancy et Toul, débutée à l'automne 1840 et qui dure près d'une année. La tournée de ce missionnaire ultraconservateur basée sur la prédication et des manifestations spectaculaires, comme l'édification de la Croix du Mont Saint-Hilaire, a contribué au réveil religieux qui marque le Canada français après l'épisode des Rébellions. Concernant ces liens religieux, il faut remarquer qu'ils n'ont pas d'incidence politique sur les relations entre la France et le Canada. Les religieux français émigrés au Canada sont des contre-révolutionnaires qui sont passés par l'Angleterre avant d'arriver dans la colonie. Ayant trouvé un appui outre-Manche et peu enclins à la contestation de l'ordre établi, ils se sont tous montrés loyaux envers la couronne britannique et ils n'ont entrepris aucune tentative de rapprochement à caractère national.

Leur œuvre a été restreinte aux domaines religieux, éducatif et culturel.

⁴² GALARNEAU, Claude, La France devant l'opinion canadienne, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p. 214.

⁴³ *Ibid.*, p. 212.

⁴⁴ Ibid., p. 214.

⁴⁵ LAPERRIÈRE, Guy, Les communautés religieuses françaises au Québec (1792-1914), dans LAMONDE, Yvan, POTON, Didier, (Dirs.), La Capricieuse (1855): poupe et proue: les relations France-Québec (1760-1914), Presses de l'Université Laval, 2006, p. 309.

Avant 1855, les autorités françaises ne se sont pas véritablement préoccupées du Canada, ce qui explique l'ignorance des observateurs français envers l'ancienne colonie, bien qu'ils soient des intellectuels. Les relations France-Canada semblent inexistantes dans la sphère politique et officielle. Tocqueville, Castelnau et Molé s'accordent donc sur le désintérêt général envers le Canada. En effet, depuis la fin du XVIIIe siècle la France néglige le Canada et l'Amérique du Nord semble ne plus être un objectif politique stratégique. Les Français, à l'instar de Tocqueville, ont intégré l'idée d'un Canada complètement britannique. Cette idée semble être ancrée dans les moeurs car l'aide française à la révolution américaine ne s'est pas accompagnée d'une volonté de reprendre le Canada à l'Angleterre. Les instructions de Vergennes, ministre de Louis XVI en 1778, au représentant du roi devant le congrès des États-Unis sont claires à ce sujet : « Les députés du Congrès avoient proposé au Roi de prendre l'engagement de favoriser la conquête que les américains entreprendroient du Canada, de la nouvelle Ecosse et des florides, [...] mais le Roi a considéré que la possession de ces 3 contrées, ou du moins du Canada par l'angleterre seroit un principe utile d'inquiétude et de vigilance pour les Américains, qu'il leur fera sentir davantage le besoin qu'ils ont de l'amitié et de l'alliance du Roi⁴⁶ ». Aussi, les opérations de propagande révolutionnaire française au Bas-Canada menées en 1793 par Edmond-Charles Genet, ambassadeur de France à Philadelphie, ont été motivées par une volonté de reconquête républicaine⁴⁷, mais elles ne trouvent qu'un appui relatif en France et n'aboutissent à rien. De même, l'aide fournie par le Directoire en 1796 à l'américain Ira Allen dans le but de soulever le Canada a surtout été motivée par la volonté de nuire à la Grande-Bretagne alors en guerre avec la République. C. Galarneau fait état de multiples projets de reconquête du Canada proposés par des

 ⁴⁶ FRÉGAULT, Guy et Marcel TRUDEL, Histoire du Canada par les textes, Montréal, Fides, 1963, tome 1, p. 152.
 ⁴⁷ GALARNEAU, Claude, La France devant l'opinion canadienne, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p. 157-170.

citoyens français, soucieux de libérer les Canadiens par idéal républicain et patriotique, aux ministères de la Guerre et des Affaires étrangères, au comité de Salut public et à la Convention. Mais ces projets n'ont pas été suivis par les révolutionnaires au pouvoir. Depuis la vente de la Louisiane en 1803, la liquidation de l'empire colonial français d'Amérique est presque totale, ne restant que de petites possessions insulaires au large de Terre-Neuve. Les épuisantes guerres napoléoniennes ont également joué dans la réduction des ambitions extra-européennes de la France. Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, les ambitions françaises trouvent l'opposition de la Grande-Bretagne et de l'Europe coalisées et notamment en Egypte en 1839-1840. Ainsi, Alfred de Vigny, dans un texte qui ne sera pas publié, met en cause l'indifférence des Français envers les affaires internationales dans leur globalité pour expliquer leur mépris envers le Canada⁴⁸. Cependant, à partir de 1830 et la conquête de l'Algérie par la France, les efforts coloniaux français se poursuivent et se portent plutôt vers l'Afrique. Les visiteurs du Canada sont nombreux à mettre en parallèle la colonisation du Canada et celle de l'Algérie. Tocqueville déplore la trop forte centralisation du pouvoir dans les deux colonies, dans un texte qu'il intitule « Quelques idées qui s'opposent à ce que les Français aient de bonnes colonies » dans L'Ancien Régime et la Révolution⁴⁹. Pareillement, Chevalier voit dans l'intervention de la noblesse et du clergé au Canada des relais de pouvoir, modèle qui devrait être repris par l'Etat français en Algérie afin d'accélérer la colonisation⁵⁰. L'ignorance envers le Canada s'explique donc par les rapports de la France au monde en général, à l'Europe et à la

⁴⁸ « Pareils au Peuple aux yeux à demi-fermés du Sage Confucius, nous ne connaissons pas ce qui végète en dehors de notre Céleste Empire. En voulez-vous avoir une preuve? Regardez là-bas, en face de Westminster dans ce bâtiment sombre et petit, de forme sévère et gothique [...] là se décrète après s'être préparé avec lenteur l'étouffement infaillible d'une nation Française de six cent mille âmes ». VIGNY, Alfred de, Les Français du Canada, dans MÉNARD, Jean, Xavier Marmier et le Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 188.

⁴⁹ TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 266. (Extrait de L'Ancien Régime et la Révolution).

⁵⁰ « Nous ne fonderons de colonie ni à Alger ni ailleurs à moins que le gouvernement ne se charge d'y remplir, sauf les modifications exigées par les progrès des temps et par les circonstances, le rôle que jouèrent au Canada la noblesse et le clergé ». CHEVALIER, Michel, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, Bruxelles, Wouters et Cie, 1844, vol. 1, p. 74.

Grande-Bretagne en particulier, mais c'est aussi à cause de l'enthousiasme français pour les États-Unis que le Canada demeure dans l'ombre.

1.2. Au Bas-Canada les observateurs français insistent sur les fondements de la nation.

Au XIX^e siècle, la nation est progressivement définie comme la coïncidence d'un peuple unique, d'une histoire, d'un territoire et d'une volonté politique populaire. Deux de ces grands fondements se trouvent dans les observations des voyageurs français sur le Bas-Canada. Il s'agit de l'exaltation de l'histoire et de la spécificité du peuple canadien. Au contact du Bas-Canada, les voyageurs et observateurs redécouvrent l'histoire de la Nouvelle-France et la persistance des institutions de l'Ancien Régime français semble expliquer le caractère unique du Bas-Canada et des Canadiens.

1.2.1. Le Canada et l'histoire de la Nouvelle-France.

Un des thèmes récurrents lorsque que les observateurs français évoquent le Canada est l'histoire de la Nouvelle-France. Tous évoquent avec exaltation et regrets le passé français du Canada et plus généralement de l'Amérique du Nord. Tocqueville et Chevalier font l'éloge du génie colonisateur français en Amérique qui a permis la fondation des plus importantes villes du continent, comme Détroit, Chicago, Pittsburgh, Saint-Louis, la Nouvelle Orléans et Montréal. Chevalier attribue à Louis XIV la volonté de bâtir à travers cet empire colonial français « un noble avenir pour son peuple et sa race⁵¹ » tandis que Tocqueville regrette que les Français aient encore une fois « travaillé pour les Anglais », ceux-ci profitant « d'un vaste plan qu'ils n'avaient

⁵¹ *Ibid.*, p. 64.

pas conçu⁵² ». Ampère, après avoir rappelé l'ancienne toponymie française des Grands Lacs, regrette que le Midwest américain ne soit plus français car il serait appelé à devenir la partie la plus riche des États-Unis. Selon Castelnau, le Canada « fut, de tout temps la colonie chérie de nos concitoyens, et nos rois placèrent longtemps parmi les plus beaux joyaux de leur couronne, le diamant de glace des eaux du Saint-Laurent⁵³ ». Il fait l'apologie de la mission civilisatrice de la noblesse française et du clergé en Amérique du Nord. Il aborde notamment l'expédition du missionnaire Louis Hennepin, qui fut parmi les premiers explorateurs européens à voir les chutes du Niagara en 1678. Ampère propose une analyse en termes similaires; selon lui les Français, guerriers et missionnaires, ont exploré l'intérieur du continent tandis que les Anglais faisaient du commerce sur la côte est. Marmier est plutôt catégorique lorsqu'il confie au lecteur qu'il n'y a « dans l'histoire du Canada, que deux époques intéressantes : celle de la découverte, de l'exploration de ce pays, et celle de la lutte contre le colosse anglais⁵⁴ ». Il inclut dans son long récit les personnages importants de l'histoire de la Nouvelle-France, Cartier et Champlain les explorateurs, Maisonneuve et Jeanne Mance les fondateurs de Montréal. Lorsqu'ils relatent la visite de Québec et des incontournables plaines d'Abraham, la chute de la Nouvelle-France est abordée en termes unanimes par les observateurs français, entre tristesse et fierté. Comme Pavie, ils sont nombreux à ressentir une « profonde tristesse » sur le site de la bataille décisive. Mais selon les observateurs, les Français ont opposé une résistance glorieuse aux Anglais et le Canada a été abandonné par Louis XV, monarque unanimement détesté. Le règne de Louis XV, symbolisant d'après les observateurs les méfaits de l'absolutisme, porte donc la responsabilité de la perte de la colonie. Tocqueville qualifie l'abandon du Canada d'une « des plus grandes

⁵² TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 211. Lettre à son frère datée du 26 novembre 1831.

⁵³ CASTELNAU, Francis de, Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 74.

⁵⁴ MARMIER, Xavier, Lettres sur l'Amérique, Paris, Arthus Bertrand, 1851, vol. 1, p. 174.

ignominies de l'ignominieux règne de Louis XV⁵⁵». Pour Chevalier, la perte des colonies françaises est la faute de ce monarque « infâme » et « égoïste », qui n'avait retenu que les vices de son glorieux aïeul, le Roi-Soleil. Aussi, pour Guillemot le Canada était « une belle colonie qu'un roi débauché a vendu à l'Angleterre pour prolonger en repos les scandaleuses orgies de sa Cour⁵⁶». Marmier le rejoint dans des termes similaires, car selon lui « le prix de quelques unes des fêtes de Versailles eût suffit pour donner un utile renfort aux pauvres bataillons qui soutenaient si vaillamment l'honneur de notre drapeau, et peut-être pour sauver notre colonie⁵⁷». Tocqueville, Beaumont et Vigny s'accordent sur le caractère « honteux » du traité de Paris de 1763. Enfin, Marmier et Ampère réfutent le célèbre mot de Voltaire selon lequel « on se disputait quelques arpents de neige au Canada » et ils regrettent que la France ne puisse profiter des immenses ressources du pays. Le Bas-Canada suscite donc l'intérêt des Français pour l'histoire de la Nouvelle-France et par là ils jugent la monarchie absolue, positivement lorsqu'ils évoquent l'effort colonisateur de Louis XIV et négativement lorsqu'ils accusent l'inconséquence de Louis XV, rendu coupable de la perte de la colonie.

1.2.2. La spécificité du Bas-Canada : la persistance de l'Ancien Régime.

Les observateurs insistent sur le caractère spécifique et français de la colonie. Non seulement les Canadiens ont gardé la langue, la religion et la culture de leurs ancêtres, mais c'est aussi toute la vallée du Saint-Laurent, ses villages et ses villes, qui présente un aspect spécifiquement français. Pavie et Tocqueville voient au Canada plus que des Français, mais de

⁵⁵ TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 211. Lettre à son frère datée du 26 novembre 1831.

⁵⁶ GUILLEMOT, Eugène, Réponse d'un Français au rapport de lord Durham, ex-gouverneur de l'Amérique britannique, dans WHITE, Ruth L., Louis-Joseph Papineau et Lamennais: le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits, Montréal, HMH, 1983, p. 179.

⁵⁷ MARMIER, Xavier, Lettres sur l'Amérique, Paris, Arthus Bertrand, 1851, vol. 1, p. 162.

vrais « Normands ». Tocqueville pense que Montréal et les villes bas-canadiennes ont une « ressemblance frappante avec nos villes de province⁵⁸ ». Néanmoins, il constate la forte présence de l'affichage en anglais à Montréal, ce que regrettera également Ampère vingt ans plus tard. Castelnau, après être passé par les Grands Lacs affirme que « aussitôt que vous gagnez le Saint-Laurent, un changement complet s'opère avec rapidité, et vous pourriez vous croire en France⁵⁹ ». Marmier en débarquant à Montréal s'exclame : « Dieu soit loué! je suis rentré en France⁶⁰ » mais il poursuit en regrettant la fière présence des soldats britanniques et de leur étendard ainsi que de la statue de l'amiral Nelson. Avant tout, la caractéristique la plus partagée dans les descriptions du Bas-Canada est la persistance de l'Ancien Régime tant dans l'organisation sociale de la colonie que dans le caractère de ses habitants. Tocqueville l'affirme clairement : « La vieille France est au Canada : la nouvelle est chez nous. Nous avons retrouvé là, surtout dans les villages éloignés des villes, les anciennes habitudes, les anciennes mœurs françaises⁶¹ ». Edouard de Pontois dresse un portrait similaire : « Aujourd'hui comme au temps de la domination française, les Canadiens sont soumis au régime féodal, paient la dîme à leurs curés et à leurs Seigneurs, et sont régis en matière civile par la coutume de Paris. Même ignorance, même simplicité de moeurs que dans le dernier siècle, même foi ardente et sincère, même soumission aveugle aux préceptes des Ministres de la Religion⁶² ». Castelnau confirme et décrit plus en détail les composantes de l'Ancien Régime au Bas-Canada : « ce pays, qui, semblable à la momie égyptienne, traverse le temps sans se laisser entamer par sa faulx inexorable; vous y trouverez même mœurs, mêmes expressions, mêmes sentiments; et les couvents d'autrefois, et la

⁵⁸ TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 156. Note de voyage.

⁵⁹ CASTELNAU, Francis de, Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 68.

⁶⁰ MARMIER, Xavier, Lettres sur l'Amérique, Paris, Arthus Bertrand, 1851, vol. 1, p. 91.

⁶¹ TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 74.

⁶² Lettre de Pontois à Molé du 9 août 1837, dans ROQUEBRUNE, « M. de Pontois et la Rébellion des Canadiens français », Nova Francia, 1927, vol. 3, no. 4, p. 248.

dîme du clergé, et le droit féodal, et la banalité du moulin 63 ». Le système seigneurial a souvent été décrit positivement par les observateurs français. Lors de sa rencontre avec le seigneur de l'île de Montréal, le sulpicien français Joseph-Vincent Quiblier, Tocqueville se voit dresser un portrait attrayant du régime seigneurial qui d'après cet abbé est « plutôt un nom qu'autre chose » et dont la rente « n'est qu'une bagatelle », le seigneur n'ayant « aucun droit honorifique ». De même Beaumont, à qui le député bas-canadien John Neilson a fait une description semblable du système seigneurial, écrit qu'il ne reste parmi les Canadiens que « quelques traces de la féodalité » et que la redevance seigneuriale est « minime ». Le seigneur, outre son banc à l'église, n'y a aucun privilège. Il en déduit que « cet état de chose est tout entier dans l'intérêt des habitants qui n'ont aucun impôt à payer. Il règne dans leur habitation et dans tout ce qui les environne un air d'aisance et de bien-être qui annonce un état tout à fait heureux⁶⁴ ». Il est à noter que John Neilson, avait défendu le régime seigneurial dans les années 1820 en tant que député à la Chambre d'assemblée. Ampère, en 1851, donne la même interprétation des institutions d'Ancien Régime, peu exigeantes et acceptées par les Canadiens, et il fait état des projets d'abolition du système seigneurial entrepris par La Fontaine. Ampère concède que l'abolir sans contrepartie reviendrait à spolier les seigneurs. Chevalier donne une vision plus critique du régime seigneurial: « Tout ce que le système primitif avait d'onéreux subsiste encore intact, et la population ne s'en plaint pas. Les redevances seigneuriales, la dîme, le droit de mouture, le four banal y sont en ce moment en pleine vigueur; et, chose incroyable! rien de tout cela ne figure dans l'interminable liste des quatre-vingt-treize griefs, récemment dressée par les Canadiens contre le régime qui les gouverne⁶⁵ ». En effet, selon l'ingénieur le Bas-Canada tire de ce système une médiocre prospérité qui contraste avec les ambitions américaines. Castelnau aussi, déplore le

⁶³ CASTELNAU, Francis de, Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 69.

⁶⁴ TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 300-301. Note de voyage de Gustave de Beaumont.

⁶⁵ CHEVALIER, Michel, Lettres sur l'Amérique du Nord, Bruxelles, Wouters et Cie, 1844, vol. 1, p. 74.

système archaïque et notamment les droits de mutation aux effets « désastreux », mais selon lui les Canadiens y sont sentimentalement attachés, c'est par « amour de la patrie » et rejet des institutions britanniques. Ampère également critique les droits de mutation, mais ses termes sont beaucoup moins durs.

Les voyageurs français décrivent longuement et avec enthousiasme les Canadiens. Ils sont invariablement décrits comme étant accueillants, sympathiques, joyeux et bons vivants. Leur attachement à la religion et leur honnêteté sont souvent salués par les voyageurs français. Les Canadiens ont donc gardé le caractère, les mœurs et les traditions de leurs ancêtres, les Français l'Ancien Régime. Tocqueville, lorsqu'il évoque la population canadienne de Sault-Sainte-Marie, affirme avoir « retrouvé ici le Français d'il y a un siècle, conservé comme une momie pour l'instruction de la génération actuelle⁶⁶ ». Selon lui, les Canadiens «sont encore des Français, traits pour traits, et conséquemment parfaitement différents des populations anglaises qui les environnent. Gais, vifs, railleurs, aimant la gloire et le bruit, intelligents, éminemment sociables, leurs mœurs sont douces et leur caractère serviable. Le peuple est en général plus moral, plus hospitalier, plus religieux qu'en France. Il n'y qu'au Canada qu'on puisse trouver ce qu'on appelle un bon enfant en France ». Castelnau partage cet avis sur le caractère du Canadien, qui d'après ses observations « est Français, aussi Français que vous, habitants de Paris ou de Lyon. Le sang gaulois s'est ici conservé pur et isolé, au milieu de la race anglo-américaine, semblable à l'oasis dans le désert⁶⁷ ». La comparaison récurrente des Canadiens aux Américains explique, au-delà du sentiment de communauté identitaire, le regard

⁶⁶ TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 143. Lettre à son père, datée du 14 septembre 1831, écrite depuis le lac Huron. Il est intéressant de voir que Castelnau et Tocqueville utilisent tout les deux la comparaison avec la momification égyptienne, sachant que Castelnau voyageant sept ans après Tocqueville n'a pu lire les notes personnelles de ce dernier.

⁶⁷ CASTELNAU, Francis de, Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 76.

positif des Français sur les Canadiens. Beaumont et Tocqueville après avoir évoqué le caractère des Canadiens ajoutent que les Américains sont « grossiers » et « glacés ». Marmier rejette complètement le caractère américain, au même prétexte de leur manque de manières et de conversation et surtout pour leur obsession mercantiliste. Tocqueville finit par juger que les Canadiens « sont inférieurs en lumières » par rapport aux Américains mais qu'ils leur sont supérieurs « quant aux qualités de cœur ». Il en va de même pour la conservation de l'Ancien Régime au Bas-Canada qui frappe les Français alors qu'ils viennent de voir la modernité et la prospérité américaine. Pavie affirme être choqué à Trois-Rivières par la « profonde misère » de certains « mendians » qui contraste selon lui avec « les villes américaines où l'on ne rencontre pas un être en dessous de la dignité de l'homme⁶⁸! ». Selon Castelnau, les Canadiens, gais, insouciants et réticents face au progrès sont « une véritable anomalie au milieu de ces Américains si actifs, si industrieux, si taciturnes⁶⁹ ». Enfin, Ampère, lui aussi, juge le Bas-Canada à l'aune des progrès américains. En arrivant à Montréal il se questionne ne retrouvant pas « le tumulte et le mouvement des ports des États-Unis.». Y retournant quelque temps après, il concède que Montréal n'est pas Boston ou New York mais que la disproportion entre les États-Unis et le Bas-Canada lui parait moins grande qu'à son arrivée.

L'attention portée à la persistance de l'Ancien Régime et à l'histoire de la Nouvelle-France peut également s'expliquer par la nostalgie que les observateurs éprouvent lors de leur passage au Bas-Canada. Tous confient dans leurs écrits les émotions qu'ils ressentent face à la colonie perdue. Aussi, les observateurs français sont plutôt des modérés voire des conservateurs et parmi eux, le seul républicain est Eugène Guillemot. Certains sont des libéraux

⁶⁸ PAVIE, Théodore, Souvenirs atlantiques : voyage aux États-Unis et au Canada, Paris, Roret, 1833, vol. 1, p. 170.

⁶⁹ CASTELNAU, Francis de, Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 68.

comme Tocqueville, Beaumont, et Ampère, ou conservateurs acquis pleinement à la monarchie de Juillet, comme Pontois, ambassadeur représentant un gouvernement conservateur. Castelnau. qui dédicace son récit à Louis-Philippe, et Marmier qui fut très proche de la famille d'Orléans. De même, Beaumont et Tocqueville appartiennent à des familles de vieille noblesse française durement marquées par la Révolution, et il semble que chez eux le Bas-Canada fassent naître une certaine nostalgie pour les bienfaits de l'Ancien Régime. Aux yeux de certains observateurs français, le Bas-Canada a conservé les caractéristiques de la France d'Ancien Régime car la Révolution ne l'a pas touché. Selon Beaumont, « les Français du Canada sont plus gais que nous ne le sommes maintenant en France ; la raison en est simple : leur situation a moins changé que la nôtre ; ils n'ont point passé à travers notre Révolution qui a tant influé sur la nouvelle direction que notre caractère national a prise; il n'ont point comme nous l'attention fixée sur des intérêts politiques qui les préoccupent exclusivement⁷⁰». Vigny rappelle que la France s'est débarrassée en 1789 des lois féodales toujours en vigueur au Bas-Canada. D'après Marmier, le Bas-Canada est resté à l'image de la vieille France, car il n'a pas connu les « commotions politiques » de l'ancienne mère patrie. Ces observateurs idéalisent souvent l'Ancien Régime au Bas-Canada. Ils décrivent une colonie paisible et prospère mais manquant d'ambition. De même, lors de l'évocation de l'histoire de la Nouvelle-France, une nostalgie se sent envers la puissance française caractéristique du règne de Louis XIV. Enfin, le jugement du Bas-Canada, paisible et accueillant, semble être conditionné par la vision des États-Unis, dont la modernité fascine les Français mais dont ils rejettent le manque de civilité et de convivialité.

TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 277. Lettre de Beaumont du 11 août 1831.

L'intérêt des observateurs français pour le Bas-Canada est bien moindre que l'enthousiasme que les États-Unis suscitent chez eux. Lorsqu'ils relatent leurs visites dans la colonie certains aspects typiquement nord-américains retiennent leur attention comme les villages amérindiens. De même, leur ignorance de départ envers le Canada contraste avec la popularité des œuvres littéraires américaines et le vif intérêt des Français pour les États-Unis. Enfin, le Bas-Canada est jugé comparativement aux États-Unis, ainsi la colonie passe pour « archaïque » lorsque les Français se font les admirateurs de la modernité américaine. Cependant, elle est conçue comme un « refuge » chez les détracteurs de la démocratie étasunienne et de la froideur des Américains. Les Canadiens sont alors louangés pour leur bonne humeur et leur accueil alors que les Américains subissent de vives critiques.

Aussi, les observations des Français face au Bas-Canada reflètent le travail de définition de la nation au XIXe siècle. Ils insistent sur l'histoire de la Nouvelle-France et sur la persistance de l'Ancien Régime, spécificité culturelle et sociale du Bas-Canada et du peuple canadien. Ce faisant, les Français ne semblent pas apprécier à leur juste valeur les aspects plus modernes du Bas-Canada, comme l'institution du système parlementaire britannique, les écoles dites d'assemblée crées en 1829 et abandonnées en 1836 mais dont les résultats ont été très positifs avec plus de 50 000 élèves⁷¹ pour une population d'environ 550 000 habitants en 1835, ou encore la liberté de la presse. Ces progrès ont seulement été remarqués par Tocqueville et Beaumont. À partir de ce constat, on peut se demander si les observateurs français ont su voir la modernité politique du combat patriote.

⁷¹ LAMONDE, Yvan, Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896, Montréal, Fides, 2000, p. 154.

1.3. Les tensions bas-canadiennes d'après les observateurs français.

L'actualité bas-canadienne ne retient que partiellement l'attention des observateurs français et bien que certains aient visité la colonie trop tôt pour évoquer les Rébellions de 1837 et 1838, presque tous sentent et traitent des tensions qui animent la colonie. Certains observateurs s'arrêtent très peu sur elles et les problèmes d'actualité de la colonie, comme Pavie et Chevalier, tandis que les autres proposent des analyses à ce sujet. Ces analyses sont généralement assez superficielles, mais Tocqueville, Pontois et Trobriand présentent des informations et des réflexions plus approfondies. Les analyses des Français au sujet des troubles de la colonie s'axent principalement autour de la conception identitaire de la nation. Deux groupes se distinguent parmi les Français. D'une part, on trouve ceux qui rapportent la question bas-canadienne et qui soutiennent la cause patriote en tant que cause des Français d'Amérique : leur vision et leur soutien sont basés sur l'identité commune aux Canadiens et aux Français. D'autre part, on trouve ceux qui mettent en évidence les pièces du puzzle nationalitaire bas-canadien et dont les descriptions envisagent la société coloniale dans sa diversité ethnique et sociale. Mais bien que ces observateurs parviennent à présenter des analyses globales de la question bas-canadienne, ils ne peuvent entièrement se départir de leurs sentiments « nationalistes ». Aussi, les aspects politiques du conflit, la définition civique de la nation bas-canadienne, et les aspects les plus radicaux de la lutte patriote demeurent marginaux voire inexistants dans les écrits des observateurs français. Néanmoins, tous évoquent avec sympathie la cause patriote à l'exception du représentant du gouvernement français, l'ambassadeur Pontois, dont les critiques envers les Patriotes sont assez dures. Aussi, les événements de la crise insurrectionnelle sont assez peu remarqués par ceux qui ont été en mesure de le faire, c'est-à-dire ceux dont les voyages ont eu lieu pendant ou après la crise de 1837 et 1838. Seules la correspondance de Pontois à Molé et la

nouvelle de Régis de Trobriand rendent compte de l'évolution du conflit armé de façon plus complète. Enfin, l'imposition du régime d'Union, abordé par ceux qui écrivent après 1839, a été jugée durement par les Français, mais son évolution et l'alliance subséquente entre Baldwin et La Fontaine est mieux reçue.

1.3.1. Un lutte ethnique et conservatrice selon Castelnau, Vigny et Marmier.

La lutte canadienne prend un caractère ethnique et traditionaliste dirigé contre les Anglais et la domination étrangère au Bas-Canada dans les descriptions de Castelnau, Vigny et Chevalier.

D'après Castelnau, qui relate ses impressions sur son voyage de 1837-1841 dans son récit, *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord* publié à Paris en 1842, le peuple canadien se révolte contre la domination britannique afin de protéger les institutions d'Ancien Régime et « il ne manque jamais, parmi ses nombreux griefs contre les Anglais, d'énumérer les efforts que font ceux-ci pour détruire ses ressouvenirs de temps qui ne sont plus⁷² ». Si les traditions et les institutions d'Ancien Régime sont chéries par les Canadiens, c'est parce qu'elles sont d'origine française. Les Canadiens font le choix de défendre leurs traditions contre « l'horreur de la domination anglaise » et les institutions britanniques associées à une forme d'oppression car étrangères. Mais une fois libérés, et cette libération ne fait pas de doute pour Castelnau, les Canadiens adopteront les formes de gouvernement constitutionnelles à « l'image des autres nations civilisées » sans tomber dans les frasques du « tourbillon révolutionnaire » ou de « l'incendie démocratique ». Le peuple canadien restera « religieux et ami de l'ordre » et « il saura allier à ces nobles principes ceux d'une sage liberté ». Dans cette description de la lutte bas-

⁷² CASTELNAU, Francis de, Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 69.

canadienne, Castelnau ne retient que les revendications conservatrices des Patriotes. Le mouvement des radicaux⁷³ Robert Nelson et Cyrille Hector Côté, qui a proclamé en février 1838 l'indépendance d'une république démocratique bas-canadienne, rejetant les institutions d'Ancien Régime et garantissant le bilinguisme, est donc complètement ignoré. Néanmoins Castelnau parvient à prévoir le soulèvement des radicaux à l'hiver 1838. De même, il prête à la lutte bas-canadienne un aspect unitaire, car selon lui toutes les classes sociales canadiennes sont unanimes dans le combat. Les dissensions entre les radicaux de Robert Nelson et l'aile modérée de Papineau sont donc occultées tout comme le fait que les affrontements entre Patriotes et Loyalistes ont quelques fois opposé des Canadiens entre eux. Certains bataillons de milices loyalistes étaient composés de Canadiens, notamment ceux de Montréal, comme l'a démontré Elinor Kyte Senior dans son ouvrage sur les aspects militaires du conflit⁷⁴. Aussi, de nombreux Patriotes avaient des origines anglaises ou irlandaises, comme Edmund O'Callaghan, rédacteur du journal patriote le *Vindicator* et bras droit de Papineau durant la période insurrectionnelle. D'ailleurs le terme de « Patriotes » n'apparaît jamais dans le texte de Castelnau, il ne se réfère qu'au terme ethnique de « Canadiens ». Néanmoins, il voit juste lorsqu'il traite de l'attitude du clergé dans la tourmente insurrectionnelle : « rangé sous la bannière anglaise » il a préféré condamner la violence et accorder son soutien au gouvernement dans l'optique d'une meilleure reconnaissance. Comme il a été dit, l'évêque de Montréal a condamné l'insurrection et le bas clergé a très peu suivi le mouvement de contestation. Enfin, Castelnau pense que la libération du Canada sera inéluctable, et l'échec de 1837 est dû selon lui au manque d'organisation et au mauvais encadrement des insurgés, car les Canadiens n'ont pas manqué de courage dans la lutte. De même, la défaite de 1837 aurait permis aux rebelles de mettre en évidence le manque de

⁷³ LAMONDE, Yvan, Histoire sociale des idées au Ouébec 1760-1896, Montréal, Fides, 2000, p. 249-250.

⁷⁴ SENIOR, Elinor Kyte, Les habits rouges et les patriotes, Montréal, VLB, 1997, p. 147-160.

détermination de certains qui « après avoir excité le mouvement par leurs paroles et leurs écrits, ont déserté avec honte la cause nationale lorsque l'heure du danger eut sonné ». Il est probable que Castelnau fasse référence à la défection de certains chefs patriotes durant les insurrections armées, comme Papineau qui a quitté Saint-Denis devant l'imminence du combat. Cette référence subtile est d'ailleurs la seule évocation des chefs patriotes car la lutte des Canadiens demeure, chez Castelnau, unitaire et anonyme. Mais, il pense que les Canadiens pourront tirer un avantage de la sympathie à leur égard des Américains, des Amérindiens et des Irlandais catholiques. Enfin, Castelnau salue les « bonnes intentions » de Lord Durham, mais il pense qu'il arrive trop tard pour solutionner la question canadienne.

Il est difficile d'apporter des explications aux analyses de Castelnau car il ne cite pas ses sources et les circonstances de son voyage demeurent obscures. Castelnau fait probablement référence aux 92 Résolutions lorsqu'il évoque les « nombreux griefs » des Canadiens, mais sa vision du problème ne se situe pas sur le terrain politique. Ce document, dont la principale requête, l'électivité du conseil législatif, est politique, ne semble pas avoir influencé sa vision outre mesure. Néanmoins, il est possible de mettre en parallèle la vision ethnique du conflit bas-canadien de Castelnau et l'analyse en termes raciaux qu'il présente lorsqu'il traite de la société américaine, composée selon lui de trois « races », les Anglo-américains, les esclaves noirs et les Amérindiens. Le fonctionnement de la société américaine est expliqué selon les aspirations et les possibilités offertes à chacune de ces trois « races », la première étant « industrieuse », la seconde « grotesque » mais seule capable de travailler dans les dures conditions du sud des États-Unis et la dernière « ridicule » par sa fuite devant l'avancement de la civilisation. D'une façon assez similaire Castelnau propose dans son analyse sur le Canada une vision ethnique du

conflit de 1837 opposant des Canadiens unanimes aux Anglais et au « joug étranger, plaie ignoble et dégoûtante ».

Après avoir assisté à une séance de la Chambre des Lords à Londres en mars 1839, Alfred de Vigny, romancier et poète, rédige un essai qu'il intitule « les Français du Canada ». Tout comme Castelnau, Vigny pense que les motivations de la lutte des Canadiens sont basées sur la défense des traditions héritées de la France. Le Canada « se révolte plutôt que d'être dépouillé de ses coutumes et [...] garde leur poussière aussi saintement que si c'était la cendre de ses ayeux⁷⁵ ». Au sujet du mécontentement des Canadiens, il ajoute que « s'ils aiment leur vieilles loix [sic], c'est qu'elles sont contraires aux coutumes anglaises; s'ils les défendent c'est surtout pour désobéir et demeurer Français⁷⁶ ». Aussi, son analyse est clairement influencée par le rapport de Lord Durham⁷⁷ et il semble plus que probable qu'il s'en soit servi comme source. Comme l'observateur anglais, qu'il rencontre durant son séjour londonien de 1839, il pense que le conflit canadien est une « querelle de race ». Son argumentation est très similaire à celle du Lord anglais: « Abandonnés par nous, ces paisibles laboureurs n'ont plus ni passé ni présent; ni histoire ni journaux. Isolés par quatre-vingt ans de séparation de la mère patrie, et ne comprenant rien à notre monde nouveau qui a remplacé, en France, celui qu'ils connaissent et dont leur petit monde est resté la copie et le satellite isolé; ils n'ont plus de littérature ni de théâtres et l'ignorance complète leurs misères⁷⁸ ». Finalement le constat de Vigny est très dur, selon lui les

⁷⁵ VIGNY, Alfred de, *Les Français du Canada*, dans MÉNARD, Jean, *Xavier Marmier et le Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 183.

⁷⁶ *Ibid*, p. 184.

⁷⁷ Lord Durham écrit notamment dans son rapport : « On ne peut guère concevoir nationalité plus dépourvue de tout ce qui peut vivifier et élever un peuple que les descendants des Français dans le Bas-Canada, du fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes particulières. C'est un peuple sans histoire et sans littérature. » DURHAM, John George Lambton, Le rapport de Durham : présenté et traduit par Marcel-Pierre Hamel, Québec, Éditions du Québec, 1948, p. 67.

⁷⁸ VIGNY, Alfred de, *Les Français du Canada*, dans MÉNARD, Jean, *Xavier Marmier et le Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 184.

Canadiens forment une « nationalité mourante ». Contrairement à Castelnau, Vigny propose une analyse de l'acte constitutionnel de 1791. Selon lui, le conseil législatif en l'absence d'une aristocratie canadienne capable de jouer le rôle des Lords en Angleterre, n'a pu qu'être l'instrument du pouvoir britannique qui en nommait tous les membres. Le conseil législatif a ainsi empêché l'amélioration du pays voulue par les Canadiens en s'opposant à tous les projets de réforme ce qui a mené à l'adoption par la Chambre d'assemblée des 92 Résolutions de 1834. Mais surtout, c'est le « sentiment de fierté nationale de la race Française » qui a été blessé par l'oppression du gouvernement, de sa justice, de ses lois et de son administration. Vigny propose ensuite une explication sociale des tensions canadiennes, causées par la démission de la noblesse après la Conquête et la cession de ses pouvoirs seigneuriaux et de ses terres aux Anglais. Ainsi, les Anglais ont opprimé les Canadiens dans l'exercice de la justice, dans la distribution des terres et des emplois et par le refus de l'instruction publique. Il conclut que « la domination de la race Anglaise n'était pas le fruit de sa supériorité de lumières et d'activité, mais le résultat de ses transactions avec une partie de la haute classe Française du Canada qui lui avait vendu ses droits héréditaires ». L'interprétation sociale de Vigny semble un peu hasardeuse en exagérant les conséquences de la défection de la noblesse canadienne. En effet, par la proclamation royale de 1763, dont le but est d'organiser la nouvelle acquisition britannique rebaptisée « Province of Quebec », ce sont tous les catholiques qui ont été exclus du pouvoir avec l'instauration du serment du test. De même, le droit seigneurial a été remis en question à la Conquête ce qui a contribué à l'affaiblissement de la noblesse canadienne et ce n'est qu'en 1774 avec l'adoption de l'Acte de Québec que les Canadiens retrouvèrent leurs droits religieux et le droit civil français. L'idée de Vigny d'une noblesse canadienne jouant le rôle des Lords anglais dans le conseil législatif s'avère erronée puisque l'Acte constitutionnel stipule clairement que ses membres seraient nommés par le pouvoir britannique afin de défendre ses intérêts. Le fond politique du

problème bas-canadien, l'opposition de la Chambre aux conseils, la lutte pour le contrôle des finances coloniales et les abus du pouvoir colonial dans l'administration de la justice, des terres et des emplois, sont interprétés en termes ethniques, et bien qu'il évoque la « Nation canadienne », Vigny prête à ce terme une signification plutôt ethnique et non sociologique ou politique. À ses yeux, il s'agit de la « famille » laissée par la France au Canada. Ainsi, dans le texte de Vigny, comme dans le récit de Castelnau, le terme « Patriote » n'est jamais utilisé, Papineau et la classe moyenne patriote sont complètement ignorés. Réagissant aux débats de la Chambre des Lords, Vigny subit l'influence des parlementaires britanniques et du rapport Durham aux visées assimilatrices. Dépendant de ces sources et n'ayant pas accès à la réalité canadienne, ses erreurs sur l'absence de journaux au Canada et son constat de l'agonie du peuple canadien s'expliquent. Bien que la vision du Bas-Canada de Vigny soit assez négative, il déplore la passivité des Français et interpelle leur roi « Philippe » devant l'anéantissement programmé du peuple canadien. Son texte est une réaction à « l'étouffement infaillible d'une nation Française » au Canada. Une fois de retour en France, Vigny rencontre Papineau et le questionne sur le Canada et le rapport Durham. Cet entretien reflète les idées et les thèmes développés par Vigny dans son essai et il a été conservé dans les notes personnelles du poète français⁷⁹. Les réponses de Papineau sont courtes et leur intérêt est limité. Néanmoins, Vigny semble déceler le penchant de Papineau envers les États-Unis, et il réitère ses critiques à l'égard de l'indifférence des gouvernants français face au sort du Bas-Canada. La vive réaction de Vigny aurait pu contribuer à la prise de conscience des Français au sujet de la question canadienne et susciter un élan de solidarité nationale envers les Patriotes, si elle avait été publiée.

⁷⁹ MÉNARD, Jean, Xavier Marmier et le Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 26.

Après avoir séjourné outre-atlantique entre 1849 et 1850, Xavier Marmier, romancier, journaliste et spécialiste des littératures scandinave et allemande, fait publier ses Lettres d'Amérique. La vision de Marmier au sujet des tensions canadiennes des années 1830, bien que moins développée que celles de Castelnau et Vigny, s'en rapproche beaucoup. À Montréal, il pense que « les deux races rivales, séparées en Europe par le détroit, se retrouvent [...] sur le même sol, et conservent les mêmes instincts particuliers, les mêmes défiances, les mêmes antipathies⁸⁰ ». Les rivalités entre Canadiens et Anglais sont donc interprétées dans le sens de la rivalité séculaire opposant la France à l'Angleterre. Juste après ces observations sur les tensions ethniques entre Canadiens et Anglais, il évoque rapidement les Rébellions : « En 1837, c'est le parti français qui un beau jour lève l'étendard de la révolte, range ses soldats en bataille et menace de renverser le régime britannique⁸¹ ». Selon Marmier, la révolte a été violement étouffée et cruellement punie. La répression s'est faite dure, de nombreux insurgés ont été condamnés à mort ou à l'exil et les soldats anglais se sont livrés au pillage des maisons des révoltés. Les Rébellions sont évoquées très brièvement chez Marmier, et au-delà des tensions ethniques, elles revêtent un caractère soudain. Voyageant près de dix ans après les insurrections, Marmier traite aussi des émeutes des conservateurs anglophones de Montréal qui protestent en 1849 contre l'indemnisation des Patriotes pour les pertes subies lors des conflits de 1837 et 1838. Les questions politiques ne font pas partie des intérêts de Marmier tels qu'ils apparaissent dans son récit de voyage. S'intéressant plutôt aux questions culturelles, littéraires et historiques, il semble compréhensible qu'un fait récent comme les Rébellions retienne peu son attention. La vision ethnique proposée par Marmier sur les tensions canadiennes, s'explique aussi par son conservatisme et par son rejet du républicanisme et de la démocratie, qu'il exprime surtout au

⁸⁰ MARMIER, Xavier, Lettres sur l'Amérique, Paris, Arthus Bertrand, 1851, vol. 1, p. 116. Nous avons souligné.

⁸¹ *Ibid.*, p. 117.

sujet des États-Unis. Ainsi, il semble qu'il ignore, peut-être consciemment, la dimension sociale, politique et démocratique de la révolte canadienne qui s'inscrit dans la lignée des mouvements indépendantistes américains, des États-Unis à la fin du XVIII^e siècle et de l'Amérique ibérique dans les années 1810 et 1820.

Ces trois observateurs proposent une interprétation ethnique et conservatrice de la crise bas-canadienne. Selon eux, le conflit oppose Canadiens aux Anglais, les premiers cherchant à défendre un modèle social traditionnel qui est également un marqueur identitaire. Concernant l'aspect traditionaliste du conflit, leurs termes sont très similaires, notamment ceux de Castelnau et de Vigny qui décrivent des Canadiens luttant pour le maintien de traditions et de principes d'Ancien Régime au seul prétexte de leur origine française. Vigny est le seul à proposer une analyse des aspects politiques des tensions de la colonie, et elle se démarque du peu de considération pour ces questions exprimé par Castelnau et Marmier. Castelnau, le naturaliste, et Marmier, le littéraire, n'étaient pas des spécialistes des questionnements politiques ou sociologiques. Castelnau concède à la fin de son principal chapitre sur le Bas-Canada que Guizot et Thiers, principales figures politiques du moment en France, ou Tocqueville et Chevalier, spécialistes reconnus des questions sociales et politiques, auraient pu apporter une meilleure analyse des tensions de la colonie. Vigny entre en contact avec la lutte des Patriotes dans une arène politique, la Chambre des Lords anglais, et sa vision plus politique de la question peut s'expliquer ainsi.

1.3.2. Tocqueville, Beaumont et Ampère face à la question de la nation canadienne.

Les écrits canadiens d'Alexis de Tocqueville, de Gustave de Beaumont et de Jean-Jacques Ampère ont été traités conjointement. Les réflexions des deux premiers sont très similaires du fait de leur expérience commune en Amérique du Nord. Ampère était un très bon ami de Tocqueville et son récit de voyage publié en 1855 lui est dédié. Malgré quelques nuances, des similitudes se retrouvent dans les textes de ces trois observateurs.

Avant leur voyage en Amérique du Nord en 1831 et 1832, Tocqueville (1805-1859) et Beaumont (1802-1866) étaient de jeunes magistrats issus de la vieille noblesse française. À l'aube de leur carrière, ils ont pris la décision de visiter l'Amérique en proposant à la justice française une mission d'observation du système carcéral étasunien. Leur but était surtout d'examiner la société américaine et d'acquérir des connaissances nouvelles. Outre leur rapport sur les prisons, Tocqueville et Beaumont s'attachent à leur retour en France à la rédaction d'ouvrages à partir de leurs réflexions sur les États-Unis. Tocqueville entreprend une large analyse de la société démocratique étasunienne, De la démocratie en Amérique, tandis que Beaumont préfère écrire sur un groupe spécifique, les esclaves Noirs, dans un roman intitulé Marie, ou de l'esclavage aux États-Unis. Grâce à une fine observation de la société américaine, menée par des entrevues et des enquêtes méthodiques, Tocqueville a tenté de saisir le fonctionnement de la démocratie étasunienne. Progressivement convaincu de l'avènement de la démocratie en France, Tocqueville analyse les clés d'un fonctionnement démocratique harmonieux qui vise à éviter les heurts de la Révolution française. Mais le Canada n'est pas le sujet d'une œuvre complète chez ces deux auteurs qui n'y ont passé qu'une dizaine de jours. Les écrits canadiens de Tocqueville peuvent être classés en deux groupes, comme le propose le recueil de Jacques Vallée⁸². D'une part se trouvent les réflexions qui datent du voyage en Amérique. Elles sont composées de notes personnelles, prises sur le vif dans des cahiers portatifs, ou de réflexions plus analytiques consignées dans des cahiers alphabétiques. D'autre part, ce corpus comporte des transcriptions d'entrevues avec des personnalités locales, des lettres adressées à des proches et un récit de voyage structuré, « Quinze jours dans le désert ». Celui-ci traite de l'excursion des deux compagnons dans la région sauvage des Grands Lacs et n'a pas été publié du vivant de l'auteur. Ces extraits non destinés à la publication, montrent un observateur libre et capable de réviser ses différentes constatations. Il existe aussi des écrits postérieurs au voyage dans lesquels le Canada est cité. Il s'agit des grandes œuvres de Tocqueville, comme les deux tomes de La démocratie en Amérique (1835 et 1840) et de sa deuxième œuvre maîtresse, l'Ancien Régime et la Révolution (1856). Par ailleurs, dans une lettre datée de 1838 Tocqueville répond à un ami anglais curieux de connaître son sentiment au sujet des Rébellions bas-canadiennes. Enfin, les textes de Tocqueville sur les prisons américaines (1833), sur la colonisation de l'Algérie et le rapport Durham (1847) abordent le Canada. Ce sont plutôt les écrits de Tocqueville datant du voyage de 1831 et la lettre de 1838 analysant directement les Rébellions qui ont retenu notre attention. Leur richesse concernant le Bas-Canada est beaucoup plus conséquente que ses écrits postérieurs qui ne citent le Canada qu'à titre d'exemple dans des démonstrations sur la société démocratique étasunienne ou la France d'Ancien Régime. Concernant les écrits de Beaumont, ses notes de voyage ont été endommagées et il ne reste que quelques commentaires et lettres de ses observations sur le Canada⁸³.

82 VALLÉE, Jacques, Tocqueville au Bas-Canada, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 187 p.

TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada: choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, 326 p.

⁸³ Le recueil de Claude Corbo intègre également les écrits canadiens de Beaumont. Ils ont également été recueillis dans l'ouvrage suivant : BEAUMONT, Gustave de, *Lettres d'Amérique 1831-1832*, texte établi et annoté par André Jardin et George W. Pierson, Paris, PUF, Publication de la Sorbonne, Série documents, no. 22, 1972, 221 p.

Le séjour de Tocqueville et de Beaumont dans la colonie a été très court et les deux observateurs étaient peu préparés à cette escapade. Non préméditée, elle n'a pu être préparée contrairement à leur long séjour aux États-Unis pour lequel ils avaient effectué des lectures préalables. Au cours de leur sortie canadienne, Tocqueville et Beaumont utilisent néanmoins les mêmes méthodes d'enquête qu'aux États-Unis. Ils s'entretiennent avec Joseph-Vincent Quiblier. sulpicien français et supérieur du séminaire de Montréal, les frères Mondelet, juristes dont l'aîné est député à la Chambre d'assemblée et un négociant britannique dont le nom a été oublié par Tocqueville. Surtout, leur interlocuteur principal est John Neilson, député à la Chambre d'assemblée, proche de Papineau et du parti patriote, qui occupe de multiples fonctions : journaliste, imprimeur ou encore inspecteur des écoles. Les deux compagnons ne passent qu'une journée à Montréal et plus d'une semaine à Québec. Aussi, Neilson leur montre les campagnes aux environs de la capitale. Cependant, ils n'ont pu rencontrer toutes les personnalités influentes du Bas-Canada et certaines institutions, comme la Chambre d'assemblée, leur sont restées méconnues. La véracité de leurs observations est contestable et ce n'est pas ce qui fait leur intérêt car notre but est plutôt de savoir quelles ont été les réactions de ces deux observateurs français face à l'ancienne colonie française à un moment déterminant de son histoire.

Jean-Jacques Ampère, à la suite de son voyage de 1851, fait paraître en 1855 un récit de voyage intitulé *Promenade en Amérique*⁸⁴. Il s'agit d'un récit de voyage très classique qui relate de façon linéaire le voyage de l'auteur à travers les États-Unis, le Canada, le Mexique et Cuba. Jean-Jacques Ampère (1800-1864), fils de l'illustre physicien, était linguiste, spécialiste de littérature comparée et professeur d'histoire attaché à la Sorbonne et au Collège de France.

⁸⁴ AMPÈRE, Jean-Jacques, *Promenade en Amérique*, Paris, Michel Lévy, 1874, 299 p.

D'abord spécialiste des cultures germanique et scandinave puis orientale et romaine, il fut également un grand voyageur en Europe, en Afrique et en Amérique. En 1847, il a été admis à l'Académie française. Contrairement à ses deux prédécesseurs, sa carrière et sa pensée étaient déjà bien établies lors de son voyage en Amérique. De même, son récit de voyage diffère de ceux de Tocqueville et de Beaumont tant par sa publication et que par sa destination à un large public. Enfin, les notes de Tocqueville et de Beaumont sont plutôt analytiques tandis que le récit d'Ampère, destiné à la publication, adopte souvent un style anecdotique et enjolivé.

Tocqueville et Beaumont proposent une vision cohérente du Bas-Canada à la veille de la crise des années 1830, qui est caractérisée par une analyse socio-ethnique. Cependant, la vision d'Ampère se fait plus politique que celle de ses prédécesseurs. Surtout, il existe une opposition entre le souci de la sauvegarde de la nationalité canadienne chez Tocqueville et Beaumont et la reconnaissance d'Ampère des progrès politiques de l'alliance libérale Baldwin-La Fontaine sous le régime d'Union. Ces différences s'expliquent avant tout par les vingt ans qui séparent les voyages de Tocqueville et de Beaumont et celui d'Ampère. Les premiers visitent le Bas-Canada des années 1830 en pleine effervescence, tandis qu'Ampère voit le Canada-Uni apaisé des années 1850.

À la manière des autres observateurs français, Tocqueville et Beaumont remarquent l'évidente différence (langue, mœurs, culture, religion) entre les Canadiens et les Britanniques de la colonie. Décrivant comme les autres observateurs les traits de caractère des Canadiens, ils notent cependant la stricte démarcation entre les deux groupes, notamment sémantique quand Tocqueville remarque que « les Anglais et les Français se fondent si peu que les seconds gardent

exclusivement le nom de Canadiens, les autres continuant à s'appeler Anglais⁸⁵ ». Les deux observateurs perçoivent aussi des tensions ethniques, et Beaumont écrit que les Canadiens « enragent tous les jours d'être Anglais⁸⁶ ». Au cours de ses entrevues avec Quiblier et Neilson, Tocqueville ne manque pas de les questionner au sujet des tensions ethniques et d'une rupture entre le Bas-Canada et la métropole. La démarcation est également territoriale et les deux auteurs remarquent que dans les villes, les anciens et les nouveaux sujets vivent séparément. De même, ils constatent que les campagnes sont plutôt peuplées par les Canadiens. Beaumont mentionne pareillement que depuis 1763 « les Canadiens n'ont pas cessé de former une population à part, entièrement distincte de la population anglaise qui cherche à s'introduire parmi eux⁸⁷ ». Tocqueville et Beaumont observent aussi la disposition des Canadiens, concentrés sur les rives du Saint-Laurent, et leur manque de dynamisme dans la prise de possession des terres libres. Ils font notamment partager ce souci à la population rurale lors d'une excursion dans les environs de Québec. Aussi, ils remarquent des carences dans l'instruction des Canadiens bien que John Neilson, inspecteur des écoles d'assemblée, ne manque de leur vanter les mérites de ce nouveau système.

Mais l'intérêt principal des remarques de Tocqueville est l'analyse socio-ethnique qu'il propose. La sociologie de la colonie effectuée par Tocqueville est assez détaillée et il distingue plusieurs classes socio-ethniques : d'une part les classes populaires canadiennes, rurales ou urbaines. Ensuite, vient le clergé qui forme la « première classe parmi les Canadiens ». Mais, le clergé est perçu par les deux compagnons comme une classe ambiguë par le libéralisme que lui prêtent les deux observateurs et son loyalisme certain. En évoquant les curés canadiens,

⁸⁵ TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 163. Note du 27 août 1831.

⁸⁶ Ibid., p. 276. Lettre de Beaumont, 1831.

⁸⁷ Ibid., p. 299-300. Lettre de Beaumont du 5 septembre 1831.

Tocqueville affirme : « Ils nous ont paru cependant en général avoir des sentiments de loyauté envers le roi d'Angleterre, et soutenir en général le principe de la légitimité [...] Ils font aujourd'hui de l'opposition, ils feraient certainement de la rébellion si le gouvernement devenait tyrannique⁸⁸ ». Mais, comme il a été dit, le clergé bas-canadien s'est largement opposé à la logique de révolte des Patriotes en 1837 et la prédiction de Tocqueville ne s'est pas réalisée. D'un autre côté, la classe dominante dans les affaires commerciales et politiques, est composée de Britanniques. Ainsi Tocqueville écrit que « les Français sont le peuple vaincu » tandis que « les classes riches appartiennent pour la plupart à la race anglaise⁸⁹ ». Tocqueville perçoit la classe moyenne comme une classe de transition ethnique : « Il existe déjà à Québec une classe d'hommes qui forme la transition entre le Français et l'Anglais : ce sont des Anglais mécontents de l'administration, des Français en place. Cette classe est représentée dans la presse périodique par la Gazette de Québec, mélange de français et d'anglais, dans les assemblées politiques par M. Neilson et probablement par d'autres que nous ne connaissons pas⁹⁰ ». De même Tocqueville écrit que « les instincts du peuple sont contre les Anglais, mais beaucoup de Canadiens appartenant aux classes éclairées ne nous ont pas paru animés, au degré que nous croyions, du désir de conserver intacte la trace de leurs origines⁹¹ ».

Aux yeux des deux compagnons, les Canadiens sont les vaincus et les Britanniques les vainqueurs. Cette opposition prend une dimension historique et non pas politique selon Beaumont car « le gouvernement anglais est doux et n'a rien de tyrannique, mais son tort est d'être celui du vainqueur sur le vaincu. Celui-ci ne saurait oublier sa défaite alors même que le

88 Ibid., p. 190. Note de Tocqueville du 2 septembre 1831.

⁸⁹ Ibid., p. 156. Note de Tocqueville du 25 août 1831.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 183. Note de Tocqueville du 29 août 1831.

⁹¹ *Ibid.*, p. 188. Note de Tocqueville du 1^{er} septembre 1831.

premier ne se souviendrait plus de sa victoire⁹² ». Au niveau socio-économique, Tocqueville remarque : « il est facile de voir que les Français [du Canada] sont le peuple vaincu. Les classes riches appartiennent pour la plupart à la race anglaise. Bien que le français soit la langue universellement parlée, la plupart des journaux, les affiches, et jusqu'aux enseignes des marchands français sont en anglais. Les entreprises commerciales sont presque toutes entre leurs mains. C'est véritablement la classe dirigeante au Canada. Je doute qu'il en soit longtemps ainsi. Le clergé et une grande partie des classes non pas riches, mais éclairées, sont français, ils commencent à sentir vivement leur position secondaire⁹³ ». Concernant les rapports socio-économiques au Bas-Canada, il est à noter qu'avec la Conquête les Canadiens se sont progressivement vu privés de sources de capitaux en provenance de la métropole. De même, l'effondrement du trafic des pelleteries dans les années 1820 et l'avènement du commerce du bois a exclu les Canadiens du pouvoir économique. En effet, malgré quelques initiatives comme la création de la Banque du Peuple en 1836, ces grands changement économiques leur ont été défavorables.

Conformément à leur analyse socio-ethnique, Tocqueville et Beaumont rendent compte des tensions politiques dans la colonie et les perçoivent par le prisme des relations ethniques. Tocqueville remarque que la presse bas-canadienne est polarisée selon le clivage ethnique, les journaux francophones faisant « une opposition violente au gouvernement et même à tout ce qui est anglais⁹⁴ » tandis que les Britanniques « soutiennent le gouvernement contre la masse du peuple⁹⁵ ». Mais les remarques politiques de Tocqueville sont assez superficielles. Il ne donne pas son sentiment sur la constitution du Bas-Canada et il ne remarque que l'emprise de la population

⁹² *Ibid.*, p. 300. Lettre de Beaumont du 5 septembre 1831.

⁹³ *Ibid.*, p. 156-157. Note de Tocqueville du 25 août 1831.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 162. Note de Tocqueville du 27 août 1831.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 189. Note de Tocqueville du 1^{er} septembre 1831.

canadienne sur la Chambre d'assemblée, « son assemblée à elle⁹⁶ ». Il n'aborde presque pas les tensions politiques du moment, comme le clivage entre le parti patriote et le parti bureaucrate allié au gouverneur et aux conseils. Tocqueville ne traite que brièvement du rejet des projets d'union des deux Canadas et tout comme Beaumont, il manque complètement de remarquer la prépondérance politique de Louis-Joseph Papineau lorsqu'il déplore l'absence d'un chef capable de mener la population canadienne : « Un homme de génie qui comprendrait, sentirait et serait capable de développer les passions nationales du peuple aurait ici un admirable rôle à jouer. Il deviendrait bientôt l'homme le plus puissant de la colonie. Mais je ne le vois encore nulle part⁹⁷ ». Au sujet des rapports vaincus/vainqueurs décrits par les deux compagnons, il est à noter que le parti patriote ne semble pas avoir envisagé la Conquête du Canada dans les mêmes termes, et ses membres étaient plutôt reconnaissants envers la Grande-Bretagne qui a accordé les « libertés anglaises » au Bas-Canada avec la constitution de 1791. C'est à cause de la non-application de ces libertés que le parti patriote se détourna de son anglophilie libérale des années 1820 et pencha vers le républicanisme d'inspiration étasunienne dans les années 1830.

Le constat de Tocqueville et de Beaumont est donc celui d'une population au fort caractère national mais aliénée par la situation coloniale, sociale et politique. Après avoir assisté à un jugement dans un tribunal civil de Québec, Tocqueville concentre ses remarques sur les bizarreries dues au mélange des langues et des systèmes juridiques français et britannique. Atterré face à cette situation, Tocqueville conclut : « L'ensemble du tableau a quelque chose de bizarre, d'incohérent, de burlesque même. Le fond de l'impression qu'il faisait naître était cependant triste. Je n'ai jamais été plus convaincu qu'en sortant de là que le plus grand et plus

⁹⁶ Ibid., p. 188. Note de Tocqueville du 1er septembre 1831.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 182-183. Note de Tocqueville du 29 août 1831.

irrémédiable malheur pour un peuple c'est d'être conquis⁹⁸ ». Tocqueville appelle donc à l'émancipation des Canadiens. Ainsi il remarque : « Nous arrivons au moment de la crise. Si les Canadiens ne sortent pas de leur apathie d'ici vingt ans, il ne sera plus temps d'en sortir. Tout annonce que le réveil de ce peuple approche⁹⁹ ». Mais le vœu de Tocqueville et de Beaumont¹⁰⁰ d'émancipation du peuple canadien est mue par leur sentiment identitaire et patriotique. Car si Tocqueville annonce l'éveil du peuple canadien, il souhaite qu'il se crée dans ce mouvement « un grand souvenir de la France dans le nouveau monde ». Ainsi, les chances de survie du peuple canadien sont plutôt bonnes et Tocqueville en énumère les raisons à la vielle de son départ : « Le Bas-Canada (heureusement pour la race française) forme un État à part. Or, dans le Bas-Canada la population française est à la population anglaise dans la proportion de dix contre un. Elle est compacte. Elle a son gouvernement, son parlement à elle. Elle forme véritablement un corps de nation distinct. Dans le parlement composé de quatre-vingt-quatre membres, il y a soixantequatre Français et vingt Anglais¹⁰¹ ». Il ajoute : « Il y a donc fort à parier que le Bas-Canada finira par devenir un peuple entièrement français. Mais ce ne sera jamais un peuple nombreux. Tout deviendra anglais autour de lui. Ce sera une goutte d'eau dans l'océan. J'ai bien peur que, comme le disait M. Neilson avec sa franchise brusque, la fortune n'ait en effet prononcé que l'Amérique du Nord ne soit anglaise¹⁰² ».

Tocqueville rejette une possible « fusion » politique et sociale des peuples canadien et britannique. Il affirme : « je ne puis croire qu'il se fondent jamais, ni qu'il puisse exister une

⁹⁸ Ibid., Visite à l'un des tribunaux civils de Québec, p. 165. Texte de Tocqueville du 27 août 1831.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 182. Note de Tocqueville du 29 août 1831.

¹⁰⁰ Beaumont appelle également de ses vœux un meneur canadien qui pourrait prononcer « à haute voix les mots d'indépendance et de *liberté* !!! ». *Ibid.*, p. 298. Observation du 28 août 1831.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 188. Note de Tocqueville du 1^{er} septembre 1831.

¹⁰² *Ibid.*, p. 189. Note de Tocqueville du 1^{er} septembre 1831.

union indissoluble entre eux¹⁰³ ». Surtout la fusion ethnique, politique et sociale « ne peut que s'opérer au détriment de la race, de la langue et des mœurs françaises 104 ». Ainsi, il exprime un net refus de toute future union des peuples du Canada dans un état unitaire. L'appel de Tocqueville à l'émancipation du peuple canadien prend un aspect résolument ethnique car il rejette toute solution politique aux tensions de la colonie autre que la formation d'une nation française, seul rempart à l'assimilation au sein d'un continent dominé par la culture angloaméricaine. C'est pour cette raison qu'il exprime une grande méfiance face à la classe moyenne de « transition » dont Neilson serait le meilleur représentant. Il est clair à ce sujet : « C'est elle que je crains le plus pour le sort futur de la population canadienne. Elle n'excite ni sa jalousie, ni ses passions. Au contraire elle est plus canadienne qu'anglaise d'intérêt parce qu'elle fait de l'opposition au gouvernement, Au fond, cependant, elle est anglaise de mœurs, d'idées, de langue¹⁰⁵ ». Ainsi, Tocqueville et Beaumont se méfient de John Neilson, leur principal interlocuteur durant leur visite au Bas-Canada. Ce patriote modéré d'origine écossaise, député à la Chambre d'assemblée, était proche de Louis-Joseph Papineau jusqu'au début des années 1830. En 1823, il avait notamment défendu à Londres, aux côtés du chef patriote, l'opposition de la colonie au projet d'Union des Canadas de 1822. Il est à noter que Neilson, représentant d'une circonscription peuplée majoritairement de francophones catholiques, emploie invariablement dans ses entrevues avec Beaumont et Tocqueville le terme « nous » pour s'inclure parmi les habitants du Bas-Canada. Neilson s'exprime en des termes clairs au sujet de son appartenance à la colonieà la suite d'une question de Tocqueville sur l'éventualité d'une rupture entre les Canadiens et l'Angleterre. Il affirme : « si nous devenions indépendants, nous ne tarderions pas à être enveloppés par les États-Unis [...] Il faut attendre que nous soyons assez nombreux pour

¹⁰³ *Ibid.*, p. 157. Note de Tocqueville du 25 août 1831.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 188. Note de Tocqueville du 1^{er} septembre 1831.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 183. Note de Tocqueville du 29 août 1831.

défendre notre nationalité. Alors nous deviendrons le peuple canadien¹⁰⁶ ». Mais, la méfiance de Tocqueville et Beaumont envers ce personnage important de la vie politique bas-canadienne est forte et les deux amis n'hésiterons pas à effectuer une visite des campagnes hors de sa présence afin de s'entretenir plus librement avec la population rurale. Tocqueville remarque chez Neilson une contradiction entre ses origines britanniques et sa défense des intérêts canadiens : « Toutes les mesures favorables à la population canadienne ont trouvé en lui un défenseur ardent [...] M. Neilson est un homme d'un esprit vif et original. Sa naissance et sa position sociale en opposition l'une à l'autre forment quelques fois dans ses idées et dans sa conversation de singuliers contrastes¹⁰⁷ ». Beaumont confirme : « il est Écossais de naissance et ce fait rend sa position incomplète. Il ne peut souhaiter que les Canadiens forment une nation à part car il n'en serait pas. Il ne pourrait en être qu'en reniant la sienne 108 ». Les deux observateurs français semblent donc être incapables de cerner la définition civique de la nationalité canadienne qui se construit dans les milieux patriotes et à laquelle le « nous » de Neilson semble renvoyer. Papineau affirmait au début des années 1830 au sujet de la constitution de 1791 : « Maintenir la forme actuelle avec ses vices, c'est perpétuer les distinctions nationales. Quiconque a abjuré ces sentiments étroits devient un membre utile de la société où l'intérêt de tout doit être l'intérêt commun¹⁰⁹ ». De même, La Minerve, journal patriote, répondant à la question « Qu'est-ce qu'un canadien ? » en définition « nationalité » 1827 donnait une ethnique et civique de la canadienne: « Généalogiquement, ce sont ceux dont les ancêtres habitaient le pays avant 1759, et dont les lois, les usages, le langage leur sont politiquement conservés par des traités et des actes constitutionnels. Politiquement, les Canadiens sont ceux qui font cause commune avec les

¹⁰⁶ Ibid., p. 169. Conversation de Tocqueville avec John Neilson du 27 août 1831. Réponse à la question : « Pensezvous que les Canadiens secouent bientôt le joug de l'Angleterre ? »

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 168.

¹⁰⁸ Ibid., p. 294. Propos de John Neilson datés du 26 août 1831 par Beaumont.

¹⁰⁹ PAPINEAU, Louis-Joseph, *Douzième résolution, La Minerve,* 9 mars 1831. Texte cité dans : LAMONDE, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 108.

habitants du pays, ceux en qui le nom de ce pays éveille le sentiment de patrie¹¹⁰ ». Les positions de Neilson semblent donc le rendre éligible à cette « nationalité » canadienne par le critère politique invoqué par le journaliste de *La Minerve*, mais Tocqueville et Beaumont lui refusent cette appartenance au nom de son origine britannique.

Une des conclusions de l'expérience bas-canadienne de 1831 permet de mieux comprendre la définition identitaire de la nation qui ressort de l'analyse de Tocqueville. Après avoir quitté la colonie, Tocqueville affirme dans sa lettre à l'abbé Lesueur : « Ne serait-on vraiment pas tenté de croire que le caractère national d'un peuple dépend plus du sang dont il est sorti que des institutions politiques ou de la nature du pays ? Voilà des Français mêlés depuis quatre-vingt ans à une population anglaise ; soumis aux lois de l'Angleterre, plus séparés de la mère patrie que s'ils habitaient aux antipodes. Eh bien ! Ce sont encore des Français traits pour traits¹¹¹ ». Cette idée est en porte-à-faux avec les grands axes de la pensée de Tocqueville qui se développeront dans ses grandes œuvres à venir comme le montrent de multiples articles de Stéphane Dion¹¹². Ce politologue québécois met en évidence les contradictions entre la future définition culturelle et historique de la nation émise par Tocqueville et ses explications raciales concernant l'hérédité de l'identité nationale au contact du Bas-Canada. Ainsi, Stéphane Dion citait dans un article de 1995 un passage issu du premier tome *De la démocratie en Amérique*¹¹³ :

¹¹⁰ La Minerve, 23 avril 1827. Texte cité par BELLAVANCE, Marcel, Le Québec au siècle des nationalités (1791-1914): essai d'histoire comparée, Montréal, VLB, 2004, p. 59.

TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, p. 196. Lettre du 7 septembre 1831.

¹¹² DION, Stéphane, « La pensée de Tocqueville – L'épreuve du Canada français », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 41, no. 4, printemps 1988, p. 537-552.

DION, Stéphane, « La conciliation du libéralisme et du nationalisme chez Tocqueville », The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville, vol. 16, no. 1, 1995, p. 219-227.

¹¹³ TOCQUEVILLE, Alexis de, De la démocratie en Amérique, Paris, Gallimard, 1986, tome 1, p. 422.

L'homme est pour ainsi dire tout entier dans les langes de son berceau. Il se passe quelque chose d'analogue chez les nations. Les peuples se ressentent toujours de leur origine. Les circonstances qui ont accompagné leur naissance et servi à leur développement influent sur tout le reste de leur carrière. S'il était possible de remonter jusqu'aux éléments des sociétés et d'examiner les premiers monuments de leur histoire, je ne doute pas que nous puissions découvrir la cause première des préjugés, des habitudes, des passions dominantes, de tout ce qui compose enfin ce qu'on appelle le caractère national.

En janvier 1838, Tocqueville écrit une lettre¹¹⁴ qui traite directement des Rébellions qui viennent d'éclater au Bas-Canada. Ce courrier est une réponse à la sollicitation de Henry Reeve, greffier du conseil privé en Angleterre, qui était le traducteur et l'ami de Tocqueville. Henry Reeve était curieux de connaître le sentiment de Tocqueville au sujet des Rébellions car il savait que son interlocuteur avait visité le Bas-Canada lors de son voyage en Amérique. Mais au cours de sa réponse, Tocqueville préfère rester neutre et ne répond pas à la demande d'éclaircissement de son ami. Il motive son refus par la gêne de s'exprimer sur un sujet si délicat à un agent du gouvernement britannique par son appartenance « à la race de l'un des deux peuples qui semblait vouloir entrer en lutte ». Aussi, il avoue ne pas être en mesure de produire une analyse de qualité, n'ayant pas gardé contact avec le Canada, qu'il n'a fait « qu'entrevoir » de son propre aveu. Néanmoins, il affirme que la situation du Bas-Canada est « extrêmement grave » et que le gouvernement britannique devrait y faire très attention. Les journaux français ayant évoqué la crise bas-canadienne dès le mois de novembre 1837, il est possible que Tocqueville ait ainsi pu se faire une idée de la gravité de la crise. D'après Tocqueville, au moment de sa visite en 1831, les Canadiens avaient déjà des sentiments négatifs à l'encontre des Britanniques de la colonie, mais ils étaient attachés au gouvernement métropolitain qu'ils voyaient comme arbitre impartial. S'il y 114 TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada : choix de textes et présentation de Claude Corbo,

Montréal, Typo, 2003, p. 258-260. Lettre à Henry Reeve en date du 3 janvier 1838.

a désormais conflit ce ne peut qu'être la faute du gouvernement impérial qui a réussi à perdre la confiance des Canadiens, confiance qui garantissait également la domination britannique sur cette partie de l'Amérique du Nord. Ainsi, Tocqueville écrit: « Les Canadiens forment un peuple à part en Amérique, peuple qui a une nationalité distincte et vivace, peuple neuf et sain, dont l'origine est toute guerrière, qui a sa langue, sa religion, ses lois, ses mœurs, qui est plus aggloméré qu'aucune autre population du nouveau monde, qu'on pourra vaincre mais non fondre par la force dans le lieu de la race anglo-américaine. Le temps seul pourrait amener ce résultat, mais non la législation ou l'épée¹¹⁵ ». Dès lors, il réaffirme dans ce courrier sa confiance dans la pérennité du peuple canadien et résume à ce sujet les éléments constitutifs de la nation canadienne, soit l'histoire, les institutions d'Ancien Régime, la culture et la possession du territoire. Néanmoins, il modère son assertion concernant l'impossibilité d'une union ou d'une fusion des peuples du Canada. Tocqueville admet ne pas savoir comment le gouvernement impérial s'est attiré les foudres des Canadiens, mais devine « que l'administration coloniale n'ait pas quelques reproches à se faire ». Il termine en interpellant son interlocuteur sur le risque de voir le conflit bas-canadien devenir « une lutte complète et prolongée de race à race » ce qui aurait, selon lui, pour conséquence la perte irrémédiable de la colonie pour la Grande-Bretagne car les Canadiens, bien qu'inférieurs économiquement à leurs voisins forment un peuple « énergique » et dont « les traditions des guerres d'Amérique » sont toujours bien présentes. Tocqueville conclut en affirmant que la Grande-Bretagne ne gardera sa colonie que si elle arrive à s'attacher la bonne volonté des Canadiens. Cette lettre reflète le manque d'intérêt de Tocqueville pour les affaires canadiennes auxquelles il ne s'est plus intéressé une fois de retour en France. Cependant, Tocqueville dans le cadre des ses travaux sur la colonisation de l'Algérie a cité le rapport de Lord Durham qui a suivi les Rébellions. Mais, c'est afin de trouver des

¹¹⁵ Ibid.

solutions aux problèmes de l'entreprise colonisatrice française en Algérie qu'il s'appuie sur le célèbre rapport de Durham, et il ne juge aucunement de son projet assimilateur et de la mise en danger effective la culture canadienne. Également, ce courrier indique la difficulté que Tocqueville éprouve à parler des Rébellions, se sentant indirectement impliqué en tant que Français dans le conflit bas-canadien.

Le ton général du récit de Jean-Jacques Ampère est tout autre car plutôt anecdotique. Sa Promenade en Amérique¹¹⁶ invite le lecteur à un divertissement entrecoupé d'analyses consacrées aux sociétés nord-américaines. Bien que l'auteur se soit donné pour projet de vérifier les pensées de son ami Tocqueville sur la démocratie étasunienne, des remarques intéressantes au sujet de la situation politique du Canada se trouvent dans ce récit.

Ampère découvre des élus Canadiens lors de l'inauguration du chemin de fer entre Boston et Montréal en septembre 1851, et notamment un certain John Neilson, « qui bien qu'Anglais d'origine, est depuis vingt ans un des chefs les plus distingués et les plus ardents du parti national du Canada, au point qu'il a pris les armes, commandé les insurgés, et à leur tête a gagné sur les Anglais la bataille de Saint-Denis¹¹⁷ ». En réalité, Ampère a confondu John Neilson, qui avait rompu avec les Patriotes en s'opposant à la logique de révolte et dont la mort survint en 1848, et Wolfred Nelson, le vainqueur de Saint-Denis devenu maire de Montréal en 1854. Au-delà de cette méprise, Ampère rend compte des idées développées par Wolfred Nelson lors de son discours à la foule venue assister aux festivités de l'inauguration. Nelson y fait l'apologie des deux peuples du Canada et de la souveraineté britannique soutenant devant un public américain

¹¹⁶ AMPÈRE, Jean-Jacques, Promenade en Amérique, Paris, Michel Lévy, 1874, 299 p.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 100-101.

que : « Nous vous avons enviés, nous ne vous envions plus. L'Angleterre nous a donné ce que vous avez¹¹⁸ ». Ampère développe : « l'Angleterre mieux éclairée sur ses intérêts et comprenant que le seul moyen de ne pas précipiter le Canada dans l'Union américaine, c'est de bien le gouverner ; — l'Angleterre a changé de politique envers lui : elle lui a donné un vrai gouvernement représentatif dans lequel les Canadiens français, grâce à l'accession d'un nombre d'Anglais raisonnables, ont la majorité¹¹⁹ ». Ampère, sous l'influence d'un Nelson assagi, rejoint donc les propos de Tocqueville exprimés dans sa lettre de 1838, jugeant du maintien de la souveraineté britannique par le respect de l'intérêt des Canadiens au gouvernement de la colonie, qui s'illustre par l'instauration du gouvernement responsable en 1848.

Au sujet des « Canadiens français », expression systématiquement reprise par Ampère, il affirme : « Aujourd'hui, la pensée de redevenir Français n'est plus dans aucun esprit ; mais il reste toujours un certain attachement de souvenir et d'imagination pour la France¹²⁰ ». Plus tard à Québec, Ampère confirme : « J'ai trouvé dominante l'opinion que j'avais rencontrée à Montréal : rester attaché au gouvernement anglais tant qu'il continuera lui-même à marcher dans la voie libérale où il a fini par entrer¹²¹ ». L'académicien remarque en effet que « Le Canada jouit d'une liberté désirable, et de plus il n'est soumis qu'à des taxes locales¹²² ». Mais il se fait plus critique lors de son analyse consacrée à l'acte constitutionnel de 1791¹²³ :

118

¹¹⁸ Ibid., p. 100.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 101.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 130.

¹²¹ *Ibid.*, p. 138-139.

¹²² *Ibid.*, p. 139.

¹²³ *Ibid.*, p. 149-150.

Cette constitution à la fois trop monarchique et trop démocratique, et l'incurie du gouvernement anglais, n'ont produit pendant longtemps dans les deux Canada que confusion et désordre. Le Haut-Canada était presque exclusivement anglais. Il y avait dans les deux pays animosité de race, de langue, de religion; on n'échappait aux inconvénients de la constitution de Pitt qu'en ne l'appliquant pas. Enfin, en 1837, lord John Russel imagina de la faire abolir par le parlement. Le conseil cessa d'être électif, et comme l'assemblée représentative avait refusé de voter les subsides nécessaires pour les services publics, le gouvernement fut autorisé à prendre dans le trésor provincial, pour en disposer à son gré, des sommes qui avaient été votées, il est vrai, par la législature canadienne, mais dont l'approbation avait été jusque-là réservée à cette législature aussi bien que le vote. Ce fut un coup d'État parlementaire contre les droits constitutionnels du Bas-Canada.

Bien que cette démonstration contienne quelques erreurs, les conseils législatifs et exécutifs n'ayant jamais été électifs, les éléments importants en sont la détermination des causes du conflit de 1837, qui prennent chez Ampère une dimension constitutionnelle et ethnique. Surtout les résolutions Russell, « coup d'État parlementaire », sont l'élément déclencheur de la prise d'arme des Canadiens.

Cependant l'intérêt principal des remarques d'Ampère réside dans l'observation directe du régime d'Union et la perception du projet annexionniste, deux conséquences politiques de l'échec des Rébellions. Ainsi Ampère rend compte de l'ambiance annexionniste qu'il sentait au cours des réjouissances de Boston et dans la vie politique canadienne. De part et d'autre du spectre politique canadien, l'idée de l'annexion de la colonie aux États-Unis était brandie comme menace contre la métropole. La menace des anciens Patriotes, comme Papineau et les libéraux du parti « Rouge », était motivé par rejet de l'Union. Les conservateurs étaient radicalement opposés

aux politiques de conciliation envers les Canadiens français et à l'abandon par la métropole des politiques commerciales préférencielles accordés aux colonies. Ainsi, Ampère pense que les Tories – le parti anglais – défendent par machiavélisme l'annexion aux États-Unis. De même, il affirme que la majorité des Canadiens français résiste à l'attraction américaine sauf l'aile politique libérale « séparée des Anglais par une rancune irréconciliable » et dont Papineau, « le plus grand talent oratoire du Canada¹²⁴ », est le chef. Il s'agit là de la seule évocation du chef patriote, dont l'hégémonie politique des années 1830 est totalement négligée. Sous la plume d'Ampère, Papineau n'est pas le Patriote des années 1830 mais seulement l'annexionniste des années 1850. Mais Ampère s'est trouvé rassuré par l'attitude de Wolfred Nelson qui « comme les plus sages patriotes du Canada, s'est attaché franchement à l'Angleterre du jour où elle voulait être juste, comprenant bien que la nationalité canadienne court bien moins de risque avec elle qu'avec les États-Unis, et qu'une annexion opérée par ce peuple envahissant serait la mort de cette nationalité¹²⁵ ». Ampère se montre opposé à l'idée de l'annexion du Canada aux États-Unis car elle serait synonyme de la fin de la nationalité distincte canadienne. Selon lui, « les Canadiens français sentent parfaitement que la réunion aux États-Unis entraînerait la perte de leur nationalité 126 ».

Contrairement à Tocqueville, Ampère envisage positivement l'alliance des peuples du Canada, et notamment grâce à la tournure libérale donnée au régime d'Union par la coalition de La Fontaine et Baldwin. Mais, Ampère dépeint négativement le but politique de l'Union tel qu'il a été envisagé à la suite des Rébellions : « Après les exécutions des insurgés, on a voulu décapiter le pays, noyer la population française dans la population anglaise en prononçant la réunion du

¹²⁴ *Ibid.*, p. 152.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 101.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 139.

Haut et du Bas-Canada. C'était le rêve du parti anglais, et ce que ses organes demandaient avec passion depuis plusieurs années¹²⁷ ». Mais les objectifs politiques de l'Union n'ont pas été atteints et l'alliance des Canadiens français du Bas-Canada et de coloniaux Britanniques « éclairés et influents » a réussi à imposer ce que Russell avait refusé : le gouvernement responsable. Ce qui, selon Ampère, a provoqué la colère du « parti anglais », principal responsable des émeutes de 1849 qui ont causé l'incendie du parlement de Montréal. Voyageant en 1851, Ampère observe la vie politique canadienne sous le régime d'Union des Canada, qui est marqué par l'accession au pouvoir de La Fontaine en 1849. Il adopte une vision positive du régime en place qu'il juge libéral et modéré. Contrairement à Tocqueville et Beaumont, Ampère n'évoque pas l'émancipation nécessaire du peuple canadien et, selon lui, le régime d'Union, grâce à l'octroi de la responsabilité ministérielle, parvient à concilier durablement les deux peuples du Canada. Aussi, Ampère fut entouré des principales figures politiques et intellectuelles qui ont contribué au réveil du Canada français sous le régime d'Union¹²⁸. Parmi elles, La Fontaine qui a « contribué plus que personne au succès de la sage politique dont le Canada ressent aujourd'hui les bienfaits¹²⁹ », et François-Xavier Garneau, dont l'histoire du Canada est « la seule complète, fruit de recherches consciencieuses et animée d'une sympathie sincère pour la France¹³⁰ ». La Fontaine, qui par sa stratégie d'alliance avec les réformistes de Baldwin avait mis en échec le projet assimilateur de l'Union, et Garneau, dont l'œuvre d'inspiration libérale et nationale fut fondatrice, semblent avoir largement influencé Ampère.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 151.

¹²⁸ TROFIMENKOFF, Susan Mann, *Visions nationales, une histoire du Québec*, Québec, Éditions du Trécarré, 1986, 455 p. Voir le chapitre consacré à l'Union intitulé « S'allier pour survivre ».

¹²⁹ AMPÈRE, Jean-Jacques, *Promenade en Amérique*, Paris, Michel Lévy, 1874, p. 157.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 137.

Le nationalisme indentitaire de Tocqueville et de Beaumont tranche avec l'effacement de ce sentiment chez Ampère et sa reconnaissance des bienfaits de la tournure libérale du régime d'Union. Il semble qu'Ampère fut marqué par sa proximité avec La Fontaine, figure emblématique du régime d'Union, tandis que Tocqueville et Beaumont furent méfiants face à leur principal interlocuteur, John Neilson. Les écrits canadiens de Tocqueville et de Beaumont sont des observations à chaud d'où une forte tendance réactionnaire profrançaise. Le refus de la fusion sociale et politique au nom de la survie de la nationalité est fort chez Tocqueville qui désire la réalisation d'une nation française en Amérique. Ampère, plus neutre et venu plus tard, ne se prononce pas au sujet de cette espérance et pense que la pérennité des Canadiens français peut se faire dans le cadre de la cohabitation libérale avec l'élément britannique. Politiquement, ces trois observateurs négligent le mouvement patriote et son chef Louis-Joseph Papineau.

1.3.3. Guillemot et le projet nationaliste d'une puissance française d'Amérique.

Eugène Guillemot s'est rendu par deux fois en Amérique et notamment en 1838, alors que la crise bas-canadienne bat son plein et que de nombreux Patriotes sont exilés aux États-Unis. Guillemot était proche des milieux républicains français, notamment du journal *le National*. Il était également lié avec A. Ledru-Rollin¹³¹, républicain et futur défenseur du suffrage universel. Surtout il était proche du cercle intellectuel de Lamennais. Réagissant avec enthousiasme à l'arrivée de Papineau en France en mars 1839, il entre rapidement en contact avec lui et c'est par son entremise que le chef patriote établit un lien avec les républicains français et Lamennais. Surtout, il rédige un essai intitulé « Réponse d'un Français au rapport de lord Durham, ex-

WHITE, Ruth L., Louis-Joseph Papineau et Lamennais : le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits, Montréal, HMH, 1983 p. 45.

gouverneur de l'Amérique britannique ». Le texte de Guillemot ne répond pas vraiment à l'analyse de Durham, il s'agit plutôt d'un message de soutien aux Patriotes. Bien que Guillemot parvienne à communiquer son essai à Ludger Duvernay¹³², patriote et journaliste, il ne sera jamais publié au Bas-Canada. Au moyen de ce texte, le jeune Français présente une vision particulière de l'Amérique du Nord, influencée par la pensée libérale et religieuse de Lamennais et teintée de nationalisme.

Selon Guillemot, l'Amérique offre la possibilité de réaliser un idéal chrétien d'égalité, de fraternité et de prospérité grâce à ses ressources illimitées et à l'absence d'une aristocratie usurpatrice. Mais, il refuse que la civilisation anglo-saxonne ne s'accapare la chance de réaliser cet idéal providentiel et que « la partie septentrionale du Nouveau Monde restât le partage exclusif des Anglais ». Affirmant que le Canada peut « reprendre son importance et son nom de Nouvelle-France », il lance un appel aux Canadiens :

Citoyens qui êtes nos frères et les défenseurs de notre race française, grâces vous soient rendues pour avoir défendu notre nationalité contre les efforts britanniques. Gloire à vous ; puisque les temps approchent, quoi que puisse dire lord Durham, où vous recueillerez le fruit de votre courageuse persistance, pour la construction au centre du continent américain, d'un État Français semblable à celui que Washington a fondé avec les éléments de l'émigration anglaise.

L'exhortation de Guillemot prend donc un aspect fort nationaliste dans lequel le Canada est destiné à devenir la contrepartie française des États-Unis, dont il admire néanmoins la prospérité et les réalisations politiques. D'après Guillemot, qui visiblement cherche à convaincre un public canadien, « il est en France des hommes pour lesquels votre cause représente la plus

¹³² *Ibid.*, p. 48.

large question qui se doive résoudre dans notre époque ». D'ailleurs, si la France a contribué à l'émancipation des États-Unis, il est certain pour Guillemot que les liens fraternels unissant « les enfants d'une même patrie » pousseront les Français à venir en aide aux Patriotes. Poursuivant dans sa vision de l'établissement d'une puissance française en Amérique, il pense que la France a besoin de renouer avec le Canada afin de relancer un projet colonial d'envergure qui lui permettrait de se défaire de la pauvreté et des troubles sociaux caractéristiques de l'Europe. Comme Tocqueville et Chevalier, Guillemot en traitant du Canada en vient à critiquer la colonisation de l'Algérie et lui préfère un projet sur le sol vierge du Canada. Aussi, Guillemot insinue, dans une tirade patriotique, que la France est assez forte militairement, diplomatiquement et économiquement pour « contenir lorsqu'il sera nécessaire, la jalousie de l'Angleterre ». Finalement, Guillemot suggère aux Patriotes canadiens de s'exprimer en France par un manifeste dans lequel ils déclareraient que leur objectif est de « rétablir l'influence du sang français dans le nouvel hémisphère ». Selon Guillemot, un tel discours relaierait celui que Papineau présente en France et par lequel le chef en exil affirme avoir « embrassé la question canadienne comme une question toute française ».

La lettre de Guillemot est une tentative de rapprocher les « partisans de la Cause Franco-Canadienne » de part et d'autre de l'Atlantique. Afin d'effectuer ce rapprochement, il mise sur le sentiment identitaire et national français car selon lui, c'est en se présentant en tant que nationalistes que les Patriotes pourront intéresser les Français à leur cause. La lettre de Guillemot néglige complètement les aspects politiques de la lutte patriote et elle l'associe à un vaste projet visant à l'établissement d'une puissance française en Amérique. L'essai de Guillemot joue donc, tant sur la fascination des Français envers l'Amérique que sur leur sentiment

nationaliste, et sur la promesse faite aux Canadiens qu'ils recevront l'aide de l'ancienne mère-patrie.

1.3.4. L'analyse diplomatique d'Édouard de Pontois.

Entre le 23 juillet 1837 et le 30 mars 1839, Édouard de Pontois et le comte de Molé, ministre des Affaires étrangères et président du conseil, échangent quarante-deux lettres au sujet de la crise canadienne et de ses conséquences collatérales. Cette correspondance, en provenance des archives du Ministère des Affaires étrangères, a été compilée par R. de Roquebrune qui l'a publiée dans la revue Nova Francia en 1928 et 1929. Pontois, en tant qu'ambassadeur aux États-Unis, représente le gouvernement français et il est chargé de le tenir informé des nouvelles d'intérêt diplomatique. Parmi les trente-sept lettres du diplomate, certaines n'ont pas pour thème principal la situation politique bas-canadienne, mais les explications fournies par Pontois au sujet des tensions collatérales entre les États-Unis et l'Empire britannique précisent sa vision du Bas-Canada et des Rébellions. De même cette tendance à intégrer la situation politique canadienne dans un contexte international plus large semble significative de la vision du diplomate français. Ainsi, trois thèmes principaux se trouvent dans la correspondance de Pontois, soit la critique des Rébellions et du mouvement patriote, les tensions collatérales impliquant le Haut-Canada et les États-Unis et le développement d'une vision diplomatique neutre puis d'intervention indirecte en faveur des insurgés canadiens. Les cinq réponses du comte de Molé témoignent de la confiance du ministre envers l'attitude diplomatique de son représentant et n'apportent pas de développements intéressants concernant la situation bas-canadienne. Néanmoins, les courriers de Molé attestent de l'ignorance française envers les affaires du BasCanada. Plus tard, le ministre affirme que Louis-Philippe a été mis au courant des affaires bascanadiennes et qu'il a lu les premiers rapports de Pontois avec beaucoup d'intérêt.

Voyageant au Bas-Canada entre le 27 juillet et le 11 août 1837, Pontois analyse d'abord la situation politique et sociale de la colonie. Dans une lettre envoyée de Montréal le 9 août 1837¹³³, le diplomate expose longuement sa vision du conflit naissant. Selon lui, le Bas-Canada et les Canadiens, restés à l'écart du progrès, ne sont pas prêts pour des innovations politiques ou une révolution. De plus l'administration du gouvernement colonial est « douce et facile » et Pontois affirme que les Canadiens jouissent de droits politiques étendus et que leur religion est respectée. Mais selon lui, les Canadiens sont Français avant tout et c'est « le sentiment de la Nationalité » qui est au cœur de la contestation ambiante. Ce sentiment est décrit comme l'outil de manipulation d'une population simple et naïve par quelques hommes « ambitieux » qui sont les principaux « agitateurs » de la colonie. Pontois croise ses sources en assistant à l'assemblée patriote de Saint-Constant le 8 août et à une assemblée loyaliste à Québec. Il mentionne aussi les 92 Résolutions. Ainsi, il affirme que « la rivalité des deux races est, au fond la cause réelle des troubles du Pays, et la question de nationalité le seul argument que les agitateurs peuvent parvenir à faire comprendre aux Canadiens ». Même s'il semble que la conclusion de Pontois soit déjà présente dans l'analyse politique et institutionnelle qu'il livre dans la suite de ce courrier, il cerne avec précision les principaux points de tensions opposant la Chambre d'assemblée au gouvernement colonial. Ainsi, « l'énorme majorité que compte l'opposition et l'influence toute puissante de son Chef, M. Papineau, doivent ôter au Gouvernement l'espoir ou de ramener la Chambre à ses vues, ou de triompher dans de nouvelles élections », point de vue qui lui est

Lettre de Pontois à Molé du 9 août 1837. ROQUEBRUNE, Robert de, « M. de Pontois et la Rébellion des Canadiens français », Nova Francia, 1927-1928, vol. 3, no. 4, p. 246-249 ; no. 5, p. 273-277.

confirmé par lord Gosford. Le dernier recours pour le gouvernement colonial a donc été l'application des résolutions Russell, « remède violent que réclame le Parti anglais du Bas-Canada », parti dont il rejette l'extrémisme. En conséquence, Pontois évoque l'agitation et l'organisation des assemblées populaires, où ont été proférées des « proclamations d'un caractère violent et séditieux ». Mais l'ambassadeur pense que « ces troubles ne sont pas nés d'un mouvement national et spontané, et qu'ils ont été préparés à l'avance par les Chefs du parti Canadien, de concert avec leurs amis de Parlement tels que MM. Roebuck, Leader, etc., dans le but de réaliser les prédictions de ces derniers sur les mauvais effets des résolutions ». Cette théorie exagère beaucoup l'influence des rivalités parlementaires anglaises sur le mouvement patriote. Roebuck et Leader, députés radicaux anglais, défendaient effectivement la cause canadienne aux Communes et étaient en contact avec Papineau¹³⁴, mais l'organisation des assemblées populaires a été décidée par les députés patriotes qui cherchaient à contester les résolutions Russell et à préparer une grande convention unitaire pour la fin de l'année 1837. Il est intéressant de voir que Pontois exagère l'importance des parlementaires anglais dans la crise patriote et qu'il lie les assemblées populaires du Bas-Canada à une stratégie politique des radicaux de la Chambre des Communes. Il semble que le diplomate français cherche à discréditer le mouvement patriote bas-canadien, ce qui se confirme dans le reste de ses lettres. Également, Pontois prête aux Patriotes une stratégie d'intimidation qui viserait à marquer le gouvernement anglais, à lui faire craindre la perte du commerce colonial et une guerre avec les États-Unis. C'est ainsi que Pontois décrit le boycott des produits taxés et les appels des Patriotes envers leurs voisins étasuniens, sans voir les similitudes du mouvement bas-canadien avec la

¹³⁴ BURROUGHS, Peter, « John Arthur Roebuck », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En ligne], Adresse URL: http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=39359&query=roebuck (page consultée le 4 août 2008).

révolution américaine¹³⁵. Mais surtout Pontois redoute le recours à la violence : « Quant aux moyens plus violents et plus décisifs c'est-à-dire le recours aux armes, il faut espérer que malgré les excitations de la presse et des résolutions des meetings qui prêchent ouvertement la révolte, les Canadiens seront assez prudents, assez éclairés sur leurs véritables intérêts pour s'en abstenir ». Pontois affirme qu'une révolte armée serait un échec, qu'elle ruinerait la colonie, et qu'elle en retarderait le redressement des griefs et l'émancipation, processus qui selon lui se réalisera avec le temps. Plus encore, Pontois craint le recours à l'intervention des États-Unis et c'est précisément ce sujet qui a dominé sa première entrevue avec Louis-Joseph Papineau. Le projet politique et national des Patriotes est complètement ignoré par le diplomate français et au cours de sa description du chef patriote, outre de vives critiques personnelles, ce sont les attentes et l'admiration de Papineau envers les États-Unis qui lui valent les foudres de Pontois. : « M. Papineau m'a paru beaucoup au-dessous de sa réputation et du rôle qu'il prétend jouer ; ses idées sur les question générales sont trop communes, sa conversation déclamative, son admiration pour les institutions démocratiques des États-Unis dénuée de critique et de discernement ». Il poursuit : « Il faut être en effet, bien aveuglé par les préoccupations de l'esprit de parti, ou comme on le croit ici assez généralement par les fumées de l'ambition, pour vouloir faire d'hommes pacifiques, religieux et Français d'origine comme le sont les Canadiens, des Révolutionnaires et des Démocrates jaloux de s'incorporer dans la République des États-Unis, et pour se persuader que cette république va se jeter dans les chances périlleuses d'une guerre avec l'Angleterre, par enthousiasme chevaleresque et sympathie pour leur cause. » En effet d'après l'observateur français les États-Unis n'ont pas d'intérêt pressant à intervenir dans le conflit canadien.

¹³⁵ LAMONDE, Yvan, Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896, Montréal, Fides, 2000, p. 202-204. HARVEY, Louis-Georges, Le printemps de l'Amérique française: américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837, Montréal, Boréal, 2005, p. 125.

La question de l'implication des États-Unis dans le conflit bas-canadien reste très présente dans les autres lettres de Pontois. En effet, entre les deux principales insurrections du Bas-Canada, durant les automnes de 1837 et 1838, l'attention de Pontois se porte sur les tensions collatérales, les raids frontaliers entre le Haut-Canada et les États-Unis et l'intervention de sympathisants américains auprès des canadiens révoltés des deux provinces. Alors qu'il rend compte de la prise de l'Ile de la Marine par les hommes de Mackenzie dans sa lettre du 30 janvier 1838, Pontois affirme que « la vraie conséquence de la crise canadienne est d'avoir mis en lumière les tensions entre les États-Unis et la Grande-Bretagne et les sympathies américaines pour la cause de l'Indépendance Canadienne 136 ». Ainsi, dans la vision du diplomate, ce qui compte le plus n'est pas le projet patriote et l'éventuelle accession du Bas-Canada au rang de nation indépendante, mais plutôt le risque d'une crise entre les deux puissances que sont les États-Unis et la Grande-Bretagne. C'est de cette hypothétique crise internationale dont Pontois, en diplomate zélé, cherche à tenir son interlocuteur informé. Ce thème est d'ailleurs le plus important quantitativement dans la correspondance de Pontois : la prise de la Caroline, l'adoption d'une loi sur la neutralité des États-Unis dans le conflit canadien et l'envoi de l'armée aux frontières par le président Van Buren sont des événements qui y sont récurrents. Enfin, dans son courrier du 26 novembre 1838, alors qu'il rend compte de l'ultime défaite des Patriotes, Pontois affirme: « Ce n'est que d'un secours étranger, tel par exemple, celui qu'offrirait une rupture entre l'Angleterre et les États-Unis, que les Canadiens peuvent attendre l'accomplissement de leurs projets¹³⁷ ». Les Patriotes ne sont donc plus maîtres de leur destin selon le diplomate français. D'autre part, Pontois rend compte au ministre des rumeurs et intrigues diplomatiques entourant la crise canadienne. Durant l'année 1838, l'ambassadeur évoque fréquemment

¹³⁶ Lettre de Pontois à Molé. ROQUEBRUNE, Robert de, « M. de Pontois et la Rébellion des Canadiens français », *Nova Francia*, 1929, vol. 4, no. 1, p. 11-12.

¹³⁷ ROQUEBRUNE, Robert de, « M. de Pontois et la Rébellion des Canadiens français », *Nova Francia*, 1929, vol. 4, no. 2, p. 87-88.

l'implication d'agents russes dont le but serait de favoriser l'insurrection canadienne afin d'affaiblir la Grande-Bretagne. Il semble que Pontois subisse l'influence du milieu diplomatique de Washington et que faute de pouvoir rendre compte directement de la situation bascanadienne, les intrigues alimentent sa correspondance. Surtout, l'attention à ce détail, montre que Pontois accorde beaucoup d'importance à l'éventuelle implication de grandes puissances dans la crise canadienne.

Concernant l'aspect événementiel des insurrections dans le Bas-Canada, les nouvelles que livre Pontois à son ministre ont surtout pour intérêt de mettre en évidence les embarras du diplomate à se tenir informé de l'évolution de la situation dans la colonie. Les batailles remportées ou perdues par les Patriotes durant les automnes 1837 et 1838 et la pacification de la colonie sont relatées avec difficulté par le diplomate qui en rend compte depuis New York ou Washington. En effet, le diplomate avoue se tenir au courant des insurrections grâce des dépêches frontalières et à la presse canadienne et américaine dont souvent il déplore le manque de précision et les contradictions. Ainsi, il se fait critique par rapport à ses sources journalistiques et indique leur coloration politique dans ses rapports au ministre, lorsqu'il cite des journaux patriotes comme le Vindicator ou « la presse loyaliste du Canada » comme le Populaire et le Montreal Herald. Plus rarement, Pontois se renseigne dans la presse haut-canadienne. Selon Pontois, l'Estafette de New York, journal francophone, est « forcément partial » lorsqu'il rend compte « des premiers mouvements des insurgés et des premiers actes d'hostilité¹³⁸ ». Les difficultés éprouvées par Pontois alors qu'il rend compte de la crise canadienne à son supérieur laissent présager de grandes difficultés pour la presse parisienne lorsqu'elle devra en traiter.

¹³⁸ Lettre de Pontois à Molé datée du 15 novembre 1838. ROQUEBRUNE, Robert de, « M. de Pontois et la Rébellion des Canadiens français », Nova Francia, 1929, vol. 4, no. 2, p. 79.

L'analyse diplomatique de Pontois au sujet des troubles bas-canadiens se base sur le rejet de la solution insurrectionnelle et le maintien de la neutralité de la France dans le conflit. Relatant son arrivée dans la colonie, Pontois indique : « j'ai cru bon de ne devoir m'arrêter sur aucun point des domaines de S.M.B. avant d'avoir été présenter mes hommages au Gouverneur du Bas-Canada ». Agissant ainsi à cause de la crise naissante, Pontois fait preuve d'un grand respect envers la souveraineté britannique lors de son séjour canadien. D'ailleurs, le comte de Molé informe Louis-Philippe de l'attitude neutre de l'ambassadeur ce qui lui vaut les félicitations du souverain: « S.M a remarqué avec plaisir l'accueil que vous ont fait les autorités anglaises: elle apprécie l'esprit de conduite qui a présidé à votre séjour dans un pays encore français sous tant de rapports et dans des circonstances comme celles où il se trouve aujourd'hui¹³⁹ ». Plus tard Molé affirme à Pontois que la question canadienne impose une grande réserve à la diplomatie française « dans l'état actuel de nos rapports avec l'Angleterre, et malgré nos sympathies naturelles pour une population d'origine française¹⁴⁰ ». De même, après la seconde insurrection de 1838, Pontois est mis au courant de la détention puis de la condamnation de Charles Hindenlang, ancien officier français qui avait participé aux Rébellions aux côtés des radicaux de Nelson. Le diplomate tente alors d'intervenir en faveur du détenu français auprès de l'ambassadeur britannique à Washington. Mais cette démarche n'a pas été fructueuse et Pontois a dû se résigner à abandonner Hindenlang aux mains de la justice coloniale britannique. Au cours de sa correspondance, Pontois fait preuve de modération et de neutralité et bien qu'il critique vivement le mouvement patriote et surtout l'option du soulèvement armé, les Loyalistes radicaux sont également mal perçus par le diplomate, qu'il qualifie de « fanatiques » . Pontois craint que les efforts de ces ultras loyalistes

¹³⁹ Lettre de Molé à Pontois du 29 septembre 1837. *Ibid.*, 1927-1928, vol. 3, no. 5, p. 278.

¹⁴⁰ Lettre de Molé à Pontois du 13 janvier 1838. *Ibid.*, 1929, vol. 4, no. 1, p. 7-8.

n'aboutissent et que les « privilèges dont le pays jouit depuis la Cession de 1763 » ne soient abolis engendrant ainsi la fin de la « Nationalité Canadienne¹⁴¹ ». Pontois pousuit : « c'est ce triste constat que j'ai toujours prévu, depuis le commencement des troubles, [...] et que je signalait l'Éte dernier, à MM. Papineau, Brown et autres, pour les détourner de l'insensé projet de recourir aux armes pour obtenir le redressement de leurs griefs ». Condamnant les Patriotes et leur stratégie insurrectionnelle, Pontois n'en reste pas moins attaché à la survie du peuple canadien. De même, il pense que les Loyalistes profitent des tensions et des affrontements armés pour faire avancer leur projet anti-canadien. Après s'être entretenu avec Gosford à Washington, Pontois écrit dans sa lettre du 29 mars 1838 : « il m'a avoué que l'insurrection du Bas-Canada avait été, en effet comme je le présumais, provoquée par les menaces et les violences du Parti *Ultra Loyalist* Anglais et que la masse de la population pour laquelle il professe une grande partialité y était restée étrangère¹⁴² ».

La préoccupation du diplomate français envers le devenir des Canadiens semble claire et c'est dans cette optique qu'il rend compte de la mission de lord Durham et de sa deuxième entrevue avec Papineau. En effet, Pontois pense que l'attitude de Durham envers le Bas-Canada a été modérée et que sa proclamation aux Canadiens annonçait une meilleure gestion de la colonie. Il regrette que le gouverneur ait dû démissionner : « la tendance générale de son administration a été libérale, modérée, conciliante et par conséquent, propre à prévenir le choc des passions contraires qui agitent encore le Canada et semble lui présager, peut-être dans un avenir peu éloigné, de nouveaux malheurs 143 ». Ainsi, le départ de Durham est perçu par Pontois comme l'élément qui déclenche la seconde insurrection. Concernant son entrevue de novembre 1838

¹⁴¹ Lettre de Pontois à Molé du 30 janvier 1838. Ibid., p. 11-12.

¹⁴² Lettre de Pontois du 29 mars 1838. *Ibid.*, p. 18-19.

¹⁴³ Lettre de Pontois du 3 octobre 1838. *Ibid.*, p. 29-30.

avec Papineau exilé aux États-Unis, Pontois propose une stratégie modérée au chef des Patriotes¹⁴⁴. Il lui suggère de jouer un rôle de modérateur afin de mettre fin à une « lutte inégale et dangereuse ». C'est, selon lui, un vrai rôle de chef que de sauver les Canadiens des agitateurs ambitieux et des « spéculateurs américains ». La soumission permettrait aussi aux Canadiens de reprendre contact avec Londres afin de faire entendre leurs revendications. De même, l'abandon de la violence permettrait aux gouvernements étrangers de défendre par la diplomatie les intérêts des Canadiens. Papineau devrait rompre avec les intrigants et les Patriotes radicaux et se soumettre au gouvernement britannique afin de réclamer le redressement des griefs de la colonie contre « le régime illégal, arbitraire et violent qui opprimait le pays et lui préparait des nouveaux troubles et éveiller ainsi les sympathies de l'opinion publique tant en Amérique qu'en Europe et jusque dans le sein du parlement anglais ». La critique de Pontois contre les dérives de l'administration britannique se précise depuis la démission de Durham. Mais selon le diplomate, Papineau est incapable de jouer un tel rôle, car trop idéaliste et manquant de pragmatisme : « un pareil rôle est au dessus de la portée de Mr. Papineau, homme honnête et consciencieux mais d'un esprit médiocre et étroit, rempli de lieux communs à la place d'idées, et opposant à la logique des faits et des réalités de vaines utopies et de puériles illusions, en un mot, précisément le contraire de ce que doit être un chef de parti. » Finalement Pontois informe Molé que Papineau souhaite aller en France mais il l'a prévenu qu'il n'y trouverait que sympathies et soutien verbal.

Le diplomate français après avoir prévenu Papineau des difficultés qu'il aurait à éprouver en France, en vient néanmoins à suggérer au ministre des Affaires étrangères une politique d'intervention indirecte à l'égard des affaires canadiennes. Alors qu'il évoque la répression à l'encontre des insurgés des deux Canadas et de leurs sympathisants américains, Pontois suggère à

¹⁴⁴ Lettre de Pontois du 30 novembre 1838. *Ibid.*, 1929, vol. 4, no. 2, p. 88-91.

Fox, ambassadeur anglais aux États-Unis, qu'une telle politique est dangereuse et impraticable. En conséquence, le diplomate français indique au comte de Molé « que ce serait servir puissamment l'intérêt général du maintien de la paix et en même temps les intérêts particuliers de l'Angleterre, elle-même, que de faire parvenir au cabinet de la reine des conseils de clémence envers les Canadiens qu'il serait impolitique de réduire au désespoir, et de modération vis à vis des États-Unis¹⁴⁵ ». Le représentant de la diplomatie française dans la région propose donc un plan d'action afin, non pas de venir en aide aux Patriotes ce qui mettrait la France en porte-à-faux vis-à-vis de la Grande-Bretagne, mais plutôt d'agir à enrayer la spirale de la violence qui selon Pontois nuit aux intérêts du Bas-Canada. Pontois suggère donc au gouvernement de mener une politique pragmatique d'intervention indirecte auprès du gouvernement britannique, ce qui semble démontrer que la diplomatie française n'est pas restée totalement indifférente face au sort des Canadiens. Reste à savoir si cette suggestion a été suivie. Molé ne répond pas à ce courrier, il nous est donc impossible de savoir ce que le ministre en a pensé. De plus, le gouvernement de Molé se retire après la défaite électorale de mars 1839 et Pontois, délégué auprès de la Porte afin de s'occuper de la « question d'Orient », est remplacé par A. Pageot en tant qu'ambassadeur aux États-Unis. Le conflit bas-canadien touchant à sa fin, ce dernier ne rend compte au nouveau ministre des Affaires étrangères, le duc de Montebello, que des tensions frontalières entre le Nouveau-Brunswick et l'état américain du Maine. Mais une telle intervention française dans le but de suggérer la clémence au gouvernement britannique se retrouve dans la démarche de M^{gr} Forbin-Janson. Ce dernier, après sa tournée canadienne de 1840, avait reçu une demande de la part de l'évêque de Montréal, Mer Bourget, afin de défendre auprès du gouvernement anglais la cause des Patriotes condamnés à la déportation en Australie. Cette médiation rencontre le succès et près de quarante Patriotes déportés font leur retour au Canada en 1845.

¹⁴⁵ Lettre de Pontois du 22 décembre 1838. *Ibid.*, 1929, vol. 4, no. 2, p. 92-94.

La correspondance de Pontois reflète donc les questionnements et les critiques d'un diplomate. Cherchant d'abord à discréditer le mouvement patriote, qu'il pense être généré par la rivalité ethnique, il conteste principalement l'option de la violence. Surtout, la France ne doit pas intervenir dans ce conflit et l'ambassadeur s'est fait respectueux de la souverainté britannique lors de sa visite au Bas-Canada. En tant que diplomate, Pontois est curieux de l'implication dans le conflit canadien des grandes puissances que sont les États-Unis et la Grande-Bretagne. La démarche de ces puissances semble plus intéresser le diplomate car il est de l'intérêt de la France de comprendre la position de sa rivale britannique dans un conflit qui aurait pu entraîner une crise internationale. Il en va de même pour les intrigues courantes dans le milieu diplomatique. Enfin, il propose à Papineau d'œuvrer pour l'abandon de la violence et de reprendre les négociations politiques avec la métropole britannique. Contrairement aux Patriotes, Pontois refuse de croire que les relations entre la colonie et la métropole ne peuvent s'arranger. Surtout, il termine en suggérant une politique d'intervention indirecte du gouvernement français envers les Canadiens. Cette proposition, dont le but est de recommander à la Grande-Bretagne la clémence envers les Patriotes, résume bien la position de Pontois qui cherche à faire avancer la colonie sur la voie de l'apaisement. Pontois a donc été très critique envers le mouvement patriote et les Rébellions, niant leur intérêt politique et stratégique, il leur a toujours préféré une solution négociée. Il est le seul observateur Français à désapprouver le mouvement patriote.

1.3.5. La nouvelle de Trobriand, une vision événementielle et politique.

En décembre 1841, paraît dans le *Courrier des États-Unis*, journal francophone de New York, la nouvelle de Régis de Trobriand, « Le Rebelle : histoire canadienne ». En 1842, les

imprimeurs Aubin et Rowen la publient à Québec¹⁴⁶. Le baron Régis de Trobriand¹⁴⁷ (1816-1897) appartient à une famille d'ancienne noblesse bretonne. Son père, le général Joseph de Trobriand. émigre durant la Révolution mais il se rallie à l'Empire puis à la monarchie restaurée des Bourbons. À la révolution de 1830, sa famille s'oppose au nouveau régime, ce qui contrarie la carrière militaire à laquelle se destinait le jeune Régis de Trobriand. Après avoir étudié le droit, il trouve un emploi au ministère de l'Intérieur qu'il doit quitter lorsqu'il se déclare ouvertement légitimiste avec un premier roman intitulé Les gentilshommes de l'Ouest, publié à Paris en 1840. Ce roman retrace la révolte des légitimistes bretons et vendéens de 1832, dont le but était venir en aide à la duchesse de Berry après son complot contre Louis-Philippe. N'ayant plus d'attaches en France, il part pour les États-Unis en 1841, et grâce à des relations dans les milieux de la bonne société new yorkaise, comme son ami le comte Armand de Mac Carthy. Il y rencontre le rédacteur en chef du Courrier des États-Unis, Frédéric Gaillardet. Rapidement, il collabore à ce journal et après un séjour touristique au Bas-Canada, il fait paraître sa nouvelle sur les insurrections patriotes. Ensuite, il épouse une américaine et il passe la décennie 1840 entre l'Europe et les États-Unis, où il fonde l'éphémère Courrier du Nouveau Monde en 1849. En 1854, il s'installe durablement aux États-Unis et reprend sa carrière au sein du journal francophone de New York, où il se consacre à la chronique culturelle et artistique. Séduit par le modèle républicain américain et répondant à l'appel de Lincoln pour la défense de l'Union, il participe à la guerre de Sécession à la tête des Gardes Lafayette (55e régiment des volontaires de New York), ce qui lui donne l'occasion d'accomplir sa vocation de militaire et d'acquérir la citoyenneté américaine. Une fois la guerre terminée, il garde l'uniforme et participe à une

¹⁴⁶ TROBRIAND, Régis de, Le Rebelle: histoire canadienne, Québec, Aubin et Rowen, 1842, 69 p.

¹⁴⁷ KERBS, Albert, « Régis de Trobriand et le "Courrier des États-Unis", journal français de New York », revue d'histoire Moderne et contemporaine, vol. 18, no. 5, 1971, p. 574-588.

HAYNE, David M., Le Rebelle, nouvelle de Philippe-Régis-Denis de Keredern, baron de Trobriand, dans LEMIRE, Maurice, (Dir.), Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, des origines à 1900, Montréal, Fides, 1978, vol. 1, p. 622-624.

mission de pacification auprès des autochtones du Dakota. Ayant pris sa retraite en 1879, il passe ses vieux jours à rédiger ses mémoires militaires et meurt en 1897 à Long Island.

La nouvelle de Régis de Trobriand présente, malgré son caractère fictif, une vision globale et une analyse politique des Rébellions bas-canadiennes. Aussi, les principaux événements de 1837 sont intégrés au récit alors que cette dimension de la question canadienne est le plus souvent absente des récits de voyage qui ont été évoqués jusqu'ici. Cette nouvelle, qui a pour cadre principal les assemblées populaires et les insurrections de 1837, évoque sur un ton romantique la liaison impossible entre deux personnages fictifs, un Patriote canadien, Laurent de Hautegarde, et une jeune fille de la bourgeoisie irlandaise, Alice McDaniel. Néanmoins, le récit est ancré dans la réalité et les causes du mouvement de contestation patriote sont évoquées avec exactitude. Bien que le rédacteur du Courrier des États-Unis qualifie le Bas-Canada en lutte de « Vendée du Nouveau-Monde 148 », référence au premier roman de l'auteur, ce sont plutôt les aspects politiques et libéraux du combat des Patriotes qui sont mis en valeur dans le Rebelle. Les événements et les causes de la révolte de 1837 sont mis en scène. Le premier chapitre de Trobriand s'ouvre sur la grande assemblée de Saint-Charles du 23 octobre 1837, durant laquelle les mécontents, gens du pays, taverniers, juristes et lettrés, discutent du boycott des produits taxés, du remplacement des magistrats et des officiers de milice loyaux par des Patriotes et du mandement de M^{gr} Lartigue, qui bien qu'il soit en réalité promulgué le 24 octobre, illustre la discorde entre le clergé loyaliste et les participants aux assemblées patriotes. Sous la plume de Trobriand, les causes des troubles au Bas-Canada prennent un aspect résolument politique et antigouvernemental:

¹⁴⁸ TROBRIAND, Régis de, *Le Rebelle : histoire canadienne*, Québec, Aubin et Rowen, 1842, p. 2. Note jointe par les imprimeurs Aubin et Rowen qui citent le rédacteur du *Courrier des États-Unis*.

La politique égoïste et oppressive du gouvernement britannique portait enfin ses fruits, et la patience d'un peuple encore imbu des principes d'obéissance religieuse et civile, commençait pourtant à manifester énergiquement sa lassitude. [...] Les sujets de mécontentement s'étaient multipliés successivement sous l'administration impopulaire des Murray, des Haldimand, des Craig, des Dalhousie et des Aymler. Les vices de ces administrations et la corruption dont on accusait les employés avaient déterminé les représentants du pays à recourir au seul remède constitutionnel : le refus des subsides ; mais alors on avait puisé dans la caisse militaire pour subvenir aux dépenses les plus pressantes. Depuis nombre d'années, les usurpations du gouvernement dans cette question vitale, l'irresponsabilité de ses officiers, les dilapidations déplorables des fonds publics, le gaspillage honteux des terres appelées nationales, les prétentions intolérables du pouvoir à disposer des deniers prélevés sur le peuple sans le consentement de ses représentants, les prévarications scandaleuses dans l'administration de la justice, déterminaient une opposition générale de jour en jour plus menaçante. Lorsque la chambre des communes, sur la demande de lord John Russel, eut en quelque sorte sanctionné le pillage de leurs deniers, les Canadiens se préparèrent à repousser cet attentat à leurs droits.

La description de Trobriand oppose les abus du gouvernement colonial aux parlementaires défendant les droits du peuple canadien. Bien que la question de la contestation politique soit clairement énoncée, il manque à la description de Trobriand le problème constitutionnel opposant la Chambre d'assemblée démocratique aux conseils oligarchiques. Mis à part cette présentation politique des griefs du Bas-Canada, d'autres aspects de la lutte de 1837 sont visibles dans le récit de Trobriand. En effet, Laurent de Hautegarde prétend assister à l'assemblée de Saint-Charles et remplir par là, un devoir « envers son pays, envers sa religion, envers ses frères ». De plus, Trobriand met en scène certains Canadiens révoltés criant « mort aux Anglais ». Les motivations ethniques et religieuses du combat patriote sont donc intégrées au récit mais il s'agit de références secondaires. Enfin, la question des terres est également présente

dans le récit de Trobriand, lorsqu'il dépeint son héros accusant devant une assemblée patriote, outres les malversations du gouvernement et de l'administration coloniale, l'accaparement des terres par les hommes du pouvoir. Finalement, d'après le héros, les Patriotes ont « épuisé les voies légales » et selon le narrateur, l'insurrection de 1837 fut « partielle » et « détachée de tout plan d'insurrection générale ». Trobriand prend donc part à la question de la préméditation des Rébellions qui avait été vivement débattue par les protagonistes du conflit bas-canadien. Papineau accusait notamment dans son *Histoire de l'insurrection du Canada* le gouvernement colonial d'avoir poussé le Bas-Canada à la révolte par sa conduite oppressive, défendant ainsi une interprétation « légaliste » du conflit.

Sur le plan événementiel de la crise, le récit évoque la rixe du 6 novembre 1837 opposant les Fils de la Liberté, au nombre de 2 000 selon la description de Trobriand, et le Doric club. Aussi, le texte fait référence à la destruction des presses du *Vindicator*. La bataille de Saint-Charles, datée du 24 novembre, et celle de Saint-Denis, la veille, sont évoquées. L'auteur met en scène la participation héroïque de Laurent de Hautegarde à la bataille de Saint-Charles et la fuite de Thomas Storrow Brown, seul chef patriote réel à avoir un rôle actif dans le récit. Hautegarde lui reprend alors la direction des troupes patriotes en criant aux combattants : « Qu'importe ! [...] Ignorez-vous que Brown est atteint d'aliénation mentale. Sa fuite est un bonheur pour nous ! ». En effet, durant l'émeute du 6 novembre, Brown avait été blessé à la tête et à cause de ses séquelles, certains doutaient de ses capacités à mener le combat. Néanmoins, Trobriand ne fait qu'effleurer l'insurrection de 1838 et ne lui consacre qu'une seule phrase.

Le récit de Trobriand invoque un personnage mystérieux, un Français nommé Durand qui se joint à la lutte des Patriotes, et qui dans la défaite a fini par être condamné à mort et pendu par les autorités britanniques. Ce personnage ressemble fortement à Charles Hindenlang¹⁴⁹, cet officier français qui avait rejoint les Patriotes exilés aux États-Unis en 1838 et qui avait participé au soulèvement des radicaux en menant avec Robert Nelson les attaques contre Odelltown et Lacolle au mois de novembre. Arrêté par les troupes britanniques lors de son repli, le Français fut emprisonné à Montréal, puis jugé et condamné à mort. Il a été pendu le 15 février 1839, à la prison du Pied-du-Courant aux côtés de quatre Patriotes canadiens. Dans le récit de Trobriand, la condamnation du français Durand prend un aspect partisan et l'auteur dépeint négativement le jugement des Patriotes par les autorités britanniques. Lors des pendaisons, des spectateurs canadiens palabrent et accusent les autorités et John Colborne d'agir « au mépris de toute légalité » en incarcérant de simples opposants politiques et agissant par vengeance. Dans sa narration Trobriand taxe les condamnations de « meurtre juridique ». Néanmoins, le personnage principal de Trobriand n'est pas aussi représentatif que Durand. Trobriand fait de Laurent de Hautegarde un jeune meneur patriote issu de l'ancienne noblesse canadienne. Cette classe sociale était alors en plein déclin alors que la classe moyenne, composée de juristes et de médecins, a su se faire le porte-parole des classes populaires canadiennes et mener la contestation contre le gouvernement colonial. De plus, les membres de la noblesse canadienne se sont plutôt rangés du côté du pouvoir colonial, fidèles à l'allégeance à la couronne britannique comme Sabrevois de Bleury¹⁵⁰, qui après avoir voté les 92 Résolutions en tant que député à la Chambre d'assemblée, a retiré son soutien à la cause patriote alors qu'elle basculait vers une contestation extraparlementaire.

¹⁴⁹ GALARANEAU, Claude, « Charles Hindelang », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En ligne], Adresse URL: http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=37565&query=hindenlang (page consultée le 8 août 2008).

¹⁵⁰ SABRÉVOIS DE BLEURY, Clément-Charles, Réfutation de l'écrit de Louis-Joseph Papineau : ex-orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, intitulé Histoire de l'insurrection du Canada, Montréal, J. Lovell, 1839, 136 p.

Dans ses descriptions Trobriand utilise les termes de « patriotes » et de « Canadiens ». Cependant, il ne s'étend pas sur l'identité ethnique canadienne et ne décrit que brièvement l'attachement des Canadiens aux traditions et à la culture française¹⁵¹. Il ne joue pas sur l'appartenance ethnique des Canadiens pour susciter la sympathie du lecteur. Sachant que cette nouvelle s'adressait plutôt aux publics étasunien et canadien et non pas au public français, il est probable que l'auteur ait choisi de mettre de l'avant les caractères politiques et anticoloniaux de la lutte des Patriotes, comme la lutte pour le contrôle des finances de la colonie, idée bien connue des Américains qui avaient déclenché le processus d'indépendance après avoir tenté de défendre ce principe face au pouvoir britannique.

Ayant mis en scène la révolte des légitimistes en Vendée dans son premier roman, il n'est pas étonnant que Trobriand se soit intéressé à la lutte des Canadiens lors de son passage au Bas-Canada en 1841. Prenant parti pour une cause rebelle en France, sa description positive de la lutte patriote peut s'expliquer ainsi. Déjà acquis à la cause américaine dans sa nouvelle canadienne, il n'hésite pas à louer « la glorieuse révolution qui fonda à jamais l'indépendance des États-Unis ». Ainsi, il semble regretter que le Canada n'ait pas rejoint les Treize colonies au moment de leur indépendance. Durant son séjour canadien Trobriand a récolté les témoignages nécessaires à la rédaction de sa nouvelle, et notamment celui de Napoléon Aubin, journaliste, imprimeur et Patriote modéré. Les autres sources de Trobriand demeurent inconnues mais l'auteur, dans une lettre adressée au *Courrier des États-Unis* datée d'avril 1842¹⁵², explique que

¹⁵¹ « Depuis le traité du 10 février 1763, le peuple canadien devenu anglais du fait de son gouvernement, était resté français de moeurs, de caractère, de langage, de religion ». TROBRIAND, Régis de, *Le Rebelle : histoire canadienne*, Québec, Aubin et Rowen, 1842, p. 7. Il s'agit de la seule évocation de l'identité canadienne dans la nouvelle.

¹⁵² Cette lettre est reproduite dans la biographie de Trobriand écrite par sa fille: TROBRIAND POST, Marie-Caroline de, *The life and memoirs of Comte Régis de Trobriand Major-General in the Army of the United States*, New York, E.P. Dunton and Co., 1910, p. 58.

la date récente des événements dont il traite lui a permis d'être exact et de collecter ses sources écrites, dont plusieurs d'origine journalistique. D'ailleurs, cette lettre avait été écrite afin de protester contre l'emprisonnement d'un Montréalais qui avait vendu de nombreuses copies du livre de Trobriand. Alors que les tensions étaient encore vives au Bas-Canada, les autorités coloniales ont préféré adopter une position répressive face au succès de la nouvelle. Dans sa lettre, Trobriand soutient que l'interdiction à l'encontre de sa nouvelle en exagérait la portée et démontrait le manque de liberté au Canada. Ainsi, il confirme sa vision de l'oppression politique au Bas-Canada, et ajoute avoir agi par admiration envers « un peuple issu de France, défendant ses droits et sa liberté contre l'oppression anglaise », soulignant ainsi une sympathie « ethnique » envers les Canadiens, ce qui est moins clair à la lecture de sa nouvelle.

Bien que la nouvelle de Trobriand ait connu un certain succès au Québec avec plusieurs rééditions (1849, 1860 et 1882), elle a été critiquée depuis et notamment pour sa pauvreté littéraire¹⁵³. Cependant, la nouvelle de Trobriand s'appuie sur une vision politique des Rébellions et sur l'exactitude des événements décrits. Ces deux éléments fondent l'intérêt de cette nouvelle comparativement aux autres observateurs français qui ont eu tendance à négliger ces aspects. La nouvelle de Trobriand se distingue donc parmi le corpus des écrits des observateurs français sur le Bas-Canada et les Rébellions par son aspect politique et événementiel.

Le mouvement patriote et les Rébellions du Bas-Canada ont suscité l'attention des observateurs français et bien que leurs analyses à ce sujet soient diversifiées, la définition culturelle et identitaire de la nation les réunis. Ethnique et conservateur chez Castelnau, Vigny et

¹⁵³ HAYNE, David M., Le Rebelle, nouvelle de Philippe-Régis-Denis de Keredern, baron de Trobriand, dans LEMIRE, Maurice (Dir.), Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, des origines à 1900, Montréal, Fides, 1978, vol. 1, p. 622-624.

Marmier, sociologique mais également patriotique avec Tocqueville et Beaumont, outil de manipulation pour Pontois et base d'un rétablissement d'une Amérique française pour Guillemot, le nationalisme est le prisme par lequel tous les observateurs français appréhendent le conflit bas-canadien. Ainsi, les aspects événementiels et politiques de la crise prennent peu d'importance dans leurs écrits. Seul Trobriand, qui s'adresse à un public nord-américain, les évoque en profondeur. En porte-à-faux avec leur grand intérêt pour les États-Unis, on remarque que l'américanité de la crise bas-canadienne est négligée par les Français, et seules les lettres de Pontois impliquent les États-Unis dans le conflit. Les aspects traditionnels du Bas-Canada qui ont marqué les visiteurs français se retrouvent dans leurs analyses. Surtout, c'est l'identité ethnique des Canadiens qui, selon eux, explique le conflit et non pas les tensions politiques et institutionnelles de la colonie. Concernant l'ignorance préalable des Français envers le Bas-Canada, les Rébellions ont ressuscité l'attention de la France pour son ancienne colonie, comme l'atteste le ministre des Affaires étrangères.

Les Rébellions et le mouvement patriote bas-canadien présentent de multiples aspects. Lutte ethnique opposant un peuple français au conquérant britannique, lutte politique opposant des libéraux aux tenants d'un pouvoir aristocratique et autoritaire, ou encore lutte nationalitaire regroupant les classes populaires et moyennes canadiennes dans la contestation du lien colonial, les Rébellions sont encore aujourd'hui un objet d'analyse difficile à cerner avec exactitude. Dans un tel contexte, les observateurs français, une fois leur attirance envers les États-Unis dépassée, ont surtout retenu les éléments constitutifs de la nation au Bas-Canada, notamment ses institutions distinctives issues de l'Ancien Régime français et l'histoire de la Nouvelle-France. En accord avec ce renvoi constant à l'identité française du Bas-Canada, leurs analyses sont axées sur la question du nationalisme. Ainsi, la lutte canadienne prend chez Castelnau, Vigny et Marmier

un aspect nationaliste ethnique et conservateur. D'autres, comme Tocqueville et Beaumont, creusent la question canadienne et décrivent avec davantage de profondeur une société coloniale dont les Patriotes cherchent à faire une nation des Amériques libre, à l'image des États-Unis ou des anciennes colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. Mais, ces observateurs ne peuvent abandonner leurs préjugés, et quand ils en viennent à formuler un soutien envers la cause patriote ils se basent toujours sur le sentiment nationaliste qu'ils éprouvent envers les Canadiens. Seul Pontois, qui cherche à discréditer le mouvement patriote, remet en question le bien fondé de la révolte et accuse les classes moyennes ambitieuses d'utiliser le nationalisme afin de prendre le pouvoir. Trobriand, malgré le cadre fictif de son œuvre, accorde une large place aux aspects politiques du mouvement patriote et il est le seul à taire ses sentiments nationaux dans son évocation de la crise de 1837-1838. Ces deux observateurs sont également les seuls à rendre compte en détail des événements insurrectionnels. Trobriand, bien renseigné lors de son voyage de 1841, met en scène ces événements dans la trame de son récit, tandis que Pontois rend compte régulièrement à son ministre des derniers développements de la situation bas-canadienne. Le diplomate, contrairement aux autres observateurs, s'étend longuement sur les troubles collatéraux liés à la crise canadienne et semble en exagérer l'importance. Ainsi, d'après lui l'aspect le plus important des Rébellions n'est pas la lutte des Patriotes et l'éventuelle naissance d'une nation canadienne libre mais plutôt l'impact de la crise sur les relations anglo-américaines. C'est ainsi que sa grande attention aux troubles frontaliers entre les rebelles du Haut-Canada aidés de sympathisants américains s'explique. Attentif aux moindres tensions diplomatiques, Pontois n'hésite pas à alarmer le ministre des Affaires étrangères. Enfin, son recul et ses critiques envers les Patriotes s'expliquent par la position de la France envers la Grande-Bretagne. De ce fait, il est hors de question que la France s'engage en faveur des Patriotes, et les critiques envers la légitimité de leur lutte et les qualités de leur chef Papineau fusent. Néanmoins, Pontois propose

finalement au gouvernement français d'intervenir auprès du gouvernement britannique pour que ce dernier agisse avec clémence envers les révoltés bas-canadiens. Pontois, diplomate pragmatique, propose donc une intervention indirecte dans le but, non pas de favoriser les Patriotes, mais simplement d'apaiser la colonie.

Au sujet de la relation franco-québécoise, on remarque que ce sont avant tout les États-Unis qui ont amené les Français à franchir l'Atlantique et à s'intéresser au Bas-Canada. L'expérience étasunienne a permis à Tocqueville et à Chevalier de devenir des personnages importants dans le champ de la pensée française du XIXe siècle. L'intérêt des observateurs français pour le Bas-Canada est limité comparativement au temps qu'ils passent aux États-Unis et à l'espace que ce pays occupe dans leurs pensées et écrits. Mais l'influence des États-Unis sur la vision que les observateurs français développent au sujet du Bas-Canada est moindre que celle de leurs sentiments nationaux. La colonie est jugée à l'aune de la jeune et moderne nation américaine, ce qui fait ressortir ses côtés les plus traditionnels, et ce sont les composantes identitaires qui se retrouvent dans les descriptions et analyses relatives au Bas-Canada. Les Français insistent sur les élements fondamentaux de la nation : l'histoire de la Nouvelle-France, la spécificité du Bas-Canada par sa forte ressemblance avec la province française et ses reliques de l'Ancien Régime juridique et social. Ainsi, la fascination envers les États-Unis et le sentiment national et identitaire que les Français éprouvent lorsqu'ils traitent du Bas-Canada sont des composantes essentielles de la relation franco-québécoise au XIXe siècle. Mais l'attention des Français envers leur ancienne colonie doit être compris en fonction du sentiment nationaliste que fait surgir le Bas-Canada chez les observateurs. Le nationalisme des observateurs français se retrouvera-t-il dans le traitement des Rébellions par le Siècle et la Presse?

Chapitre II – L'information canadienne dans deux quotidiens de la presse

française : le Siècle et la Presse (janvier 1837- mars 1841).

Le traitement de l'information canadienne par deux quotidiens de la presse française, le Siècle et la Presse, est l'objet de ce chapitre. Dans un premier temps, le traitement de l'information générale par ces deux quotidiens et leur postionnement idéologique seront abordés. Ensuite, l'information candienne a été passée au crible d'une étude statistique. Enfin, les interprétations et les réactions des deux journaux face à l'information canadienne et aux Rébellions seront examinées.

2.1. Le Siècle et la Presse : traitement de l'information générale.

Le traitement global de l'information par le Siècle et la Presse ainsi que la présentation des sources journalistiques sur lesquelles porte cette étude sont au centre de cette première partie. Le but de cette présentation est de caractériser le type de journalisme pratiqué par le Siècle et de la Presse, ce qui permettra de mieux appréhender le traitement de l'information canadienne. La compréhension de ces sources mise sur la méthode de l'analyse de contenu, telle qu'elle a été utilisée par Jean de Bonville. Le contexte historique de la presse sous la monarchie de Juillet et l'apparition de la Presse et du Siècle dans le paysage journalistique français seront également étudiés.

2.1.1. L'approche de Jean de Bonville.

Jean de Bonville a travaillé sur l'évolution de la presse québécoise¹, qui se caractérise par le passage d'une presse d'opinion à une presse d'information au tournant du XX^e siècle. La méthode de l'analyse de contenu lui a permis de mettre en évidence les caractéristiques propres à ces deux types de journalisme. Cette étude s'inspire de ses travaux dans le but de déterminer le type de journalisme auquel se rattachent le Siècle et la Presse, sachant qu'ils présentent des caractères différents de ceux des autres journaux français, par leur organisation financière et leurs objectifs commerciaux. De plus, les traits disctinctifs de chaque type de journalisme, mis en évidence par J. de Bonville, ont été utiles afin de comprendre les journaux retenus pour cette étude et leur rapport à l'information canadienne. L'historiographie française se base la politisation évidente des journaux parisiens, pour qualifier de presse d'opinion la presse française du XIX^e siècle². Néanmoins, elle s'est surtout attachée à faire une description sociohistorique du développement de la presse. Ce développement est dépeint en fonction du contexte politique, socioéconomique, culturel ainsi que des progrès techniques et industriels. Cette approche est utile afin de comprendre les évolutions globales de la presse. Cependant, ce n'est pas le but de la présente étude, dont l'objet d'attention est le traitement de l'information canadienne dans deux quotidiens. Avant toute chose, il a fallu comprendre la façon dont ils conçoivent et pratiquent le journalisme.

¹ DE BONVILLE, Jean, La presse québécoise de 1884 à 1914 : Genèse d'un média de masse, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, 416 p.

² BELANGER, C., J. GODECHOT et P. GUIRAL, *Histoire générale de la presse*, de 1815 à 1871, Paris, PUF, 1969, tome II, 465 p.

CHARLE, Christophe, Le siècle de la presse (1830 – 1939), Paris, Éditions du Seuil, 2004, 399 p.

FEYEL, Gilles, La presse en France des origines à 1944 : histoire politique et matérielle, Ellipses, Paris, 1999, 192 p.

LEDRE, Charles, La presse à l'assaut de la monarchie, Paris, Armand Colin, 1960, 269 p.

LEDRE, Charles, Histoire de la presse, Paris, Fayard, 1958, 411 p.

Selon Jean de Bonville, l'analyse de contenu catégorielle et thématique permet de mettre en évidence les centres d'intérêts et la logique de fonctionnement des journaux. Afin de déterminer le type de journalisme pratiqué par un quotidien, peu importe le discours idéologique, ce qui compte c'est la place occupée par les différents types de messages et l'importance accordée aux différents thèmes de l'information³:

Il n'importe pas tant de connaître l'opinion du rédacteur ou du journal sur telle élection municipale ou telle joute sportive, mais plutôt de savoir si ces sujet retiennent son attention, de mesurer la place qu'il leur assigne et l'importance qu'il leur accorde. En somme, la connaissance du journal repose davantage sur l'analyse de ses rubriques et de sa morphologie que sur la lecture des textes qui le composent.

Selon J. de Bonville, alors que la presse devient un « media de masse », le style journalistique passe de l'opinion à l'information. Ces deux types se distinguent par différentes priorités dans la conception et la pratique du journalisme. L'analyse de contenu permet de saisir le poids de ces priorités grâce à l'étude des différents types de messages qui se trouvent dans les journaux, entre l'information, les divertissements ou la publicité. En effet, chaque type de message répond à une logique différente, soit informer, divertir, ou encore faire la promotion de biens et de services commerciaux. La part de chacun de ces messages dans l'espace total du journal caractérise les objectifs et le mode de fonctionnement des journaux. Les types de messages et les thèmes de l'information et l'espace qu'ils occupent identifient les centres d'intérêts d'un journal et ses choix rédactionnels. Ces choix sont le reflet de la mission que se fixe le journal et de sa vision du monde, c'est-à-dire de son rapport à la réalité et des aspects dont DE BONVILLE, Jean, La presse québécoise de 1884 à 1914 : Genèse d'un média de masse, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 205.

il juge nécessaire de rendre compte en priorité. Le journal d'opinion a pour mission d'informer et de convaincre tandis que le journal d'information cherche à susciter l'intérêt du plus grand nombre afin de vendre plus. Grâce aux résultats de ses recherches et à l'utilisation de l'analyse de contenu, J. de Bonville a pu mettre en évidence les caractéristiques propres à chaque type de journalisme. Le journalisme d'opinion se caractérise par la place dominante de l'information dans l'espace total du journal et par la faible part consacrée à la publicité. Aussi, cette information traite en majorité de la vie politico-économique et le débat d'idées y est omniprésent. Les éditoriaux et les articles relatant la vie politique nationale sont donc très présents. En outre, l'information internationale et les relations diplomatiques, sujet politique par excellence, y sont amplement évoquées. Le journalisme d'information présente des traits différents. La publicité y occupe la moitié de l'espace total, ce qui confirme une forte orientation commerciale. De plus, l'information évite les conflits et les polémiques et traite moins de politique afin de se rendre plus consensuelle et de pouvoir rassembler un plus grand nombre de lecteurs et d'annonceurs. Les éditoriaux s'y font plus rares, tout comme les nouvelles politiques. Encore, il cherche à se rapprocher des préoccupations des lecteurs en leur offrant une information simple, neutre et proche d'eux. Les informations y sont donc plus locales et leurs thèmes sont plus équilibrés. L'intérêt populaire pour le sport ou les nouvelles sensationnelles est bien compris par ce type de journaux qui les retransmettent abondamment.

Le Siècle et la Presse ont été les premiers à avoir intégré les caractéristiques du capitalisme industriel dans la presse française. Ainsi, il faut déterminer si cette nouveauté influence le style de journalisme qu'ils pratiquent et s'ils abandonnent le journalisme d'opinion, modèle qui domine dans la France des années 1830. Au-delà de ce questionnement, une analyse de contenu permettra de mieux comprendre le traitement journalistique de l'information

canadienne effectué par les deux quotidiens. En effet, il faudra pouvoir présenter clairement la façon dont ces quotidiens transmettent leurs différents messages avant de s'intéresser à un message en particulier. Une fois cette présentation faite, il sera possible d'anticiper certaines données concernant le traitement de l'information canadienne. Si le Siècle et la Presse s'avèrent être des journaux très politisés, alors il est possible de supposer que l'information canadienne soit également très orientée. Dans ce cas le phénomène de récupération idéologique observé par F. Le Jeune à la lecture du National devra être relativisé et compris en tant que pratique journalistique ordinaire⁴. Afin de procéder à une analyse de contenu, l'intégralité de sept éditions du Siècle et de la Presse ont été sélectionnées de façon aléatoire dans le but de couvrir chaque jour de la semaine. Chaque type de message a été catégorisé et mesuré selon la méthode d'analyse de contenu éprouvée par J. de Bonville. Il s'agit de mettre en évidence le contenu-type de nos quotidiens et ainsi de pouvoir les ranger ou non dans le journalisme d'opinion.

2.1.2. Le Siècle et la Presse : la nouvelle presse française.

l'Amérique française, vol. 56, no. 3, printemps 2003, p. 481-512.

L'historiographie française s'accorde à qualifier la presse du début du XIX° siècle de presse d'opinion. En effet, au cours des années 1830 elle exerce un certain pouvoir dans la vie politique nationale, c'est un instrument de lutte politique. La presse libérale a joué un grand rôle dans la révolution de juillet 1830. Elle a lancé l'appel à la contestation qui a déclenché le mouvement insurrectionnel. Ainsi, elle a fortement contribué à l'établissement de la monarchie de Juillet. Mais au-delà de ce rôle national, la presse est surtout l'instrument des factions politiques. Chaque mouvement politique s'attache un ou plusieurs titres afin que ses idées soient diffusées. La Résistance, tendance libérale et conservatrice représentée au pouvoir par J. Guizot LE JEUNE, Françoise, « La presse française et les rébellions canadiennes de 1837 », Revue d'Histoire de

et A. Thiers, est soutenue par le Journal des Débats. Le Mouvement, ou gauche constitutionnelle, soutient par principe la monarchie de Juillet, fruit des journées de 1830, mais ses principaux acteurs, O. Barrot, Dupont de l'Eure et J. Laffitte, exigent la démocratisation de la vie politique et le respect du parlementarisme. Le Constitutionnel s'attache à défendre ces idées. Les républicains combattent le régime et militent pour l'établissement d'une république dans la lignée directe de Révolution française. Leurs journaux sont le National et la Tribune. Enfin, les légitimistes et la Gazette de France nient à Louis-Philippe son droit à régner sur la France au nom de la fidélité aux Bourbons et revendiquent des principes politiques inspirés de l'Ancien Régime. Tous ces journaux parisiens critiquent la vie politique nationale et internationale. Ils polémiquent afin de diffuser les idées de leurs factions respectives. Cette presse s'adresse principalement à un lectorat bourgeois et politiquement actif. Il est principalement composé des Français qui exercent le droit de vote, dont le nombre est limité, par la loi électorale de 1831, aux hommes qui peuvent acquitter un cens de deux cent francs, soit environ deux cent mille individus. Mais d'autres facteurs expliquent la limitation du lectorat visé par la presse. La France compte 53 % d'analphabètes en 1832⁵. Aussi, le coût de l'abonnement, quatre vingt francs par an, équivaut à plus de quatre cent heures de travail d'un ouvrier manœuvre de province⁶ et limite la diffusion de la presse.

En 1836, un changement s'opère en France avec l'apparition de *la Presse* et du *Siècle*. Émile de Girardin et Armand Dutacq adaptent les principes capitalistes au domaine de la presse quotidienne⁷. Ils cherchent à en faire une entreprise commerciale et à l'organiser en société par

⁵ FEYEL, Gilles, La presse en France des origines à 1944 : histoire politique et matérielle, Ellipses, Paris, 1999 p. 71.

⁶ *Ibid.*, p. 67.

⁷ VAILLANT, Alain, THÉRENTY, Marie-Ève, 1836 L'An I de l'ère médiatique : analyse littéraire et historique de la Presse de Girardin, Paris, Nouveau Monde, 2001, 388 p.

actions. Leur idée est d'étendre le lectorat dans le but de vendre plus d'exemplaires. Afin d'atteindre un public plus vaste, la solution qu'ils adoptent est l'abaissement du prix de l'abonnement annuel à quarante francs par an, soit une diminution de moitié de son coût ordinaire. Le manque à gagner doit alors être compensé par l'augmentation des recettes publicitaires. Cette nouvelle presse compte capitaliser sur un lectorat élargi, ce qui lui devrait lui permettre d'accroître ses recettes auprès des annonceurs. Le 1^{er} juillet 1836, E. de Girardin lance la Presse, tandis que son rival fait paraître le Siècle. Dans le but de fidéliser leurs lecteurs, ces deux quotidiens publient des « feuilletons - romans », ce qui amène un nouveau lectorat, moins politisé, et fait accroître la vente au numéro. Les grands auteurs, comme Balzac et Eugène Sue, se retrouvent donc dans les pages de ces deux quotidiens. Le Siècle et la Presse paraissent différer, a priori, des titres qui les précèdent. Leur existence et leur fonctionnement semblent répondre d'une logique commerciale. Ainsi, ces nouveaux journaux, capitalistes et peu dispendieux, acquièrent le nom de « jeune presse ». Ces nouvelles pratiques dans l'exercice de l'entreprise de presse auront-elles une influence sur le type de journalisme que pratiquent la Presse et le Siècle ?

La presse à bon marché attire un nouveau lectorat, les classes moyennes urbaines et rurales qui s'intéressent de plus en plus à la vie politique avec la baisse du cens électoral. Aussi, les anciens journaux que sont le Constitutionnel, la Gazette de France et le Journal des Débats perdent de nombreux lecteurs. En conséquence, plusieurs journaux décident de baisser leur prix comme le National ou de l'aligner à 40 francs comme le Journal de Paris. Le Siècle et la Presse comptent donc parmi les journaux aux plus forts tirages à la fin années 1830, avec le Journal des Débats. Le Siècle rencontre un fort succès et devient rapidement le journal français au plus grand tirage. Il se voit donner le surnom de « feuille des épiciers⁸ ». En effet, il plaît à la petite FEYEL, Gilles, La presse en France des origines à 1944 : histoire politique et matérielle, Ellipses, Paris, 1999 p. 104.

bourgeoisie commerçante et urbaine par son orientation politique d'opposition modérée et par son anticléricalisme. En décembre 1837, il tire quotidiennement à 14 250 exemplaires. Ce chiffre grimpe jusqu'à plus de 30 000 unités en juillet 1838. Au contraire, la Presse connaît des débuts assez difficiles, tant son tirage n'arrive pas à se maintenir. Le 11 janvier 1837, elle annonce avoir tiré 12 184 exemplaires, chiffre qui se réduit à 11 377 le 10 octobre 1839. Il est possible de se faire une idée du lectorat de la Presse grâce à une enquête qu'elle a menée à ce sujet et dont les résultats sont publiés le 20 octobre 1839. Cette enquête énonce clairement les intentions commerciales et politiques de ce quotidien, qui annonce plus de onze mille abonnés, classés selon leur appartenance professionnelle et sociale⁹. Dans cette enquête, la Presse vante la qualité de son lectorat à ses annonceurs car c'est « le choix des abonnés d'un journal qui constitue sa véritable importance. Cette dernière considération intéresse particulièrement les négocians [sic] qui font des insertions dans les journaux : il leur importe en effet que leurs annonces s'adressent à des lecteurs nombreux, riches et bien placés, afin de pouvoir recueillir de leurs dépenses de publicité les résultats qu'ils sont en droit d'en espérer¹⁰ ». Cette enquête témoigne de ses objectifs commerciaux. Néanmoins, elle ne porte que sur des abonnés officiels, ce qui ne représente pas la totalité du lectorat. Bien que cet article révèle des objectifs commerciaux clairs, il semble préférable de sonder plus profondément ces journaux afin d'avoir une idée du style de journalisme qu'ils pratiquent.

Le format adopté par *la Presse* et *le Siècle* est composé de quatre pages, d'une dimension de 400 x 560 mm, divisées en trois colonnes. L'organisation des rubriques est linéaire et elle n'est

⁹ Ainsi on apprend que comptent parmi ces abonnés 372 pairs de France et députés, 338 hauts fonctionnaires, 419 membres de l'administration municipale, 376 prêtres catholiques et pasteurs, 555 officiers de l'armée, 884 magistrats et avocats, 771 banquiers et hommes d'affaires, 603 libraires et membres des professions littéraires, 406 professeurs et universitaires de l'instruction publique, 678 médecins, 642 nobles, et 1 433 abonnées appartenant aux « établissements publics ».

¹⁰ La Presse, « Statistique des abonnés de la Presse », 20 octobre 1839.

pas rigide, de nombreux changements ont lieu. Certaines se déplacent au cours du temps. Néanmoins, les trois premières pages de ces journaux se divisent toujours en deux parties. Les informations diverses et les divertissements couvrent les trois quarts supérieurs de l'espace rédactionnel tandis que le quart inférieur ou « rez-de-chaussée » est consacré au feuilleton. La quatrième page est dans sa quasi-totalité dédiée aux annonces publicitaires. La une de ces deux journaux s'ouvre généralement avec les « Premiers-Paris », éditoriaux sur l'actualité politique nationale et internationale. Au moyen de ces éditoriaux, placés avantageusement, ces journaux font connaître leur soutien ou leurs critiques au gouvernement et aux députés. Les attaques envers les journaux et les courants politiques concurrents y sont fréquentes. Aussi, lorsque l'actualité internationale se fait brûlante ou qu'elle concerne directement la France, les éditoriaux s'en emparent. Ensuite, on trouve quelque fois des revues de presse au ton polémique. Puis viennent les dépêches et correspondances de l'information internationale qui complètent la une et couvrent la deuxième page. L'information internationale peut être classée en rubriques nationales relatives aux pays voisins de la France ou aux grandes puissances, comme les Etats-Unis. Ensuite, l'actualité internationale est livrée en vrac dans des rubriques intitulées « Nouvelles de l'étranger » ou « Bulletin de l'étranger ». Dans ces rubriques l'information est moins développée et plus anecdotique. Il en va de même pour la rubrique suivante des « Nouvelles diverses » qui rend compte des mondanités et des faits divers. Après cela, se trouvent les nouvelles des tribunaux, les actes officiels du gouvernement et les retranscriptions des débats des Chambres françaises. Enfin, le Siècle et la Presse proposent des articles d'éducation populaire et des « variétés », récits de voyage et comptes rendus d'ouvrages scientifiques et littéraires, mais ils ne sont pas systématiques.

2.1.3. Analyse du contenu global du Siècle et de la Presse.

Suivant la méthode de l'analyse de contenu, la catégorisation du contenu des journaux étudiés s'est faite de façon empirique. L'information regroupe tout article ou dépêche portant sur des événements d'actualité. La catégorie « divers » comprend le cartouche se situant à la une, les annonces aux abonnés ou encore des informations concernant directement la vie du journal (tirage, nombre d'abonnés...). Les annonces publicitaires et les articles à vocation commerciale rédigés par la rédaction pour le compte d'entreprises forment la catégorie « publicité ». Les divertissements comprennent surtout les articles de variétés (histoire, géographie, économie, etc.) ayant pour objectif de divertir ou d'enrichir les connaissances du lecteur. Enfin le feuilleton est constitué des extraits de romans récurrents placés dans une partie spécifique du journal (en bas des deux premières pages). À l'instar de J. de Bonville, nous en avons fait une catégorie à part car il s'agit d'une innovation; la présence soutenue de feuilletons justifie aussi ce choix.

TABLEAU 2.1 Le contenu global du *Siècle* et de *la Presse* (1837-1841).

Contenu global des quotidiens		
(en %)	Le Siècle	La Presse
Divers	3,8	2,8
Information	57,9	57,2
Divertissement	6,6	10,1
Publicité	17,1	14,7
Feuilleton	7,7	9,3
Surface non utilisée	6,9	5,9
Total - Surface totale	100	100

L'information est la composante majoritaire du contenu global du Siècle et de la Presse, elle occupe respectivement, 57,9 % et 57,2 % de l'espace total de ces quotidiens. La publicité occupe la seconde place, avec une part de 17,1 à 14,7 %. Ces journaux ont donc une certaine vocation commerciale, mais d'après ce résultat elle ne semble pas être prioritaire. Aussi, il semble que ces journaux cherchent plutôt à atteindre leurs objectifs commerciaux en augmentant leur lectorat et non pas en étendant la part de la publicité dans leur contenu. La part des divertissements et du feuilleton est moindre, mais laisse entendre une volonté de diversification du contenu global.

2.1.3.1. Le contenu de l'information.

TABLEAU 2.2

Le contenu de l'information dans *le Siècle* et *la Presse* (1837-1841).

Le contenu de l'information (en	,	
%)	Le Siècle	La Presse
Nouvelles politiques	38,2	38,1
Opinion et éditoriaux	26,8	21,4
Arts, lettres, culture	3,5	2,8
Nouvelles diverses	14	16,9
Nouvelles judiciaires	3,4	7
Événements et loisirs	1,7	5
Économie	8	6,7
Faits divers	4,4	2,1
Total – Information	100	100

Le contenu de l'information a été divisé en huit catégories. Certaines d'entre elles étant plus claires que d'autres, il convient d'apporter quelques précisions. La rubrique « nouvelles diverses » comprend des informations, d'actualité ou non, et traitant de sujets variés (géographie,

statistique, accidents, catastrophes), mais aussi anecdotiques et mondaines (petites nouvelles de l'aristocratie européenne et de l'élite française, de la famille d'Orléans et d'autres familles royales). La catégorie « arts, lettres, culture » rassemble des informations sur l'actualité littéraire et artistique (critique littéraire, théâtrale, et musicale). Les programmes des théâtres et des salles de spectacles de Paris sont la principale composante de cette rubrique. La catégorie « faits divers » se distingue des nouvelles diverses car elle regroupe des informations sensationnelles comme des crimes et accidents décrits en détail.

Les nouvelles politiques et économiques et les articles d'opinion occupent les premières places du contenu de l'information. Réunies, ces catégories prennent plus de 65 % de l'espace dédié à l'information. Cette très forte politisation de l'information est un caractère distinctif de la presse d'opinion. Les autres catégories (arts, lettres et culture, événements et loisirs, et les faits divers) ont un espace beaucoup plus restreint au sein de l'information, cumulativement 23,6 % dans *le Siècle* et 36,8 % dans *la Presse*. Néanmoins elles partagent des caractéristiques communes, il s'agit d'informations neutres et satisfaisant une certaine curiosité, les faits divers se rapportent notamment à des nouvelles sensationnelles, comme des meurtres expliqués en détail. Ces catégories peuvent donc être perçues comme un bloc faisant contrepoids à l'information politico-économique et aux commentaires idéologiques.

2.1.3.2. L'information internationale.

TABLEAU 2.3

L'information internationale dans *le Siècle* et *la Presse* (1837-1841).

L'information nationale et		
internationale (en %)	Le Siècle	La Presse
Information internationale	24,5	29,3
Information nationale	75,5	70,7
Total – Information	100	100

Les nouvelles nationales sont les plus relayées par ces quotidiens et occupent plus de 70 % de l'espace consacré à l'information. La part de l'information internationale est importante, bien que largement minoritaire. Toutefois, cette part est d'autant plus importante que les moyens de communication contemporains sont encore rudimentaires; le câble télégraphique reliant la France à l'Angleterre est opérationnel en 1851 et celui reliant les États-Unis à l'Europe ne se réalise qu'entre 1864 et 1866¹¹. La faible part de l'information internationale doit donc être relativisée. L'intérêt de nos journaux pour les nouvelles de l'étranger est assez fort, ce qui est également un trait particulier de la presse d'opinion. L'information régionale n'est pas mentionnée ici car *le Siècle* et *la Presse* sont des journaux nationaux. Ils ne visent pas à atteindre un public régional car depuis le centre parisien ils s'adressent à la nation dans son ensemble.

D'après les informations recueillies, *la Presse* et *le Siècle* pratiquent un journalisme d'opinion. La forte politisation de l'information, son caractère assez international et la place accordée aux opinions témoignent nettement de cette orientation journalistique. Bien que ces

¹¹ FEYEL, Gilles, La presse en France des origines à 1944 : histoire politique et matérielle, Ellipses, Paris, 1999, p. 97.

journaux présentent des caractéristiques inédites dans leur fonctionnement et leurs objectifs, ils ne dévient pas du genre journalistique dominant au XIX^e siècle. Quelques éléments peuvent faire penser à un début de changement de style journalistique, comme la part importante de la publicité ou la place d'informations neutres. Mais en définitive, leur appellation de « nouvelle presse » semble exagérée.

D'autres caractéristiques indiquent que le Siècle et la Presse pratiquent un journalisme d'opinion. Comme l'a remarqué J. de Bonville au cours de ses travaux, le journalisme d'opinion se caractérise par un manque d'organisation rédactionnelle, l'anonymat des journalistes et par un goût prononcé pour la polémique. Le Siècle et la Presse présentent ces traits distinctifs. Leur structure est assez changeante, certaines rubriques sont déplacées ou supprimées, par exemple les informations internationales de la Presse cèdent leur place à la une au Premier-Paris en mars 1837. Aussi, les rubriques de « nouvelles diverses » rassemblent de façon aléatoire des informations très variées, des plus anecdotiques aux dépêches internationales de moindre importance. Les articles de la rédaction sont généralement anonymes, bien que la Revue hebdomadaire du Siècle soit signée par son rédacteur politique Cauchois-Lemaire et qu'Émile de Girardin signe de temps à autres des réponses polémiques à ses adversaires des milieux de la presse et des affaires. Surtout, les éditoriaux sont toujours anonymes. Aussi, les polémiques à l'encontre de journaux rivaux sont fréquentes et le Siècle et la Presse s'attaquent mutuellement, le premier étant clairement attaché à la gauche constitutionnelle tandis que le second défend généralement la résistance.

2.1.3.3. Le détail de l'information internationale.

Avant de s'intéresser à la place des informations canadiennes dans *la Presse* et *le Siècle*, il a paru utile d'étudier en détail l'information internationale. Ceci nous permettra de nous faire une idée des aires géographiques et des pays qui suscitent l'intérêt de nos journaux. Il ne s'agit pas d'effectuer une comparaison entre la place des informations canadiennes et celles d'autres pays. En effet, il semble que les informations canadiennes prendront une place importante car la crise canadienne présente un caractère exceptionnel. Néanmoins, certains pays se voient accorder une place considérable, ce qui témoigne de l'intérêt qu'on leur porte. Selon nous, il s'agit de tendances profondes quant au traitement de l'information internationale. Nos journaux ayant tendance à privilégier certains pays en valeur absolue, le feront très probablement de manière plus subtile dans leurs articles et dans leur traitement de l'information internationale.

TABLEAU 2.4

Les aires de l'information internationale dans *le Siècle* et *la Presse* (1837-1841).

Information internationale et		
aires géographiques (en %)	Le Siècle	La Presse
Europe	42,1	40,3
Asie/Orient ¹²	5,7	9,1
Amériques	9,4	11,4
Afrique	42,8	39,2
Océanie	0	0
Total – Information		
internationale	100	100

¹² L'empire Ottoman est intégré dans son ensemble à cette catégorie, bien que certains de ses territoires se trouvent en Afrique ou en Europe.

Le contenu de l'information internationale et les aires géopolitiques retenant l'attention du Siècle et de la Presse sont révélateurs d'un certain européocentrisme. Cela s'explique par la proximité géographique qui facilite les communications, mais surtout parce que les principaux partenaires et rivaux de la France sont ses voisins anglais, espagnols, allemands ou autrichiens. De plus, la situation politique de ces pays peut avoir des effets directs sur les intérêts politiques de la France. Les nouvelles d'Asie répondent de la même logique. Elles concernent le plus souvent des faits d'actualité impliquant des puissances européennes, comme les tensions liées à la Question d'Orient qui préoccupent l'Europe et le Proche-Orient entre les années 1839 et 1840. L'Afrique est également très présente dans l'information internationale de ces quotidiens. Néanmoins, les nouvelles africaines concernent presque exclusivement l'Algérie et l'actualité du projet colonisateur français. Les tendances francocentriste et européocentriste sont claires.

TABLEAU 2.5
Les nouvelles des Amériques dans *le Siècle* et dans *la Presse* (1837-1841).

Les nouvelles américaines	s (en		
%)	Le Siècle	La Presse	
Amérique du Nord	95,6	80,7	
Amérique du Sud	0	19,3	
Amérique centrale	0	0	
Caraïbes	4,4	0	
Total – Amériques	100	100	

S'agissant des nouvelles américaines, elles ont d'abord été classées selon l'aire géographique à laquelle elles se rapportent (Amérique du Nord, centrale, du Sud et Caraïbes).

Ainsi, l'Amérique du Nord (Canada, États-Unis, Mexique) domine largement l'espace que *la*

Presse et le Siècle consacrent aux Amériques. L'Amérique du Sud, semble être totalement délaissée par le Siècle tandis que la Presse lui offre une place non négligeable avec près de 20 % de l'espace accordé aux nouvelles américaines. La Presse évoque les nouvelles de la vie politique et sociale de certains pays sud-américains, comme le Brésil et l'Argentine.

TABLEAU 2.6
Les nouvelles de l'Amérique du Nord dans le Siècle et la Presse (1837-1841).

Les nouvelles nord-		
américaines (en %)	Le Siècle	La Presse
États-Unis	50,2	85,9
Canada	30,4	2,4
Mexique	16,5	11,7
États-Unis et Mexique sans		
distinction ¹³	2,9	/
Total - Amérique du Nord	100	100

Les nouvelles nord-américaines sont dominées par les États-Unis, soit de façon très nette dans *la Presse*, soit de manière plus partagée dans *le Siècle*. Elles concernent des sujets variés, comme la vie politique et économique étasunienne. Le mandat présidentiel de Martin Van Buren (1837-1841) est bien couvert, tout comme l'élection de William Henry Harrison en 1840, la crise bancaire de 1837 et même certaines nouvelles diverses, comme des incendies ou des naufrages. Le Mexique occupe une place certaine dans l'information nord-américaine, car la France s'y engage militairement en 1838, avec la « guerre des Pâtisseries » qui vise à bloquer les ports mexicains afin de forcer l'indemnisation de ressortissants français ayant été pillés durant l'établissement de la république. De plus, les troubles entre le Mexique et la république rebelle du

¹³ Certains articles du Siècle traitent à la fois du Mexique et des États-Unis lorsqu'il s'agit des tensions entre ces deux pays, et notamment de la question texane.

Texas ont été couverts assez fréquemment. Les nouvelles canadiennes occupent une place d'importance parmi les nouvelles nord-américaines du *Siècle*. Dans les pages de *La Presse* elle est moindre.

2.1.4. Les sources de la presse française.

Afin de traiter des nouvelles nationales, la presse française effectue sa recherche d'informations auprès d'institutions officielles comme la Chambre des députés, la bourse de Paris ou les tribunaux. Aussi, les journaux parisiens n'hésitent pas à citer des informations puisées dans les journaux concurrents. Les journaux régionaux leur permettent de se tenir au courant des nouvelles de province. Pour les informations internationales, la presse française puise principalement dans les grands journaux de l'étranger. L'Agence des feuilles politiques créée en 1835 par Charles-Louis Havas propose aux journaux français des dépêches et des traductions de la presse internationale, mais la Presse et le Siècle ne la citent jamais. Les moyens de communications modernes ne sont pas encore pleinement développés, le télégraphe n'est cité que très rarement et il concerne uniquement les nouvelles d'Espagne. Pour les nouvelles des pays européens, ce sont les presses nationales qui sont utilisées le plus souvent. Les journaux de Grande-Bretagne et d'Allemagne sont les plus utilisés. En effet, il arrive souvent que pour des pays dont la presse nationale est moins développée, le Siècle et la Presse s'informent auprès des journaux britanniques et allemands. Ainsi, les nouvelles de l'Italie sont fréquemment trouvées dans la presse allemande. Et souvent les nouvelles de pays dans lesquels les intérêts britanniques sont très importants, comme l'empire Ottoman, les Indes, le Portugal et l'Argentine proviennent de la presse anglaise. La proximité géographique joue beaucoup ; ainsi, pour les pays de l'est européen, la Presse puise ses informations dans les journaux allemands. De même, les nouvelles

d'Espagne sont maintes fois tirées des journaux régionaux du sud-ouest de la France. Les lettres privées sont fréquemment utilisées tandis que les dépêches de correspondants à l'étranger sont assez rares. Par exemple le Siècle ne dispose d'aucun envoyé permanent, pas même à Londres, mais la Presse affirme en mars 1837 « que des événements graves comme ceux d'Espagne rendent nécessaire l'envoi d'un rédacteur [...] ou le choix d'un correspondant spécial¹⁴ ». Ainsi, ces journaux reçoivent très ponctuellement des correspondances directement adressées de l'étranger. Ces dernières viennent généralement d'Europe ou de l'Algérie, en voie de colonisation, et très rarement d'Outre-Atlantique. Les nouvelles de l'Orient et de l'empire Ottoman sont glanées dans la presse allemande, et notamment la Gazette d'Augsbourg, ce qui peut aussi s'expliquer par une certaine proximité géographique. Il en va de même pour les nouvelles de l'Algérie qui proviennent souvent des journaux de Toulon qui est l'un des ports assurant la liaison entre la France et sa nouvelle colonie. Pour les Amériques, les nouvelles empruntent ordinairement le canal de la presse étasunienne ou britannique. C'est notamment le cas pour Cuba ou le Mexique, dont la Presse donne beaucoup de nouvelles en septembre 1840 provenant le plus souvent des États-Unis. Néanmoins, de temps à autre la presse française cite des journaux du Brésil ou de la Jamaïque. Pour les États-Unis, outre la presse de New York et de Washington, les journaux français ont souvent accès à des documents des autorités fédérales comme la chambre des représentants.

¹⁴ La Presse, mars 1837 (Article sans titre et sans date).

2.1.5. Le positionnement politique du Siècle et de la Presse.

Comme l'analyse de contenu l'a démontré, *le Siècle* et *la Presse* sont des journaux d'opinion. Mais, cela n'indique pas les idées défendues par ces deux journaux. Ainsi, il convient d'évoquer le positionnement politique et idéologique de ces deux quotidiens.

Le Siècle est clairement orienté vers la gauche constitutionnelle. L'entête située sur sa première page est limpide : « Le Siècle est publié sous les auspices des députés de l'opposition constitutionnelle ». Les grandes figures de la gauche constitutionnelle, Odilon Barrot, Jacques Laffitte et Dupont de l'Eure sont proches de la direction et de la rédaction du Siècle. D'ailleurs, ils figurent parmi les actionnaires principaux du quotidien.

Pour les tenants du Mouvement ou de la gauche constitutionnelle, la révolution de 1830 n'est pas une fin en soi. Elle est un point de départ pour l'instauration progressive d'une démocratie libérale avec suffrage universel. Ce courant politique soutient les manifestations de solidarité avec les mouvements nationaux polonais et italiens de 1830. En effet, il pense que la France, patrie de la démocratie, a un rôle à jouer dans la défense des principes de souveraineté populaire et nationale. Il envisage donc une politique internationale active et dirigée vers le soutien des nations qui cherchent à s'émanciper du joug des monarchies étrangères, absolues et rétrogrades. Également, un sentiment anglophobe se fait sentir. Le rapprochement de la monarchie de Juillet avec la Grande-Bretagne est dénoncé comme réduisant la marge d'action de la politique internationale de la France pour la défense des libertés et du prestige national. Dans les années 1830, ce courant fait partie à la Chambre de l'opposition dynastique. Ses membres s'opposent à la Résistance conservatrice de Molé ou de Guizot mais pas à l'existence même du

régime de Juillet, contrairement à la gauche républicaine qui elle rejette la monarchie. La gauche constitutionnelle est alors menée par le député O. Barrot.

Durant la période étudiée, le Siècle est géré par son fondateur Armand Dutacq jusqu'en février 1840, date à laquelle il est remplacé par Louis Perrée. Les principaux rédacteurs politiques du Siècle sont alors A. Chambolle et Cauchois-Lemaire. A Chambolle (1802 – 1883), député de Vendée de 1838 à 1848, a été journaliste au Courrier français et au National avant de prendre la direction politique du Siècle. Le 25 mai 1837, un article du Siècle l'introduit à l'occasion de sa nomination à la direction politique du quotidien : « M. A. Chambolle, sur lequel notre choix s'est arrêté fut l'un des signataires de la protestation du 26 juillet [1830], secrétaire de la présidence de la Chambre en 1831 il donna sa démission pour rendre hommage aux opinions et au caractère de M. Laffitte. Attaché depuis à la rédaction du National, il se sépara pour rester fidèle à toutes ses convictions, d'un homme qui lui inspirait autant d'affection que d'estime. Il a soutenu avec constance ses convictions dans une des feuilles les plus accréditées de l'opposition, et s'est toujours trouvé prêt là où venait à manquer par suite des fatigues et des souffrances qui sont le assidus. vétérans prix des travaux un des de la presse constitutionnelle ». Cauchois-Lemaire (1789 – 1861), a été le propriétaire du Journal de la Littérature et des Arts sous le 1^{er} Empire, devenu sous la Restauration le libéral Nain Jaune. Cauchois-Lemaire était un agitateur libéral aux tendances bonapartistes. Il a été emprisonné en 1821 et 1827 pour son activisme contre les politiques conservatrices de Louis XVIII et de Charles X. Après avoir soutenu la révolution de 1830, il refuse une pension de 6 000 francs offerte par Louis-Philippe afin de garantir son indépendance. Il s'oppose ensuite à la résistance et à Guizot.

Le 27 mai 1837, A. Chambolle publie son premier éditorial en tant que directeur politique du *Siècle*. À cette occasion il annonce le programme politique du journal¹⁵:

Maintenir la révolution de 1830 dans sa force, dans sa modération, dans sa dignité; nous attacher sans arrière pensée à la monarchie représentative, dont le pays veut la conservation, et qui de notre temps, avec nos moeurs, au milieu des sociétés européennes, nous paraît plus propre que tout autre forme de gouvernement à assurer le repos et la grandeur de la France; faire prévaloir, par le moyen que nous donne la constitution, la volonté du pays sur toute volonté individuelle; rester soumis aux institutions, sans désirer qu'elles soient immuables et sans croire qu'elles puissent l'être; veiller avec une égale sollicitude sur les intérêts moraux et les intérêts du pays: tendre sans cesse par l'éducation et les lois à améliorer le sort du grand nombre, provoquer partout le développement des supériorités nationales; les seules dont l'empire soit légitime sur la société; préparer par nos discussions une réforme électorale sérieuse qui, appelant à l'exercice des droits politiques tous les citoyens dont la capacité et l'indépendance seront constatées; donner enfin à la France sa représentation véritable dans une chambre d'assemblée assez ferme pour contrôler le pouvoir et assez forte pour le diriger: tel a été jusqu'ici, tel sera désormais le programme du Siècle.

Le programme politique du *Siècle* est clairement axé sur les idées de la gauche constitutionnelle, et notamment sur la progression du parlementarisme et de la responsabilité ministérielle qui sont ses principales revendications face aux ambitions du roi et du gouvernement conservateur du comte de Molé (septembre 1836 – mars 1839). Surtout, *le Siècle* effectue une profession de foi envers les nationalismes par l'appel au « développement des supériorités nationales ».

¹⁵ Le Siècle, 27 mai 1837.

La Presse, contrairement au Siècle, est l'entreprise d'un seul homme, son fondateur, Émile de Girardin¹⁶ (1806 – 1881). Durant la période étudiée, il est le rédacteur en chef et gérant responsable de la Presse. Novateur et dynamique, Girardin était publiciste et homme d'affaires et il fonda plusieurs journaux avant la Presse. Il accorde la priorité aux affaires économiques sur la politique et il prône le progrès et le développement social. Il fonde ainsi le Journal des connaissances utiles, journal d'éducation populaire traitant de droit, de travail, d'agriculture et de culture générale. Il participe aussi à la Société nationale pour l'éducation intellectuelle. En 1836, le lancement de son journal bon marché fut vivement critiqué dans le monde de la presse. Ainsi, au cours d'un duel, E. de Girardin a tué un rival, le républicain Armand Carrel attaché au National. Surtout, sur le plan idéologique Girardin a essayé de démarquer la Presse face à ses concurrents. En effet, la Presse de Girardin tente de se placer au dessus des luttes partisanes. Eugène Hatin dans son étude historique sur la presse française, cite un prospectus de Girardin: « La Presse ne se fonde donc point avec la prétention de venir émettre une doctrine nouvelle, de susciter encore dans le pays un parti ou une coterie de plus¹⁷ ». L'éditorial du 20 mars 1837 énonce l'opposition de la Presse aux journaux politiques et polémiques : « Nous avons souvent reproché à la vieille presse de se préoccuper avec une sollicitude exagérée des questions politiques, qui sont un intérêt factice, et de ne point s'occuper du tout des questions relatives aux faits matériels et moraux de la France, qui sont un intérêt réel¹⁸ ». Mais ce positionnement est difficile à tenir, et la Presse semble contrainte de se prononcer sur les questions politiques d'actualité. La ligne politique de la Presse se fait alors ambiguë et conservatrice, revendiquant l'ordre et la liberté. Eugène Hatin résume la position politique de la Presse ainsi : « Aussi a-t-il

¹⁶ BELANGER, C., J., GODECHOT et P. GUIRAL, BELANGER, C., J. GODECHOT et P. GUIRAL, *Histoire générale de la presse*, *de 1815 à 1871*, Paris, PUF, 1969, tome II, 465 p. La plupart des informations mentionnées ici proviennent de ce dernier ouvrage.

¹⁷ HATIN, Eugène, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Paris, Didot, 1866, p. 398. ¹⁸ *La Presse*, 20 mars 1837.

été de tout temps assez difficile de définir au juste sa ligne politique. On pourrait dire cependant qu'au fond elle représentait d'une manière plus spéciale cette partie du centre droit qui n'était pas aussi exclusivement ministérielle que le reste. Elle passait pour avoir des affinités avec M. Molé¹⁹ ».

La Presse s'exprime peu sur la politique internationale de la France. Elle préfère des informations plus concrètes aux spéculations sur les relations internationales. Elle critique les journaux et les courants politiques qui défendent des intérêts idéologiques au détriment des intérêts politiques et économiques de la France. Selon ce journal, la France n'a pas à s'investir dans des luttes nationales qui ne la concernent pas. Elle y perdrait son temps et son énergie. La Presse critique la « vieille presse », la presse d'opinion dont elle pense se distinguer, et sa vision des affaires internationales. Dans un article de mars 1837, elle critique l'esprit de spéculation de la vieille presse, qui « se complait à faire des chateaux de cartes diplomatiques, puis à les renverser pour les recommencer sans fin²o ». Mais dans un éditorial, la Presse revendique être « le seul journal qui ait constamment, ouvertement, systématiquement combattu l'alliance avec l'Angleterre, soutenant qu'une alliance qui reposait sur des intérêts rivaux ne pouvait être ni sincère, ni durable²i ». Ainsi, le journal de Girardin exprime une anglophobie certaine. Cependant, il est aussi capable d'admirer les réussites économiques et la stabilité politique de la Grande-Bretagne.

La méthode de l'analyse de contenu permettra de proposer une analyse différente des acquis des recherches de S. Fontaine-Bernard et de Françoise Le Jeune et notamment du

¹⁹ HATIN, Eugène, Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, Paris, Didot, 1866, p. 401.

²⁰ La Presse, « Vieille presse et jeune presse », mars 1837.

²¹ La Presse, 27 juillet 1837.

phénomène de récupération idéologique du combat canadien par la presse républicaine. L'intérêt des journaux français pour le Bas-Canada est un des thèmes principaux de cette recherche et c'est dans cette optique que la méthode l'analyse de contenu a été employée. Nous avons démontré que le Siècle et la Presse pratiquent un journalisme d'opinion et que leur rapport à l'information est très politique. Ainsi, leur traitement de l'information canadienne devrait être très politisé, voire polémique et vindicatif. Il faudra donc relativiser l'importance d'un éventuel phénomène de récupération idéologique du combat canadien par ces journaux et l'appréhender comme une pratique typique du journalisme d'opinion. L'information importe tant qu'elle peut servir les intérêt idéologiques du journal. S'agissant de l'étude de S. Fontaine-Bernard, elle s'attache surtout à faire le recensement des références et réactions aux Rébellions bas-canadiennes dans la presse française. Notre recherche, ayant intégré les méthodes de J. de Bonville, n'entend pas se concentrer uniquement sur les réactions à la crise canadienne, présentes dans les éditoriaux. Les éditoriaux publiés par le Siècle et la Presse seront pris en compte, pour leurs idées mais aussi pour leur signification en terme de traitement journalistique. Leur part dans l'information canadienne sera comparée à celle des autres types de références. Il s'agira de démontrer la qualité de l'information canadienne et l'intérêt que lui portent les rédacteurs de presse. Enfin, le détail de l'information internationale du Siècle et de la Presse a permis de distinguer certaines tendances concernant le rapport de ces journaux au monde géopolitique.

2.2. Le traitement de l'information canadienne dans le Siècle et la Presse.

L'étude qui suit doit permettre de comprendre comment les rédacteurs du Siècle et de la Presse ont pu avoir accès à l'information canadienne, de savoir ce qu'ils en ont transmis à leurs lecteurs et comment ils ont analysé les événements. Il s'agit également de comprendre quels ont été le rapport et l'intérêt des rédacteurs de presse française envers l'information canadienne. Cette étude a donc été réalisée en trois temps. D'abord, les sources de l'information canadienne ont été analysées. L'information canadienne a ensuite été passée au crible d'un examen statistique. Enfin, ce sont les explications et les réactions du *Siècle* et de *la Presse* face à la crise qui ont été étudiées.

2.2.1. Les sources de l'information canadienne dans le Siècle et la Presse.

Entre janvier 1837 et mars 1841 l'information canadienne est bien présente dans les pages du *Siècle* et de *la Presse*. Trois questions se posent concernant les sources qu'ils ont utilisées et le processus de construction de cette information. Comment ces journaux ont-ils été capables de se tenir informés ? Comment ont-ils utilisé leurs sources ? Qu'est-ce que l'étude de leurs sources d'information peut nous apprendre au sujet des relations franco-québécoises durant la crise insurrectionnelle ?

À la fin des années 1830, les hommes, les biens et les informations en partance d'Amérique du Nord mettent généralement un mois à se rendre en Europe par voie maritime. Mais, il n'y a pas de communications directes entre la France et le Canada, et les navires autres que britanniques sont interdits d'accès aux ports canadiens avant 1850 et l'abrogation des lois de navigation. Les échanges franco-canadiens passent donc par les États-Unis et/ou par la Grande-Bretagne. Le courrier et les journaux en provenance du Canada arrivent ainsi au Havre après être passés par New York ou par Liverpool. En effet, la première ligne régulière à vapeur entre la Grande-Bretagne et les États-Unis s'ouvre en 1838 et elle est bimensuelle. À partir de

1832, les ports du Havre et de New York sont reliés quatre fois par mois²². Grâce aux progrès de la vapeur les temps de traversée se réduisent et passent d'une quarantaine de jours dans les années 1820 à deux semaines en 1850. De même, les informations et le courrier en provenance de Grande-Bretagne mettent généralement trois jours pour arriver à Paris. Ainsi, durant les Rébellions, les journaux français sont en mesure de présenter des nouvelles canadiennes approximativement un mois après leur occurrence. À présent, il convient d'étudier la provenance de ces informations.

Lorsqu'ils traitent du Canada, les deux quotidiens citent leurs sources dans une grande majorité de cas. Le Siècle le fait pour 71,3 % de ses références au Canada. Cette portion est de 63,3 % pour la Presse. Ainsi, l'étude de ces sources peut donner des résultats significatifs quant au processus de construction de l'information canadienne. Mais, l'obtention et la lecture réelle des sources citées posent problème. En effet, dans leurs études, Françoise Le Jeune et S. Fontaine-Bernard affirment que la presse française dépend totalement de la presse britannique lorsqu'elle veut accéder à des informations nord-américaines. Selon S. Fontaine-Bernard qui a étudié la couverture des Rébellions dans le Journal des débats, le Constitutionnel et la Gazette de France, « la France ne reçoit ni journaux ni correspondances du Bas-Canada; mais aussi très peu de journaux américains. Sa principale source pour les nouvelles « américaines » demeure ce qu'elle peut retirer des journaux anglais²³ ». De son côté, F. Le Jeune note à propos des sources du National, « un amalgame de multiples lectures enchâssées les unes dans les autres : la presse anglophone canadienne lue par la presse américaine, elle-même lue par la presse anglaise,

²² REMOND, René, Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852, Paris, A. Colin, 1962, p. 28.

²³ FONTAINE-BERNARD, Steven, Connaissances et perceptions du Bas-Canada en France de 1830 à 1842, M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2003, p. 88.

elle-même lue par la presse française²⁴». De même, la grande majorité des informations canadiennes du *Siècle* et de *la Presse* correspondent à ce schéma et ont été puisées dans la presse britannique. Cette absence de communications directes entre la France et le Bas-Canada laisse entendre une nette coupure dans les relations franco-québécoises au XIX^e siècle.

Lorsqu'ils évoquent le Canada, le Siècle et la Presse révèlent plusieurs types de sources d'information sans toujours préciser leur origine exacte. Soit ces deux journaux tirent leurs informations de la presse britannique, soit elles leur parviennent directement. Ainsi, le Siècle et la Presse reprennent dans la presse britannique toutes sortes de documents provenant du Canada, des États-Unis et de Grande-Bretagne. Parmi ces différents types de sources se trouvent des dépêches et des analyses journalistiques, des lettres privées, les retranscriptions des débats du parlement de Londres et du Congrès américain, des correspondances de militaires britanniques au Canada, des documents officiels (comme les 92 Résolutions ou le rapport Durham), des résolutions adoptées lors des assemblées populaires au Bas-Canada, des déclarations de personnalités politiques (Patriotes bas-canadiens, réformistes du Haut-Canada, gouverneurs du Canada), des discours des souverains britanniques et du président des États-Unis. Les sources de la Presse sont plus variées tandis que le Siècle préfère les sources journalistiques. Les comptes rendus du parlement de Londres sont quotidiens dans le Siècle et la Presse. Exceptionnellement ces différents documents en provenance de l'Amérique du Nord ou de Grande-Bretagne peuvent parvenir directement aux rédacteurs du Siècle et de la Presse. Enfin, dans de rares cas les informations au sujet du Canada sont reprises dans d'autres journaux français ou européens (hors Grande-Bretagne). Les journaux français, comme le Siècle ou la Presse, n'éprouvent aucun scrupule à tirer leurs informations d'autres journaux. Il s'agit d'une pratique journalistique

²⁴ LE JEUNE, Françoise, «La presse française et les rébellions canadiennes de 1837», Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 56, no. 3, printemps 2003, p. 491.

courante. D'ailleurs Émile de Girardin avant de créer *la Presse* avait lancé *le Voleur*, un quotidien entièrement fait des meilleurs extraits des journaux de la veille et dont le succès fut considérable.

Cependant, les communications en provenance directe d'Amérique du Nord sont rares et régulièrement le Siècle et la Presse se plaignent des difficultés à se tenir informés de la situation canadienne. Ainsi, une dépêche parue dans la Presse relate des affrontements au Haut-Canada entre Loyalistes volontaires alors que les rédacteurs concèdent : « on a toujours pas de nouvelles du Bas-Canada²⁵ ». De même, il arrive couramment que le Siècle et la Presse se basent sur des rumeurs. La Presse écrit : « Il n'est pas arrivé de Londres de nouvelles du Canada ; mais il paraît que [...]²⁶ » des renforts de troupes britanniques seraient envoyés et que des réunions au sujet des troubles canadiens seraient tenues au Colonial Office de Londres. Enfin, le Siècle cite à plusieurs reprises des « cercles biens informés²⁷».

Néanmoins, *la Presse* et *le Siècle* offrent de rares mais réguliers exemples qui infirment les assertions des deux études citées. Ces deux journaux attestent recevoir directement des journaux et d'autres sources d'information en provenance de l'Amérique du Nord et notamment du Canada. Ainsi, dans l'édition des 2 et 3 janvier 1838, *le Siècle* affirme : « Nous avons reçu une série de journaux du Haut-Canada, du 29 novembre dernier²⁸ ». Aussi, *La Presse* déclare à plusieurs reprises entre l'été 1837 et le printemps 1838 obtenir directement des journaux du Canada et des États-Unis. *La Presse* écrit en octobre 1837 : « On a des journaux de Québec du 28 août²⁹ », et cite plus tard « les journaux de New York arrivés au Havre³⁰ ». S'agissant d'autres

²⁵ La Presse, 23 février 1838.

²⁶ La Presse, 2 et 3 janvier 1838.

²⁷ Le Siècle, 23 juillet 1839 et 7 juillet 1840.

²⁸ Le Siècle, 2 et 3 janvier 1838.

²⁹ La Presse, 1er octobre 1837.

³⁰ La Presse, 5 février 1838.

types de sources, le 9 février 1838 le Siècle se rapporte à une « lettre de New York reçue par une maison de commerce parisienne³¹ ». En août 1840, ce même journal cite « nos lettres du Canada³² » dans une dépêche au sujet de la désertion de soldats britanniques dans la colonie. En avril 1838, la Presse atteste : « On vient enfin de recevoir des nouvelles du Canada dont on manquait depuis longtemps³³ » de même que des « lettres reçues du Canada³⁴ » sont utilisées. Enfin, alors que les informations concernant la seconde insurrection au Bas-Canada arrivent en Europe, le Siècle écrit : « les journaux anglais n'arrivent pas le mardi ; mais les nouvelles qu'ils ont donné hier du Canada et celles qui nous parviennent par le Havre suffisent à exciter un vif et douloureux intérêt³⁵», prouvant ainsi que la presse française arrive à s'informer de la situation canadienne même lorsqu'elle subit les conséquences de la relâche dominicale de la presse britannique.

Bien que *le Siècle* et *la Presse* ne disposent par de correspondants permanents à l'étranger, pas même à Londres, il leur arrive extraordinairement de recevoir des courriers américains qui leur sont spécialement destinés. Ces derniers leur apportent des nouvelles sur la situation politique et économique du continent. Deux d'entre eux évoquent les troubles du Canada.

Sous le titre « États-Unis », un article paru dans *le Siècle* le 8 mars 1838 débute par : « nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les extraits suivants d'une lettre écrite de Washington, le 7 juillet, par notre correspondant³⁶ ». Ainsi, cette missive parvient directement des États-Unis, mais elle a mis plus de huit mois pour arriver sous les yeux des rédacteurs du *Siècle*.

³¹Le Siècle, 9 février 1838.

³² Le Siècle, 20 août 1840.

³³ La Presse, 9 avril 1838.

³⁴ La Presse, 16 et 17 avril 1838.

³⁵ Le Siècle, 5 décembre 1838.

³⁶ Le Siècle, « États-Unis », 8 mars 1838.

Son auteur reste anonyme mais à la lecture du texte on devine qu'il est américain. Il exprime clairement son soutien à la cause canadienne et son rejet de la Grande-Bretagne. Ainsi, sont évoquées les défaites des « patriotes canadiens » dans de dures conditions climatiques. Le chef du Haut-Canada, William Mackenzie, en serait peut-être mort. Ensuite, la tyrannie britannique au Canada est dénoncée. Selon ce texte, les « Canadiens et leurs amis » ont raison de vouloir « détruire la domination britannique sur le continent américain ». Ce texte fait allusion au discours d'une personnalité britannique qui aurait menacé les États-Unis d'une intervention militaire anglo-française à cause de leur implication dans le conflit canadien. Le correspondant du Siècle condamne cette idée et l'utilisation maladroite par l'Angleterre d'une menace française contre les rebelles en soulignant la commune identité des Canadiens et des Français. De plus, les pratiques diplomatiques de l'Angleterre sont vivement critiquées. L'auteur condamne les procédés de l'Angleterre au Canada, la mise à prix des têtes des rebelles et la confiscation de leurs biens. Il y aurait même eu des décapitations et l'auteur affirme que « c'est pire qu'aux jours de la Terreur en France ». Il poursuit : « on recommence contre le Canada la lutte inhumaine poursuivie de 1775 à 1783 contre l'Amérique ». Il ne faut donc surtout pas que la France s'associe à la Grande-Bretagne dans l'affaire canadienne car, d'après l'auteur, elle est toujours très estimée aux États-Unis grâce au vif souvenir de son aide à la révolution américaine, symbolisée par La Fayette.

Quelques temps plus tard, *la Presse* reçoit à son tour une correspondance spéciale en provenance directe des États-Unis. Elle traite partiellement des troubles du Canada³⁷. Le 10 août 1838, sous le titre « Correspondance particulière de la Presse - États-Unis - Canada - Mexique » se trouvent des informations au sujet de la situation politique des États-Unis, de l'action de lord

 $^{^{37}}$ La Presse, « Correspondance particulière de la Presse – États-Unis – Canada – Mexique », 10 août 1838.

Durham au Canada, des actes d'insurrection et de piraterie dans le Haut-Canada et du blocus français contre Vera Cruz au Mexique. Le mot est daté du 18 juillet 1838. Son auteur reste anonyme. Mais il présente de fortes similitudes avec Francis de Castelnau, qui a visité simultanément les lieux dont il est question. Surtout Castelnau et cet auteur partagent le même point de vue sur l'action de lord Durham au Bas-Canada. Ce dernier commence sa correspondance ainsi : « Je suis arrivé à New York, après avoir visité l'ouest de l'Amérique, et là, comme ici, je n'ai recueilli dans la politique que deux mots : Sub-Treasury et Canada ». Les deux thèmes monopolisant l'attention aux États-Unis sont donc la crise financière américaine et les insurrections du Canada. Cette correspondance traite de la situation au Canada « que venait de remuer un toute fraîche réinsurrection. La frontière américaine en était encore émue, et une grande fermentation régnait dans les esprits ». L'auteur poursuit au sujet du Canada et de son nouveau gouverneur : « la ligne de conduite suivie par lord Durham ne pouvait que l'amener à de bons résultats. Malheureusement, « il est arrivé trop tard ». C'est ensuite qu'il consacre une grande partie de son attention à Bill Johnston et aux troubles occasionnés par des rebelles dispersés sur la frontière entre le Haut-Canada et les États-Unis. Bill Johnston est présenté comme un rebelle harcelant les troupes britanniques, et il serait notamment le responsable de l'attaque contre le navire Robert Peel. Mais au-delà de son animosité envers les « torys canadiens » et la Grande-Bretagne, les motivations politiques de Bill Johnston ne pas évoquées. Ce texte de l'été 1838, ne se concentre pas exclusivement sur le Bas-Canada mais plutôt sur les raids frontaliers entre le Haut-Canada et les États-Unis. La correspondance du Siècle présente des informations en provenance des États-Unis. Celle de la Presse présente des informations sur la crise du Haut-Canada que l'auteur affirme avoir glanées lors d'une « excursion au Canada ». Ces deux articles démontrent que les journaux français sont en mesure de s'alimenter d'informations au sujet de la crise canadienne, sans passer par la Grande-Bretagne et ses journaux.

Le Siècle et la Presse n'ont pas une attitude passive devant leurs sources d'information et notamment, les journaux britanniques. Ils connaissent bien la presse londonienne et sa coloration idéologique. Ainsi le Siècle publie le 23 mai 1837 un bref article présentant les différents titres de la presse britannique³⁸, leur nombre d'abonnés et leur positionnement politique. De plus, les deux mentionnent régulièrement l'appartenance politique des journaux qu'ils utilisent, alertant ainsi leurs lecteurs sur l'orientation de l'information. En décembre 1837, le True Sun de Londres est qualifié de « radical³⁹ » par la Presse alors qu'elle écrit que le Montreal Herald est un « journal tory⁴⁰ ». Le Siècle fait du Morning Chronicle l'un des « organes du gouvernement anglais⁴¹ », comme le Globe de Londres est « ministériel⁴² » et le Standard est d'obédience « tory⁴³ ». Le Globe de Washington est présenté comme le journal « officiel du gouvernement américain » tandis que la Gazette de Montréal est qualifiée de « nécessairement loyaliste⁴⁴ ». Aussi, le Siècle publie une lettre parue préalablement dans le Globe de Londres mais il n'hésite pas à alerter le lecteur quant à son contenu. De même, un court article du Siècle critique vivement l'interprétation du Morning Chronicle selon laquelle les affrontements du Bas-Canada se résument à « un mouvement d'animosité de la population française contre la population anglaise⁴⁵ ». De plus, les journaux français sont capables de croiser leurs sources afin de ne pas se trouver à la merci du point de vue britannique. Dans un article évoquant les affrontements sur

³⁸ « On trouve dans une feuille anglaise, l'évaluation suivante du nombre des abonnés aux principaux journaux de Londres durant le 1er trimestre 1837 : Circulation quotidienne : Courier (whig) 1 422 ex., Constitutional (radical) 743 ex., Globe and Traveller (whig-ministériel) 2 753 ex., Morning Advertiser (radical) 4 870 ex., Morning Chronicle (whig-ministériel) 7 839 ex., Morning Herald (tory) 6 753 ex., Morning Post (tory) 2 428 ex., Standard (tory) 3 552 ex., Sun (radical) 2 629 ex., Times (tory) 10 565 ex., True Sun (radical) 1 565 ex ». Le Siècle, 23 mai 1837.

³⁹ La Presse, 15 décembre 1838.

⁴⁰ La Presse, 8 décembre 1838.

⁴¹ Le Siècle, 6 avril 1837.

⁴² Le Siècle, 23 novembre 1839 et août 1840 (article sans date).

⁴³ Le Siècle, 1^{er} mars 1838, 29 novembre 1838

⁴⁴ Le Siècle 26 janvier 1838.

⁴⁵Le Siècle décembre 1837.

l'Île de la Marine⁴⁶, le Siècle dénonce, à l'aide d'un journal de New York, les inexactitudes de la presse britannique lorsqu'elle annonçait le repli des insurgés face aux forces de la couronne. Le Siècle poursuit en attaquant la presse britannique : « chez nos voisins, le patriotisme passe avant la vérité⁴⁷ ». Deux jours plus tard, le Siècle persiste : « On sait, d'ailleurs, que les feuilles américaines et anglaises sont pleines de redites et de contradictions. C'est un réceptacle où l'on jette pêle-mêle le vrai et le faux, l'improbable et l'absurde⁴⁸ ». Ainsi, une dépêche du Siècle informe que « les journaux anglais s'appliquent à faire croire que les insurgés canadiens soutiennent une cause sans consistance et sans espoir de réussite. Mais la vérité passe à travers toutes les préoccupations prises pour l'arrêter. Suivant des lettres de Montréal et d'Albany, le nombre des insurgés canadiens, d'abord insignifiant, grossit en proportion des mesures prises contre eux⁴⁹ ». Quelques temps plus tard, le Siècle interpelle son lectorat sur « l'exagération⁵⁰ » d'un extrait du Morning Herald concernant la clémence de Lord Durham au Canada et sur les risques d'un conflit international conséquent à la crise canadienne. Le 6 mars 1838, une dépêche de la Presse affirme que la tranquillité règne dans les deux Canadas et que le frère de Louis-Joseph Papineau est en prison, à Montréal. Mais il est précisé que ces nouvelles « méritent confirmation; il ne faut pas oublier qu'elles sont fournies par des feuilles anglaises ou appartenant à l'Angleterre⁵¹ ». Ensuite, la Presse propose un article d'analyse au sujet de la crise canadienne dans lequel on apprend que « les nouvelles du Canada donnent un éclatant démenti aux journaux anglais qui représentent ce pays comme étant entièrement pacifié⁵² ». Ainsi, l'insurrection serait secondée par des citoyens américains, elle gagnerait plus d'importance sur la

__

⁴⁶ supra, p. 16.

⁴⁷ Le Siècle, 15 février 1838.

⁴⁸ Le Siècle, 17 février 1838.

⁴⁹ *Le Siècle*, 25 juillet 1838.

⁵⁰ Le Siècle, 3 août 1838.

⁵¹ *La Presse*, 6 mars 1838.

⁵² La Presse, 18 mars 1838.

frontière et « elle pourrait compromettre la paix entre les États-Unis et l'Angleterre ». Mais *la Presse* alerte son lectorat sur les vastes spéculations concernant les nouvelles du Canada, car elles « n'arrivent évidemment qu'imparfaites en passant par les feuilles anglaises, et l'on ne connaîtra la vérité [...] que lorsque les communications directes entre l'Europe et le Canada seront rétablies ».

S'agissant de l'utilisation de la presse britannique, le Siècle et la Presse opèrent différemment. Parmi les quatorze différents journaux britanniques cités par le Siècle certains reviennent de façon récurrente. Il cite dix-sept fois le Globe (whig), dix-huit fois le Standard (tory), quinze fois le Morning Herald (tory) et douze fois le Morning Chronicle (whig). Dans la liste des titres de la presse britannique nommés par le Siècle il y a équilibre entre les journaux whigs cités 47 fois et les titres tories cités 43 fois. Les titres radicaux, comme le Sun ou le Constitutional ne reviennent que cinq fois. Le plus radical d'entre eux, le London Despatch, très souvent employé par le National comme l'a montré Françoise Le Jeune, ne l'est jamais par le Siècle ou la Presse. Les journaux britanniques sont donc choisis avec modération par le Siècle et les titres radicaux sont marginalisés voire ignorés. Sur les quinze différents journaux de la presse britannique cités par la Presse, les titres whigs reviennent dix-neuf fois, les titres tories onze fois et la presse radicale quatre fois. Ainsi la Presse semble accorder une plus grande confiance à la presse whig, et les titres qu'elle mentionne le plus sont le Globe et le Morning Chronicle.

La liste des journaux nord-américains cités par *la Presse* et *le Siècle* présente de nettes disparités. Bien que ces journaux soient le plus souvent repris dans la presse britannique, les deux quotidiens français semblent effectuer une sélection différente. En effet, les vingt-trois journaux nord-américains et les dix-sept journaux canadiens identifiés par *le Siècle* ne reviennent jamais plus de quatre fois et la majorité d'entre eux ne sont mentionnés qu'une seule fois. Dix-huit

journaux américains sur vingt-trois et neuf journaux canadiens sur dix-sept ne sont utilisés qu'une seule fois par le Siècle. Les rédacteurs de ce journal ne semblent donc jamais faire l'économie d'une information provenant d'un journal du Canada ou des États-Unis. Aussi, les principaux journaux américains ne sont pas privilégiés par le Siècle car le Globe de Washington et le New York Times ne reviennent pas plus souvent que des titres plus modestes mais proches de la frontière canadienne, comme le Buffalo Star, le Buffalo Commercial Advertiser, le Troy Daily Whig, le Niagara Adveriser ou le Detroit Free Press. Ces journaux régionaux, et notamment ceux de Buffalo, ont été favorables à la cause patriote selon Françoise Le Jeune⁵³ et Yvan Lamonde⁵⁴. Mais parmi les nombreux journaux new-yorkais indiqués, certains s'opposent aux Patriotes comme le New York Paper et la New York Gazette. La multiplicité des journaux nord-américains et l'absence de choix précis parmi les différents titres cités reflètent l'importance accordée par les rédacteurs du Siècle à cette source d'information et laisse également penser à une volonté d'objectivité. Comme le Siècle, la Presse semble incapable de choisir un quotidien de façon spécifique parmi les quatorze différents journaux américains qu'elle cite. Ainsi aucun d'entre eux ne l'est plus de deux fois. Néanmoins, les journaux pro-patriotes de la région frontalière de Buffalo sont absents de la Presse. La sélection de journaux américains effectuée par la Presse exclut donc la presse pro-patriote, ce qui laisse entendre un certain doute face à son endroit. La presse francophone des États-Unis, comme le Courrier des États-Unis ou l'Estafette de New York, est plus utilisée par le Siècle que par la Presse, mais il est difficile de connaître son positionnement vis-à-vis la crise bas-canadienne.

⁵³ LE JEUNE, Françoise, « La presse française et les rébellions canadiennes de 1837 », Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 56, no. 3, printemps 2003, p. 489.

⁵⁴ LAMONDE, Yvan, « Le Bas-Canada et le "Courrier des États-Unis" de New York (1828-1840) », Les Cahiers des Dix, n°56, 2002, p. 217-233.

Lorsqu'ils reprennent la presse canadienne, le Siècle et la Presse invoquent des titres majoritairement anglophones en provenance du Haut et du Bas-Canada. Le Siècle nomme beaucoup plus de journaux canadiens que la Presse. De plus, il est le seul à se référer à des journaux patriotes, comme le *Vindicator*, détruit lors de l'émeute du 6 novembre 1837, ou encore la Ouotidienne de Montréal. À mesure que la colonie glisse dans la révolte, le positionnement politique de la presse bas-canadienne est marqué par le refus de la logique insurrectionnelle et le rejet total du mouvement patriote. Surtout les autorités coloniales veillaient au maintien de l'ordre et au musellement de la presse patriote. Les titres restant, comme le Montreal Herald, la Gazette de Montreal, la Gazette de Québec et le Quebec Mercury qui récusent le mouvement patriote sont alors souvent mentionnés par le Siècle. Néanmoins, le Toronto Patriot, cité à deux reprises par le Siècle, semble soutenir l'insurrection. Parmi les titres canadiens indiqués par la Presse, le Montreal Herald est mentionné quatre fois, contrairement aux autres, comme le Courrier de Montréal et le Canadian Palladium qui ne reviennent pas plus d'une fois. La Presse et le Siècle recourent également à certains journaux des autres colonies de l'Amérique du Nord britannique comme le Halifax Journal, la New Brunswick Gazette, et le Saint John's New Brunswick Courier.

Reste que *le Siècle* et *la Presse* se sont tenus informés de la situation canadienne principalement en puisant dans la presse britannique. Ils y ont trouvé une grande diversité de documents en provenance du Canada, des États-Unis et de Grande-Bretagne. Ces documents sont des dépêches et des analyses journalistiques, des lettres particulières et des documents officiels, parlementaires et gouvernementaux. Les comptes rendus du parlement de Londres sont un moyen privilégié pour l'accès à l'information canadienne. Ainsi, il y a une certaine tendance dans ces journaux à amalgamer information canadienne et information britannique. Néanmoins, une partie de ces documents et notamment des lettres et des journaux en provenance des États-Unis et du

Canada peuvent parvenir directement entre les mains des rédacteurs du *Siècle* et de *la Presse*. Les correspondances nord-américaines sont véritablement exceptionnelles et deux d'entre elles abordent la situation canadienne sur la période de janvier 1837 à mars 1841.

Le Siècle et la Presse ont utilisé leurs sources en les multipliant afin de pallier les difficultés de communication avec le Canada et afin de ne pas dépendre d'un point de vue unique. Leur diversité laisse penser à une volonté d'objectivité. En effet, ces deux journaux entretiennent un rapport critique avec leurs sources. Ils connaissent bien la presse britannique et américaine ainsi que leurs tendances politiques, et au besoin ils le rappellent à leur lectorat. De même, ils n'hésitent pas les contredire en se basant sur d'autres documents. La presse britannique est ainsi souvent réprouvée et les rédacteurs français perçoivent facilement le parti pris métropolitain contre la révolte canadienne. Mais, certaines différences entre le Siècle et la Presse sont perceptibles dans l'utilisation des sources. La Presse mentionne une documentation plus diverse que le Siècle qui lui préfère les sources journalistiques. Aussi, le Siècle donne souvent des titres canadiens et américains qui soutiennent la cause patriote alors que la Presse s'en abstient. Cette différence peut s'expliquer par la volonté de neutralité politique de la Presse telle qu'elle a été formulée par son fondateur Émile de Girardin. Le Siècle assume un côté partisan sans aucun problème et il ne fait aucun mystère de son soutien à la gauche constitutionnelle. Ainsi, le parti pris du Siècle envers la cause patriote se dessine, de même que la tiédeur de la Presse.

En somme, l'étude des sources d'information de *la Presse* et du *Siècle* sur la crise insurrectionnelle démontre l'importance de la Grande-Bretagne et des États-Unis dans les relations franco-québécoises au XIX^e siècle. Les communications entre le Canada et la France passent le plus souvent par les journaux des États-Unis et/ou de la Grande-Bretagne. Néanmoins,

certaines arrivent exceptionnellement du Canada à la France sans emprunter la voie des journaux britanniques ou américains. Aussi, le processus de construction de l'information canadienne s'apparente au processus de l'accès à l'information internationale qui se fonde sur la lecture de journaux étrangers basés dans des pays proches des événements, politiquement ou géographiquement. En cela, la Presse et le Siècle disposent de l'information canadienne de la même manière que de l'information sud-américaine, orientale ou asiatique et concernant des pays tels que le Mexique, Cuba, l'Argentine, l'empire Ottoman, l'Égypte, la Chine et l'Inde. Ainsi le Canada, colonie étrangère, éloignée et soumise à des conditions climatiques bloquant ses ports durant un long hiver, ne déroge pas aux règles générales de la construction de l'information internationale. Mais le lien historique et culturel franco-québécois ne semble pas favoriser l'accès à l'information bas-canadienne en France. La puissance maritime et internationale de la Grande-Bretagne ainsi que les relations franco-britanniques semblent plus jouer en ce sens. En effet, la Presse et le Siècle puisent dans la presse britannique une grande partie de leurs nouvelles internationales. Aussi, l'attraction de la France envers les États-Unis facilite l'accès à l'information canadienne. Ainsi, les deux journaux français ont tendance à traiter de façon conjointe l'information canadienne et étasunienne. L'analyse statistique qui suit tentera de vérifier ces tendances dans l'information canadienne.

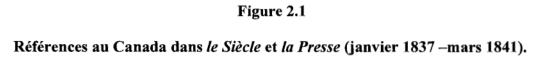
2.2.2. Le traitement quotidien des Rébellions dans le Siècle et la Presse : analyse statistique.

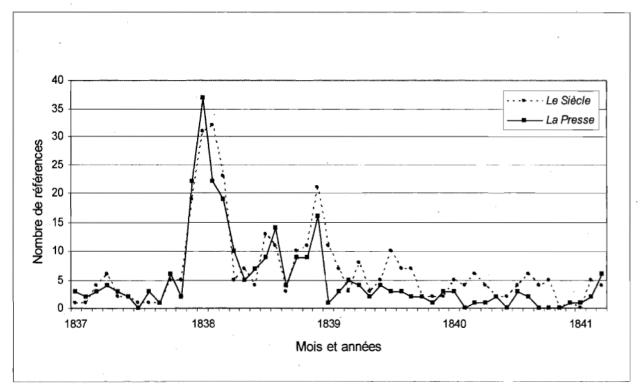
Le Siècle et la Presse ont fait une large place à l'information canadienne entre janvier 1837 et mars 1841. L'analyse statistique s'est avérée précieuse pour estimer l'ampleur de ce traitement, le périodiser et mesurer sa diversité. Le traitement quotidien des Rébellions dans le

Siècle et la Presse sera donc abordé selon trois variables, les références globales au Canada, la typologie de ces références et les thématiques qui les constituent.

2.2.2.1. Les références globales au Canada.

Lors du dépouillement du Siècle et de la Presse, tous les articles, dépêches, extraits de presse et de discours, éditoriaux et analyses, traitant du Canada entièrement ou partiellement ont été pris en compte. Les deux quotidiens ne font que rarement la distinction entre les deux parties du Canada, si bien qu'une limitation aux références au Bas-Canada aurait été un contresens. Ce dépouillement couvre la période allant de janvier 1837 à mars 1841 afin s'étendre de l'adoption des Résolutions Russell, et de leur arrivée au Bas-Canada en mars et avril 1837, jusqu'à l'Union des deux Canadas, qui reçoit la sanction royale en juillet 1840 et qui est approuvée par le conseil spécial en novembre. Il avait été prévu d'arrêter le dépouillement à la fin de l'année 1840 mais il s'est avéré que certaines informations concernant le Canada ont continué à figurer dans les journaux. Le dépouillement s'est arrêté lorsque le flot d'informations canadiennes s'est tari dans les journaux, soit au printemps 1841. Le dépouillement a donné 338 références au Canada dans le Siècle et 267 dans la Presse. La figure suivante en montre l'évolution.





Globalement, le Siècle traite plus des événements canadiens que la Presse. Mais, il convient de regarder de plus près. Ainsi, trois temps se distinguent : la période pré-insurrectionnelle de janvier à novembre 1837, la période insurrectionnelle de décembre 1837 à janvier 1839 et la période de l'après rébellion de février 1839 à mars 1841. Durant la première période, il y a peu de références au Canada. Il s'en trouve mensuellement entre une à six dans le Siècle et de zéro à six dans la Presse. Ensuite, l'attention croît fortement et atteint son maximum durant la période insurrectionnelle qui s'étale de l'automne 1837 à l'hiver 1839. Le décalage entre les événements canadiens et leur apparition dans les journaux français est clair, la rébellion bas-canadienne de la fin novembre 1837 n'apparaît dans le Siècle et la Presse que durant la dernière semaine de décembre. Le nombre de références entre les mois de novembre et de

décembre 1837 passe de 5 à 19 dans *le Siècle* et de 2 à 22 dans *la Presse*. En janvier 1838, le premier évoque jusqu'à 37 fois le Canada et le second, en février 1838, 32 fois, ce qui constitue les plus grands nombres de références sur toute la période. Les événements insurrectionnels du Canada font le quotidien des deux journaux. La période insurrectionnelle se poursuit et durant le printemps et l'été 1838, les références se maintiennent à un niveau moyen, qui culmine avec plus de 10 mentions durant le mois d'août. L'insurrection de l'hiver 1838 fait son apparition dans *le Siècle* et *la Presse* à partir de novembre, mais elle suscite moins d'attention que celle de l'année précédente avec 16 références pour *la Presse* et 21 pour *le Siècle* au mois de décembre. Enfin, durant la troisième période, l'attention pour les affaires du Canada s'effondre dans *la Presse*, mais elle se maintient à un niveau intermédiaire dans *le Siècle* et notamment durant l'été 1839 et les mois de mars et d'août 1840. La résolution du conflit canadien et l'union des deux Canadas ne semblent donc pas susciter l'attention de la presse française autant que les insurrections.

Il convient maintenant d'étudier le traitement de l'information canadienne plus en détail. En effet, le nombre de références au Canada semble suivre la trame événementielle des insurrections. Or, l'étude de la typologie et des thématiques de l'information canadienne démontre que les insurrections bas-canadiennes n'y ont pas toujours la première place.

2.2.2.2. Typologie et thématiques des références globales.

Afin de comprendre l'information canadienne dans sa globalité, elle a été classée selon la typologie des différents articles dans lesquels elle se trouve. Ainsi, on a distingué les dépêches directement tirées de la presse étrangère ou d'autres documents, les dépêches accompagnées des commentaires des rédacteurs, les extraits de discours de personnalités politiques et les documents

officiels sans commentaires, les comptes rendus du parlement de Londres, et enfin les éditoriaux de première page ou les analyses approfondies. Les dépêches sont plus ou moins courtes, de quelques lignes à plusieurs paragraphes, et elles donnent des informations concises. Elles peuvent être commentées par les rédacteurs qui livrent leurs sentiments sur la valeur des informations présentées ou sur leur sens politique. Les extraits de discours et de documents officiels proviennent des personnalités politiques canadiennes, de l'administration coloniale, des souverains britanniques, ou encore du Congrès et du président des États-Unis. Les comptes rendus du parlement britannique forment une catégorie à part par leur importance et l'intérêt que leur porte la presse française. En effet, à travers les débats et les prises de décision des chambres du parlement de Londres, il se trouve beaucoup d'informations relatives au Canada, comme l'adoption des résolutions Russell, la suspension de l'acte constitutionnel au Bas-Canada, l'envoi et le désaveu de lord Durham, la condamnation des insurgés, le vote de l'acte d'Union et le choix de Charles Poulett Thompson, futur lord Sydenham, pour imposer le nouveau régime. Enfin, les articles d'analyse et les éditoriaux présentent les réflexions politiques des rédacteurs au sujet des événements marquants de l'actualité. Ces derniers sont généralement anonymes et s'étalent sur une à plusieurs colonnes. L'information canadienne peut ainsi prendre un aspect neutre et informatif dans les dépêches et les extraits de documents non commentés alors qu'avec les commentaires, les analyses et les éditoriaux, les rédacteurs sont appelés à livrer leurs impressions politiques.

La typologie de l'information canadienne indique le degré d'implication de la rédaction dans sa transmission et sa lisibilité pour le lectorat. En effet, un éditorial ou un article analytique demande un plus grand engagement de la rédaction qu'une dépêche extraite et traduite depuis la presse anglaise. De même, un éditorial de première page est plus visible qu'une dépêche placée

parmi une multiplicité d'autres nouvelles. Ainsi, la qualité et la visibilité de l'information canadienne ont pu être mesurées.

TABLEAU 2.7

Typologie de l'information canadienne (janvier 1837 - mars 1841)

Type des références (en %)	Le Siècle	La Presse
Dépêches non commentées	48,2	66,4
Dépêches commentées	15,4	7,4
Extraits de discours et de	2,4	4,1
documents officiels		
Comptes rendus du parlement	19,2	14,4
britannique		
Éditoriaux et analyses	14,8	7,7
Total	100	100

Durant la période à l'étude, l'information canadienne globale prend un aspect plutôt superficiel. En effet, les dépêches non commentées forment la majorité dans *la Presse* et une grande partie dans *le Siècle*. De même, les dépêches commentées, les éditoriaux et les analyses sont largement minoritaires dans *la Presse* avec environ 15 % des références. *Le Siècle* accorde néanmoins un traitement de meilleure qualité, car les dépêches commentées, les éditoriaux et les articles d'analyse représentent près de 30 % du volume du corpus. Ainsi, l'information est plus politisée dans *le Siècle* et elle semble moins inspirer les rédacteurs de *la Presse*. Les comptes rendus du parlement de Londres comptent pour une part qui oscille entre 14 et 20 %, donnent naturellement une coloration très britannique à une partie du corpus.

L'information canadienne ne se réduit pas à la crise politique et insurrectionnelle bas-canadienne. Ceci se voit à travers les sept thématiques qui se dégagent à l'étude de

l'information canadienne dans le Siècle et la Presse. Les informations spécifiques à cette crise ont été classées dans la catégorie « Rébellions du Bas-Canada ». Elle regroupe les informations sur la crise politique et les assemblées populaires du printemps 1837, les affrontements des hivers 1837 et 1838, le repli des Patriotes et leur réorganisation aux États-Unis, l'arrivée de lord Durham et de Charles Poulett Thompson et leurs administrations, la répression contre les insurgés et les exécutions de février 1839. Aussi, on trouve dans cette catégorie la réaction au Bas-Canada aux résolutions Russell, à la suspension de l'acte constitutionnel, et à la mise en place du régime d'Union. Les troubles de la province voisine ont été regroupés dans la catégorie « Insurrections du Haut-Canada ». Les affrontements de Toronto, la retraite vers les États-Unis des insurgés comme William Mackenzie, les troubles de l'Île de la Marine et les raids frontaliers menés par des insurgés haut-canadiens et américains contre le Haut-Canada, la réaction au régime d'Union et les condamnations des insurgés de la haute province sont regroupés dans cette catégorie. Cependant, la Presse et la Siècle ne distinguant pas toujours les deux phénomènes insurrectionnels, il arrive qu'il soit impossible de déterminer de quelle partie du Canada il est question. Aussi, les troubles politiques et insurrectionnels des deux provinces peuvent être traités conjointement. Dans ces deux cas, les informations ont été rassemblées dans la catégorie « Insurrections des deux Canadas ». Ensuite, on trouve dans une même catégorie les réactions britanniques à la crise canadienne, qu'elles soient exprimées par le gouvernement, le parlement, ou la presse. La gestion de la crise par le gouvernement et le parlement britannique est au cœur de cette catégorie. La décision parlementaire de l'envoi de lord Durham au Canada et son désaveu ont aussi été comptabilisés dans cette catégorie. Ensuite, ce sont les tensions internationales liées aux troubles qui ont été regroupées. Il s'agit surtout des tensions entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Elles sont provoquées par l'intervention de citoyens américains en renfort aux rebelles canadiens, par les atteintes à la souveraineté étasunienne lors de l'intervention de troupes

britanniques sur le territoire de l'Union et par leurs conséquences politiques et juridiques, sur fond de rivalités frontalières entre la colonie britannique du Nouveau-Brunswick et l'État américain du Maine. À partir de 1839, à mesure que la rivalité franco-britannique se développe au sujet de la question d'Orient, les rédacteurs de presse français ne manquent pas d'évoquer la crise canadienne parmi les faiblesses de la Grande-Bretagne. En effet, les deux puissances s'opposaient sur les tentatives de déstabilisation de l'empire Ottoman menées par Méhémet Ali, pacha d'Égypte et allié de la France. La catégorie « politique générale » concerne les articles de réflexion politique intégrant à titre d'exemple le combat des Patriotes et des rebelles canadiens. Enfin, la catégorie « divers » rassemble tous les articles traitant du Canada sans aborder la crise politique et insurrectionnelle. Il s'agit donc d'informations générales, de faits divers, de divertissement, de culture et d'économie. Dans l'optique de l'étude des relations franço-québécoises, cette catégorie est importante car elle reflète l'intérêt des journaux français pour le Canada au-delà de la crise insurrectionnelle qui, par sa nature événementielle, politique et violente suscite une plus vive attention.

TABLEAU 2.8

Thématiques de l'information canadienne (janvier 1837 - mars 1841)

Thèmes des références (en %)	Le Siècle	La Presse
Rébellions du Bas-Canada	15	19,1
Insurrections du Haut-Canada	6,9	6,5
Insurrections des deux Canadas	10,4	12,3
Réaction britannique	37,8	37,2
Tensions internationales	23,8	16
Politique générale	2,6	1,4
Divers	3,5	7,5
Total	100	100

La situation politique et insurrectionnelle des Canadas est minoritaire dans la globalité de l'information canadienne présentée par le Siècle et la Presse. Les événements spécifiquement bas-canadiens ne représentent que 15 % et 19,1 % de la totalité de l'information. La présence des événements haut-canadiens dans les pages de ces deux quotidiens est bien moindre et se situe sous les 7 %. Dans 10 à 13 % des cas, il est impossible de déterminer de quelle partie du Canada il est question Ainsi, la combinaison de ces trois éléments représente 32,4 % de l'information canadienne dans le Siècle et 37,9 % pour la Presse. Les deux thèmes dominants dans le Siècle sont donc la réaction britannique et les tensions internationales, avec respectivement 37,8 % et 23,8 % des références. La Presse porte un intérêt semblable à la réaction britannique, avec 37,2 % des références, mais elle accorde moins d'importance aux tensions internationales liées aux troubles canadiens (16 %). Les articles de politique générale s'inspirent peu de la situation canadienne. Enfin, les sujets divers sont moins présents dans le Siècle que dans la Presse qui y consacre 7,5 % des références.

Ainsi, les thématiques principales qui ont été retenues révèlent les grands centres d'intérêt de *la Presse* et du *Siècle*, soit l'information et les spéculations sur les tensions internationales impliquant la rivale britannique. L'information britannique est très présente dans la presse française, car elle est facile d'accès et les journaux britanniques sont très développés. Surtout, la Grande-Bretagne est la principale rivale de la France et les informations à son sujet ont une grande valeur. Elles alimentent les débats sur la politique internationale de la France, notamment dans *le Siècle* qui donne une large place à ce genre de polémiques. Aussi, *le Siècle* et *la Presse* accordent-ils une grande importance aux tensions internationales liées à la crise canadienne, davantage qu'à la crise insurrectionnelle elle-même. Ces tensions concernent les États-Unis, puissance nouvelle qui suscite une grande fascination en France, et la rivale britannique. Plus tard, l'information canadienne fera ressortir la rivalité franco-britannique dans la crise d'Orient.

L'intérêt français pour les États-Unis et la Grande-Bretagne se voit encore une fois dans les relations franco-québécoises. L'information canadienne du *Siècle* et *la Presse* présente alors un aspect très britannique. Les crises internationales impliquant les États-Unis et l'adversaire britannique y sont très courantes. Cependant, durant les trois périodes qui ont été distinguées, non seulement l'information diffère en quantité mais la qualité et les thématiques de l'information canadienne changent également.

2.2.2.3. Période pré-insurrectionnelle.

TABLEAU 2.9

Typologie de l'information canadienne

Période pré-insurrectionnelle (janvier - novembre 1837)

Type des références (en %)	Le Siècle	La Presse
Dépêches non commentées	44,8	48,3
Dépêches commentées	0	3,4
Extraits de discours et de documents officiels	10,4	3,4
Comptes rendus du parlement britannique	44,8	34,5
Éditoriaux et analyses	0	10,4
Total	100	100

Durant la période précédant les insurrections, l'information canadienne du Siècle est très superficielle, peu politisée et moins diverse que sur la période globale avec seulement trois types de références et aucune analyse ou commentaire. Elle est partagée entre des dépêches simples et les comptes rendus du parlement de Londres au moment où sont adoptées les résolutions Russell. À l'opposé, ce que la Presse propose est plus diversifié, ses commentaires et ses analyses sont plus fréquents que durant la totalité de la période.

TABLEAU 2.10

Thématiques de l'information canadienne

Période pré-insurrectionnelle (janvier - novembre 1837)

Thèmes des références (en %)	Le Siècle	La Presse
Rébellions du Bas-Canada	31	20,7
Insurrections du Haut-Canada	0	0
Insurrections des deux Canadas	0	3,4
Réaction britannique	55,2	41,4
Tensions internationales	3,5	3,5
Politique générale	0	0
Divers	10,3	31
Total	100	100

Durant la période pré-insurrectionnelle, le Bas-Canada monopolise l'attention et la crise haut-canadienne est quasiment absente des deux quotidiens. Les troubles constitutionnels qui bloquent la vie politique du Bas-Canada et les assemblées populaires font leur apparition dans les journaux français à partir du mois d'août 1837. Le nom de Papineau apparaît pour la première fois dans une dépêche du 10 août 1837 dans *la Presse* et, quelques semaines plus tard, ce sont les nouvelles des assemblées populaires qui arrivent dans les deux journaux. Cette actualité fait l'information canadienne jusqu'au mois de novembre. Le 28 novembre 1837, *le Siècle* évoque « la grande réunion des cinq comtés⁵⁵ » de Saint-Charles. La réaction britannique est très présente dans le volume de l'information canadienne alors que les comptes rendus du parlement de Londres traitent largement de l'adoption des résolutions Russell au mois de mars et d'avril. La crise n'ayant pas encore atteint son maximum d'intensité, ni dépassé les frontières de la colonie, les tensions internationales sont presque absentes du *Siècle* et de *la Presse*. Mais, l'aspect le plus intéressant de la période pré-insurrectionnelle est le volume de l'information canadienne consacré

⁵⁵ Le Siècle, « Canada », 28 novembre 1837.

à des informations diverses sans rapport avec la crise politique. En effet, 31 % du volume de l'information canadienne de la Presse est consacré à ce genre de nouvelles. Ainsi, de janvier à novembre 1837, 9 dépêches ou articles de la Presse abordent le Canada entièrement ou partiellement. Ils peuvent être très brefs ou plus analytiques et ils portent sur l'économie, l'agriculture ou les faits divers. Durant le mois de janvier 1837, la Presse donne plusieurs nouvelles au sujet du Canada dans sa rubrique intitulée : « Agriculture – Commerce – Industrie ». L'une d'elles rend compte de la fondation d'une banque dans le Haut-Canada alors que des « lettres de Québec » donnent des nouvelles du développement de la compagnie de la baie d'Hudson⁵⁶. Aussi, une expédition de Canadiens partis de Montréal à la découverte de l'Oregon est évoquée⁵⁷. En mars 1837, les deux journaux rendent compte d'un tremblement de terre dans la région de Québec. En juin 1837 la Presse propose un article sur l'état de l'agriculture en Europe et en Amérique, insistant notamment sur les récoltes au Canada⁵⁸. Ainsi, le Canada est présent dans les pages des quotidiens français alors que la révolte armée n'a pas débuté. La Presse et le Siècle semblent donc s'intéresser, à faible dose bien sûr, au Canada, même lorsqu'il ne s'agit pas de la crise politique.

2.2.2.4. Période insurrectionnelle.

Sur les quatorze mois de la période insurrectionnelle, l'information canadienne est quantitativement au plus haut avec 201 références au Canada dans *le Siècle* et 184 dans *la Presse*. Ces deux journaux en présentent respectivement 14,4 et 13,1 en moyenne par mois. Alors que les affrontements armés éclatent dans le Bas-Canada et le Haut-Canada, elle se fait abondante. De

⁵⁶ La Presse, « Agriculture – Commerce – Industrie », 20 janvier 1837.

⁵⁷ La Presse, « Agriculture – Commerce – Industrie », 28 janvier 1837.

⁵⁸ La Presse, « Agriculture – Commerce – Industrie », 5 juin 1837.

même, durant cette période de nombreux éditoriaux analysent en profondeur la crise du Bas-Canada. La politisation des faits relatés s'accentue.

TABLEAU 2.11

Typologie de l'information canadienne

Période insurrectionnelle (décembre 1837 - janvier 1839)

Type des références (en %)	Le Siècle	La Presse
Dépêches non commentées	56,7	70,8
Dépêches commentées	20,9	9,2
Extraits de discours et de	0,5	3,8
documents officiels		
Comptes rendus du parlement	12,4	10,3
britannique		
Éditoriaux et analyses	9,5	5,9
Total	100	100

Alors que la situation insurrectionnelle est à son comble, l'information canadienne se fait très sommaire. De décembre 1837 à janvier 1839, la proportion de l'information brute est très forte dans la Presse. Plus de 70 % des références au Canada de la Presse et 56,7 % du Siècle sont de simples dépêches. Les comptes-rendus du parlement britannique sont en proportion moindre comparativement à la période globale. De même, la proportion d'éditoriaux et d'articles d'analyse progresse comparativement à la période globale. Mais, comme pour toute la période, au nombre des dépêches commentées additionné aux éditoriaux et aux articles d'analyse atteint approximativement 30 % pour le Siècle et 15 % pour la Presse. Il se trouve tout de même 19 éditoriaux et articles d'analyse sur les 201 références dans le Siècle et 11 sur 184 dans la Presse. Bien qu'ils soient noyés dans la masse de l'information, c'est durant cette période que les éditoriaux et les articles d'analyse sont les plus nombreux. Ils se concentrent aux hivers de 1837

et de 1838 et se penchent principalement sur la situation bas-canadienne, mais aussi sur les réactions britanniques, les tensions internationales liées à la crise et les considérations de politique générale. La crise du Haut-Canada n'est pas expliquée avec la même profondeur et aucun éditorial n'en traite particulièrement.

TABLEAU 2.12

Thématiques de l'information canadienne

Période insurrectionnelle (décembre 1837 - janvier 1839)

Thèmes des références (en %)	Le Siècle	La Presse	
Rébellions du Bas-Canada	15,8	22,5	
Insurrections du Haut-Canada	9	8,3	
Insurrections des deux Canadas	13,9	13,7	
Réaction britannique	35,7	39,7	
Tensions internationales	21,8	13,7	
Politique générale	3	0,6	
Divers	0,8	1,5	
Total	100	100	

Alors que la situation insurrectionnelle bat son plein, de quoi est-il question lorsque le Siècle et la Presse évoquent le Canada? La situation politique et sociale des deux provinces canadiennes est plus fréquement évoquée que d'habitude. Le Siècle ne s'étend pas plus sur les Rébellions du Bas-Canada, mais la Presse leur consacre une plus grande attention. Dans les deux quotidiens, les événements du Haut-Canada occupent d'avantage d'espace. Les réactions britanniques à la crise canadienne gardent le même niveau de présence dans les deux quotidiens alors que la part des tensions internationales est en diminution. Les articles de politique générale restent à un niveau faible. Enfin, les articles évoquant des informations diverses

disparaissent pratiquement au profit des thématiques événementielles. La quasi-totalité du volume des textes concerne donc des nouvelles liés directement ou indirectement aux insurrections.

L'intensité de la crise détermine la quantité de l'information dans les deux journaux français. Ainsi, c'est durant la période insurrectionnelle qu'elle se fait la plus abondante. Elle suit la trame des événements à un mois de décalage. Cependant, la comparaison entre le flot de nouvelles et les événements de l'insurrection des Patriotes est peu intéressante. L'étude des dépêches montre de fréquentes inexactitudes sur l'évolution de la situation. Très succinctes mais aussi d'une faible qualité, les situations décrites manquent de véracité. Cependant, l'étude du rapport aux sources démontre que la Presse et le Siècle sont tout à fait conscients des limites de l'information qu'ils proposent. Les grands événements des insurrections bas-canadiennes de 1837 et 1838 sont évoqués avec difficulté et imprécision. Durant les mois de décembre 1837, janvier, février et décembre 1838, l'information canadienne est au plus haut et les lecteurs la retrouvent quotidiennement. Mais même à ce moment crucial, la part accordée aux réactions britanniques reste importante. Les dépêches et les analyses consacrées aux Rébellions du Bas-Canada côtoient les comptes rendus du parlement de Londres et les réactions de la presse, de la classe politique et de l'opinion britannique à la crise. Dès le début de l'année 1838 et jusqu'au mois de juillet, la Presse et le Siècle s'intéressent particulièrement à la crise insurrectionnelle du Haut-Canada et notamment à cause de son incidence sur les relations entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. Les raids frontaliers suscitent de vives spéculations au sujet d'une guerre entre les deux puissances. Durant l'été 1838, les débats parlementaires britanniques autour de la mission de lord Durham tiennent le haut de l'affiche, et plus particulièrement les nouvelles de son arrivée au Canada et sa gestion des affaires. Les vifs débats du parlement de Londres et le désaveu de lord Durham occupent une place centrale. Le Siècle et la Presse n'hésitent pas à se prononcer sur l'administration de lord Durham et sur sa démission au mois de novembre, cela par voie de commentaires et d'éditoriaux. Mais sur les débats britanniques relatifs à l'Union, les réactions des deux journaux sont moins vives, comme le montre l'étude de la période suivante.

2.2.2.5. La période post-insurrectionnelle.

Après la période la plus troublée, l'information canadienne s'effondre dans *la Presse* alors qu'elle se maintient à un niveau non négligeable dans *le Siècle*. Dans ce journal, les changements sont notables.

TABLEAU 2.13

Typologie de l'information canadienne

Période post-insurrectionnelle (février 1839 - mars 1841)

Type des références (en %)	Le Siècle	La Presse
Dépêches non commentées	33,3	60
Dépêches commentées	9,3	3,6
Extraits de discours et de documents	3,7	5,5
officiels		
Comptes rendus du parlement	25	18,2
britannique		
Éditoriaux et analyses	28,7	12,7
Total	100	100

Au cours de la période qui suit les insurrections, la typologie de l'information canadienne dans *la Presse* conserve des proportions semblables à celle de la période globale, mais elle présente un aspect différent dans *le Siècle*. Elle reste dominée par les dépêches brèves et les comptes rendus du parlement britannique dans *la Presse*. Dans *le Siècle*, la part des éditoriaux et

des articles d'analyse se hisse au niveau des dépêches non commentées et des comptes rendus du parlement britannique, avec plus de 28 %. L'étude des thématiques explique cette plus forte implication de la rédaction du *Siècle*.

TABLEAU 2.14

Thématiques de l'information canadienne

Période post-insurrectionnelle (février 1839 - mars 1841)

Thèmes des références (en %)	Le Siècle	La Presse	
Rébellions du Bas-Canada	9,5	6,7	
Insurrections du Haut-Canada	4	3,3	
Insurrections des deux Canadas	5,6	11,7	
Réaction britannique	38,1	26,6	
Tensions internationales	32,5	30	
Politique générale	2,4	5	
Divers	7,9	16,7	
Total	100	100	

Alors que l'information concernant la situation politique et sociale des Canadas chute dans les deux journaux et que la part des réactions britanniques aux troubles se maintient, ce sont les nouvelles liées aux tensions internationales engendrées par la crise qui voient leur part progresser. Celles-ci représentent plus de 30 % de l'information durant la période. Comme lors de la période pré-insurrectionnelle, la part des renseignements divers se fait assez importante, surtout dans *la Presse* où elle atteint 16,7 %.

Au cours de cette dernière période, *le Siècle* intègre l'information canadienne aux tensions internationales associées à la question d'Orient, qu'il évoque souvent. À partir de 1839, les éditoriaux du *Siècle* s'emparent de la problématique des tensions franco-britanniques en relation

avec les affrontements de l'empire Ottoman et du pacha d'Egypte. Ainsi, les faiblesses de la rivale britannique sont étudiées de près par le Siècle, et les troubles canadiens sont intégrés aux nombreuses analyses visant à démontrer la vulnérabilité de la Grande-Bretagne. Le Siècle cherche à justifier la détermination de la France face à son adversaire. Durant cette période, la majorité des 31 éditoriaux du Siècle qui évoquent le Canada s'intègrent à cette thématique. Aussi, l'information canadienne se retrouve souvent dans les dépêches nord-américaines et britanniques et dans les comptes rendus des débats du parlement de Londres, sources qui relèvent sporadiquement les rivalités frontalières nord-américaines ainsi que les tensions d'Orient. Dans la Presse, les quatre références du mois d'avril 1839 notent l'apaisement des troubles entre l'État du Maine et les colonies britanniques. Au début de l'année 1840, cette question revient dans les pages des deux journaux. Au printemps 1840, le Siècle présente des informations sur le Canada dans des dépêches qui ont trait à la crise d'Orient. À partir de février 1841, c'est à travers le compte rendu du procès de l'officier britannique jugé aux États-Unis pour avoir donné l'ordre de brûler la Caroline que le Canada refait surface dans les deux journaux, alors que les insurrections sont terminées et que les analyses sur l'Union sont peu nombreuses.

Au cours de cette période la répression envers les insurgés canadiens fait l'objet de brèves et ponctuelles dépêches. Cependant, les analyses et les éditoriaux réagissent peu au fait politique canadien le plus important de la période qu'est l'Union des deux Canadas. À partir de mai 1839, on trouve des renseignements sur l'Union des Canadas dans les comptes rendus des débats parlementaires britanniques. En juin 1839, trois des cinq références du Siècle ont trait à l'adoption du projet d'Union défendu par lord Russell devant le parlement. La Presse aborde souvent ce sujet, mais seulement aux mois de janvier et de février 1840. En mars 1840, deux articles du Siècle soulignent la résistance bas-canadienne à l'Union, qui s'exprime par des

assemblées et des pétitions de prostestation. La décision d'unir les deux Canadas et la nomination de Charles Poulett Thompson au poste de gouverneur reviennent régulièrement dans les nouvelles parlementaires britanniques.

Après les insurrections, le Siècle et la Presse proposent chacun une dizaine d'articles sur des sujets canadiens divers. Pour le Siècle ce sont des nouvelles sur les lignes maritimes transatlantiques, des critiques d'ouvrages de géographie canadienne, et des informations générales sur l'empire britannique. De son côte, la Presse élabore également sur les communications transatlantiques, mais aussi sur les relations entre les Amérindiens du Canada et le pouvoir colonial, les récoltes canadiennes et l'épidémie de choléra touchant l'Etat de New York et Montréal. Les deux journaux n'hésitent pas à exprimer leur admiration envers les efforts déployés par la Grande-Bretagne pour améliorer les communications atlantiques. Enfin, en mars 1841, la Presse relaie dans plusieurs comptes rendus des débats du parlement britannique l'opposition de l'évêque d'Exeter à la régularisation du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal. Ainsi, il est possible d'émettre l'hypothèse suivante : en tout temps, lorsque le parlement britannique débat des affaires canadiennes, peu importe leur nature, il est fort possible de les retrouver dans la presse française.

Après les insurrections bas-canadiennes, l'intérêt pour le Canada chute dans *la Presse* alors qu'il se maintient dans *le Siècle*. Cependant, l'information canadienne est surtout vue à travers les tensions internationales, anglo-américaines ou franco-britanniques dans le cadre de la question d'Orient. La principale question politique canadienne, l'Union, n'apparaît qu'à travers les comptes rendus parlementaires britanniques et quelques rares analyses. Enfin, et comme lors de la

periode pré-insurrectionnelle, il se trouve dans le Siècle et la Presse quelques informations diverses.

L'information canadienne tient une large place dans le Siècle et la Presse entre janvier 1837 et mars 1841. L'analyse statistique a permis de la périodiser et d'en mesurer la diversité. L'intensité des combats canadiens détermine l'abondance de l'information canadienne dans le Siècle et la Presse et les trois périodes ont été distinguées d'après ce constat. Durant les mois de décembre 1837, janvier, février et décembre 1838, elle atteint un volume maximum alors que les Rébellions bas-canadiennes et leurs conséquences en Grande-Bretagne et aux États-Unis sont mises en exergue. Globalement, le Siècle s'intéresse davantage au Canada que la Presse et il y a quelques différences dans le traitement de l'information canadienne dans les deux quotidiens.

L'analyse typologique indique que l'information canadienne est globalement succincte et de faible qualité dans les deux journaux. Les dépêches directement tirées de la presse et de documents britanniques ou nord-américains sont largement plus nombreuses que les articles et les commentaires des rédacteurs. En conséquence, les nouvelles canadiennes sont peu visibles et le lecteur doit le plus souvent aller les chercher au milieu de multiples dépêches non classées. Les éditoriaux réagissant à la crise sont peu nombreux comparativement à la masse des informations faiblement politisées. Toutefois, cette politisation croît lorsque le conflit s'intensifie. Cependant, durant la période post-insurrectionnelle, l'information canadienne se trouve surtout dans des articles polémiques à mesure que les rédacteurs intègrent la crise aux tensions franco-britanniques et à la question d'Orient. Le Siècle effectue généralement une analyse de meilleure qualité avec plus de commentaires et d'éditoriaux politisés et polémiques. La Presse se montre plus neutre et par là elle tend à respecter la ligne de conduite définie par son créateur, Émile de Girardin.

L'étude thématique révèle enfin que la crise politique, sociale et insurrectionnelle du Bas-Canada n'est pas la composante principale de l'information canadienne. Malgré la proximité culturelle et historique entre les Bas-Canadiens de culture française et la France, *le Siècle* et *la Presse* ne se concentrent pas sur le Bas-Canada même lorsque les affrontements atteignent leur maximum d'intensité aux hivers de 1837 et 1838. De fortes tendances britanniques et américaines émergent. Les nouvelles du Canada passent très régulièrement par les comptes rendus du parlement britannique et les réactions métropolitaines à la crise coloniale sont abondantes dans les deux journaux.

En tout temps, les affaires politiques et l'opinion britannique suscitent une vive attention en France. Ainsi la gestion de la colonie par le gouvernement britannique et les réactions de l'opinion britannique à la crise canadienne sont des sujets récurrents. La rivalité historique et politique entre la France et la Grande-Bretagne explique le grand intérêt que portent les journaux français aux affaires britanniques. Les tensions internationales liées à la crise insurrectionnelle coloniale occupent une large place dans l'information canadienne. Ces tensions concernent principalement la Grande-Bretagne dans son opposition frontalière et politique avec les États-Unis. Aussi, la crise coloniale canadienne est intégrée à la lutte d'influence en Orient entre la France et la Grande-Bretagne. Par là, *le Siècle* cherche à démontrer la faiblesse d'une puissance rivale qui gêne les ambitions qu'il nourrit pour la France. Aussi, en liant la crise canadienne à la logique de la querelle entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, *la Presse* et *le Siècle* « américanisent » l'information canadienne en la faisant passer au second plan d'une lutte plus large dont les États-Unis sont le principal acteur. Il s'agit de la lutte pour l'expansion de l'Union américaine au détriment des puissances voisines comme la Grande-Bretagne ou le Mexique.

L'Union des deux Canadas est plutôt abordée grâce aux comptes rendus parlementaires britanniques, et les analyses qui y sont consacrées sont rares. L'opposition bas-canadienne à l'Union est peu relayée. Enfin, en dehors de la période troublée, il se trouve quelques fois des informations diverses au sujet du Canada dont l'existence prouve que la presse française s'intéresse au Canada de temps à autre. *Le Siècle* préfère polémiquer sur les tensions internationales liées à la crise canadienne et par là, il perd une certaine neutralité. Cette différence de traitement entre les deux journaux se retrouvera-t-elle dans leurs réactions politiques et analyses au sujet de la crise canadienne ?

2.3. Les interprétations et les réactions du Siècle et de la Presse face à l'information canadienne.

Trois thèmes se retrouvent dans les analyses et les réactions du Siècle et de la Presse. D'abord, la situation politique et insurrectionnelle du Canada interpelle les rédacteurs de ces deux journaux et la crise bas-canadienne est au coeur de leurs réactions. Comme l'a démontré F. Le Jeune, le National analyse puis récupère le mouvement bas-canadien selon les idées qu'il défend. De façon similaire, les interprétations et les réactions du Siècle et de la Presse illustrent leurs positions politiques antagonistes, le premier insiste sur les caractères libéraux de la lutte des Patriotes tandis que le second se montre conservateur face à la contestation. En second lieu, la part des tendances britanniques et de l'américanité des observations des deux journaux seront examinées. En effet, le Siècle et la Presse s'attardent beaucoup sur la gestion de la crise par le gouvernement britannique. Enfin, les analyses relatives aux tensions internationales impliquant les puissances européennes et américaines seront étudiées.

2.3.1. La crise canadienne d'après les rédacteurs du Siècle et de la Presse.

A travers des analyses historiques ou politiques consacrées à la crise canadienne, les rédacteurs de *la Presse* et du *Siècle* expriment leurs différences idéologiques. *Le Siècle* défend une interprétation libérale tandis que *la Presse* exprime sa méfiance. Comme l'analyse statistique l'a montré, les éditoriaux et les commentaires des deux journaux s'étendent principalement sur le mouvement insurrectionnel du Bas-Canada. La situation du Haut-Canada ne se voit pas consacrer d'analyse propre.

2.3.1.1. L'interprétation libérale du Siècle.

Dans ses multiples éditoriaux, *le Siècle* propose une interprétation libérale et nationale de la lutte des Patriotes. *Le Siècle* ne prête pas un sens ethnique à cette lutte nationale, il semble plutôt lui attribuer un sens civique et universel. Il formule ainsi une conception civique de la nation. Mais à partir de la fin 1838, il hésite et opte pour une interprétation identitaire, opposant les Canadiens aux Anglais.

Au mois de décembre 1837, *le Siècle* signe six éditoriaux consacrés au Bas-Canada. Le premier rappelle l'histoire de la colonie depuis 1763⁵⁹. Il s'agit de présenter aux lecteurs la situation politique du Canada à la veille d'une « nouvelle guerre d'indépendance » d'un « grand peuple qui fut français ». Les grandes phases institutionnelles du régime britannique sont évoquées, la déclaration royale de 1763, l'acte de Québec de 1774 et l'acte constitutionnel de 1791. Ce dernier met fin au « pouvoir arbitraire de la royauté » et confie la gestion des affaires

⁵⁹Le Siècle, « Situation politique du Canada », 3 décembre 1837.

de la colonie à ses habitants. Exemptée d'impôt, écrit-on, la colonie qui apprend à se diriger exprime sa reconnaissance en combattant les Américains durant la guerre de 1812. Mais les vices du nouveau régime ne tardent pas à se faire sentir car le gouverneur et les conseils font valoir des principes aristocratiques et exploitent la colonie. La confusion des pouvoirs mène à un mépris aristocratique des hauts fonctionnaires britanniques envers les Canadiens considérés comme « une race inférieure ». L'oligarchie est vivement combattue car elle cherche à contrôler les finances locales alors qu'il s'agissait du rôle des parlementaires. En conséquence, cette oligarchie a dénoncé une révolution et la métropole s'est décidé à remettre de l'ordre dans sa « province rebelle » en envoyant le duc de Richmond et lord Dalhousie, ce dernier « ayant besoin d'un emploi lucratif». Lorsqu'il évoque la lutte pour le vote de la liste civile, le Siècle insiste sur le parlementarisme des Patriotes. Papineau, « l'O' Connell du Canada », est présenté comme le meneur de « la cause du peuple ». « Homme de tête et de coeur, patriote zélé, tribut éloquent », il dirige le « parti national » avec talent et indépendance. Suite à l'administration de lord Dalhousie, la chambre a pris l'initiative de la réforme et les représentants du peuple ont présenté leurs griefs. Le Siècle résume alors les 92 Résolutions en cinq points : contrôle des finances coloniales, séparation des pouvoirs, revendications financières pour l'instruction, refus de l'ingérence du parlement britannique dans les affaires intérieures de la colonie, et enfin dénonciation du népotisme de l'administration coloniale. Face à ces revendications, le Siècle affirme que le gouvernement colonial a proposé d'unir les deux provinces canadiennes, sachant que les colons du Haut-Canada n'avaient encore manifesté aucun signe de mécontentement. Tandis que le gouvernement métropolitain allait accepter ce projet, le Siècle fait remarquer la résistance et la victoire des radicaux anglais et des représentants canadiens contre ce projet.

Cette présentation insiste sur plusieurs points : l'histoire politique et institutionnelle de la colonie, les vices du régime de 1791, l'opposition de l'aristocratie britannique au peuple canadien et la lutte pour le parlementarisme. Le résumé des 92 Résolutions insiste sur les revendications libérales et anticoloniales. Son interprétation prête donc à la lutte bas-canadienne un aspect libéral. Surtout, il néglige les revendications conservatrices et identitaires, comme celles sur le droit, la langue et le régime seigneurial (résolutions 51 à 62). De même, cet aperçu historique ne s'étend par sur l'identité française du peuple canadien. La question ethnique revêt un caractère social, opposant aristocrates et classes populaires d'origines différentes. L'amalgame de la « cause populaire » au « parti national » indique que l'interprétation du *Siècle* face au mouvement canadien se fait plus politique qu'identitaire.

La présentation historique du journal s'arrête soudainement et promet une suite « sur les faits plus récents qui ont amené les embarras de la situation actuelle ». Mais cette suite n'a jamais été publiée et les événements de la crise pré-insurrectionnelle, comme les assemblées populaires et le renvoi de la Chambre d'assemblée, n'ont pas été expliqués aux lecteurs. Cependant, d'autres éditoriaux continuent d'analyser la crise du Bas-Canada.

Les trois éditoriaux suivant établissent un parallèle entre la crise bas-canadienne et les luttes libérales et nationales d'Europe. Dans sa « Revue hebdomadaire », Cauchois-Lemaire expose les méfaits des gouvernements qui ne respectent pas les libertés et leur oppose la solution de la souveraineté populaire et du parlementarisme. L'éditorialiste commence par prêter une tendance légaliste à la crise canadienne. Selon lui, « le Canada se soulève, légalement toutefois, contre sa métropole ». Ensuite, les motivations des Canadiens sont reprises dans des termes

⁶⁰ Le Siècle, « Revue Hebdomadaire », 4 décembre 1837.

similaires à l'aperçu historique de la veille. L'auteur ajoute alors que « leurs plaintes sont celles que les peuples font entendre tour à tour », prêtant à leurs revendications une valeur universelle, commune à toutes les nations. Leur contestation est décrite ainsi : « insurrection parlementaire, puis réunion des comités, refus des subsides, proclamation des droits de l'homme, au nombre desquels est celui de changer les institutions politiques quand elles dégénèrent en tyrannie ». Cauchois-Lemaire, en évoquant le droit du peuple à changer le gouvernement, semble s'inspirer de l'Adresse de la Confédération des Six Comtés adoptée à Saint-Charles fin octobre 1837 et reproduite dans le Siècle, le 30 novembre⁶¹. Également, selon l'éditorialiste la crise canadienne est à l'image de tout mouvement populaire car « les vertus civiques prennent le rang qui leur appartient : ainsi les monopoles et le despotisme sont bien avertis qu'un jour arrive où les peuples se lassent de n'être plus que les instruments et les victimes de l'exploitation gouvernementale ». L'auteur poursuit et oriente son texte vers la situation européenne. Selon lui, les Français compatissent envers les Canadiens opprimés par la Grande-Bretagne de la même manière que les Anglais le font envers les Polonais opprimés par la Russie. L'auteur semble placer les Canadiens sur le même plan que les Polonais, sans jouer sur la commune identité des Français et des Canadiens. Ensuite, c'est la situation des Juifs et des Catholiques persécutés en Prusse qui est soulignée. Du même souffle, l'auteur dénonce les souverains allemands qui s'opposent au parlementarisme et les abus du gouvernement français. L'éditorialiste reproche à ce dernier de vouloir « nous débarrasser de la licence à la condition de nous prendre la liberté ». Les deux éditoriaux suivants maintiennent le parralèle entre les mouvements canadien et européens.

La revue suivante de Cauchois-Lemaire fait d'abord état de la politique française⁶². Il critique l'instabilité parlementaire et ministérielle, la gestion de l'Algérie et la politique

⁶¹ Le Siècle, « Canada », 30 novembre 1837.

⁶² Le Siècle, « Revue hebdomadaire », 11 décembre 1837.

Brougham qui lutte pour l'extension du suffrage en Grande-Bretagne. Cauchois-Lemaire lance un appel à l'établissement de la responsabilité ministérielle afin que le pays soit mieux gouverné. Sans transition, il cite le Canada en exemple : « Nous sommes loin d'avoir au sang cette chaleur qui anime en ce moment dans le Canada, les enfants dont la France est la mère patrie, et qui se proclament les fils de la liberté ; il n'est chez nous organe si hardi de la presse qui, dans son indignation contre tant de méfaits impunis, osât s'intituler le *Vindicator* ». L'auteur conclut en affirmant qu'il reste en France assez de « probité citoyenne » afin de mener la lutte pour l'intégrité parlementaire et gouvernementale. Les grands hommes de la gauche constitutionnelle, dont *le Siècle* est chargé de vanter les idées, sont finalement louangés et l'auteur déplore qu'ils ne soient pas assez représentés à l'assemblée. Bien que l'origine française des Canadiens soit soulignée ici, c'est plutôt leur ardeur politique qui est acclamée.

L'éditorial du *Siècle* intitulé « De l'avenir des institutions libérales » fait également une place au Canada⁶³. Son auteur entend démontrer que le mouvement libéral amorcé par la Révolution de 1789 est toujours d'actualité. Il cite dans sa démonstration les combats politiques en France, en Europe et à travers le monde. Il insiste sur la lutte de l'opposition française contre le conservatisme gouvernemental. En Allemagne, en Suède, en Hollande et en Hongrie les protestations populaires contre les atteintes à la liberté de religion et la lutte pour le parlementarisme sont signalées pour leur exemplarité. En Grande-Bretagne, c'est le combat d'O'Connell contre l'aristocratie qui suscite l'admiration de l'éditorialiste. L'Espagne et le Portugal offrent au *Siècle* l'occasion de souligner la défaite de régimes absolutistes. En somme, l'auteur affirme que : « là comme ailleurs les principes de la révolution gagnent du terrain, et qu'à une

⁶³ Le Siècle « De l'avenir des institutions libérales », 13 décembre 1837.

époque où la puissance d'assimilation se manifeste à propos d'industrie, de littérature et de philosophie, elle doit aussi se manifester à propos d'institutions politiques. » Ainsi, ce mouvement touche également l'Amérique, continent de la liberté et de la démocratie. Mais, il y reste quelques combats libéraux à mener et notamment celui des Patriotes. L'auteur déclare alors : « ce qui se passe aujourd'hui au Canada annonce que le mouvement des idées libérales continue ».

Le Siècle inscrit la lutte canadienne dans le mouvement international de la progression du libéralisme et le caractère identitaire du combat patriote s'en trouve diminué. Alors que ses éditoriaux commencent à mêler les deux crises canadiennes, la prépondérance du caractère politique et libéral de la lutte patriote se renforce. Dans son édition des 2 et 3 janvier 1838, le quotidien commente les dépêches qu'il tire des journaux reçus du Haut-Canada⁶⁴. La tranquillité de la haute province est d'abord démentie. Ensuite le Siècle, explique que la crise a débuté à cause des abus de l'administration coloniale. John Colborne et Francis Head Bond sont accusés d'avoir négligé les requêtes populaires et parlementaires, d'avoir cédé à l'influence des ultraconservateurs tories et d'avoir refusé de nouvelles élections à la mort du roi. Le lendemain, les dépêches du Siècle informent le lecteur de la solidarité entre insurgés des deux Canadas⁶⁵. Il commente alors : « Voici la preuve que l'esprit insurrectionnel est général et que la cause est la même dans les deux divisions du pays ». Le journal lie ainsi les deux mouvements canadiens. Il insiste sur les causes politiques des troubles et il nie au passage les interprétations ethniques du conflit.

Plus tard, *le Siècle* publie un court article intitulé « Les États-Unis et le Canada⁶⁶ ». Il s'ouvre ainsi : « L'attitude des États-Unis devant l'insurrection canadienne demande d'être

⁶⁴ Le Siècle, 2 et 3 janvier 1838.

⁶⁵ Le Siècle, 4 janvier 1838.

⁶⁶ Le Siècle, « Les États-Unis et le Canada », 14 janvier 1838.

observée attentivement. C'est de l'Union américaine que dépend l'émancipation du Canada ». Il note ensuite la réaction britannique et l'envoi de renforts militaires. Puis, il fait remarquer l'accueil enthousiaste des « sympathistes » américains à l'égard de Mackenzie réfugié à Buffalo. Cet accueil est décrit comme la manifestation d'un sentiment américain, national et antibritannique. Sans transition, l'article affirme que ces nouvelles ont une grande importance car « la majorité des insurgens est d'origine française ». Le Siècle insiste alors sur la sympathie que lui inspirent les chefs patriotes et le Canada, dont les noms et la toponymie sont d'origine française : « On le voit, on le sent à chaque mot, les Canadiens sont nos frères ». Ce message de sympathie et de fraternité envers les Canadiens semble maladroitement placé après l'évocation de l'accueil chaleureux recu par Mackenzie aux États-Unis.

Bien que *le Siècle* ait exprimé une sympathie identitaire envers les Canadiens, il semble que le caractère ethnique du conflit soit délaissé au profit de son aspect politique. En effet, fin janvier, après avoir évoqué la gestion de la crise canadienne par la métropole, un éditorial affirme que la perte du Canada est inévitable pour la Grande-Bretagne : « Et le gouvernement anglais de prétendre une souveraineté absolue, dictatoriale, sur une colonie arrivée au rang d'État constitutionnel ! Non, quelle que soit la puissance de la Grande-Bretagne, son règne sur le continent américain ne peut plus qu'être éphémère. Nous le disons sans haine, sans jalousie, sans partialité pour les Canadiens ; nous le disons parce qu'à nos yeux l'événement est dans la marche irrésistible des choses⁶⁷ ». L'auteur affirme ensuite que 60 000 miliciens « d'origine française » peuvent se lever contre la domination coloniale et que la population du Haut-Canada se joindra à eux car « les divergences d'opinion, résultant des différences d'origine, s'effaceront devant le besoin commun d'indépendance et de liberté ».

⁶⁷Le Siècle, « Situation de l'Angleterre vis-à-vis du Canada », 25 janvier 1838.

Alors que la première crise insurrectionnelle bas-canadienne s'estompe, les éditoriaux du Siècle se font plus rares. Jusqu'à ce moment, le Siècle lui a donné une interprétation libérale. Il n'a pas adopté les interprétations identitaires et conservatrices dont ont pu faire preuve certains des voyageurs et observateurs français au Bas-Canada. Lorsqu'il évoque le terme de « nation », le Siècle semble plutôt lui prêter une définition politique et civique. Mais, dans ses réactions à la seconde insurrection du Bas-Canada son interprétation change et se montre hésitante.

Fin novembre 1838, *le Siècle* ajoute un commentaire aux informations relatives au Canada⁶⁸. Il affirme que « l'antipathie qui sépare les Anglo-Canadiens des habitants d'origine française, la tendance irrésistible des États-Unis à incorporer le Canada dans la fédération américaine, les moyens extrêmes auxquels l'Angleterre est obligée de recourir pour maintenir son autorité » indiquent que la perte du Canada est inévitable pour la Grande-Bretagne. Par la suite, un éditorial⁶⁹ affirme que les insurrections du Bas-Canada opposent les Canadiens, attachés aux souvenirs et aux institutions archaïques de l'ancienne mère-patrie, au joug de l'Angleterre. L'indépendance du Canada est envisagée comme la juste compensation de la Conquête. *Le Siècle* donne ensuite l'exemple de la Louisiane, séparée de la mère-patrie, mais qui est « glorieusement libre » au sein de l'Union américaine. Mais dès le lendemain, la lutte bas-canadienne retrouve son caractère politique et libéral dans un nouvel article⁷⁰. Le journal dénonce l'obstination de la Grande-Bretagne au Canada et la compare à celle dont elle a fait preuve durant la Révolution américaine. Selon cet article, la rupture entre la Grande-Bretagne et sa colonie est complète, le Canada s'est proclamé république, de nouveaux droits ont été déclarés et un nouveau

⁶⁸ Le Siècle, « Bulletin de l'étranger », 24 novembre 1838.

⁶⁹ Le Siècle, « Insurrection du Canada », 5 décembre 1838.

⁷⁰ Le Siècle, « Bulletin de l'étranger », 6 décembre 1838.

gouvernement a été adopté. L'éditorial du 7 décembre 1838⁷¹ penche pour la première fois vers une interprétation ethnique. Le mouvement canadien est décrit comme l'insurrection d'une élite opprimée : « les colons d'origine française ». Mais la suite de ce texte renvoie à la déclaration d'indépendance bas-canadienne de Nelson et la compare à celle des *patriots* de Boston datant de 1773. Ce texte semble donc hésiter entre deux interprétations, la première étant identitaire et la seconde insistant sur l'américanité du mouvement canadien.

Finalement, l'interprétation présentée par le Siècle au sujet de la crise canadienne s'axe sur l'universalité des idées libérales. Ces idées, défendues quotidiennement par le Siècle, sont appliquées au mouvement patriote bas-canadien présenté sous son aspect politique et progressiste. Le journal insiste sur le combat parlementaire des Patriotes ce qui renvoie directement à ses principales revendications face au régime de Juillet. Surtout le mouvement bas-canadien est érigé en symbole politique, sur le même plan que les mouvements libéraux européens, ce qui tend à diminuer son caractère identitaire. Aux yeux des rédacteurs, le Canada fait partie du mouvement international des peuples pour le progrès des idées libérales. Mais à l'hiver 1838, l'analyse du Siècle se fait plus changeante et hésite avec l'interprétation identitaire. Néanmoins, le mouvement des radicaux de Nelson qui a proclamé l'indépendance de la république du Bas-Canada, semble l'influencer et les comparaisons avec l'indépendance des États-Unis sont plus fréquentes. Or, nous le verrons, la Presse opte pour une vision très différente.

⁷¹ Le Siècle, « Affaires du Canada », 7 décembre 1838.

2.3.1.2. La méfiance de *la Presse* face aux Rébellions bas-canadiennes.

Comme le Siècle, la Presse propose au mois de décembre 1837 un aperçu historique au sujet du Bas-Canada à partir de la cession de la colonie à la Grande-Bretagne⁷², entérinée par le traité de Paris de 1763. Après un rappel approximatif de l'évolution institutionnelle de la colonie, elle présente « les gouverneurs les plus remarquables du Canada ». Parmi eux se trouvent le duc de Richmond, « sous l'administration duquel éclata pour la première fois le différend entre les chambres haute et basse sur le vote de subsides », lord Dalhousie, salué pour sa « fermeté », et lord Gosford « muni des pleins pouvoirs pour traiter avec les rebelles ayant pour mission d'acquiescer à leurs prétentions ». Ainsi, la crise politique n'est présentée qu'à travers les portraits des gouverneurs. La Presse se sert d'un journal tory lorsqu'elle résume les motivations politiques des insurgés canadiens : ils revendiquent le droit à « un conseil législatif électif, de s'arroger le pouvoir absolu de faire les lois, de contrôler le pouvoir exécutif, de n'avoir dans les places officielles ou judiciaires que des fonctionnaires approuvés par eux; en un mot l'annulation la plus complète dans la pratique de la constitution de 1791 ». Le mouvement patriote et son meneur sont présentés avec dureté : « Le chef de la sédition est Papineau, avocat peu fortuné, devenu pendant vingt ans et plus, le président de la chambre d'assemblée, avec un traitement de 25 000 francs ». Comme dans le résumé historique du Siècle, la Presse ne s'étend pas sur l'identité canadienne. Il est simplement indiqué que « les Canadiens avant l'année 1759 (époque de la conquête de Wolfe) étaient possessions françaises » et qu'ils « furent formellement cédés à l'Angleterre ». Cet aperçu historique, au ton anti-patriote, fait écho à ses premiers commentaires au sujet des Rébellions du Bas-Canada. Le 8 décembre, une dépêche commentée⁷³ affirme, en référence aux destitutions d'officiers loyaux par les Patriotes, que « les rapports les plus alarmants continuent à parvenir du

⁷² La Presse, « Canada », 28 décembre 1837.

⁷³ La Presse, « Canada », 8 décembre 1837.

Canada. Les affaires y prennent une tournure sérieuse : un système de terreur a été organisé par le D' Coté et ses partisans dans les comtés d'Acadie et de Saint Jean ». Le 10 décembre 1837, dans les commentaires accompagnant un bulletin d'information⁷⁴, *la Presse* dit douter des intentions et des moyens des agitateurs de « la ligue des six comtés ». Elle pense que les Patriotes n'ont pas les moyens de faire vaciller le pouvoir colonial et que leur combat est perdu d'avance car les premiers bénéficiaires d'une crise seraient les Loyalistes. Victorieux, ces derniers verraient leur position renforcée. Au plus fort de l'insurrection bas-canadienne, *la Presse* utilise des journaux anglais et canadiens anti-patriotes et elle donne plus volontiers que *le Siècle* des nouvelles défavorables aux Patriotes.

Plus tard, *la Presse* publie une synthèse géographique, économique et politique sur le Canada dans sa rubrique « Variétés⁷⁵ ». Dans la première partie de ce texte l'auteur, qui signe De Medelsheim, ne s'écarte pas de la vision conservatrice du quotidien de Girardin. Le rédacteur, dont les sources sont inconnues, donne d'abord un aperçu de la géographie et de l'économie de la colonie. Ensuite, il dresse un portrait des Canadiens qui ressemble de très près à ceux de certains voyageurs français, comme Vigny, Castelnau et Pontois : « Les habitants [du Canada] sont vifs et gais ; la langue, les lois, les usages anglais leur inspirent une répugnance invincible ». Le caractère des Canadiens est qualifié de routinier, religieux et méfiant envers le progrès matériel ou intellectuel. À la manière de Tocqueville, le contributeur de *la Presse* écrit que « la population française est plus agricole que commerçante ». Comme chez les observateurs français, la comparaison des Canadiens aux Américains fait ressortir leur manque d'industrie. Selon le texte, la propriété des terres est gérée selon deux systèmes, l'un d'origine française, l'autre d'origine anglaise. La concurrence de ces deux systèmes serait la cause des troubles coloniaux. Les

⁷⁴ La Presse, « Canada – Montréal, 13 novembre », 10 décembre 1837.

⁷⁵ La Presse, « Variétés », 18 et 19 janvier 1838.

acquéreurs et les propriétaires terriens mécontents rejoignent le « parti français pour s'affranchir de la métropole ». Mais selon l'auteur, la dégradation des relations est un processus normal et inévitable. Le Canada ne déroge donc pas à cette règle. Le texte cerne ainsi les enjeux sociaux et politiques de la crise coloniale : « les gouverneurs et leurs officiers ont blessé les habitants par leur orgueil, quelques familles, protégées par ces maîtres, se sont enrichies au dépens de la colonie ; elles ont envahi les places ; le commerce est entre leurs mains ». Cette situation a dénaturé « les excellentes institutions britanniques que le Canada doit à la Grande-Bretagne ». L'auteur exprime alors sa perplexité devant la crise politique canadienne : « une constitution garantissant l'exercice du pouvoir et la liberté des citoyens : que pouvaient désirer de plus ces derniers ? ».

La deuxième partie de cette synthèse sur le Canada⁷⁶ se démarque du point de vue adopté par *la Presse* jusqu'alors. Elle présente un visage plus favorable de la contestation canadienne. L'auteur reprend sa synthèse en évoquant la ville de Montréal, ses aspects géographiques, économiques et démographiques. Surtout, il traite de la rivalité politique qui l'oppose à Québec. L'auteur affirme que Montréal est « le siège principal des opérations du parti réformiste ». Ensuite, Papineau est présenté au lecteur : bien que son instruction ait été superficielle, il fait preuve de grandes qualités d'orateur et de chef en tant que président de la Chambre d'assemblée. Sa mission pour les droits de « sa patrie » est assimilée à celle d'O'Connell en Irlande. Comme lui, Papineau serait un agitateur et non un libérateur. Selon l'auteur, Papineau « parle, et ne se bat point » ce qui est tout à fait normal : « à chacun sa tâche : l'avocat et l'écrivain préparent l'oeuvre d'émancipation ; les guerriers l'achèvent, les politiques la consolident ». Le rédacteur de *la Presse* illustre sa théorie en citant des figures politiques françaises : Mirabeau, orateur et révolutionnaire

⁷⁶ La Presse, « Variétés », 19 janvier 1838.

modéré, Bonaparte, le sabre de la Révolution, et Louis-Philippe, figure d'un régime libéral et tempéré. Papineau est donc comparé à Mirabeau, personnalité modérée de la Révolution française. De Melesheim affirme que « Papineau aurait voulu affranchir son pays par la seule puissance de sa parole » et qu'il ne s'est pas tenu à l'écart de la bataille de Saint-Denis par couardise mais pas prudence et par horreur de la guerre. Finalement, l'auteur pense que les rebelles ont de bonnes chances de l'emporter et qu'ils auront besoin de meneurs capables car la Grande-Bretagne dispose de nombreuses troupes. Il complète sa synthèse par un mot sur le Haut-Canada : son économie, très liée aux États-Unis, dépend cependant du Bas-Canada pour l'accès maritime. Le rédacteur ajoute que cette colonie connaît moins d'agitation car la population française y est minoritaire. De Medelsheim conclut que les États-Unis ont tout à gagner d'une crise canadienne et que la Grande-Bretagne y joue une grande partie de son commerce extérieur et de son prestige. L'avantage reste selon lui aux insurgés canadiens.

Cette synthèse semble moins conservatrice que les précédentes analyses de *la Presse*. Bien que les Canadiens semblent avoir des revendications identitaires, l'auteur souligne également leurs griefs agraires et sociaux. Selon De Medelsheim, les exemplaires institutions britanniques ne suffisent plus à contenir ces problèmes. Pour la première fois dans les pages de *la Presse*, Papineau est décrit positivement. Surtout, il n'est pas présenté comme un révolutionnaire mais il est comparé à deux figures modérées, Mirabeau et O'Connell. Mirabeau était un personnage modéré de la Révolution française par son attachement à la cause populaire et à la monarchie constitutionnelle. O'Connell s'est battu en Irlande pour l'émancipation des catholiques et pour le rappel de l'union avec l'Angleterre mais il a toujours respecté les limites de la légalité. Cependant, cette synthèse élude la crise politique et institutionnelle du Bas-Canada tout comme les éléments libéraux du programme du parti patriote. Le choix de placer ce texte dans la rubrique

« Variétés », vouée habituellement à la connaissance et au divertissement, est d'ailleurs symptomatique de la neutralité politique voulue par *la Presse*. L'auteur de cette synthèse, De Medelsheim, demeure inconnu mais à la lecture de son texte il semble particulièrement intéressé par la géographie. Ses informations se révèlent pertinentes et il perçoit les subtilités de la vie politique bas-canadienne, comme la rivalité entre Québec et Montréal, avec justesse.

Les interprétations et les réactions de *la Presse* s'arrêtent avec la fin de la première insurrection canadienne. En effet, durant les mois de novembre et de décembre 1838, ses éditoriaux et ses analyses se concentrent sur la démission de lord Durham et sur ses conséquences politiques en Grande-Bretagne. Fin décembre 1838⁷⁷, elle critique des informations tirées du *Montreal Herald.* Le journal dénonce les exhortations du journal canadien et la préservation de « l'intégrité de l'Empire [...] même au dépens de la nation canadienne toute entière ». Elle affirme que la conduite du gouvernement colonial « dépasse toutes les bornes de la cruauté » et que les Anglais « ne sévissent pas contre ceux qu'ils croient coupables mais encore contre leurs femmes et enfants ». Ces commentaires concluent en appelant les Canadiens à la patience car l'Angleterre ne pourra pas entretenir éternellement une force militaire dans la colonie.

En somme, *la Presse* porte un regard généralement conservateur sur la crise canadienne. D'abord méfiante et critique, elle dénigre la contestation et opte pour un point de vue britannique. Mais, avec cette synthèse historique, elle présente une interprétation plus modérée du combat patriote. Ce changement peut s'expliquer par la divergence de point de vue entre Émile de Girardin qui en tient les reines et se charge des éditoriaux et De Medelsheim, contributeur

⁷⁷La Presse, 24 décembre 1838.

extérieur qui vient ainsi renouveler le discours du journal. Enfin, la quotidien accuse la Grande-Bretagne d'abus de violence et par là se montre plus favorable aux Canadiens.

Au delà des oppositions dont nous avons fait état, il se trouve des convergences dans les réactions du Siècle et de la Presse. Les deux journaux concentrent leurs analyses sur les questions politiques et le facteur identitaire de la crise canadienne passe au second plan. Aussi, la comparaison de Papineau à O'Connell est partagée par ces deux journaux, mais il semble qu'ils le fassent pour des raisons différentes. Le Siècle inclut la lutte canadienne dans le mouvement international des luttes libérales dont l'Irlande est un exemple, tandis que la Presse semble plutôt vouloir rapprocher deux figures modérées. Néanmoins, alors qu'ils interprètent et réagissent à la crise canadienne, le Siècle et la Presse expriment clairement leurs différences idéologiques. Face au mouvement patriote, l'interprétation enthousiaste du Siècle concorde avec le programme politique de ses auteurs basé sur le libéralisme, le parlementarisme et « le développement des supériorités nationales ». La Presse semble avoir du mal à respecter la neutralité politique voulue par Émile de Girardin. Elle opte d'abord pour une vive critique de la contestation canadienne avant de modérer son propos par l'intervention d'un rédacteur extérieur. Cela reflète l'ambiguïté de son positionnement idéologique. L'analyse de contenu avait démontré que le Siècle et la Presse sont des journaux d'opinion, caractéristique assumée pleinement par le premier et plus difficilement par le second. L'étude de F. Le Jeune avait démontré que le National projette ses idéaux républicains et nationalistes dans son analyse de la crise bas-canadienne. En conséquence, il est possible d'affirmer que le Siècle et la Presse, à l'image du National, se montrent fidèles à leur nature de journaux d'opinion en combinant leurs idéaux politiques à leurs réactions à la crise patriote. Cependant, ils offrent là une vision partielle d'une réalité canadienne modifiée par leurs

positions idéologiques. Le lien franco-québécois et la perception du Bas-Canada paraissent donc prendre une tournure différentes selon les différents courants idéologiques français.

2.3.2. La crise canadienne et la Grande-Bretagne.

Sur la totalité de la période étudiée, *la Presse* et *le Siècle* consacrent de nombreuses analyses à l'impact de la crise canadienne en Grande-Bretagne et à la gestion par la métropole des troubles de la colonie. Les deux journaux français prêtent attention aux réactions de l'opinion publique et de la presse britannique. La gestion politique de la crise et la mission de lord Durham sont examinées de près. Ils commentent le processus d'adoption de l'acte d'Union des Canadas en Grande-Bretagne et ils analysent également les conséquences politiques de la crise dans le cadre de l'empire britannique. À travers leurs analyses, l'opposition politique des deux journaux se retrouve. *Le Siècle* critique abondamment la conduite du gouvernement impérial et celle de lord Durham tandis que *la Presse* adopte un point de vue plus favorable à l'ordre britannique. Cependant, les analyses du *Siècle* oscillent entre le rejet et l'admiration envers la Grande-Bretagne.

Le Siècle est le premier des deux journaux à s'intéresser à l'opinion publique et aux réactions de la presse britannique. Il critique le Morning Chronicle qui présente les Rébellions bas-canadiennes comme un mouvement d'animosité de la population canadienne contre les Anglais. Selon lui, le journal anglais entend nier toute similitude entre le mouvement patriote et la Révolution américaine, épouvantail de l'opinion publique britannique ; cette réduction de la lutte canadienne à ses aspects identitaires sert à la déprécier aux yeux de l'attention internationale. Également, le Siècle s'arrête sur un article du Courrier selon lequel l'opinion publique

britannique se préoccupe des affaires canadiennes à cause de la longue et coûteuse guerre qu'elles lui font craindre⁷⁸. Mais, dans un article intitulé « Manifestation en faveur du Canada⁷⁹ », *le Siècle* affirme que « l'opinion se prononce en Angleterre pour les Canadiens par des réunions publiques où sont adoptées les résolutions les plus énergiques et les plus constitutionnelles ». Il pense que le gouvernement anglais devrait prendre en compte ces manifestations car la répression ne réussira pas plus au Canada que dans les Treize colonies. Ainsi, il réitère sa comparaison de la crise canadienne avec l'indépendance des États-Unis.

Cependant, il arrive que *le Siècle* salue la gestion britannique des affaires coloniales et s'affranchisse de son anglophobie⁸⁰. Le journal évoque « la promptitude, la grandeur des résolutions proposées par le gouvernement, et l'espèce d'unanimité qu'elles obtiennent dans le parlement où tout semble expliqué, justifié par un seul mot : c'est une colonie en révolte contre la métropole ». Tout de suite, le journal ajoute : « Certes, nous sommes loin d'approuver les mesures prises par le cabinet britannique, mais il y a dans la conduite de ce gouvernement une fierté, une hardiesse qui contraste douloureusement pour nous avec la mollesse et les tâtonnements du nôtre envers l'Algérie ». De même, *le Siècle* admire la réaction de l'opinion publique face à la crise coloniale : « l'esprit public montre en Angleterre une activité, une résolution qui sont dignes de servir d'exemple ». Il affirme qu'une minorité parlementaire et une majorité populaire « proclament hautement le droit de résistance des Canadiens et reconnaissent la nécessité et la justice d'une séparation ». Mais, *le Siècle* ironise sur le soutien de la Grande-Bretagne aux indépendances de l'Amérique du Sud alors qu'elle s'oppose au mouvement canadien. Finalement, il souligne les conditions politiques et géographiques qui favorisent la victoire canadienne au

⁷⁸ Le Siècle, « Angleterre – Affaires du Canada », 2 et 3 janvier 1838.

⁷⁹ Le Siècle, « Manifestation en faveur du Canada », 9 janvier 1838.

⁸⁰ Le Siècle, « Situation de l'Angleterre vis-à-vis du Canada », 24 janvier 1838.

détriment de la métropole. L'éditorial conclut en affirmant que si la Grande-Bretagne veut garder les avantages qu'elle possède au Canada, elle doit accepter son indépendance. Mais, alors que les nouvelles de la seconde insurrection bas-canadienne arrivent en France, *le Siècle* souligne l'opinion des milieux d'affaires de Londres qui se réjouissent en apprenant que les « rebelles de Montréal ont été écrasés par les forces de la reine⁸¹ ».

De son côté, *la Presse* réagit faiblement et tardivement à l'opinion publique britannique. Comme *le Siècle*, elle n'hésite pas à critiquer la presse britannique lorsqu'elle l'utilise en tant que source d'information. Lorsque *la Presse* annonce des nouvelles défavorables aux Patriotes, elle ajoute qu'elles « ont passé par le tamis de la presse anglaise qui a intérêt à les dénaturer⁸² ». *Le Siècle* confirme cette méfiance envers les journaux britanniques. Il affirme que « les journaux anglais s'appliquent à faire croire que les insurgés canadiens soutiennent une cause sans consistance et sans espoir de réussite. Mais la vérité passe à travers toutes les préoccupations prises pour l'arrêter⁸³ ».

Les deux quotidiens commentent largement les réactions politiques britanniques et la gestion de la crise par le gouvernement métropolitain. Ils se contredisent vivement au sujet de sa gestion à Londres et de la mission de lord Durham. L'acte d'Union ne reçoit que les critiques du Siècle. Le 21 janvier 1838, le Siècle et la Presse réagissent aux séances des parlementaires britanniques durant lesquelles les affaires canadiennes ont été discutées⁸⁴. Le Siècle évoque avec enthousiasme les propos de lord Brougham, parlementaire radical qui avait promu la réforme électorale de 1832. Ce dernier se prononce en faveur d'une séparation amiable entre la Grande-

⁸¹ Le Siècle, « Bulletin de l'étranger », 6 décembre 1838.

⁸² La Presse, « Nouvelles étrangères – Canada », 9 avril 1838.

⁸³ Le Siècle, « Bulletin de l'étranger », 25 juillet 1838.

⁸⁴Le Siècle, « Angleterre – Affaires du Canada », 21 janvier 1838. La Presse, 21 janvier 1838.

Bretagne et le Canada. Le Siècle conteste la décision de suspendre la constitution du Bas-Canada. Ce bill est qualifié d'aussi « odieux que le fameux bill connu sous le nom de bill de Massachusetts, au temps de l'insurrection américaine ». Ensuite, il rend compte de l'attachement du gouvernement britannique au Canada, à ses ressources et à l'avantage stratégique qu'il représente pour l'empire. Après que les lords aient débattu de la suspension de la constitution bascanadienne, il évoque la décision de lord Durham d'endosser la dictature au Canada. Durham affirme qu'il ne fera pas de distinctions entre sujets canadiens et sujets britanniques et le Siècle annonce qu'il devra rétablir l'autorité royale et donner une constitution impartiale à la colonie. L'éditorialiste souligne alors la difficulté d'une telle mission et confirme son approbation à lord Brougham : « une séparation à l'amiable est le moyen le plus efficace de retarder l'incorporation inévitable du Canada dans les États de l'union américaine ». Ainsi, le scénario de l'indépendance américaine revient dans son analyse. La réaction de la Presse à cette même séance parlementaire est plus brève et s'oppose à la vision de son concurrent. La Presse décrit très positivement l'action des parlementaires britanniques et selon elle « la chambre des Communes a donné une nouvelle preuve de l'impartialité et de la modération qu'elle a toujours voulu conserver dans la discussion de ces déplorables affaires du Canada ».

Alors que les nouvelles de l'arrivée de lord Durham arrivent en France au printemps 1838, le Siècle lui prédit « des grandes difficultés dans sa mission au Canada » car « il suffit que les Franco-Canadiens conservent des dispositions hostiles pour forcer le gouvernement britannique à entretenir une force militaire dont les dépenses excèderont les avantages de la conservation de la colonie⁸⁵ ». En revanche, la Presse conseille au nouveau gouverneur du Canada de faire des concessions et d'assurer la prépondérance du parti anglais à moins de subir un échec⁸⁶. Le Siècle

⁸⁵ Le Siècle, « Canada », 17 mars 1838.

⁸⁶ La Presse, « Nouvelles étrangères – Grande-Bretagne – Canada – Montréal, 26 mars », 28 avril 1838.

dénonce les Loyalistes qui veulent réduire les « Franco-Canadiens à l'ilotisme⁸⁷ ». Plus tard, *le Siècle* transcrit le discours d'arrivée de lord Durham à Montréal. Ses commentaires critiquent les pouvoirs dictatoriaux de Durham et l'usage dont il en fait mais il salue sa décision d'avoir « aboli les proclamations qui mettaient à prix les têtes de certains citoyens accusés de rébellion⁸⁸ ».

La Presse réagit vivement à l'annonce de la démission de lord Durham contrairement au Siècle dont les commentaires et analyses à ce sujet sont quasiment inexistants. Un éditorial de la Presse affirme que l'action de lord Durham et la suspension de la constitution du Bas-Canada ont mis un terme aux insurrections et que l'autorité impériale a ainsi pu être restaurée. Elle met en cause les tensions parlementaires et la rancoeur de lord Brougham dans la disgrâce de lord Durham. Opposé à la dictature de Lord Durham, Lord Brougham se prononce en faveur de l'indépendance du Canada. La Presse impute donc la reprise des insurrections à la démission forcée et injustifiée de lord Durham. Un autre éditorial⁸⁹ de ce journal analyse l'adresse de départ de lord Durham aux Canadiens. L'ex-gouverneur justifie ses décisions au Canada et il accuse le gouvernement britannique de s'être fourvoyé avec ses ennemis personnels. Il justifie son autoritarisme en affirmant que le gouvernement impérial lui avait précisément confié un tel pouvoir. Selon la Presse, « le ministère et le parlement anglais méritent les reproches que l'exgouverneur du Canada leur adresse ». L'éditorialiste ajoute que « lord Durham avait compris parfaitement sa mission. Il est absurde de vouloir gouverner une société désorganisée par la révolte avec les règles qui conviennent à une société obéissante et calme ». La constitution du Bas-Canada ayant été suspendue, la Presse pense qu'il était absurde de reprocher à Durham sa conduite autoritaire : « On ne fait pas de dictature avec de la légalité courante, et quand on doit se

⁸⁷ Le Siècle, « Canada », 30 et 31 juillet 1838.

⁸⁸ Le Siècle, « Nouvelles de l'Amérique – Canada », 9 août 1838.

⁸⁹ La Presse, 9 novembre 1838.

laisser arrêter par des scrupules constitutionnels, il ne faut pas commencer par se jeter dans l'arbitraire ». Selon cet éditorialiste, la marge de manoeuvre de Durham était trop restreinte et c'est ce qui explique son échec final. C'est seulement le 12 février 1839 que *le Siècle* réagit à la démission de lord Durham⁹⁰, ce journal critiquant l'ex-gouverneur pour avoir trahi sa promesse de ne pas tenir compte des origines ethniques, lors de son administration du Canada. *Le Siècle* dénonce l'argumentation de Durham d'après laquelle le pouvoir politique doit être remis à la population britannique par l'Union des Canadas. Le soutien de *la Presse* à lord Durham tranche donc avec les vives critiques que *le Siècle* lui adresse.

Début juillet 1839, le Siècle réagit à l'Union du Haut et du Bas-Canada⁹¹. Alors que les discussions parlementaires se poursuivent à Londres à ce sujet, il évoque les efforts de M. Leader pour contrer ce projet et faire entendre l'opposition des Canadiens, avec lesquels il est en contact. Ensuite, le rédacteur compare la politique britannique à l'encontre des Canadiens à celle menée en Irlande : « Quand on prétend que la population canadienne-française doit abjurer son langage, renoncer à ses habitudes pour adopter ceux des sujets anglais, on ne s'aperçoit pas que l'on renouvelle la querelle suscitée en Irlande depuis deux ou trois cent ans ». Mais le Siècle ne réprouve pas fondamentalement l'idée de l'assimilation, il condamne son caractère forcé : « Si la population canadienne-française comprenait l'utilité d'adopter le langage et les moeurs anglais, l'union pourrait devenir avantageuse, mais forcer cette population à devenir anglaise malgré elle, c'est là une tyrannie insupportable ». L'Union des deux Canadas a été décidée, selon le Siècle, afin « d'opprimer complètement l'élément français par l'élément anglais ». C'est alors que le Siècle écrit : « Nous ne faisons point difficulté de reconnaître que nos anciens compatriotes sont demeurés sous l'empire d'une législation féodale qui appelle à une profonde réforme ; mais il n'est

⁹⁰ Le Siècle, « Bulletin de l'étranger – Angleterre », 12 février 1839.

⁹¹ Le Siècle, « Bulletin de l'étranger – Angleterre », 7 juillet 1839.

pas nécessaire, pour atteindre ce but, de leur enlever ce qui reste de leur nationalité ». Cette référence du Siècle au maintien de l'Ancien Régime au Bas-Canada change des aspects progressistes et libéraux qu'il donnait à la lutte canadienne jusqu'à présent. Alors que le Siècle évoque son rejet de la solution assimilatrice de l'Union, il formule pour la première fois les fondements traditionnels de l'identité bas-canadienne, à l'image des voyageurs français. La réforme forcée de l'Ancien Régime, spécificité du Bas-Canada, serait ainsi une atteinte aux fondements de la nationalité canadienne. Ce texte conclut en affirmant une grande satisfaction à l'annonce des mouvements de résistance à l'Union dans les Canadas. Les critiques contre l'Union se poursuivent⁹². Le journal affirme que l'Union vise à « enlever à l'élément français de la population toute prépondérance et à établir la suprématie de la race anglaise, événement contraire à l'esprit du traité de 1763, qui ne donnait à l'Angleterre qu'un droit de domination général et limité par les lois existantes ». Le Siècle critique le non-respect des clauses du traité de Paris assurant les privilèges accordés aux Canadiens en matière de droit et de religion, garants du maintien de leur spécificité identitaire et nationale. Alors qu'il traite de l'Union, il exprime son souci de la conservation des institutions d'Ancien Régime et de l'identité canadienne. Cette vision va à l'encontre de ses premières analyses qui insistaient sur les caractères libéraux de la lutte des Patriotes. C'est en juillet 1840 que la Presse fait état du plan d'union des Canadas qui se décide à Londres⁹³. Elle annonce alors : « Nous en ferons connaître l'esprit et la portée, quant il devra être soumis à sa dernière épreuve ». Malheureusement, le parlement britannique a été prorogé peu de temps après et à son retour la Presse a oublié de donner son sentiment sur l'Union des Canadas.

Le Siècle et la Presse analysent également l'impact de la crise canadienne sur l'empire britannique, alors que simultanément la Jamaïque connaît des troubles et que O'Connell entame

⁹²Le Siècle, « Bulletin de l'étranger – Angleterre », 21 janvier 1840.

⁹³ La Presse, 3 juillet 1840.

sa lutte pour le rappel de l'Union de l'Irlande à l'Angleterre. Le Siècle affirme que le gouvernement britannique s'inquiète vivement car « l'émancipation probable des Canadiens » est susceptible d'ébranler tout le système colonial britannique⁹⁴. Le quotidien prétend que O'Connell s'inspirera de l'indépendance probable du Canada pour libérer l'Irlande de l'Union à l'Angleterre. Cette analyse au sujet de l'empire britannique et de l'Irlande est réitérée dans un autre éditorial⁹⁵ : « On ne peut s'attendre à trouver le gouvernement disposé à un arrangement qui compromettrait en principe le système colonial tout entier et saperait la base de l'union des royaumes de la Grande-Bretagne. O'Connell n'est-il pas prêt à demander qu'on accorde à l'Irlande tout ce qu'on accordera au Canada ? ». Parmi les problèmes politiques qui se posent à la Grande-Bretagne, la Presse compte la question canadienne « si importante déjà qu'elle met en danger l'existence même du ministère actuel d'une part, et qu'elle menace l'intégralité des possessions britanniques⁹⁶ ». Ce souci de l'impact de la crise canadienne sur l'intégrité de l'empire britannique reflète l'intérêt du Siècle et de la Presse envers la principale puissance rivale de la France. C'est dans cette même optique que le Siècle analyse longuement les tensions internationales liées à la crise canadienne.

En résumé, le Siècle fait part de ses critiques envers les réactions de l'opinion britannique à la crise canadienne. Cependant, il laisse transparaître une certaine admiration devant l'implication du gouvernement et de l'opinion britannique dans le maintien de l'autorité impériale au Canada. Indirectement, il adresse ses critiques à la gestion de l'Algérie française qu'il juge trop molle. Le Siècle et la Presse se divisent alors qu'il s'agit de la gestion politique de la crise canadienne par le gouvernement impérial. Le Siècle attaque le gouvernement britannique, lord Durham et l'acte

⁹⁴ Le Siècle, « Canada », 29 décembre 1837.

⁹⁵ Le Siècle, « Manifestation en faveur du Canada », 8 janvier 1838.

⁹⁶ La Presse, 5 novembre 1838.

d'Union des Canadas. Il soutient l'option d'une séparation coloniale et cite en exemple la victorieuse guerre d'Indépendance américaine. Aussi, le Siècle salue la clémence de lord Durham en faveur des prisonniers canadiens. De son côté, la Presse apporte un soutien indéfectible à l'ordre impérial et se soucie peu du sort politique des Canadiens. Cependant, elle est capable de critiquer la violence des forces britanniques. La Presse ne réagit pas à l'Union des Canadas contrairement au Siècle. À travers la condamnation du projet assimilateur de l'Union, la vision du Bas-Canada développée par le Siècle change et il insiste sur ses fondements traditionnels et identitaires. Enfin, les deux quotidiens envisagent le pire scénario pour l'empire britannique : la chute du Canada entraînant le reste des colonies britanniques et même l'Irlande hors du giron impérial. Cette tendance à spéculer sur la santé de la rivale britannique se retrouve surtout dans les interprétations des rédacteurs du Siècle au sujet des tensions internationales.

2.3.3. Les tensions internationales liées à la crise canadienne.

Le Siècle leur consacre de nombreuses analyses. En effet, la crise canadienne et l'implication de citoyens américains aux côtés des insurgés ont fait renaître les tensions politiques et frontalières opposant les États-Unis et l'empire britannique. La guerre anglo-américaine de 1812 est loin d'être oubliée par les deux puissances et la frontière entre l'État du Maine et la colonie du Nouveau-Brunswick est contestée depuis 1783, malgré la médiation du roi des Pays-Bas en 1830. De même, le Siècle intègre la crise canadienne dans ses analyses au sujet des relations diplomatiques de l'empire britannique dont l'état suscite vivement son attention. Il cherche à justifier une politique audacieuse de la France face à son principal rival, conformément à l'esprit anglophobe et patriotique de la gauche constitutionnelle. Ainsi, l'impact de la crise canadienne sur l'empire britannique est largement exagéré par le Siècle, ce qui confirme le goût

pour la spéculation diplomatique de la presse d'opinion. À l'opposé, *la Presse* qui avait dénoncé cette tendance, s'abstient largement de spéculer sur les tensions internationales. Aussi, *le Siècle* et *la Presse* interpellent-ils le gouvernement français et l'opinion publique afin de soutenir les Patriotes bas-canadiens.

Selon le Siècle la crise canadienne est davantage qu'une lutte coloniale. Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte entre les États-Unis et la Grande-Bretagne pour la domination politique du continent nord-américain. À la fin du mois de décembre 1837, un éditorial⁹⁷ du Siècle souligne le caractère continental de la lutte canadienne. Après avoir évoqué les craintes du parlement britannique qui « évoque les souvenirs de la grande guerre de l'indépendance américaine, à propos de l'insurrection du Canada », le Siècle affirme que la Grande-Bretagne ne pourra pas intimider les États-Unis qui soutiendront officieusement les Canadiens par une « guerre de contrebande ». Il conclut que « le moment est proche où le continent du nouveau monde sera entièrement libre de la domination de l'Europe ». Son interprétation oppose donc l'Amérique à l'Europe, le continent des républiques au bastion des monarchies. C'est ainsi que le Siècle se permet d'affirmer que les citoyens américains, et notamment ceux des « républiques américaines d'origine françaises » comme la Louisiane⁹⁸, se joindront largement au mouvement canadien. D'ailleurs cette intervention lui paraît décisive, il affirme que : « C'est de l'Union américaine que dépend l'émancipation du Canada, trop faible pour résister seul à l'Angleterre ». C'est dans ce contexte que le Siècle insiste tant sur l'affaire de la Caroline et sur la résurgence des tensions frontalières anglo-américaines, leur prêtant une dimension de crise diplomatique grave. La grande attention du Siècle et de la Presse pour les nouvelles des raids frontaliers et de la prise de l'Île de la Marine par les insurgés du Haut-Canada doit se comprendre ainsi. Cependant, les inquiétudes

⁹⁷ Le Siècle, « De l'insurrection du Canada », 29 décembre 1837.

⁹⁸ Le Siècle, 8 janvier 1840.

de la presse britannique à ce sujet ne sont pas étrangères à l'intérêt de la presse française pour ces escarmouches.

Le Siècle poursuit au sujet du destin étasunien du Canada dans un article d'avril 183999 portant sur la question des frontières litigieuses entre le Nouveau-Brunswick britannique et le Maine américain. Les deux puissances tentent d'ouvrir des négociations mais les États-Unis ont adopté une loi augmentant les pouvoirs du président pour la défense de la frontière. Le Siècle affirme que les rivalités frontalières ont engendré « une grande exaltation dans la démocratie des États-Unis ». Le texte explique les motivations américaines : « il ne faut pas oublier que les Américains veulent à tout prix incorporer les deux provinces canadiennes dans leur union républicaine. Là est la véritable question entre les États-Unis et l'Angleterre ». Le rôle secondaire de la crise canadienne dans l'affrontement continental anglo-étasunien se voit ainsi confirmé. Les analyses de la vie politique américaine du mois d'avril 1840 relaient le climat anglophobe et les appels du « parti démocratique » en faveur de la conquête des Canadas. Le journal écrit : « il ne faut pas perdre de vue que la question des frontières n'est qu'un prétexte; le véritable mobile est la conquête des Canadas¹⁰⁰ ». Cette opinion persiste jusqu'au mois de février 1841 alors que le Siècle rend compte du procès entamé aux États-Unis contre l'officier britannique accusé d'avoir ordonné l'incendie de la Caroline. Le Siècle commente les vives réactions de l'opinion américaine contre l'officier McLeod : « On pourrait penser que ce sont des mouvements d'humeur et de fierté que la réflexion calmera, mais l'Angleterre possède le Canada; et il est de principe national d'une extrémité à l'autre de l'Union que nulle puissance européenne ne doit conserver de colonies sur le

⁹⁹ Le Siècle, « Buttletin de l'étranger – États-Unis », 5 avril 1839.

¹⁰⁰ Le Siècle, « Les États-Unis et l'Angleterre », 25 avril 1840.

continent américain¹⁰¹ ». Ainsi, à la lecture du *Siècle*, il semble clair que la lutte canadienne est au centre d'un conflit pour la domination continentale dont les États-Unis sont l'acteur principal.

Également, les réactions du Siècle aux tensions internationales liées à la crise canadienne ont pour but de démontrer la faiblesse de l'empire britannique. De nombreux éditoriaux du Siècle énumèrent les problèmes de la Grande-Bretagne à travers le monde et notamment ses difficultés au Canada, doublées des menaces américaines, afin démontrer que la France n'a rien à craindre de sa rivale. Le Siècle cherche ainsi à justifier la grandeur et l'audace qu'il envisage pour la politique internationale de la France, et notamment dans la question d'Orient. Dans un éditorial de politique générale¹⁰², le Siècle critique la politique menée par le gouvernement français. Il affirme que la France doit profiter des difficultés que la Grande-Bretagne éprouve au Canada et de l'éventualité d'une guerre anglo-étasunienne afin de lui ravir la domination de la Méditerranée et des échanges commerciaux. Ainsi : « les Anglais menacés de perdre le Canada, n'en sont que plus sensibles à la crainte de voir la France s'établir au Mexique ». La crise canadienne paraît n'avoir que de bons aspects pour la France dans sa rivalité avec Albion. Plus tard, le Siècle se saisit des problèmes coloniaux de la Grande-Bretagne en Asie et ajoute : « la puissance britannique est menacée au Canada beaucoup plus sérieusement qu'on ne le pense et l'on comprendra combien dans une telle situation [...] jamais l'Angleterre n'eut plus besoin de l'alliance française¹⁰³ ». Les difficultés de la Grande-Bretagne servent à démontrer la faiblesse de sa position dans l'alliance qu'elle noue progressivement avec la France. La conclusion du journal est simple : l'alliance franco-britannique doit se faire au profit de la France. Par ailleurs, des dangers menacent la Grande-Bretagne dans ses affaires intérieures et internationales¹⁰⁴. Selon le quotidien, la question

¹⁰¹ Le Siècle, « Angleterre – Bruits de dissolution – Affaire McLeod », 13 février 1841.

¹⁰² Le Siècle, « Manœuvre du ministère », 18 février 1838.

¹⁰³ Le Siècle, « Bulletin de l'étranger – Angleterre », 25 janvier 1839.

¹⁰⁴ Le Siècle, 8 avril 1839.

irlandaise fragilise l'unité de la Grande-Bretagne et dans le monde elle doit faire face à l'animosité de la Russie et de ses colonies d'Inde. Aussi, *le Siècle* souligne les difficultés nord-américaines qui se posent à la Grande-Bretagne. Ainsi, il réitère son appel à une politique française décomplexée et entreprenante.

Surtout, *le Siècle* appelle à la méfiance envers la Grande-Bretagne lorsqu'il examine les relations diplomatiques européennes. Un éditorialiste critique le système d'alliances établi par la France : « si les circonstances venaient à changer, toutes les aristocraties de l'Europe se rueraient à la fois sur la France pour briser le principe révoltionnaire qui les inquiète et les humilie¹⁰⁵ ». Plus encore, la Grande-Bretagne serait la première à s'en prendre à la France et il appelle à la méfiance :

Ce qui tient l'aristocratie britannique en échec et l'oblige à demander notre concours, c'est la situation du Canada, c'est la situation des frontières du Maine qui l'exposerait à une rupture avec les États-Unis, c'est la position prise en Russie sur le Bosphore, en Perse et jusqu'en Chine, où ses intrigues viennent d'amener le plus sérieux conflit à propos du commerce de l'opium. Attendez que l'Angleterre, par le progrès de ses armes dans Caboul et sur le golfe persique, ait acquis une meilleure assiette dans l'Inde ; attendez qu'elle ait arrangé par quelques concessions ses affaires sur le continent américain, et vous savez ce que vaut une alliance qui ne repose plus sur des intérêts mais seulement sur des sympathies constitutionnelles!

Finalement, cet éditorial se conclut en appelant la France, forte des principes de la révolution de Juillet, à une politique plus fière face à l'Europe réactionnaire. Par la suite, *le Siècle* évoque les multiples problèmes qui se posent à la Grande-Bretagne, en Europe et en Asie, et

¹⁰⁵ Le Siècle, 21 août 1839.

reformule sa vision de l'alliance franco-britannique : « Il nous semble peu probable, dans de telles circonstances, que l'Angleterre songe à s'éloigner de l'alliance de la France ni même à refuser les justes concessions que nous pourrions avoir à lui demander¹⁰⁶ ».

À partir de 1840, l'insistance sur les faiblesses de la Grande-Bretagne se renforce alors que *le Siècle* se préoccupe de la question d'Orient qui aggrave les rivalités franco-britanniques. Dès le mois de février 1840, *le Siècle* affirme que la Grande-Bretagne ferait mieux de ménager les ambitions françaises à cause des multiples difficultés qu'elle rencontre et notamment au Canada. Alors que la Grande-Bretagne se rapproche de la Russie, il confirme les troubles intérieurs et coloniaux qui se présentent à la rivale de la France : « Des Dardanelles ou plutôt de l'Indus jusqu'aux mers de l'Occident, de l'Irlande catholique jusqu'aux provinces canadiennes, où survivent les restes de notre patrie, êtes-vous sûrs que ne partiront jamais les cris de l'opprimé ou le signal des luttes politiques? De nouvel éditorial évalue les forces militaires des puissances européennes los. *Le Siècle*, qui soutient l'effort militaire du gouvernement Thiers, y fait état des forces britanniques. Elles lui paraissent affaiblies et très occupées à cause de « la guerre avec la Chine, la nécessité de garder le Canada, de surveiller l'Irlande, de contenir le parti chartiste, de soutenir les princes de l'Afghanistan et de veiller sur ses nombreuses colonies ». La conclusion de l'éditorial est claire, la France peut « relever avec assurance tous les défis qu'on ose lui jeter ».

Quelques jours après, un éditorial mêle anglophobie et défense des principes révolutionnaires français. Le mercantilisme de la politique internationale britannique est critiqué. Le Siècle envisage alors une nouvelle conduite pour la France face à celle qui est déjà considérée

¹⁰⁶ Le Siècle, « Angleterre », 19 avril 1840.

¹⁰⁷ Le Siècle, 7 août 1840.

¹⁰⁸ Le Siècle, « Des moyens défensifs de la France », 6 octobre 1840.

comme une ancienne alliée : « Il y a des fragments qui tendent à se détacher de l'empire britannique. Pourquoi n'y aiderons-nous pas ? Tout ce que nous ferons pour les habitants du Canada, pour ceux de l'Irlande, nous le ferons pour la cause de l'humanité, pour celle de la liberté. La mission de la France serait-elle d'entamer ainsi la puissance britannique ? ». Le lendemain, *le Siècle* poursuit son analyse au sujet d'un conflit armé entre la France et la Grande-Bretagne et mentionne que la Grande-Bretagne devra faire face au coût d'une « guerre avec la Chine [...] et probablement d'une autre à propos du Canada¹⁰⁹ ».

Alors que la crise d'Orient s'apaise au début de l'année 1841, *le Siècle* ne calme pas ses ardeurs anglophobes et promet de grandes difficultés à la Grande-Bretagne¹¹⁰. Après avoir énuméré les problèmes britanniques, en Orient, au Canada, aux États-Unis et en Chine, *le Siècle* fait état des difficultés internes de la Grande-Bretagne en Irlande et dans son système économique. L'analyse se conclut ainsi : « Ce que nous voulons constater aujourd'hui et ce qui nous semble ressortir de l'exposé qui précède, c'est que l'Angleterre, pays de conservation par excellence est entrée dans une voie révolutionnaire où tous les écueils que nous avons franchis se rencontrent devant elle ». Ce ton anti-britannique se retrouve-t-il dans le journal concurrent ?

Alors que *la Presse* s'en est longtemps tenue à sa ligne de non-spéculation sur les affaires diplomatiques, elle s'exprime finalement au sujet de la question d'Orient. L'éditorial du 7 janvier 1841¹¹¹ analyse la situation des principaux acteurs de cette crise, France, Russie, Autriche et Grande-Bretagne. Selon ce quotidien, « la situation de l'Angleterre n'est-elle pas si rassurante [...]. L'agitation intérieure du Canada parait s'être calmée ; mais le différend pendant avec les

¹⁰⁹ Le Siècle. 10 octobre 1840.

¹¹⁰Le Siècle, « Parlement Anglais – Situation intérieure et extérieure », 8 février 1841.

¹¹¹La Presse, 7 janvier 1841.

États-Unis pour la délimitation des frontières s'est gravement envenimé ». Cette analyse est plus neutre que celles du *Siècle*, et ces critiques ne se concentrent pas sur la Grande-Bretagne. Surtout elle affirme que le calme est de retour au Canada, contrairement au *Siècle* qui avait tendance à aggraver la situation canadienne afin de ternir son tableau de l'empire britannique.

Cependant, les appels du Siècle à une politique de fermeté face à la Grande-Bretagne contrastent avec la position qu'il conseille à la diplomatie française au sujet de la question canadienne. Ainsi, Cauchois-Lemaire s'indigne des accusations britanniques envers un prétendu soutien français aux insurgés canadiens¹¹². L'éditorialiste écrit : « Dieu nous garde de partager les soupçons de l'Angleterre, qui accuse notre gouvernement de favoriser les Français du Canada. La métropole britannique aidant par l'injustice et l'inflexibilité de ses proconsuls et les rigueurs de sa loi martiale, les Canadiens s'émanciperons sans nous ». Il conclut : « les têtes de nos compatriotes peuvent être mises à prix sans que nos relations amicales en souffrent avec qui que ce soit ». Il semble ainsi que Cauchois-Lemaire privilégie l'alliance franco-britannique à la cause canadienne. Le Siècle réitère ce discours¹¹³. Le conflit canadien met la France dans une position délicate car, malgré les rivalités persistantes, elle doit demeurer l'alliée de la Grande-Bretagne. Mais, selon le Siècle, la France ne peut pas rester passive devant la situation canadienne « où le sang coule, où sont engagées la fortune, la vie, la liberté de six cent mille hommes dont les pères furent français ». Le Siècle affirme que la France doit respecter le traité de 1763 et ne peut entreprendre la reconquête du Canada. Également, il affirme que le gouvernement français ne peut s'engager auprès des Canadiens car « les manifestations officielles sont seules interdites à la France ». Ainsi le Siècle lance un appel à la presse française afin de montrer le soutien de l'ancienne métropole à la lutte canadienne car « le malheur qui pèse sur les Canadiens nous rend plus sacré la solidarité

¹¹² Le Siècle, « Revue politique », 1^{er} janvier 1838.

¹¹³ Le Siècle, « Manifestation en faveur du Canada », 8 janvier 1838.

d'une commune origine ». Le texte conclut sur le refus de la violence. Le Siècle ne partage pas l'impatience de certains citoyens français d'aller porter un secours armé aux Canadiens. Il déconseille la violence car elle donnera prétexte au gouvernement impérial pour mener une dure répression. Ce texte semble s'appuyer sur l'identité canadienne afin de susciter la sympathie du lecteur et de justifier son appel à la mobilisation de l'opinion publique.

Lors de la reprise du conflit, les appels du Siècle en faveur des Canadiens se font plus critiques vis-à-vis du gouvernement français, indigne et trop faible pour défendre les intérêts et les idées de la France sur la scène diplomatique. Il annonce la reprise du conflit au Canada. La France, dit-il, sans rompre avec la Grande-Bretagne, doit manifester sa sympathie envers « nos anciens frères qui se lèvent et combattent pour une cause à laquelle la France a donné depuis cinquante ans le sang de deux millions de martyrs¹¹⁴ ». Il rapproche ainsi les guerres de la Révolution aux Rébellions des Patriotes bas-canadiens et il insiste sur la commune identité des Canadiens et des Français. La critique du gouvernement est vive : « Si nous avions un gouvernement digne de la France, comme il saisirait l'occasion offerte d'obtenir de l'Angleterre elle-même l'indépendance du Canada!». La France devrait agir avec le concours des États-Unis afin de convaincre, par la diplomatie, la Grande-Bretagne d'accorder l'indépendance au Canada. Les États-Unis et la France agiraient en « amis » car la Grande-Bretagne « s'aveugle » et ne se rend pas compte que la perte du Canada est inévitable. La conclusion de cette analyse appelle lord Durham à rendre « un immense service à l'Angleterre et à l'humanité » en se prononçant en faveur de l'indépendance du Canada.

¹¹⁴ Le Siècle, « Insurrection du Canada », 5 décembre 1838.

Deux jours plus tard, un autre éditorial du Siècle 115 poursuit la critique du gouvernement et son appel à un soutien diplomatique français envers les Canadiens. Invoquant le soutien français à l'indépendance américaine, le Siècle affirme cependant : « il ne s'agit point sans doute aujourd'hui d'une intervention armée contre la Grande-Bretagne ». Il ajoute : « l'intervention de la France, toute pacifique cette fois et se bornant à de simples représentations en faveur de l'indépendance canadienne, si ces représentations étaient faites par un gouvernement digne et ferme, serait toute puissante dans les circonstances présentes du cabinet de Saint-James ». Mais, le gouvernement français est incapable de saisir l'occasion canadienne et de s'imposer par la diplomatie à la Grande-Bretagne dont l'empire est menacé de toutes parts. Il conclut, au sujet du gouvernement français, que « sa triste réputation est faite dans les deux hémisphères : l'idée ne viendra certes pas aux Canadiens de réclamer son appui ». Bien que le Siècle se trompe sur la tentative de Papineau de rallier le gouvernement français à sa cause lors son exil parisien, il semble prévoir les difficultés qui se sont posées à lui et l'indifférence du gouvernement français.

Critique, *la Presse* n'appelle pas le gouvernement français à soutenir la cause canadienne. Cependant, un article¹¹⁶ dédié à la promotion d'un abrégé de géographie dénonce le manque de soutien de l'opinion publique française face à la crise canadienne. *La Presse* s'attelle à la promotion de cet ouvrage en critiquant le manque de connaissances géographiques des Français. Cela porte préjudice à la politique internationale et au commerce de la France qui subissent la concurrence de la Grande-Bretagne dont le cosmopolitisme est salué. L'exemple canadien illustre la méconnaissance des Français pour les affaires internationales. L'article affirme :

¹¹⁵ Le Siècle, « Affaires du Canada », 7 décembre 1838.

¹¹⁶ La Presse, « Importance politique et commerciale des études géographiques – M. Balbi », 25 décembre 1839.

Un autre exemple douloureux de ces abérrations d'opinion, du sommeil des sympathies les plus légitimes est celui de la révolte du Canada. Jamais cause plus généreuse ne mit le fer aux mains d'hommes de coeur et jamais cause ne fut plus mollement défendue par la presse en général. À peine su tant d'exécutions ordonnées par le gouvernement d'une jeune fille, si ces gibets en permanence, pour le maintien de l'autorité britannique, ont excité la moindre émotion en France. C'était pourtant des familles françaises qu'on décimait au Canada, c'était notre sang qui rougissait une nouvelle page des ces annales anglaises que Voltaire trouvait dignes d'être écrites par la main d'un bourreau.

Les piètres connaissances géographiques en France expliqueraient le manque de soutien apporté à la cause canadienne. *La Presse* exprime également une certaine admiration devant les réussites commerciales de la Grande-Bretagne. Outre son intérêt pour le développement économique, le rejet de la spéculation politique se retrouve dans la critique de *la Presse* envers la faiblesse du soutien français. Ainsi, ce journal reste fidèle aux idéaux de son fondateur.

Le gouvernement français n'est aucunement mis en cause par *la Presse* ce qui contraste avec les vives critiques du *Siècle*. L'appel de *la Presse* au soutien de la cause canadienne ne laisse pas transparaître son rejet de l'alliance franco-britanntique. La critique du manque de soutien français aux insurgés canadiens se fait dans un article promotionnel et non pas dans un éditorial de première page.

Les deux quotidiens réagissent à l'information canadienne en fonction de leur orientation politique. Le Siècle insiste sur les aspects libéraux du mouvement patriote tandis que la Presse, qui hésite entre neutralité et conservatisme, se montre sévère envers la lutte canadienne. La

politisation de l'information est tout à fait normale car l'analyse de contenu a démontré que ces deux journaux pratiquaient un journalisme d'opinion. Ils accordent un même traitement à l'information peu importe son origine. Ainsi, les deux journaux insistent peu sur le caractère identitaire de la lutte canadienne et l'interprètent politiquement. Le Siècle préfère intégrer la lutte canadienne au mouvements libéraux et nationaux européens. La Presse, quant à elle, évite de susciter la sympathie du lecteur français pour mieux critiquer la lutte canadienne. L'antagonisme du Siècle et de la Presse se retrouve également lorsqu'il s'agit de la gestion de la crise canadienne par la Grande-Bretagne et de la réaction de l'opinion britannique à la crise coloniale. Le Siècle critique la conduite du gouvernement impérial et notamment le projet assimilateur de l'Union tandis que la Presse défend le pouvoir établi. Les deux journaux montrent également l'ambivalence dans le rapport que la France entretient avec la Grande-Bretagne, entre rivalité et admiration. Les tensions internationales liées à la crise canadienne sont largement commentées par le Siècle qui l'assimile à la lutte anglo-américaine pour la domination du continent débutée avec l'indépendance des États-Unis. Aussi, les troubles canadiens sont intégrés au contexte international et ils permettent au Siècle d'exagérer les difficultés de la Grande-Bretagne. Il cherche ainsi à promouvoir une politique internationale française fière et patriotique. L'information canadienne est alors traitée sous forme de références secondaires dans les éditoriaux du Siècle sur les relations internationales. Cependant, les appels du Siècle et de la Presse à la solidarité envers la lutte canadienne se font dans le respect de l'alliance franco-britannique naissante. Le pragmatisme politique semble alors prendre le dessus sur la fierté anglophobe du Siècle.

La réalité canadienne passe donc par le filtre de l'orientation politique des journaux et par leur point de vue francocentriste. L'insistance sur le libéralisme du mouvement patriote diminue ses aspects conservateurs et la critique de l'insurrection canadienne atténue les fautes du gouvernement colonial. L'intégration de l'information canadienne au contexte diplomatique se fait surtout pour justifier une politique française forte face à la Grande-Bretagne. L'information canadienne se trouve donc dénaturée. Mais, il semble que cette tendance soit propre au journalisme d'opinion qui privilégie les démonstrations politiques à la véracité de l'information.

L'étude du traitement de l'information canadienne dans le Siècle et la Presse permet de mieux connaître l'état de la relation franco-québécoise au début du XIX^e siècle et confirme le renouveau de l'intérêt pour le Canada en France à l'occasion des Rébellions, comme l'ont démontré S. Fontaine-Bernard et F. Le Jeune. Cependant, ce renouveau d'intérêt doit être relativisé. L'information canadienne véhiculée par les journaux français reflète un fort penchant pour les affaires britanniques et américaines. La réalité canadienne passe au second plan, et notamment au niveau de la qualité de l'information. De même, son accès dépend, en France, de la qualité des communications et des relations avec la Grande-Bretagne et les États-Unis. Elle arrive difficilement en France, le plus souvent en passant par les journaux américains et britanniques. Ce n'est qu'exceptionnellement que le Siècle et la Presse se procurent des journaux et des documents en provenance directe du Canada. L'information canadienne revêt donc un caractère britannique et américain par sa provenance, mais les deux quotidiens sont conscients des limites de leurs sources d'information et ils en font part à leurs lecteurs. L'analyse statistique démontre que la quantité d'informations entre janvier 1837 et mars 1841 dépend de l'intensité de la crise insurrectionnelle. En période de paix, elle existe mais elle est négligeable. La qualité de l'information canadienne est généralement faible et même durant la période insurrectionnelle les dépêches brutes sont majoritaires. Aussi, plusieurs thématiques se trouvent dans l'information canadienne et la situation politique et sociale du Bas-Canada ne domine pas. La réaction britannique et les tensions internationales liées à la crise suscitent le même niveau d'intérêt que la situation au Bas-Canada dans les deux journaux. De plus, sa réalité est dénaturée car l'information est véhiculée selon l'orientation politique des journaux français. Ces journaux d'opinion préfèrent défendre leurs idéaux politiques plutôt que de rendre compte de cette réalité avec objectivité. Cependant, le manque d'impartialité est caractéristique du journalisme d'opinion du XIX° siècle et, comme l'analyse de contenu le démontre, *la Presse* et *le Siècle* ne se détournent pas de ce modèle de journalisme. La lutte pour la domination continentale entre les États-Unis et la Grande-Bretagne suscite autant d'analyses dans le *Siècle* que la situation politique et sociale du Bas-Canada. De même, l'intégration de la crise canadienne dans le contexte diplomatique international relève d'un point de vue francocentriste, satisfait des difficultés de l'empire britannique. L'attachement des journaux français à la réalité bas-canadienne est faible. Il souffre de la difficulté des communications avec le Canada mais il subit également le poids de l'intérêt français envers la Grande-Bretagne et de l'engouement pour les États-Unis. Ces éléments témoignent de la faiblesse des relations franco-québécoises dans les années 1830.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire a cherché à évaluer la relation franco-québécoise dans les années 1830. Afin de mener ce projet à bien, la perception française du Bas-Canada et de la crise des années 1830 a été étudiée à travers les écrits des voyageurs et observateurs français ainsi qu'à travers le traitement journalistique des Rébellions de 1837-1838 dans deux quotidiens parisiens, *le Siècle* et *la Presse*. Face à ces deux séries documentaires, le questionnement a été similaire. La connaissance, les moyens de la connaissance, l'intérêt et les idées des Français à propos du Bas-Canada en crise ont servi à mesurer l'état de la relation franco-québécoise. Nous avons identifié certaines attentes sur la relation qui lie Français et Canadiens, par le partage d'une culture et d'une identité commune, mais certaines influences extérieures au couple franco-québécois ont néanmoins été prises en compte. Il s'agit de l'américanisme français, du poids de l'intermédiaire britannique, dans les communications et les questions politiques, et du développement du nationalisme dans le monde atlantique. D'après les résultats de cette étude, ces trois facteurs ont un poids déterminant dans la relation franco-québécoise des années 1830.

Cette étude montre l'existence de certains points forts dans la relation franco-québécoise des années 1830. Les voyageurs et observateurs français redécouvrent le Canada et s'y attachent très vite. Après avoir avoué leur ignorance au sujet de la colonie perdue, l'enthousiasme des voyageurs français pour le Bas-Canada et les Canadiens est vigoureux. Cependant cet intérêt est éphémère. Aucun des voyageurs et des observateurs français ne retourne au Canada après l'avoir quitté. Seul Marmier continue de traiter du Canada dans ses oeuvres. Un lien franco-québécois direct est établi lorsque les journaux français arrivent à se procurer des sources en provenance du

Bas-Canada. Comme l'ont démontré S. Fontaine-Bernard et F. Le Jeune, les journaux français se préoccupent largement du Bas-Canada à l'occasion des Rébellions et il en est de même pour le Siècle et la Presse. Cependant, l'analyse statistique de l'information canadienne qui a été entreprise permet de relativiser le regain d'attention envers les affaires canadiennes. La quantité d'informations canadiennes entre janvier 1837 et mars 1841 est importante aux moments cruciaux de l'affrontement armé au Bas-Canada, le lecteur du Siècle ou de la Presse est informé quotidiennement de la révolte. Lorsque la crise bas-canadienne atteint son paroxysme, la qualité de l'information canadienne atteint son apogée avec de nombreux commentaires et éditoriaux. Néanmoins, l'information canadienne est globalement de faible qualité car principalement constituée de dépêches simples et d'informations brutes. La lisibilité de l'information canadienne est généralement faible.

D'après les résultats de cette étude, l'américanisme des Français, voyageurs, observateurs et rédacteurs de presse, est une donnée incontournable de la relation franco-québécoise. Les voyageurs français se rendent en Amérique pour visiter et étudier les États-Unis et le « Nouveau Monde ». Le Canada n'est pas leur objet d'attention principal. Leurs écrits accordent une grande place aux États-Unis, aux nations du « Nouveau Monde » et aux composantes de l'américanité comme le développement socioéconomique et aux Amérindiens. Les autorités françaises dépendent de leur représentant aux États-Unis pour être tenues au courant de la crise canadienne. De plus, les journaux français utilisent abondamment la presse et des documents américains comme sources lorsqu'ils informent sur le Canada. L'utilisation de la presse américaine par le Siècle et la Presse traduit une facilité d'accès, une forte attraction et une grande confiance pour cette source d'information. Devant la rareté des sources en provenance du Canada, les journaux américains servent de subsitut. Les rares correspondances des journaux français en provenance

d'Amérique du Nord et qui traitent de la crise canadienne proviennent également des États-Unis. Plus encore, les journaux français « américanisent » la crise canadienne. Les analyses du Siècle mettent la crise bas-canadienne en parallèle avec la révolution américaine à plusieurs reprises. Surtout, certaines analyses de ce journal font passer la crise canadienne au second plan de la lutte américaine pour la domination du continent, contre les puissances européennes et pour l'établissement du républicanisme. Dans cette interprétation, le Siècle prédit que le Canada rejoindra l'Union américaine suite à son émancipation de la métropole britannique. L'information canadienne est alors traitée comme une thématique des tensions entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, comme le montre l'analyse statistique.

La Grande-Bretagne et les relations franco-britanniques pèsent lourdement sur la relation franco-québécoise dans les années 1830. L'attitude de l'ambassadeur Pontois lors de son passage au Bas-Canada et sa suggestion d'une action diplomatique française en faveur des Canadiens révèlent le respect de la souverainté britannique nécessaire au maintien de l'alliance franco-britannique des années 1830. Surtout, l'information canadienne présentée dans les journaux français illustre le poids des relations franco-britanniques. La facilité des communications avec la Grande-Bretagne et l'attrait français pour les affaires politiques britanniques se reflètent dans l'information canadienne présente dans les journaux. L'étude typologique de l'information canadienne atteste l'intérêt pour la Grande-Bretagne par la forte proportion des comptes rendus du parlement britannique. De même, la réaction britannique à la crise coloniale est un des thèmes principaux de l'information canadienne. Les réactions de l'opinion publique et du gouvernement britannique aux Rébellions sont largement analysées par le Siècle et la Presse. La mission de lord Durham et son désaveu suscitent de nombreuses analyses de la part de ces deux journaux. L'Union des deux Canadas n'est pas traitée du point de

vue canadien mais plutôt du point de vue britannique. Également, les interprétations du Siècle intègrent la crise canadienne dans le jeu des rivalités diplomatiques franco-britanniques, sous forme de références secondaires. Selon ce journal, la France doit avoir une politique plus audacieuse face à la Grande-Bretagne, car cette dernière est plus faible qu'il n'y paraît, notamment à cause des Rébellions bas-canadiennes qui risquent de déstabiliser l'empire britannique dans son ensemble. L'européocentrisme décelé à l'étude de l'information internationale du Siècle et de la Presse se retrouve donc dans l'information canadienne.

Le nationalisme qui structure la pensée du XIX^e siècle influence la vision des voyageurs et des observateurs français sur le Bas-Canada des années 1830. Leurs impressions et leurs analyses laissent transparaître une conception identaire de la nation. La récurrence de l'exaltation de l'histoire de la Nouvelle-France et l'insistance sur la conservation de l'Ancien Régime, spécificité du Bas-Canada et de ses habitants, renvoient à la construction de la définition de la nation. La sympathie envers les Canadiens et le désir de voir se réaliser une nation canadienne résulte du rapport identitaire que les Français ont à l'égard du Bas-Canada. Ainsi, les voyageurs et observateurs français ignorent généralement les aspects politiques et libéraux du combat patriote. Il en est de même pour sa dimension événementielle et son appartenance aux mouvements politiques de l'aire atlantique. Le nationalisme des voyageurs et observateurs français est mû par un sentiment identitaire francocentriste. Ils insistent sur la cause identitaire des Français de l'Amérique au détriment des multiples facettes du mouvement patriote bas-canadien. Leur vision du Bas-Canada des années 1830 et de la crise patriote est donc partielle. Ils occultent les aspects politiques et libéraux du mouvement patriote et ne perçoivent que les tendances conservatrices et identitaires de la lutte canadienne. La modernité politique du mouvement patriote, le libéralisme et la définition civique de la nation, restent imperceptibles pour les Français, dont le sentiment

national s'exacerbe au contact de la colonie perdue. Castelnau, Vigny et Marmier se concentrent sur les composantes identitaires et conservatrices de la lutte canadienne. L'analyse de Tocqueville et de Beaumont saisit bien les données sociales de la crise bas-canadienne. Cependant, cette perception est largement noyée par leur réaction nationaliste identitaire. Le projet d'établissement d'une puissance française d'Amérique esquissé par Guillemot est le reflet d'un rapport nationaliste et identitaire au Bas-Canada. Pontois affirme que la crise bas-canadienne est le produit d'un nationalisme manipulateur afin de discréditer les revendications politiques des Patriotes. Il néglige le projet politique de Louis-Joseph Papineau et se concentre sur les hypothétiques complications diplomatiques de la crise canadienne. Seule la nouvelle de Trobriand montre les aspects événementiels et politiques de la révolte bas-canadienne. Cette nouvelle, qui ne cherche pas à émouvoir un public français, met de l'avant les aspects libéraux de la lutte des Patriotes.

Cette nature est pleinement assumée par *le Siècle*, organe de la gauche constitutionnelle, tandis que *la Presse*, malgré les aspirations de son fondateur-directeur, entretient un rapport ambigu aux questions politiques. Ainsi, l'analyse du *Siècle* et de *la Presse* devant la crise canadienne ne s'articule pas autour du nationalisme, et leurs interprétations se font politiques et diplomatiques. *Le Siècle*, représentant de la gauche libérale, insiste sur le libéralisme des Patriotes. *La Presse*, sous la direction du conservateur Girardin, exprime une vive méfiance vis-à-vis le mouvement de contestation canadienne et se range d'abord aux côtés du pouvoir établi. Ainsi, les analyses des rédacteurs de presse, qui abordent peu l'aspect identitaire de la lutte bas-canadienne, s'articulent autour des clivages politiques qui marquent la vie politique française. La relation franco-québécoise passe au second plan des luttes idéologiques nationales. Les voyageurs et observateurs possèdent une vision à long terme, celle de la nation, tandis que les rédacteurs de

presse, qui fabriquent l'information quotidienne, se concentrent sur les problèmes politiques à court terme.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources.

PAVIE, Théodore, Souvenirs atlantiques : voyage aux États-Unis et au Canada, Paris, Roret, 1833, vol. 1, 350 p.

VALLÉE, Jacques, Tocqueville au Bas-Canada, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 187 p.

TOCQUEVILLE, Alexis de, Regards sur le Bas-Canada: choix de textes et présentation de Claude Corbo, Montréal, Typo, 2003, 322 p.

CHEVALIER, Michel, Lettres sur l'Amérique du Nord, Bruxelles, Wouters et Cie., 1844, 2 vol., 578 p.

CASTELNAU, Francis de, *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*, Paris, A. Bertrand, 1842, 165 p.

GUILLEMOT, Eugène, Réponse d'un Français au rapport de lord Durham, ex-gouverneur de l'Amérique britannique, dans WHITE, Ruth L., Louis-Joseph Papineau et Lamennais: le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits, Montréal, HMH, 1983, p. 179.

ROQUEBRUNE, Robert de, « M. de Pontois et la Rébellion des Canadiens français », *Nova Francia*, 1927-1928, vol. 3, no. 4, p. 238-249; no. 5, p. 273-278; no. 6, p. 362-371; 1929, vol. 4, no. 1, p. 3-32; no. 2, p. 79-100; no. 5, p. 293-310.

VIGNY, Alfred de, Les Français du Canada, dans MÉNARD, Jean, Xavier Marmier et le Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, p. 183.

TROBRIAND, Régis de, Le Rebelle : histoire canadienne, Québec, Aubin et Rowen, 1842, 69 p.

MARMIER, Xavier, Lettres sur l'Amérique, Paris, Arthus Bertrand, 1851, 2 vol., 918 p.

AMPÈRE, Jean-Jacques, *Promenade en Amérique*, Paris, Michel Levy, 1874, 2° édition, 299 p.

Le Siècle et la Presse, du 1er janvier 1837 au 31 mars 1841, d'après les microformes conservés à la Bibliothèque Nationale de France.

2. Études.

Histoire du Québec et du Canada.

DICKINSON, John A., YOUNG, Brian, Brève histoire socio-économique du Québec, Sillery, Éditions du Septentrion, 2003, 452 p.

LACOUR-GAYET, Robert, Histoire du Canada, Paris, Fayard, 1966, 605 p.

LACOURSIERE, Jacques, PROVENCHER, Jean, VAUGEOIS, Denis, Canada-Québec: synthèse historique, 1534 – 2000, Québec, Editions du Septentrion, 2000, 591 p.

TROFIMENKOFF, Susan Mann, Visions nationales : une histoire du Québec, Québec, Éditions du Trécarré, 1986, 455 p.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, (Page consultée le 8 août 2008), *Dictionnaire biographique du Canada*, [En ligne], Adresse URL: http://www.biographi.ca/FR/index.html

La crise bas-canadienne des années 1830 et le mouvement patriote.

BELLAVANCE, Marcel, Le Québec au siècle des nationalités (1791 – 1918) : essai d'histoire comparée, Montréal, VLB, 2004, 248 p.

BERNARD, Jean-Paul, Les Rébellions de 1837-1838 : les Patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens, Montréal, Boréal Express, 1983, 349 p.

HARVEY, Louis-Georges, Le printemps de l'Amérique française, américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837, Montréal, Boréal, 2005, 296 p.

LAMONDE, Yvan, Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896, Montréal, FIDES, 2000, 572 p.

PAQUET, Gilles, WALLOT, Jean-Pierre, Le Bas-Canada au tournant du XIX^e siècle : restructuration et modernisation, Ottawa, Société historique du Canada, 1988, 24 p.

OUELLET, Fernand, Le Bas-Canada 1791 – 1840, changements structuraux et crise, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1976, 541 p.

OUELLET, Fernand, *Papineau : un être divisé*, Ottawa, Société historique du Canada, 1967, 24 p.

SENIOR, Elinor Kyte, Les habits rouges et les patriotes, Montréal, VLB, 1997, 310 p.

WALLOT, Jean-Pierre, « Révolution et réformisme dans le Bas-Canada (1773 – 1815) », Annales historiques de la Révolution française, vol. 45, no. 213, p. 344-406.

Les relations franco-québécoises au XIX^e siècle.

Les relations entre la France et le Canada au XIX^e siècle, colloque du 26 avril 1974, Paris, Les cahiers du Centre Culturel Canadien, no.3, 1974, 109 p.

GALARNEAU, Claude, *La France devant l'opinion canadienne (1760 – 1815)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, 401 p.

LAMONDE, Yvan, POTON, Didier, (dirs.), La Capricieuse (1855): poupe et proue, les relations France-Québec (1760-1914), Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 379 p.

SIMARD, Sylvain, Mythe et reflet de la France : l'image du Canada en France, 1850 – 1914, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, 440 p.

La perception française des Rébellions et du Bas-Canada dans les années 1830.

LE JEUNE, Françoise, « La presse française et les rébellions canadiennes de 1837 », Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 56, no.3, printemps 2003, p. 481 – 512.

FONTAINE-BERNARD, Steven, Connaissances et perceptions du Bas-Canada en France de 1830 à 1842, M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2003, 157 p.

Histoire de France au XIX^e siècle.

BARJOT, Dominque, CHALINE, Jean-Pierre, ENCREVÉ, André, La France au XIX^e siècle 1814 - 1914, Paris, PUF, 1995, 651 p.

JARDIN, André, TUDESQ, André-Jean, La France des notables, vol. 1. L'évolution générale 1815 - 1848, Nouvelle histoire de la France contemporaine – 6, Paris, Éditions du Seuil, 1973, 252 p.

Pensée politique et idéologies en France dans les années 1830.

DARRIULAT, Philippe, Les Patriotes : la gauche républicaine et la nation 1830 – 1870, Paris, Éditions du Seuil, 2001, 325 p.

GIRARD, Louis, Les libéraux français, Paris, Aubier, 1985, 277 p.

REMOND, René, Les États-Unis devant l'opinion française : 1815-1852, Paris, A. Colin, 1962, 2 vol., 967 p.

Méthode d'étude de la presse.

BRIN, Colette, CHARRON, Jean, DE BONVILLE, Jean, (Dirs.), Nature et transformation du journalisme : théorie et recherches empiriques, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, 454 p.

DE BONVILLE, Jean, La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 416 p.

FOUQUET, France, La presse écrite : reflet de l'évolution de la famille québécoise de 1972 à 1995, M.A., (Études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 2001, 116 p.

Histoire de la presse française.

HATIN, Eugène, Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, Paris, Didot, 1866, 660 p.

BELANGER, Claude, GODECHOT, Jacques, GUIRAL, Pierre, Histoire générale de la presse, de 1815 à 1871, Paris, PUF, 1969, tome II, 465 p.

CHARLE, Christophe, Le siècle de la presse (1830 – 1939), Paris, Éditions du Seuil, 2004, 399 p.

FEYEL, Gilles, La presse en France des origines à 1944 : histoire politique et matérielle, Ellipses, Paris, 1999, 192 p.

LEDRE, Charles, *Histoire de la presse*, Paris, Fayard, 1958, 411 p.

LEDRE, Charles, La presse à l'assaut de la monarchie, Paris, Armand Colin, 1960, 269 p.

Voyageurs et observateurs français.

BROC, Numa, Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIX^e siècle, vol. III : Amérique, Paris, Editions du CTHS, 1999, 364 p.

DION, Stéphane, « La pensée de Tocqueville - L'épreuve du Canada français », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 41, no. 4, printemps 1988, p. 537 – 552.

DION, Stéphane, « La conciliation du libéralisme et du nationalisme chez Tocqueville », *The Tocqueville Review*/La *Revue Tocqueville*, Vol. 16, no. 1, 1995, p. 219-227.

KERBS, Albert, « Régis de Trobriand et le " Courrier des États-Unis ", journal français de New York », revue d'histoire Moderne et contemporaine, Vol. 18, no. 5, 1971, p 574-588

LECLERQ, Jean-Michel, « Alexis de Tocqueville au Canada (du 24 août au 2 septembre 1831) », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 22, no. 3, décembre 1968, p. 352 – 364.

MÉNARD, Jean, Xavier Marmier et le Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, 210 p.

WHITE, Ruth L., Louis-Joseph Papineau et Lamennais: le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits, Montréal, HMH, 1983, 643 p.

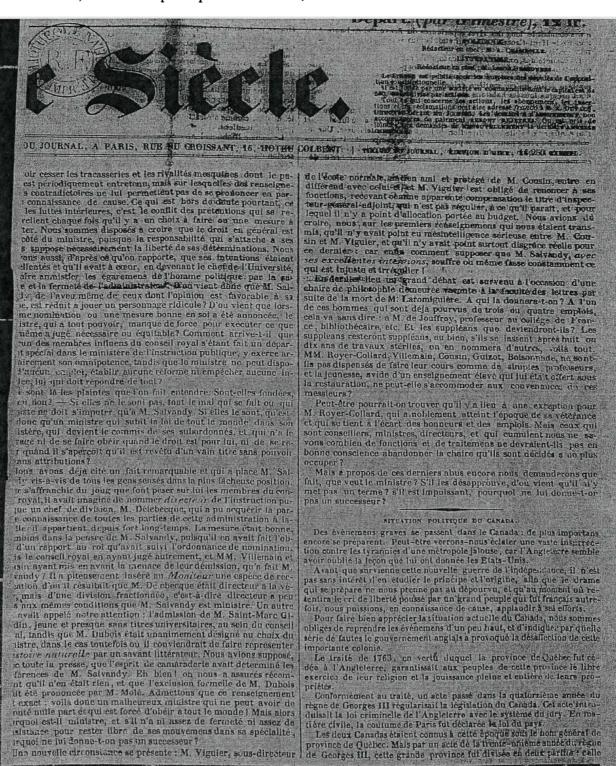
YON, Armand, Le Canada français vu de France, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, 235 p.

ANNEXE 1

SÉLECTION D'ARTICLES DU SIÈCLE

1.1. Le Siècle, « Situation politique du Canada », 3 décembre 1837.

m ocalle. - Th quoi! yous ne le counsissez pas ?



qu'il récondul le locs l'est tive majorieure du fleure saine Laurent fut appelle le litat l'Anada prelle qu'illit à plui routies d'élé une reput l'eston de lieu se sont general de la prelle qu'illit à plui routies d'élé une reput l'eston de les sont generals de la prelle de l'eston de le leur reput l'eston de l'Appletre y furne l'apponduée paut métaige à mai leur en mai laire avrie qu'en maitère craninalle l'anne la province influèreure, delt proprie contract de l'eston de leur de l'eston de leur appoince de l'eston de gouvernance l'es pour le reput de le coupe de leur de l'eston de leur affaire de leur appoince de leur affaire de leur de le colonte, nomme qu'el re l'et le de maposait : 1 de gouverneur de le colonte, nomme qu'el re le l'et d'un constal epitablis d'un retinne de leur suchre de le colonte nomme qu'el re l'et l'et d'un constal legislatif comme par le rei l'et d'un constal legislatif comme su l'et proprie de leur somme de le colonte nomme par le rei l'et d'un constal legislatif comme de le public nomme par le rei l'et d'un constal legislatif comme de l'et public nomme par le rei l'et d'un constal legislatif comme de l'et public nomme par le rei l'et d'un constal legislatif comme de l'et public nomme par le rei l'et d'un constal legislatif comme de l'et public nomme par le rei l'et d'un constal legislatif comme de l'et public nomme par le rei l'et d'un constal legislatif comme de l'et public nomme par le rei l'et d'un constal legislatif comme de l'et public nomme par le rei l'et d'un constal legislatif comme de l'et public nomme par le rei l'et d'un constal legislatif comme de l'et public ne l'et public ne de l'et public ne l'et public ne l'et public ne l'et public ne l'et public

puls noumble par le propie.

Par un autre ett de l'uniter di s'hullième du rejne de Bouyer III, le gouter sement signist propositionentellement au droit de levre auchi mpot aur les obtaines au positi de la métropole. Cet alle fin arrellé aux crimies du partement augule; pui biulit aivre acce, Cet alle fin arrellé aux crimies du partement augule; pui biulit aivre a ce, les Américains interprés de Butte-luis.

Jarge de Luis-tini.
Les premières anhées qu'i mitifent à élablissement de ces légisiques
as passèrent dans un celuse non interrompu. La population du Haut Lamads, formée en grande partie d'hommes qu'i avaient émigre des Etautl'on parallachement à la cause anglaire, avait à lutter contre les embay-Uni par alachement à le caute, portaine, par le fuller contre les embig-res et les difficultes d'un popure éablissement. Il ne crastin guirre de loi-air pour socculer de pointique. La flas-Canquia in était qua moint tran-quille, mais ceta tenuit à d'untres causes. Les Français in était in par sécona-ctumes à ser gouverper par entr-mêmes. Places dans les conditions d'un système nouveau, il n'est vient da bord que les bienfults; et s'en montib-tent réconaissant. Dans la guerre d'Amérique, il témoignééen (our ré-urchement à la métropole par des secours d'hommes et d'arreut, et mass-tèrent à loutes les solicitations des Américanes, qui les appelaient-avec eur, à le liberté. cux à la liberté.

May il yavait dans le noureau système de gouvernement des lices pro-foids que la pratique ne deveit pas larder à mellire sin étillence. Le gou-remeur et tous les lonctionnaires publics nommes par le trot appartacen. au Canada jes prejuges aristocratiques qui regnent en Abrielerre, et ereas a amoin les presières primerrinques qui reseau et actualque, luit était de s'en retourner au plus viseblanges (le feuit e leure actactions, ils trouvaitent d'ailleurs des auxiliarces rénoplaisants dans les montières du conseil degitant l'étoins aussi parmi les nécessifiers de l'articles auxiliarces rénoplaisants dans les montières du conseil degitant l'étoins aussi parmi les nécessifiers de l'articles auxiliarces parmi les nécessifiers de l'articles auxiliaragis les des la conseil de la conseil de la conseil de l'articles auxiliaragis de l'articles auxiliaragis de l'articles auxiliaragis de la conseil de l'articles auxiliaragis de

rate in d'alleurs des sos litarcos remplatans lans les monthres du ronseil législatif chons sussiparmi les nécessificis en la la constitue angla les les mours de la poster conseil législatif, il existe cocors un rusceil créculif dans les mains inquel se trouve veriablement placés fout l'administration de la mains inquel se trouve veriablement placés fout l'administration de la mains inquel se trouve veriablement placés fout l'administration de la mains inquel se trouve veriablement placés fout l'administration de la mains inquel se trouve d'Angleterre giumbé ortificaires les inis et les meurs du pays est la telécholas nont parce qu'il désir les mains serces qu'il des mours de seul quel l'individue l'entrée la risignance, en foi adique le crouse le ceutif qu'il l'individue l'entrée la risignance, en foi adique le crouse le veut qu'il l'entroutre sont les ratements du conseil. Usus et las décrirent le pays les qu'il les torent out-ter publis de conseil feur et derce îlui est de les croires D'alleurs à la se conformés leurs instructions, ils s'établissent les défenseurs contre les apports deux et legres au reconstituents de cultifactue et le reconseil des décrets les pays les qu'il les conseil executions de la contre les apports deux et le pays le la conseil execution de le production de la maintaine de la conseil execution de la conseil execution de la pays le la conseil execution de la pays le pour voir un godernement. A jouter à pair que les membres du conseil législatif, en sorte qu'ils pout out les pour pour pour les familles nobles de la conseil execution autres par seulement de l'administration du pays, must aux un une des hiracutes de les legislatifs et de la conseil existe de le legislatif en la conseil existe de la conseil existe de la conseil existe de la conseil existe de la la conseil existe de la conseil de la la la conseil existe de la conseil de la la la co

strangy without for thouse tout of the coir.

At a party is touchout by scottern out of datume Calify stop out its final is don arroyallor. If a varifying desiration out of datume Calify stop out its final is don arroyallor. If a varifying desiration out it datume Calify stop out its final is don arroyallor. If a varifying desiration and its provide the final california of the provide the final california of the provide the final california of the california of the provide the final california of the california

deputes det cont, mutile « Aussi, rommé on la plans Linn, la chambierrejeta fierement rette nouvelle demande.

A mesure que les fonditités de relation plans i es entre les fongalimmeces et les représentais de people, erret en entatre les fongalimmeces et les représentais de people, erret en entatre les fongalimmes de
jaient, ne manquérent just du s'euse de teuple, les pramérs ligne, se
pare M. Papinesus l'O'Sonachin Lapada, aire son nom note présique
al loume de jete este reur parqué est, trabun élaspient, l'aling à de
pour rong aus vous les mouremens de la retraine élaspient, l'aling à de
pour rong aus vous les mouremens de la virables, qu'il enue ci cepus
l'appelle mesque, loujours à la présidence les faient par celepiel fir aut
tonduire le parti national, la fermére, son indes liét parépealain ce pri mut
fait i dult du people el la terroir des fonctionaires. Aussi est au comme
fons les boumes de parti l'objet des baines les plus furiences de la pardes agens du portoir. Les derners de la mention de la distribe au cemanties, el l'a les en armit e M. Papinesia seu est roure de rous les troudes synt désignet le Canada.

Cerendant la chambie, puit jusqu'à l'oppide du gouvernement de loct.

Expendant la chambre, qui juquel l'Epoque du governement de lard l'adiomne e était controlle d'une opposition préalité, comprit qu'els a-calt aussi le droit d'initialité pour la Floring des abus, et aum four els attique le nouverneuell confré lequel jusque-las elles résit tenus sur la literation de la confré lequel jusque-las elles résit tenus sur la

Ademsive.

Dirigu par des ches inbilis, les représentans du people articulierent leurs griefs et firent sinemire leurs permansions. Il se phigrasient deur des rigides et firent sinemire leurs permansions. Il se phigrasient deur des finances du Canava étaient l'irrées à des foint lonnaires places hors du controle de la nation; de que la responsabilité des posses de canava étaient l'irrées à des foint lonnaires places hors du controle de la nation; de fait responsabilité des posses de l'autre volont de la londress or; ce burvau coloniat plarait loute au confluence dans le canava extremit, ci ce conteil à téruit était présque enforcement compons des sugges en randres; d'ailleurs ces juges persaint étre maturellment auspects au peuple, puisque triant partie des courels légulait de secondit, in me pouvaient qua au montrer contrarges que mois la fighait feur se des lenait auritours et que de la confluence de la distinction du peuple, estient été entaiter par le couprons pour être appropriées à l'usage du derre angliait que rependant les quatre cui quients de la population claiert, catholique, l'andis qu'un septième du terrible autrite l'irré au cirep procesant une cette politaite de la responsable de la continue de la lois organiques, nombre des la la la faires intérieures de la polonie; se que

Local a similaritation state forms in favorities at the leadership.

Outside recomprises a hospital of the latest state has two particles of the reput to it is been seen as the company of the reput to it is been seen as the company of the reput to it is been seen as the reput to it is applied to the reput to it is a possible of the

respere. Abut exposerors dans un procesió frantero les fais les plus recen po un amone les emberrat presque insolubles de la altustión retuella.

on I almone eas embarea prorque insoluble de la alluftori ataleigo.

On lit dans la Charicale 1830 :
a 33 de publica la Charicale 1830 :
a 33 de publica la Charicale 1830 :
a 33 de publica la Charicale 1930 :
a 33 de publica la Charicale 1930 :
a 1930 de la compositorio de la Sobrita de la Charicale 1930 :
L'imples deux collègicale de Corra aura dans la stremanante sa classa i la sobra dans publica de la Sobra de la Charicale 1930 :
L'a collègicale particale monorque la compositori de la Sobra dans la Charicale 1930 :
L'a collègica publica monorque la compositori de la Sobra dans la Charicale 1930 :
L'a collègica de la compositori de la Charicale 1930 :
L'a collègica de la collègica de la compositori de la collègica de la compositori de la collègica del collègica de la collègica del collègica de la collègica del co

Chronique politique.

Coponique politique, comparable la resultate de Mei ayan au monar doute teres franches periode, et en retirate de Mei ayan au monar doute teres franches periode, et en retirate de la individue per de ment roi retirament une petition a la estandire des deputes, dans le facilitation la penissame des droits deritarion.

Estat petition, que en peup la fait l'houseur, el, noir, companyon, aprinte d'accellenter raisons la reglamatique d'uniteur se qui en torre le accellenter raisons la reglamatique d'uniteur se qui en torre le se suitabilités frois souhables si unifici d'unité de derivers que loute la Verance l'exignal de petitions analognes (l'unité est le réceile

On comple entury rette anner a fi faculté des léttes, us pestes eux nutine professent pas. M. limite l'alaité, un n'a foi peu seux enture de puis plus de l'ingé anne M. Bossonaullé, qui l'au moderne de professent plus par anneres septement plus de l'ingénéral d

Par uniform noe en tate da lu de, ce moss M. le merchet escavis. les a elé nomme gouterneur général des prasessions l'atraves us provide l'Afrique.

[Messecul.]

Affaires d'Repagno.

contts. - Seance du 22 novembre.

Il est donné lecture de la proposition suivante, l'ence par Mil Matice

Il est ponne income une appropriate.

Al force, est. Les provinces de Ciudad-Real et de l'obde continocées à lelactif en cologon han pourquoi la rapifaire, général de la Nouvell-Cause, le lactif en cologon han pourquoi la rapifaire, général de la Nouvell-Cause, an bouge Jaman de Madid, et je ne dis pas rele pouratisque le septime ponéral actuel, est al faital, que c'est un principe joblicant à cete septime reméral actuel, est al faital que c'est un principe joblicant à cete septime.

indefinitely, registration que exacto principe passento ecte agricore electrici.

Le demande en consequence que la ministra de la gaerra visant de la distriction de la mandra del mandra de la mandra del mandra de la mandra del mandra de la mandra de la mandra de la mandra de la mandra de la

cantile reactions at adoption.

La giountillon set adoption.

On ill immédiatement la propolition suivoies y les nouvelles event les de l'Eurandian dans d'une nature, lecheurs, voir dennation des la minde le pourre soit vivillé à spair dans et les ancies, vaines tenants jour et pour le suiville of louise et examillé et la dégrer les muies par les suivilles of louise et examillé et la dégrer les muiers qui l'emple couplogrer pour y remédier; le .

Signé Canadico, Silva, Conadico, etc.

1.2. Le Siècle, « Revue hebdomadaire », 4 décembre 1837 (extrait).

[...] une nouvelle lutte commence entre l'Angleterre et l'une de ses principales colonies. Le Canada se soulève, légalement toutefois, contre sa métropole.

À l'époque de l'émancipation des colonies du nord, les Canadiens refusèrent de faire cause commune avec elles : il faudra maintenant qu'ils s'affranchissent tout seuls ; du moins les Anglais d'origine ont-ils le bon esprit de ne point se séparer de leurs compatriotes d'origine française. De quoi les uns et les autres se plaignent-ils ? Eh bon Dieu! Leurs plaintes sont celles que les peuples font entendre tour à tour : ils sont, disent-ils, une proie qu'exploite l'aristocratie, qui les traite comme un race inférieure; on envoie pour les gouverner non pas des administrateurs, mais des gens avides d'emplois lucratifs ; une insolente oligarchie dévore les fruits de leur travail, usurpe leurs propriétés, cumule tous les privilèges et prétend leur ravir jusqu'à la liberté religieuse. Là-dessus, insurrection parlementaire, puis réunion des comités, refus des subsides, proclamation des droits de l'homme, au nombre desquels est celui de changer les institutions politiques quand elles dégénèrent en tyrannie. À la tête du mouvement est un citoyen capable, énergique et dont le caractère indépendant est en honneur et en vénération. Ainsi, dans toutes les grandes crises les vices et les crimes des oppresseurs sont voués hautement au mépris et à la haine ; les vertus civiques prennent le rang qui leur appartient : ainsi les monopoles et le despotisme sont biens avertis qu'un jour arrive où les peuples se lassent de n'être plus que les instruments victimes de l'exploitation gouvernementale.

Vues de loin, comme nous l'avons dit, les choses reprennent leur véritable caractère et leur véritable nom. Il est peu de personnes en France qui ne sympathisent avec les Canadiens, qu'exploitent et oppriment les Anglais.

une distraction. Un second message a été adressé à la chambre; il lui en a été donné lecture à la sin de la seance, et cette sois il était signé par M. le ministre de l'intérieur.

DE L'INSURRECTION DU CANADA.

La situation du Canada se révèle plus grave de moment en moment. Il ne s'agit plus seulement de plaintes et de discussions. Le sang a déjà coule; il coule sans doute encore. Les forces disponibles de l'Angleterre dans ses possessions de l'Amerique du Nord n'excèdent pas 4,000 hommes; il est impossible de faire débarquer d'autres troupes avant le mois d'avril; d'ici là, l'insurrection peut avoir pris un tel developpement qu'il n'y ait plus moyen de la réduire sans entrer dans une guerre dont il n'est possible de calculer d'avance ni les dépenses ni le terme. L'Angleterre est inquiète, et, malgre le ton d'assurance qu'il affecte, on voit que le cabinet est plus inquiet que la nation. En effet, la question qui se leve peut avoir des consequences immenses. Le système colon al tout entier de l'Angleterre doit être ébranlé par l'émancipation probable des Canadiens. Maîs un danger plus grand et plus voisin peut sortir des principes de cette lutte. S'il faut reconnaître que le Canada a le droit de se separer de la metropole parce qu'il n'est pas traité avec assez de justice et d'égalité, comment refuser à O'Connell le rappel de l'acte de l'union de l'Irlande, à moins de mettre l'Irlande sur le mome pied absolument que l'Angleterre?

Mais la question n'est pas sculement intérieure. On sait combien les Etats-Unis portent impatiemment la pensée qu'une partie du continent américain puisse être encore gouvernée par une puissance européenne. On sait aussi combien les Anglais tiennent à avoir pied sur ce continent. De ces sentimens contraires naîtra nécessairement une collision plus ou moins ouverte. Dejà, même dans le parlement britannique, on évoque les souvenirs de la grande guerre de l'indépendance américaine, à propos de l'insurrection du Canada. Le ministère anglais affirme que les deux questions ne sont pas semblables et ne recevront pas la meme solution. Il est trop facile cependant de voir qu'il le craint. Si sa confiance dans la prochaine pacification du Canada était réelle, le cabinet britannique n'en appellerait pas à l'orgueil national, il ne dirait pas que l'Angleterre ne peut ceder sans devenir la risée des puissances. On comprend que par ces paroles ce sont les Etats Unis qu'il espère intimider, mais il n'y reussira pas. Les Américains soutiendront les Canadiens par une guerre de contrebande et resteront en paix officielle avec l'Angleterre. C'est la un des secrets de leur politique. Le moment est proche où le continent du nouveau monde sera enticrement libre de la domination de l'Europe.

On lit dans la Gazette des Tribunaux :

" Nous avons rendu comute. dans le courant de ce mois, du procès in

leur dep sept ans temps et manqué la pensé compatr

Prive pas moit des idée avez ma enfin , j'éprouv grand ci électoral m'abanc l'honner

Veuil scutime

Nous grès qu rent des prèsente nous em abrègé i sera et e

Le 19 vaux di de Sarr le 16, à qui par Asperos

Le Convelle ex à la têti sion po sente le lation a me che

ico runto engano.

LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA.

L'attitude des Etats-Unis devant l'insurrection canadienne demande d'etre observée attentivement. C'est de l'Union américaine que dépend l'émancipation du Canada, trop faible pour résister seule à l'Angleterre. Celle-ci ne l'ignore pas, aussi s'informe-t-elle avec un soin curieux et inquiet s'il ne part point de secours des Etats Unis pour les nouveaux insurgens. Les réponses du gouvernement contral et de tous les gouvernemens particuliers des républiques de l'Union sont toutes pacifiques et rassurantes.

Cependant le cabinet britaunique presse l'envoi des repforts destinés à maintenir l'autorité de la reine dans les deux Canadas. L'Angleterre n'i-g-ore pas que le pouvoir est impuissant dans l'Amérique du Nord à contenir l'action individuelle des citoyens en faveur de l'insurrection canadienne. S'il avait pu, d'ailleurs, rester quelque doute à cet égard, ils sont complètement leves par l'accueil qui vient d'être fait à Buffalo à M. William Makensie. L'à le sentiment national a fait explosion et rejeté tous les ménagemens officiels.

M. William Makensie a tenté dans le Haut-Canada une insurrection qui n'a pas eu de succes; lui et ses amis ont été obligés de prendre la fuite; its ont cherche un asile chez le docteur Charpen, à Bullalo, dans l'état de Pensylvanie. Le docteur a convoqué une assemblée dans la saile du théatre, et il s'est exprime en ces termes : « J'ai maintenant dans ma maison des hommes dont la têle a été mise à prix; le dois ie dois les protéger et j'ai compté sur votre assistance.» A ces mots les applaudissemens éclatent, et un enthous asme impossible à décrire s'empare de l'assemblee, «l'un de ces proscrits, reprend le docteur, est William Makensie. (Les applaudissemens recommencent avec une force nouvelle.) Je suis vieux, mais je défendraiceux qui se placent sous ma protection. Qui, je suis bien vieux peut-être pour combattre, mais j'ai un bon couteau de chasse. (Ici M Charpen feit briller cette arme, dont la voe est accueillie par un triple hourra.) Maintenant, dit-il, agisson; avec prudence. Il faut que six jeunes hommes viennent ce soir chez moi dans la crainte de quelque tentative de la part des loyalistes. - Il en iracent! nous irons tous, s'écrie l'assemblée, » et elle se mit en marche, mnsique en tête, vers la maison du docteur. Le lendemain, M. Makensie a paru devant l'assemblée, où sa présence a excité un grand enthousiasme. On lui a accordé trois salves d'applaudissemens, et il y en a en

3

trois ensuite podr le président Papineau. C'est ainsi que les citoyens de Buffalo ont reçu le chef de l'insurrection du Haut-Canada.

Ces faits intéressans et significatifs par eux-mêmes ont pour nous une houle importance. La majorité des insurgens est d'origine française. Comment ne pas tressaillir en lisant seulement les noms de ces hommes qui sont prisonniers ou dérobent par la fuite leur tête mise à prix : Papineau, Leroy-Bouchette, éditeur du Libéral de Québec, Desrivières, Machesseau, Boucher-Belle-Ville et tant d'autres. Les noms des lieux rappellent aussi la France; St Charles, St-Eustache, Fouqueville, Grand-Brûlé. On le voit, on le sent à chaque mot, les Canadiens sont nos frères.

1.5. Le Siècle, « Situation de l'Angleterre vis-à-vis du Canada », 25 janvier 1838.



Départ. (par trimestre), 12 fr.

POLITIQUE: Rédacteur en chef: M. A. CRAMBULK.
LITTERATURE: Rédacteur en chef: M. Louis Despotens
Le Siècle et poblié sous les auspices des députés de l'opposition
constitutionnelle. Il est fondé par une société en soumandie dons le
capital est de 200,000 fr. d'ité par action.
Tout ce qui concerne les actions, les aboncement, les insertiens et
les réclamations doit etre actress franco à M. Duyacq, Directeurdépens du Journal, Les demandes d'abonnement, les insertiens et
de, palement étages n'astrates. On cut prié de joindre aux domandes
de ensouverement le déruière adresse surrainées.

A DU JOURNAL, A PARIS, RUE DU CROISSANT, 16, HOTEL COLBERT. | TIRAGE DU JOURNAL, ÉDITION D'BIER, 14,856 EXEMPL.

les faits, il en résulte qu'on porte beaucoup d'hommes, amis des lumières et de l'ex cusion graduelle de la liberté, à se ranger sous les drapeaux de l'opposition.

Oui sans doute, on refuse obstinément de réviser les lois de septembre; de revenir sur les atteintes portés à l'indépendance du Jury, a la liberté individuelle et à la liberté de discussion, mais qui ne voit que par la aussi le ministère se det laré complice et continuateur des hommes d'intimidation dont il avait après leur chute condanné les antecedens et répudié les œuvres?

Oui, M. Molé la emporté sur M. Thier dans la question d'Espagne. Il a été déclaré, à la face de l'Euro le que l'on renonçait à exécuter le traité de la quadruple alliance, de d'avance on so résignait au triomphe de don Carlos; que la puis tuge la plus intimement liée à la France n'avait à espérer d'elle que des vœux; qu'il y aurait risque d'être attaqué sur le Rhin si l'on passait la Bidassoa, et que par consequent on avait menti en parlant de notre bon accord avec les poissances etrangères. Mais en quoi de pareilles déclarations ontelles porté atteinte à la dignité et au crédit moral de l'opposition? En quoi pevent-elles la rendre moins nationale? Ne sont-elles pas éminemment propres, au contraire, à faire souhaiter le moment ou le pouvoir tiendrait au nom de la France un autre langage et une autre conduite?

Enfin nous en convenous on n'a eu autre langage et une autre conduite?

Enfin, nous en convenons, on n'a eu aucun égard aux réclamations de l'opposition sur le continuel et stérile accrolssement du budget, sur une foule d'abus qu'elle a signalés, sur les tendances rétrogrades du gouvernement. Mais aura t-elle perdu de son crédit ou de sa force pour avoir appuyé vainement les pressantes réclamations du pays? Il n'y a qu'un moyen de vaincre l'opposition, c'est d'opèrer, à l'aide du système qu'elle attaque, tout le bien qu'elle promet d'opèrer avec le sien, c'est, par exemple, d'assurer la dignité et la sureté du pays par des concessions faites à la sainte-alliance; c'est d'amener la réconciliation des paris à l'aide d'un système d'intimidation, c'est d'ajouter au respect du à la couronne en la faisant intervenir dans la sphère de l'action ministérielle; c'est d'accroltre la utorité morale de nos institutions en leur faisant subir-des mutilations qui les degradent ou les dénaturent. Enfin, nous en convenons, on n'a eu aucun égard aux réclamaqui les dégradent ou les dénaturent.

Mais si la situation s'est modifice depuis trois ans, si leaucoup d'inquietudes ont disparu, si le pouvoir a fait une halte, enfin dans la carriero de perils et de violence ou il s'était engage, a qui faut-il en attribuer Thonntor?

N'est-ce pas à l'opposition et au tiers-parti qu'est dû le vote décisif qu'a marque ce point d'acrèt? Le rejet des lois de disjonction, de non-révélation et d'apanage n est Il pas au fond noire ouvrage? L'amnistien est elle pas un hommage rendu aux principes que nous avons consimment défendus?

Nous n'ajouterons qu'un mot, c'ost qu'on temoignerait moins de haine à l'opposition si l'on avait cesse de la craindre.

SETUATION DE L'ANGLETERRE VIS-A-VIS DU CANADA:

Deux, choses sont a remarquer d'abord dans la situation de l'An-Deux, choses sont a remarquer d'abord dans la situation de l'Angieterre vis-a-vis du Canada : la promptitude, la grandeur des résolutions proposées par le gouvernement, et l'espèce d'unanimité qu'elles
obtiennent dans le parlement ou tout semble expliqué, justifie par un
seul mot : c'est une colonie en révolte contre la métropole.

Certes, nous sommes loin d'approuver les mesures prises par le
cabinet britannique, mais il y a dans la conduite de ce gouvernement
une flerté, une hardiesse qui contrastent douloureusement pour nous
pare la mollessa et les létannements du nêtre, cavers, l'Algeries I.a.

avec la mollesse et les tâtonnemens du nôtre cavers l'Algerie. La situation de la France a Fegard de ses possessions d'Afrique est ce-

par l'insurrection canadienne l'ait taire toutes les dissidences pointques.

Il est bien entendu, nous l'avons déjà dit, que nous jouons la manière d'agir et non pas l'action du gouvernement et des classes ariestocratiques d'Angleterre, Si nous pénétrons dans la fond de la discussion, nous nous indignons de voir les ministres du plus ancien était constitutionnel de l'Europe déclarer, à l'exemple de la diete germanique et de notre école gouvernementale, que le droit de voter l'impôt n'entraîne pas nécessairement le droit de le refuser jusqu'au redressement des griefs populaires, de les voir sophystiquer sur la différence qu'il y a entre suspendre et violer une constitution, et renter, après soixante aus, dans la voie de violence et d'erreurs qui a cté suivie contre les Américains. Geux, la anssi étaient des colons, lis n'étaient protegés ul par un traité de cession, ni par deux constitutions successivement données et accepters, lis out triomphé cepennait aux appliaudissements des hommes généreux de tous les pars. Il Amérique du sud n'elmi pas mieux anterisée qui le Canada a rejeter la souverainet de l'Espapue, et l'Angleterre ju à nadea. C'est entere la main de l'Angleterre qui a rimpu le dérnier lieu qui misse ; le litrest au l'ortrogal. Il le gouvernement anglais o epretudre e une souverainete absolue dictatoriale, sur une colonie arrivée, comme le Canada, au rang d'eta constitutionnel! Non, quelleque soit la puissance et dia Grande Bretagne, son règne sur le continent américain ne peut plus être qu'ephèmere, Aous le disons anus haine, sans jalousie, anns partialité pour les Canadas a est ancore que de neuf cent dix mille dmes, savoir : six cent cinquante mille pour le Bas-Canada et deux cent quatre-vingt mille pour le Haut Canada. Miss c'est une population des Canadas a est ancore que de neuf cent dix mille hommes de milleces d'origine francaise. En supposant done que mille hommes de milleces d'origine francaise, En supposant done que mille hommes de milleces d'origine francaise. En supposant done que mille h Il est bien entendu, nous l'avons dejà dit, que nous louons la ma-

liberte. La presence d'une force armee obtiendra pent-être l'appa

rence de la soumission, mais non pas la soumission réelle. Il est des mots qui, une fois prononces, engagent les peuples à jamais, et il s'est rencontre dans les Deux-Canadas des hommes énergiques pour prononcer ces mots irrévocables. La grandeur des territoires supplée d'ailleurs dans quelques circonstances à la force numérique des populations. Le Canada est serr rois plus étendu que la Grande-Bretagne. Ajoutez que ses hivers sont ceux de la Sibérie, ses étés ceux de l'équateur, et vous comprendrez ce que peut faire une armée non encore acclimatée. Nous ne parlons pas des secours fournis par les Américains, dont la sympathie pour les Canadiens éclate de jour en jour plus ouvertement. Plus on étudie la géographie et les ressources du Canada, et plus on voit que l'Angleterre ne peut obtenir qu'un triomphe passager. C'est parce que le Canada est appelé a devenir un grand empire que l'Angleterre veut le conserver à tout prix; mais c'est précisement à cause de ses destinées futures que le Canada résiste a la domination de la Grande-Bretagne. S'il est un moyen pour l'Angleterre de garder quelques-uns des avantages qu'elle possede au Canada, lord Brougham l'a indiqué : c'est une prompte et uniable séparation.

1.6. Le Siècle, « États-Unis », 8 mars 1838.

spireal à une fraille legitimiste les efforts des nouvesex royalistes pour ressuscifer encore une fois les vieux abus que la révolution de 1830 semblait avoir détruits sans retour. La moquerie assurément est bien permise au parti de la restauration en prétance de ces ridicules tentatives, et quand il se rappelle combien certaines créations de Napoléon, quoique marquées d'un caractère un peu plus imposant que celles qui sortent du cerveau de nos hommes de cour, uni facilité en 1814 le rétablissement de l'ancienne monarchie et de l'ancienne noblesse, il n'est pas étonnant qu'il se fasse pour l'avenir des illusioned la même nature. Ses esperances toutefuis resterant illesions de la même naturo. Ses espérances, toutefois, resterent illusions, et quand même le gouvernement actuel, pour son matheur et le nôtre, persisterait jusqu'au bout dans la voie dangereuse ou il s'est engage, nous croyons pouvoir assurer que les légitimistes n'en auraient pas davantage l'occasion de saluer dans Paris le panache blanc de Henri V.

Voici, au reste, les réflexions de la feuille carliste que nous avons annoncées : elles devraient donner à reflechir à ceux qui ont si vite oublié les enseignemens de l'histoire contemporaine :

L'école du vieux libéralisme est tout à fait démolie : tous les esprits tendent a faire du gouvernement et de la monarchie, on en veut à tout prir, on ferait même au besoin des concessions contre les liberies politiques. Le plus grand besoin, c'est de faire du pouvoir, c'est la prêtentine au monas de tous les hammes un peu haut places dans les alfaires collèmes.

Ainsi les principes monarchiques triomphent de l'école du vioux libe ralisme; la sociale morale est à nous, à ce point que les révolutionnai-res les plus encrolités sont oldiges d'empranter nos maximes ils vou-lent maintenant faire, une noblesse, creer des rangs, mettre une hierar-chie, arois une cour, des uniformes, en un unit, ils se finit renegats de leur vieux puritabisme, pour singer les habitudes elégantes el les formes de la morarchie.

de la mozarchie.

»Si maintenant nous portons nov regards sur la diplomatie, le pouvoir de juillet n'adopte-t-il pas toutes les maximes qui formaient la base du droit public européeu? ne proscrit-il pas la propagande? ne veut-il pas autant que possible reconstruire les anciens rapports que la tempéte revolutionnaire a renverses?

«Il est bon de constaler ainsi le mouvement que les idées politiques ont fait contra les principes revolutionnaires. N'avons-nous pas raison de dire que la société politique est in cous, que l'ordre moral nous appartient y or enfin tous cus revolutionnaires ont été obligées pour gouverner de nous emprunter fout notre code politique, notre droit des gois, nos maximes gouvernementales, notre hierarchie, ils veulent singer notre noblesse, notre cour tout ce qui faisait le luxe de la vieille monurchie n

Chronique.

Chronique

La police politique, pour laquelle le ministère réclame une énorme subrention, viont encore de fournir une nouvelle preuve le son savoir-faire et de son utilité, et si l'on ne savait pas que la caisse des fonds se-crels ne sert goère que pour soider la presse ministèrielle, un fait nouveau et tres grave suffirait pour justifier l'opposition qui demande un compte severe de l'emploi de ces fonds. Le nouveau generalissime de don Carlos, le maréchai Bourmont, avant de se diniger vers le quartier géneral du pretendant, a non-sculement traverse Paris il y a un mois, mais il y a séjource pendant trois où quatre jours pour regler quelques affaires el recruter les officiers de son étal-major, qu'on dit fort nombreux. Le serret a éte gardé par les légitionistes jusqu'an moment où ils pour-valent sans danger pour un de leurs héras publice ce nouvel acte de lardiesse aventureuse. Aujourd ivui ils raconient voloniters des details très piquans du séjour de M. de Bourmont à Paris, et il y en a quelques uns qui, s'ils étaient vrais, seratent de nature a compromettre deux personnages places très baut dans la hiérarchie diplomatique.

Le serret à cie gardé par las légitimistes jusqu'au moment ou ils pouravaient sans danger pour un de leurs heros publice ce mouvel acle de
larciesse aventureuse. Aujourd'hui ils razontent volontiers des detaits
très piquans du séjour de M. de Bourmont à Pris, et il y on a quelques
uns qu', s'ils étaient vrais, seraient de nature à compromettre deux personnages places très haut dans la hierarchie diplomatique.

Au moment où les coremonies, fastueuses de deux inaugurations royales se préparent en Angleterre et en Italie, le choix des représentans officiels de la Prance à Loadre; et à Milan n'est pas encore fixé, car il y a
une considération grave qui refroidit singulièrement le rèle du prétendant à l'hormeur de cette mission : éest la nécessité d'une représentant of
soir librate à ces solenniles, ou'l ons'altend à rencontrer une redontable risacrifices exigés par un réleaussi dispendieux. Mais dejà, au platrau ét
dans les salons minuséries, des voix officieuses ont rappetel allocation
dirilante à ces solenniles, ou'l ons'altend o rencontrer une redontable risacrifices exigés par un réleaussi dispendieux. Mais dejà, au platrau ét
dans les salons minuséries, des voix officieuses ont rappetel allocation
de M. Allasmorth coultre l'administration de colonnes. On pretend que, par aunendement, alle del cel par poste. Les
donnes les coremonies (les deux insules de les monitates que les contonnement, et les leurs rembitionnem vivement d'étre au pouvoir pour faire cette promotion. Du reste et Marning
d'étre au pouvoir pour faire cette promotion. Du reste le Marning
d'étre au pouvoir pour faire cette promotion. Du reste le Marning
d'étre au pouvoir pour faire cette promotion. Du reste le Marning
d'étre au pouvoir pour faire cette promotion. Du reste le Marning
d'étre au pouvoir pour faire cette promotion. Du reste le Marning
d'étre au pouvoir pour faire cette promotion. Du reste le Marning
d'étre au pouvoir pour faire cette promotion. Du reste le Marning
d'étre au pouvoir pour faire cet promotion. Du reste Au moment où les térémonies, fastueuses de deux inaugurations royales se préparent en Angleterre et en Italie, le choix des représentans officiels de la France à Loodres et à Milan n'est pas encore lixé, car il y a
une considération grave qui refroidit singulièrement le rele du prêtendant à l'homeur de cet mission : cest la nécessité d'une représentation
irilante à ces soleneités, ou l'ons aitend à rencontrer une redoutable rivalité de luxe et de magnificence ; les ambassadeurs recutent devant les
socsifices exigés par un réle aussi dispendieux. Mais déjà, au château et
dans les salons ministéries, des voix officeuses ont rappelé l'allocation
extraordicaire accordée, sous la restauration, lors du couronnement de
l'empereur Nicolas. Il paraît même qu'on se propose d'invoquer l'autorité de ce précédent pour demander aux chambres un crédit de cinq cent
nille france comme supplément au budget particulier du ministère des
niffaires étrangères. Maiulenant il reste à savoir si la dignité de la France
ett sériéusement interessés dans cette questiou da cérémonial et d'étiquette.

d'une lettre écrite de Washington, le 7 juillet, par notre correspon-

d'une lettre écrite de Washington, le 7 juillet, par notre correspondant :

Vons connsissez par les journaux les chances de guerre aubies par les pauricles canadiens ; ce qu'on n'a pas assez dit et dont il est difficile de se so former une idee, cent la lutte therible que les haurgés ont eu à souient contre le climat. On crant que Mackensie qui s'est avouture dans les fortain n'all pur tertouver le crayer au milieu dis neiges. Miss mort un arreignait pas l'insurrection qui marchera sons terre quand elle ne pourra parcher deass, al resse la cenduite des Anglais dans cette guerre prouve qu'ils soui indiges de companider à des honnes ibites, et juiglie font ce que les Canagless et leurs amis pourront feirs pour detruire la domination britannique sur le continent américain.

Le croiriez-vous, monsieur! un autorney-genéral (procureur de la reine); a proconce un discours dans lequel il menace les Étais-tuns du shiocus de leurs ports par les flottes coalisées de la France et de l'Angleterre, gioutant que ce blocus se sera leve que lorsque notre gouvernement aura paye tous les frais catasses par l'innurrectum canadienne. Se servir du nom de la France pour opprimer des hommes diorigine françoise qui flowent d'autant plus exciter vos sympathies qui sis out été la chement aliandonnés par le trairé de 1763, c'est la un trait d'hypocraise et d'insolence dont le gouvernement anglais est scul capable. Mais il faut toujours que l'Angleterre menace de ses allies, car par elle méme éle est incopabile de soutenir une guerre continentale; c'est par la Russie qu'elle a sit elloures d'entre que guerre continentale; c'est par la Russie qu'elle s'est elloures d'entre veut linen l'aider a repousser la flussie qu'elle activocation du nom de la France contre des Francais poriers malbeur à l'Angleterre.

Mais ce n'est pas innt, le geuvernement anglais qui se vante il cire à la tiet de la vivillation au recours aux proccus les plus sauvages. Les plus ouieurs les rines de lous les cituyens qui se sont établiss sur les proprietes des abours

Appleterre

C

gard mali

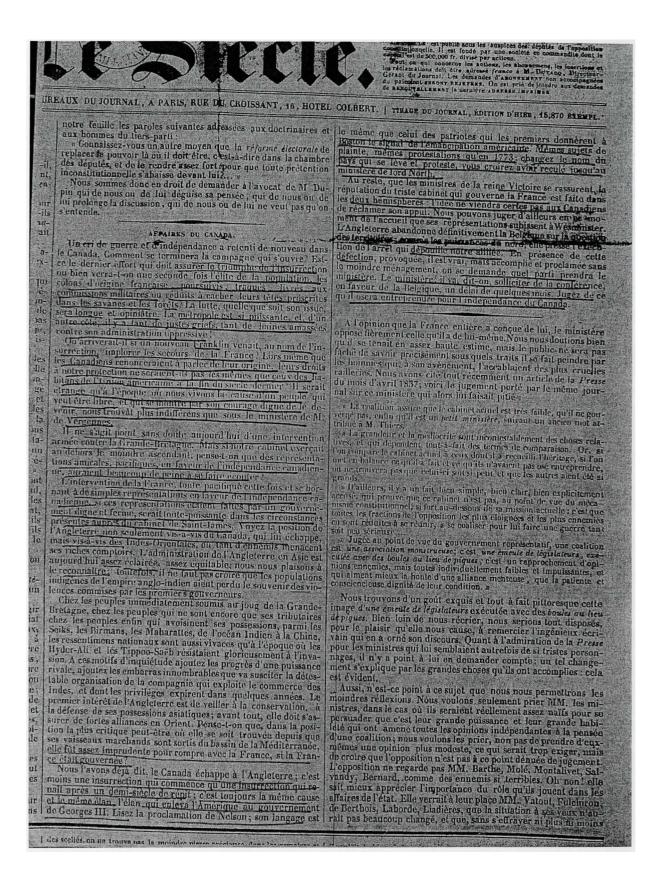
de l'histoire contemporaine revit tout entier sous ce crayon si énergique. Certes | devait étudier sérienseusement l'ensemble et les détails de son tableau. Aussi : rene

1.7. Le Siècle, « Insurrection du Canada », 5 décembre 1838.

Les journaux anglais n'arrivent pas le mardi ; mais les nouvelles qu'ils ont données hier du Canada et celles qui parviennent du Havre suffisent à exciter un vif et douloureux intérêt. L'insurrection qui vient d'éclater de nouveau dans le Bas-Canada met en jeu la fortune, la vie, la liberté d'un demi-million de nos compatriotes jetés sous la domination de Grande-Bretagne par le funeste traité de 1763. Les quatre-vingt-cinq ans qui se sont depuis écoulés n'ont pas éteint au cœur des Canadiens le souvenir de la mère-patrie. C'est la langue française qu'ils parlent, ce sont les lois françaises qu'ils pratiquent, lois mauvaises sans doute, dont nous avons avec raison changé le principe, et qui pourtant leur sont chères à bien des titres. L'indépendance seule peut consoler les hommes de la rupture du lien politique qui les rattache au pays de leurs ancêtres. La Louisiane est séparée à jamais de la France, mais elle a son gouvernement propre, mais elle est libre, glorieusement libre, et participe largement à l'exercice de la souveraineté de la grande union américaine. C'est là une situation semblable que nous devons désirer pour le Canada. Alors seulement sera effacé la honte de l'abandon souscrit par le lâche cabinet de Louis XV. Il est vrai que la nécessité de ne pas rompre nos relations amicales avec l'Angleterre nous oblige d'observer une neutralité officielle ; ce sacrifice est imposé à la France par l'intérêt de la liberté générale de l'Europe. Toutefois les ménagements que la raison d'état exige ne vont pas jusqu'à étouffer le cri de notre sympathie en faveur des Canadiens, nos anciens frères, qui se lèvent et combattent pour une cause à laquelle la France a donné depuis cinquante ans le sang de deux millions de martyrs. Si nous avions un gouvernement digne de la France, comme il saisirait l'occasion offerte d'obtenir de l'Angleterre elle-même l'indépendance du Canada! Les esprits les plus généreux de la Grande-Bretagne ne se sont-ils pas déjà prononcés dans ce sens, et leur voix n'a-t-elle pas trouvé de l'écho jusque dans les rangs des tories les plus éclairés ? Si les Etats-Unis et la France

faisaient entendre de vrais conseils d'amis, croit-on que l'Angleterre ne les écouterait pas ? Cependant, le sang coule, la guerre prend une effrayante intensité. L'Estafette de New-York, du 17 novembre, annonce que les nouvelles sont loin d'être favorables aux insurgés. Une lettre recue par le consul anglais de New-York déclare que les rebelles ont été dispersés dans le district de Montréal par les troupes de ligne et les volontaires loyalistes. Les insurgés, qui avaient d'abord obtenu un avantage marqué à Rousses-Pointes, ont été ensuite battus par les forces de la reine, qui leur ont pris un canon, 250 fusils et fait quelques prisonniers. A ce nom de prisonniers les plus cruelles appréhensions s'éveillent : ces hommes pris les armes à la main en défendant des droits sacrés seront sans doute jugés et punis comme rebelles et comme traîtres. L'Angleterre s'aveugle évidemment sur les conséquences de cette lutte. Un peu plus tôt un peu plus tard le Canada sera indépendant, et les relations de l'ancienne métropole avec l'ancienne colonie demeureront pendant longtemps traversées par le souvenir d'odieuses rigueurs et de tristes représailles peut-être... Lors Durham aurait un beau rôle à remplir. En se prononçant dans le parlement pour l'indépendance immédiate du Canada, il rendrait un immense service à l'Angleterre et à l'humanité.

1.8. Le Siècle, « Affaires du Canada », 7 décembre 1838.



ANNEXE 2

SÉLECTION D'ARTICLES DE LA PRESSE

2.1. La Presse, « Variétés », 18 janvier 1838.

et en annen preces in pennenen en annenen pennenen et en president i Pairaist-II meistr ?— R. Il Taisaut muis close, l'obs et le liès des lands, comme ou eslà.
Iller, — Rels, e'et une bistoire date à préside, comme de le cutture. — Celle que fait abroisement vico à l'affeire, et je

the da Mentar qui site a requirement in le prevenue et la familie Ville Chaptin --- La técnica no salt-oile pas quelles rent les cames qui out code in motifies autre oil con le motifies autre oil collection par de la collection par de la collection de la marvilla serve de la marvilla de la marvilla est publication de la marvilla est puntation de ces dumes ?

1. Es précident --- Est-oil en me sait-oile pas que cette s'univers a cu fins par le production de la marvilla est puntation de ces dumes ?

1. Es précident ---- Est-oil hume quereiton de l'avonces, ou ma quereiton qui sa tes donnés par como client. Le téaucin un sait-il pas que la demoiseit de la destination de la collection de la collecti

e ent plusieurs protonet.

Custies protonet.

Chavit.

Ch

when d'assente. The principle of the principle of the set of the s

Variétés.

Le Canada est l'un des pira heurs pas du mende. Le pesple français se rappelle avec orgoni que c'est apres Bis Domingue, le seule clas de rappelle avec orgoni que c'est apres Bis Domingue, le seule clas en rappelle avec orgoni que c'est apres de Canada de la parce que les Anglais dusignes todonites, l'aspect de ce para a bien changle. Des villes es tend tierce per la hord des lace et de revierre, eu grand nombre dans cette partie de l'Amérique espetancionale. L'Afrandate wilde, qui en cutterpra le versje dues les santes 1795, 96 et 97, ne reconnativait plus la contrete qu'il e delle point avec des defifierence entory, dans l'état scuel, compret à cette partie de l'Amérique des des defifierence entory, dans l'état scuel, compret à cette de son temps.

Le Canada, la réglon heigade par le Saint-Laurent surtout, a pris un assor extraordiaire. Des fortes immenses qui s'étandatent jusqu'arc hord de Seuve ou d'augras posse se copps de la inclae, ou par l'effe des terrilois incendites qui les out revagets à divernes époques. Le Gend. Seulé, pete de Montraire des copps de la inclae, ou par l'effe des terrilois incendites qui les out revagets à divernes époques. Le Gend. Seulé, pete de Montraire de me le climat, en gréarral plus que dons le Bias que dans le Bias Canada, en est considérable ment injet. Les révières et le sanc qui c'éclant allidonés que put les prives que des l'outes de la forte de la lacroni sont aujeurd'hai écuter it de navieres, de lasseux à rames et à vegui d'éclant du des andions crutiles souls parties de la forte de la partie de la lacroni de la forte de la partie de la lacroni de la forte de la partie de la lacroni de la que de la partie de la lacroni de l

2.2. La Presse, « Variétés », 19 janvier 1838.

de l'inférierr et le préfet de police, a amouté la résolution suivonte : à ganeir que les tiflètres de la capital servant fine à l'avonir d'employer une mattère chimique le laide de l'aquelle ne poir résd-seinembutbles toutes la sédies, notamment les teatures et decorsitons thé-àraise.

Duamment les teatures et decorsitons thé-àraise.

Dua serappolit que cette mattere a été égrouvée au mois de saptembre denier dans la tour de la présenure, et qua l'épreuve a pleisement étual.

Las MEVENTA MÉGORIEUE. La température en Europe a viele sensiblement change depuis dout mille une ? il est démantée hur des fisin que la température et la pape rese révolt a maire. On provint mat fet not étantemparaire et la pape rese révolt à maire. On provint mat fet notin étantempe deux si polit de Veolus, la Méditernande même, ont gelé dans des temps três reprocésé de sus provinces de la méme. On politique de la différence de la diffé

Eur Buy, 12 gann Austrangue ur de meante principe de l'est errolligrade.
De 1135, le l'èpe-le depuit Crémono jusqu'à la mice.
La vita giale siste des caves per une geninérante de l'étrée.
De 1234, des voluteurs chiergées traverérent la roce Abristique sur la giace, et lord de Velules.

eal fare de Venius

En 1505, toutes ter rithres de l'ennee gelèrent.

En 1505, toutes ter rithres de l'ennee gelèrent.

En 1505, toutes ter rithres de l'ennee gelèrent.

En 1525, les royageur, à juic et a cheval alislant sur le glace, du Devement à unberk et à Doutteg.

En 1533, tout se fleures d'italie et de l'envennce referent.

En 1533 34, les gière commençes à Pière le dernière jour de décembra, et dora triti muss moit parti ferre. Es ér revue monge vers la fin de marr au dure
jusqu'en 17 ergit. Orate même armée, 11 gels en Hollande pend aut 40 Jours
de suite.

e suite.

En 1488, an Fleudra, on compe avec la lizebola ration de vin sus soldate
En 1546, on aupea en France, le vio dans les tomanust, avec des instru-

En 1844, on ouppe, on France, levino dans les iomanus, avec des instru-mens tranchas.

En 1854, la mer gélé à Marteille et à Venine.

En 1854, la mer gélé à Marteille et à Venine.

En 1854, la mer gélé à Marteille par la latteria de partie.

En 1857, la 1858, selés non instructionue, à paris, depuis la 18 décembre de la latteria de l

bre de bouldnes.

Lain, la Sette gela chos loste sa largeur en 1712, 1744, 5754, 1766, 276, 2774, 1766, 276, 2774, 1776, 1776, 1776, 2774,

Estis, ii Seine gela cinas loute sa larquir en 1912, 1934, 1

lement. Peut-dure nunsi cette determination. Introle prite pour ratifalre à l'oriennance n'i ememble des influentes de unueres quartier, que l'admit bilir alore 81. le duc de Chorvell, de prirà les dessins de M. Le Canata, 300 arctiletele.

] no combie Italienne y jonn jusqu'un moussit di, en 17113, cei théfire prit hiere de Théfire de l'Opéra-Couranne motionatif à la ruc Firent, qui fui réche litte de l'admit de l'arctile prit le litte de Théfire de l'Opéra-Couranne motionatif à la ruc Firent, qui fui réche tendent les artistes out in activité l'arctilet prit phich cei le sam de la révelution, et une le plus edigres-verment écute the sur réprétaire, loui re qui tenveix choquer les ordites republicaires. Le mein, ainci p presultés année, co y just pédiere St. Fargeau, Morat tous le souterain des Dot delires, il Vane-ver républicant, et de l'arctilet de l'arc

Gines, cometiepolitique est conquesce et en vera, que un altribus albeita XVIII, comeno en avait attribul, treate-trivas an aupar-senta, ca prouce la blariope comeno en avait attribul, treate-trivas an aupar-senta, ca come de blariope Larquigi en 388 une ordonoscor regula eut réuni l'Opéra et le Tablita-latersons il même quémoissation, se le claes avienne, a'esablé rou on apris à le raile Louveit, mais en l'aperçut biestés que la loc alté afécial pos cancelles, et que 1824, la Sisse c'évie achea à Ni. Delamorre in aulie l'avait pour y phone le Tablita-batten. Trois militors lorent empéré des émales alles, qui, per l'avea lacte, alle, per l'avea loc alté, alle, per l'avea la constant plainte, fot décores avec une magnifirence regule.
L'ouveriurs des cettes alle, brillation d'el reclaire, per l'avea dent lo fayer puvait être cumerar aux calons les plus clégans des puts somptions. L'ouveriurs de cette salle, brillation d'el re de riches perturer, dent lo fayer puvait être cumerar aux calons les plus clégans des puts somptions toutes de Paris, rui lien, le 37 novembres 1815, per fayers de Tawrest, une cantée de M. de Besucheng, tules on touteque per Rostiff.

Depoir este segreque les exoctés de l'Prétrat-lailes out 8 rostif d'année on antee et la ferveur du distantoir ne real constanment esallés aux accord des milloiles de Rostal, de Mercadenne. de Domactit, de Sellot et de Mo-lart, et sus access si pius et s'inméhnes des plus bolles vois de l'Itabas. Ou y milla jour colles de l'Alternes et Sinkerpear et Sheritale, Alterne de de prict des milloiles de milloiles de milloiles de la fillement et Sinkerpear et Sheritale. Alterne de de prict des milloiles de milloiles de milloiles de sinker de l'Alternes et Sinkerpear et Sheritale. Alterne de de prict des milloiles de milloiles

STATISTUDE DE LA AUSTICE. — Le gardo-des sorius a fră împrimer le compte general de l'indoninstrainot de la justice crumicile pandant l'auther 1553. — Le company de les cont d'ansises out stututé contradic-taticment sur 5.226 communit, 105 de pius quien 1534. Cette auguen-altion porte exclusivement aut les anomatums robitivaté des étraines con-tre les personnes. Aussi le proportiou des crumes contre lesquisonnes, qui dintit de 2014 de 30str (noi » 10853 et 4554, act-elle act in 54 sur 100 en 1553). Cela trest pas l'induce d'un progrès dans la morale pu-blique.

when the man, Cela men par limition d'un progres dans la unorde publishe.

On a compte en 1853, 4 accuse mer 4,144 labbians. Cocloifir-evit à pen pelanvariable. Sur toui formes, a sialent pourantivier pour crisus centre les personnes, et 75 pour Grisus contre les personnes, et 75 pour Grisus contre les personnes que 6 de 18 juur les launcues. L'âge personnes que 18 au manifelé acce, terr influence enunificance sur la naure des crunes. Avant et aus, le quart des prevents en atactés de cerimen cuntile les personnes; après 21 ans, la proportiain est de plus d'un tiers. Cela demonine que le crinocet teu-cele de la la l'accionne. De post attopse impurament une personne et air contre les personnes que de la l'accionne de la manife de système d'education qui ou suit o l'egard des l'emmes a les accionnes de la l'accionne de la la l'accionne de la la l'accionne de la l'

Les classes dui ont en le malheur d'offrir le plus d'acrusses sont celles qui se rattachem à l'exploitation du sol, et les ouvriers ou artisses char-

gés de metir en auvre les matières premières. C'est en effet partol cas classes ques e trouvent le notine de hunères. Somaises d'alleurs à toutes les vicusitudes de l'indusvre, ainsi qu'à l'intempérie des alcone, il n'est les augrès en qu'elles à shand-montal à des acrès qui conduisent un grand noudre d'entre close à des crines.

Sur cas "928 àccusés, ao, lè cout les almous, et 4,07 condumeré, dont 34 à mart, bien que les quienes cottre les personnes sient aét fort hombreux. En comparant le diffiér des ondésamations pour la SSA à retuit de l'annus 1835, out remarque és que les condisamations cellulés, colles des arbanas à perjetuités, à tempts, a la réclusion, ont été, nenumoins, chas une proportion lebecopp moins giover. D'ul il faut conclete, ou que les maissement, qui est sous nos yeax es penature les contraines processes que les condisament, ou que le jury use, tu général, il une plus général, de les que les condisament qui est sous nos yeax es penature les contraines que le contraine de les proportions les contraines en les contraines

plarmi les prévisus de titulis de la jesses, et de 1525 parani les prévenus de cities justifiques : Il n'y a donc ou que tit vondamons ; he pur près à un 4. (1923 stilla res correccionur les ent été jugas ététulitément en états : 4. (1925 stilla res correccionur les ent été jugas ététulitément en états : 4. (1925 stilla res correccionur les entirement en états : 1925 stilla stilla service se de la contraversion son forestres out dinima. De est à éculeur, solou nous, qu'un estéchement dans la surveilla noseus soit la seule cause.

- Le nombre prepareliment des reclaires à cersé de credire depuis 1896. — 4.66 nousés se sont trouves dans cette politique en 1895. Les crimes imparis à ces aindiction étant, en general, conve la proprièté. Les traba li sont, en général, repris para des délits bles prévant en 1895. Les crimes imparis à ces aindiction étant, en general, conve la proprièté. Les timbs li sont, en général, repris para des délits bles prévant proprièté de la contraversion de la contraver

Variétés.

LE CANADA (1). (Fin.)

LE CANADA (s).

Une ville qui, depuis quelques années, a acquis mae haute importuoce, et parolt desainée à nue position plus Borbsante encore, est Montr'al, siége principal des opérations du parti relientaire. Els est sinés au noulle du meur pour, le vaisseur ne remo hent vers l'unitée de soul-taurent. Weld assure que Montréal a été ordie par les ordres d'un des deraîter rois de France dont les prodigieuser applité du sant-taurent. Weld assure que Montréal a été ordie par les ordres d'un des deraîter rois de France dont les lostructions portainen qu'un bait une vible à l'endreit du le Beure cesse d'un nai-tainen qu'un bait une vible à l'endreit du le Beure cesse d'un nai-tainen qu'un bait une vible à l'endreit du le Beure cesse d'une nai-tainen qu'un bait une vible à l'endreit de partier de ses concentre dans son escriate. Il y a des forges non loin de là. Les communications entre Montréal et qu'edes sont facilies : on descend au le Beure, et l'on remonte par une ruute fortbien entreteure qui lui est paralèl. Le pays est partout le même: des montgues, des praires, des villes, desvillages, des rivières quivlennent porter leurtribut onficare : on en compte jusqu'à 30de hourreal à Qu'ebe. Le voyageur test que cetternative nail à la civilisation, exque ses progres rapides, dans une si bélie carrière, sont a una de pegre de souchés pour l'averir. La fer-tilité du sul etles eurs qui facilitent les communications entre les parties les plus éloignées de la province, les resauteus de touten autre que rente en l'au le civilisation et la province, les resauteus de touten autre que centematrée nail à la civilisation, exque ses progres rapides, dans une si bélie carrière, sont a una de pegre de souchée pour l'everir. La fer-tilité du sul etles eurs qui facilitent les communications entre les parties les plus éloignées de la province, les resauteus de teuten autre que centematrée plus qu'un de la province, les ferents de la cardière les chaines de la fraite de la facilité et son de de la foute de la facilité et son de la fou

Lise s'interviendra pas dans la lutte; car il a tont è gagner en attendia.

Angieterre falt un immense commerce avec les deux provinces du Canada, le nouveau leurasvick, la Nouvelle-Bossa, Torre-Nouve et Plle du prince Edouard, innust possossiona qui lui appartiennent, qu'elle a coloniste et qui jeuni diminanteni elle y parte le lic qu'elle ra churcher en Chine, le sucre, le cafe qu'elle time des colonismes et qui leur diminanteni elle y parte le lic qu'elle ra churcher en colonisme et el proposition de la propositione de la proposition de la proposition de la proposition de la pro

Il ett me question grave, d'une importance minente, dont en s'est octeue dates cour les temps, ann lui faire faire un pas rapide, une question viete pour la notée, disqui dou execute ret de la resistence de la constitue de la question une de la question une de la question de la question de la question de la question de la pair annuel a sorie à block du ret present de la pair se somme mant et à des danses donn l'imminence se flaggenite, sur sommets hour des devent à paperier un ouvrage que de dan rander la les des danses donn l'imminence se flaggenite, sur sommet hour de la pair annuel de la partie de la flaggenite de la des danses de la company de la conference de la commandate de la partie de la company de la conference de Courailles manques du coupel partie de la que partie de la partie de la conference de Courailles manques du coupel partie de département d'indirect-chelles. Jenuar terrapié ne de désire four en que la conference de Courailles de la conference de la partie de

2.3. La Presse, « Correspondance particulière de la Presse », 10 août 1838.

On écrit de Bayonne, Faoût :
Les bruits les plus sinistres sur l'armée de Catalogne avaient été répendus par les agent écities. On parlait d'une bataille rangee perdue par le buron de Meer suprès de Solsona. Le counte d'Espagne fui avait, respective toute ans rafficer. Une dépondre télégraphique de l'erreparte de la comment de la commentation de la

Le prétendant a quitté Estella pour Segnra dans le Guipuscoa. On trase qu'il rétournera à Ellorio.

Afrique méridienate. — Nous renons de recevoir les jour-naux du orp de Boune-Espérance junqu'un g'uin, Les nouvelles qu'int dénnent du Per-Naris sont des plus déplorables. Il parail qu'un déta-ciement d'habituns anglais du Pert-Naris, accompagnes d'un parti de antirole, qui etaient ailés quelque temps superavans étauper Dingam, ont été battus par ce chef et tailles en pièces jusqu'au dernier homme.

Turquie. — D'après une lettre de Constantinople, en date du 18 juillet, et publiée par la Gasette d'Augebourg, le suitan a donné l'ordre pèremptoire au capitan-pach d'attaique la flotte de Méhemé: Ali avec hardiesse partout ou il la rencontrera, quoi qu'il en puisse adventr.

Sulasso. — Dans la séance de la diète hetvétique du 5 2001, la de-putation de Schwytz a été introduite. Les députés sont MM. Koldener et Altiker, autrérieurement nomnés. Il a été donné lecture de leurs let-tres de creane. M. Altiker a sur-lechamp profè serment. Dans la séance du 4" courant, le grand conseil de Schwytz a accorde une annistie pour tous les delits politiques commis depuis le 6 msi jus-qu'au 13 juillet.

AUTRICHE. — Vienne, 21 juillet. — La temperature froide et humide qui règne lei dépuis dix jours, à donné fieu à un grand nombre d'indis-positions qui accréditaient le bruit mal fondé de la présence du cholèra.

CORREGONDANCE PARTICULIÈRE DE LA PRESSE

Étati-Unit. — Canada. — Mexique.

Sevi-vori, u juillet 1811.

Le suls arrivé à New-York, après avoir visité l'ouest de l'Amerique, et là, comme ict, je u'il recueilli dans la politique que deux mois. Sub-treatury et Canada. Ce sont, en effet, les deux seules choese inferesantes de jour.

La défaite du gouvernement dans cette limportante question des solus-trésorèries à eu un retentissement toménense dans les États-Unit. Ex valimpétem. Pont speculière par des cris de joie; les vaineus par un moorne silenze. C'est le premier coup porté, au jacksonisme, et le signit de sa chute, prevue pir tons les gens qui ont un peu studie et analysé la la parti wigh sura, sans aucun donte. La experience.

Les vainpiéeurs. Font speculie par des cris de joie; les vainneurs ent morere allenca. C'est le premièr coup porte, sui packonisme, et le signal de sa chute, prevue pir tons les grans qui out un peu etudie et analyse. Il se require de la chute de la chute. Il se premièr coup porte, sui packonisme, et le signal de sa chute, prevue pir tons les grans qui out un peu etudie et analyse. Il simit deje de l'obtemi à la Nouvelle-Orleans, la Nouv-Nord du sod, mêre adoptive du vieux Jackson. Une leutre que je reçois de cette ville mapprend le triomphe des wights dans les momantons as senat et su siage gubernstorial de la Louissane. Par la méme occasion, l'apprende que la fière jame qui ordinariement, n'artive qu'à la fin de juillet à la Nouvelle-Orleans, s'y est déclaré des les premières jours du mois.

Les veighe du nord sout tellement embonsaismes de leur friomphe, qu'illa technique le la nord des Elais, This, l'avais fait une exonration dans le Canisda, que venait de remuer une touts frichte rénurrenton. La frontière americaine en ciait encore émue, et une granda fermentaion répait duss les esprises.

« On n'entre plus su Canada qu'avec des passuports; formalité toute nouvelle qui lait bescuop mortaner.

» Le neuveau gouvérieure, lord Dariam, à répandu une proclamation pleine de moderation. A peine debarqué, il a suspendu tontes poursuites indivisires, abatto tous les echafunds, et convex les prisons aux accunés mouvelle qui lait bescuop mortaner.

» Le neuveau gouvérieure, lord Dariam, à répandu une proclamation pleine de moderation. A peine debarqué, il a suspendu tontes poursuites de la petra de conduite suivie par ford. Darham ne puvuli que l'ament de la construite de la construit

opposantes sont la banque de Philadelphie et celle des Etats Unis (l'ancienne banque de l'état), dirigée par M. Biddle, le roi du monde com-

mercial.

Le second de ces oublis est relaill au Mexique. Je n'ai à vous trans-metire sur ce sujet que les nouvelles suivantes, extraites des Journaux de la Nouvelle-Orleans:

" Tampico, 24 juin.

» Nous avons des nouvelles de la Vère-Cruz jusqu'an 47 de ce mois :
à cette dete se trouvaient à Secrificios la freque l'Ueraniere, montée par
le commandant Bazoche, et trois bricks. Le hayon Delfaudis, ministre de France, d'âti parti, le 22, sur un brick de guerre pour rentiere no
France. Des preparaitis avaient été faits pour attaquer la placo le 8.
L'escadre se composait alors de deux frépaces et cimp bricks, forces que
nous croyons presque suffisantés pour un tel projet mais un consell net
et ne jouv-la et l'entrepres fut alandomnes.

- L'amanoice de l'attaque avait produit une vive agitation, au point que
le gouverneur Lincolu duoma svis aux résidens français de se retirer,
parce qu'il serait impuissant à les proteger si l'escadre executait sa menace.

place qu'il serait impuissant à les proteger si l'escadre exécutait sa mene.

de conduite du baron Duffardis et du commandant Bazochi est cirtainement une ruse de guerre, tentie pour pousser les Mexicains à bire
quolques propositions avant le départ du ministre pour la France.

De nouveaux ports avaint été ouverts, mais les ont assitté eté places sous la surveillaine de l'étendre de bloms.

Al les faissit à Vera-Curu pou on qu'int. d'aftires. Les inarchandiés

al les faissit à Vera-Curu pou on qu'int. d'aftires. Les inarchandiés

est les des les des les des les des la comme de l'estate de l'es

guer.

» On dit, et en croit généralement, que la médistien de S. M. la reine Victoria a été sollicitée dans l'espoir d'une reconcillation avec la France.

reme vacorità a su sonime ona resport une reconstitution averante la Praire.

Praire.

In fini de nouvelles particuliteres de la ville de Mexico, si, ce n'est que la bruit avait enuru, par suite sans dante de la preoccupation de quelques esparis cliravés, que les Français devalent attaquer Vere-Couz et la la La Large-pouse est monité en dahors de notre port ¡1] est récemment arrive de Sacrificios.

D'après tout es que j'ai pu apprendre, ja pense que rien ne sera fait avant la fin d'octobre, epoque a laquelle le barco Deflaudis, étant arrive en France, aura pu prendre des inisures efficacés pour forcer les Mexicaiss à en venir a un arrangement.

Nonvelles diverses.

NEULLY. — Hier, le roi a présidé le conseil des ministres. Aujourd'hui, a onze heures et demie, le roi, accompagné des jeunes princes, est allé à Verstilles.

laire.

— On mande d'Albi, 4 août : « M. le marielial Soult est attendu le 47 de ce mois à son claticau de Saint-Amans : il arrivera sans doute peu de jours après à Albi pour assister à la session du conseil-général de jours après à Albi pour assister à la session du conseil-général en de de l'entre de la conseil de de l'entre de la conseil de la conseil de de la conseil de de l'entre de la conseil de l'entre de la conseil de la con

de Grenelle à Versièlles seraient connencés dans peu de jours.

— On renime au circlause de Naully use peute linime apprivaisée, appatenant à M. le privac de Joinville, et qu'il a ranque du Breail. Elle est entièrement libre de se prouvener, et pour «viere rivelle s'aunuie, on lui a donné pour campagnons deux petits singes avec lesquels elle joue continuellement.

— On nous écrit d'Alger, le 27 juillet : « Pinisieurs journaux annoment ne la leur de la leur le partie d'unit emphale de manda-cons de trois mois, après lequel il vieudra reprendre le poste qu'il lui est confle. »

cence de trois mois, après lequel il vieudra reprendre le poste qui lui est comile. »

Aujourd'hui, jesuli, un nombre considérable d'écrivains, d'artiste, de sauss, de dames élégantes, se pressient dans la grande salle de l'heit tous autres de la sense de la come de la come

vectu.
Un prix de 4,000 fr. a sis discernis Pierre-Guillot, demenrant à An-canis, dispartement de la Luis-Informare; un prix de 5,000 fr. a Jean-Barie George, demeurant à Paris, une Coutrescape, 805 un prix de 5,000 fr. à Louis Brune, à Rouen Ssinie Inforierre); un spix de 5,000 fr. à Alexandre Bartin, à Champrode de Gatine (Eure-et-Luis); un prix de 5,000 fr. ant Férres Conté, Pierre-Jacques-Urbain et Abraham-Suncon, à Cabors (Lot).

Quimper (Finistère); 2º A Edmond Cappe, à Paris; 5º A Sophie Vilain, à Taris; 4º A Antoinette-Louise-Péroullie Grosso, à Paris. Deux médallies de sinq cents france scheme. 4º A Victor Gardy, à Paris, rea Neuve-Coquenard, impasse de l'Ecole, 40; 2º A Estaise Bru-mena, à Donges, Loire-Inferieure.

Paris, rue Newe-Coquenardi, impasse de Neume. 4 a Victor Gardy, a Paris, rue Newe-Coquenardi, impasse de Dicole, 16; 2º A Edales Biruneau, a Donges, Loire-Inferieure.

— Quielques inoumes de lottres ont assisté sujourd'hui, chez M. Pigoaire, rue de l'Université, 98, à une asence de magnétime animal. Les protis qui courieit, depieu guelque temps, sun la singolitére vertu de la tuculté nugenitque d'une enfant de douze aus, sun la singolitére vertu de la tuculté nugenitque d'une enfant de douze aus, sun la singolitére vertu de la tuculté nugenitque d'une enfant de douze aus, bur avait fait desirer d'être temois d'une éperceve. Elle a cul lieu en leur presence, et voit en Melle Pigestre s'est assiss sur un fauteoil, devant un gueridon. L'un des houmes de lettres, dont nous parlions, sessie d'une autre personne, i sui a mis un bandeau, ainsi compose. Premièrement, on a couvert les yeux de Mille Pigestre avec un bandeau de toile ille, d'environ six pouces de largeur, descendant du haut du front jusqu'à l'extrémité du nez. Deuxièmement, des tampons de cotion en raue out étyplacés dans les cervités des orbites, de mantere à les combler et à l'orce les yeux à se tenir fermes. l'évoliemment, ou a appliqué par rebassue le coton et la foile un masque a troit qui se sur les relations de la deux landes de toile l'argeur des sur le la foile un masque a troit qu'air le la comment de la comment d

vaient écrités. Enfin, elle a joué deux parties d'écarté avec deux personnes, en nom-jant très exactement et sans hésitation toutes les cartes, à proportion

Enfin, elle a joué deux parties d'ecarté avec deux personnes, en nommant très exactement et sais bisitation toutes les cartes, à proportion d'utiles tombient sur la table.

Ces expériences terminées, on a die avec prévaution le bandeau à Mille Pignètie. Il a die constaté par tout le monde que la toile couvrait encore les yens et que le coton reimplissail les orbites. Le tallatas d'Anjeterre, c'est les casctement colle, qu'il n'a été enleve qu'avec quelque difficulté. Du resta, Mille Pigenire n'avait pas porté une seule lois la mais avon masque, ou fait un mouvement semiule des lèvres pour le déranger.

L'un des sunétant les été les des des la levres pour le deranger.

déranger.

Meranger.

son instanc, ou en les ouns, i resecute le service de onze personnes, dont cinq su moins n'evient jamis, vu bille Pigearre. Le fait nous semdont cinq su moins n'evient jamis, vu bille Pigearre. Le fait nous semdont cinq su moins n'evient jamis, vu bille Pigearre. Le fait nous semdont constant se merveilleux et le charitantisme sont quefquedois très voisins l'un de le merveilleux et le charitantisme sont quefquedois très voisins l'un de l'autre rizino de plus pour les hien étadier. In reste, il y est viciliament lecture faite, à travers un bandeau de toile, un tampon de coton et très quaissers de velour noir. Le fait a siès oigneument et serieus-sement constati; el, naturel ou surraturel, il n'en est pas moins étrange.

3. Hand l'arez aut le seruit à Paris du voireze m'il a fait en Bel-

- M. Hanri Herz est de retour à Parie du voyage qu'il a fait en Bel-gique et en Augleterre.

sement constaté; et, naturel ou surraturel, il n'èn est pas moins étrange,
—M. Henri Herr est de retour à Parie du voyage qu'il a fait en helgique si en Angleterre.
—M. Vietor Amantinon, inspecteur des foréts dans Jes possessions
françàmes dit nord de l'Afrique, écrit d'Alger la lettre suivante, sons la
date du 27 juillet dernier, a un journal de Paris : Un de vos correspoñidans, après avoir parle des nombrenses barques qui péchent le corait
dans les parages de la Calle, sjouite; « Les grands bon que l'on, croyait
exister sur ce point de la côte n'ont qu'ett rencontrés par l'inspecteur
des eaux éches qu'en y avait euvreyé. Il a éla len trouvie les eaux (cellesde la merl; mais quant aux foréts, il a da se moint d'un parasol poinles chercher aux les collines peles qui envouvent la Calle.

« Get une erreur dans laquelle sout déjà tombres heaucoup de persessions d'Adrigue, S'il est versi qu'il n'existe plus que fort peu de hoir
sur les collines derives qu'il n'existe plus que fort peu de hoir
sur les collines derives qu'il n'existe plus que fort peu de hoir
sur les collines derive les qu'elles commencent de helles forêts;
couptès pat des prairies et des lacs (doit deux communiqueit avec la
mer. l'ai parouvur le pays deplus le littoral jusqu'à dix hurces dans l'interieur des terres, j'à i toquars retrouve la forêt; les essencés dominantes
sant le chéno-liège dans les terrais maigres et sabhomant, it chémrouvre dans les terres profundes, et l'orine et le frène aux environs des
les et des conne d'eau norheur qu'il es limentent.

"Aux en existe pays également hois à une grande divanne, le houverais tunjours le pays également hois à une grande divanne. Le bry de Touis envois tans les sans des officiers faire des coapes jusqu'à di leiges
de la Calle, et il ure exiverion input chelès de boir propre à la coustroule parécie les grande avantages qu'elles presentent; il perme que, convenablement expolitées, ette du per le les hois coupés à la coustre l'expourrait beancoup de bois confire pour menter ure

70 centinactires de circonference. "

— On cerit de Toulon, 4 soût :

— Ce nastin la corvette de Ariage le Tara a embarqué 50 hommes appartennat au train des equipages qui passe en Afrique. Bemain le latiqui es repura le des des equipages qui passe en Afrique. Bemain le latiqui es repura le des des estates de la fille de superir le Coopé, paratan lovu Alger, y tramporter aux millitàries ;
dont à offichers superireure.

- La frégate la Gierreire, en quittunt Toulon, se rendre à Gillraltar,
Tamege. Malle, aux lies louiennes et à Triviste.

- Aurente traope de la marine traissistat à la gree qui a cut hinn, ce
matin. Le préfet du Vare de la constitue de la gree de prince,
par noulle de quatre balliste ses presentes devan Tripoli de Bapirie, an nouller de quatre balimens, dont trais vaisseaux et un briek.

Le Jupiter, vaisseau amiral, le Senti Petri, le Trident et le Fălinaire,
De Triboli (Funita Gallolle se certa l'amiral Lalinute qu'il abalt le raile prince Prédeire d'Autriche a visité bies une contract de la contraction de la certain de la certain

lier à Tunis.

**Le prince Frédéric d'Autriche a visité hier une partie des établissemens de la marine; il était econopagne d'un nombreux cortége. Il recture chaque sor coucher à bord de sa frégale. Il « un la salle des modèles, le grand et le petit rang et le nouveau bassia inchavé. A une heuroil s'embarqueau pour rejuindre son hattiment. *

— Ce maiin, le suisse et le sacristain de l'église Notre-Dame, en en-trant dans l'église, s'aperçurent que les troncs avaient été forces et qu'ils

trant dans i egitse, s'asperurent que les troncs aratent ele horces et qu'us chieni vides.

Après quelques recherches Ils viereu tu honne qui fessit dans segmisns un monchoir dans lequel était de l'argent en assez grande quantité. Après avoir r-ferme tolginessement la porte, ils alierent cherches mais foire et resilvent avec quadques hommes de garde. On s'empara alere d'un jeune homme de dix hiair's vingt ans, qui probableauent s'e-tat introbolit dans l'eglise des la veille et s'e, était tenn cache dans l'es-poir d'en soctir à l'ouverture des portes; il s été immédiatement conduit au poste.



Paris, 20 octobre.

Paria, 20 octobre.

Nous publions l'ordonnence royale qui annulle la défibération du monsell-genéral de la Loire-Inferieure. C'est pour les journaux du soir une honae occasion d'annoncer engrosses lettres la oaisance d'un grace couflit entre le pouvoir exécutif el les conseils-généraux. Toutefois il set remarquable qu'ou ne couleste pas au ministre le drait; en ne fait qu'en bigmer l'exercice.

Nous déciarons ignorer Aspolurante l'intention du ministre; mais il tous paratt qu'il n'est pas atteudu si long-temps à proconcer cette aboutation, si M. Mauricelbuval ne duvait pas Mrs compris dansi Ordonateur coya lequisppollephasicurs préféts. d'autres fastinoines. Par cotte double meure, si le ministre la prise, attisfaction seroit à le fois donnée eux gorodiss constitutionnelles et aux membres du consoil-général. Déjà les journaux du suir leur onjoigenent d'avoir à donner lum diministion collective. Le conseil-général de la Loire-Inferieure est heureusement cordinos d'hommes échiere et conservations qui, nous l'expériment de gouvernement avoit un devoir défisité à rempir qui l'altispoit du faire le Sacrificardes considerations personnelles au mainter rigoureur des praepies constitutionnels.

Lo Monteur, au surplus, ne tardera pas à nous éclairer sur l'extentinde de la supposition que lous vennes de foire, our c'est denain, ou au plus terd aprés-demain, que doit avoir leu la peblication des prenotions et des mutations anutoneées Jons le personnel des prefectures et des sous-précetures, au sprouvées par le conseil des ministres.

Nous nous abstiendrous de publier loute liste plus ou moins exacte des souss; le priorité officielle oppartient de déroit au Monieur, nous l'aux littel hissercous.

exacte des noms; la priorité ulticielle opportion de droit au Mo-

MAPPORT AT BOT.

miner; nous leitul laiserous.

Darla is octobrerass.

Dira, un fait grave a signate la dernicer assumu da caro-lig-finéral du deportement de la Loir- Juférieure. Dans une néresse interén au travies-serlai de sus fellumations, du ets sogs. Le contrell, invanante la desta fellumations, du ets sogs. Le contrell, invanante la desta fellumations, du ets sogs. Le contrell, invanante la desta fellumations, du ets sogs. Le contrell, invanante la desta fellumations, du ets sogs. Le contrell, invanante la desta fellumations, du ets sogs. Le constitue de la const

sshiine. Le consell-génseal de la Lôtre Inférieure, en d_etanndan l'éloignement du promier functionurée du département ét ét ne laissunt su geurnement de Congle, que l'alternaise de révoquer un raughtra l'inveni de la conflance ou de reservir une damissunt collective, s'inécentul l'espet de la lot et se sont du crept de se, autri-pations.

Jé importait de ralever une critit qui aurait pour résultat de gorter

les trouble dats noire organisation constitutionnelle, et d'articler la narche régulière de l'administration. L'I loi a privui le cas oils conseils-édodéaux se trouvaisent sinsi ca-terinités à des aons contra res à teure airributions; elle a voulu qu'une urdonniume royal epit en proutoner el nutillé. En naire-queures, jui l'hongeur de proposer à Votre Majeste, par ap-plicition de l'Eur. L'i de la joi din 29 join 4833 d'annaier les délibrations du conseil-général du département de la Loire-Inférieure, en shao slas 25 et 25 a tott 1838. pliention de Part. au departement du conseil-général du département du conseil général du département du conseil général du département du conseil de la con

Set d'a sou.

Je nuis arce la plus protonu.

Sire,

Di Votre Majeste,

Le très humble, thu objessant et très lidales erviteur,

Le pair de France, ministre secrétaire d'état au écyartement de l'intérieur,

MONYALIVET.

Louis-Philippa, col des Francais. À sous présens et à vonte, salut. Sur lerappiset de notre ministre secrétaire-d'état su département de l'in-

terieur; Vipiarticle 14 de la lai du 92 juin 1833 et l'article? de toloi du 10 ind 1858; Vales iddibétations en datedies 25 et 31 actil dornier, dans lexqueiles de un eld de la Lutre-laferione à adélacé qu'il n'a a plus d'accord position tore hair le profét, et que la direction des luterès du département doit tre conflicent d'autres manaig. Considerant que, por cette monitostation, leconseil-général a déparable mittes de cet a déparable par constituir de la déparable mittes de cet a déparable par constituir de la conseil-général a déparable mittes de cet a déparable par constituir de la conseil-général a déparable mittes de cet a déparable par constituir de la conseil de la conseil-général de parable mittes de cet a déparable par la conseil de la c

imites de es attribulins.

Nous avons erdoné et ordonnes cour sul;
Artici 1º., Les déliberations sis-dernis sièce du consell-général de la Loic-laforieure sont ci dementeur annulées.
Art. 3. La présento ordonnanco sera transcrise au registre des noies de nousell-pénéral.
Art. 5. Poire ministre perfétair d'étal de départament de l'intérieur est

re-luitram.

Art. 3. La brégouto ou ...

Art. 3. La brégouto ou ...

Art. 5. Voire ministre secrétaire d'état va déparent.

Art. 5. Voire ministre secrétaire d'état va déparent.

La charge de l'execution de la présente sont manace.

Domé san paleix des l'activités, la 18 octobre 13.

Domé san paleix des l'activités, la 18 octobre 13.

Domé san paleix des l'activités, la 18 octobre 13.

La prir de Fronce, suffilies perspaire, d'état départements de l'interieur.

Mont'Allive.

Au f

La conclusion de l'affaire suisse salisfa; tpen les journaux, Au fait elle ne saurais les nomenter, car elle est un démenti donné à toutes jours prévisions findreuses. La lettre de M. le courte Molé à M. le dur de fainntehello précise purfaitement la question dans le passé et dans nar's revenime arteriore. Le fette de la legislation dans le passé el dans l'avenir; n'ens a n'ecomonadure la fette de l'Imparticifié de no le fette, al l'imparticifié de no le fette, al l'imparticifié de no le fette, al lui gilla s'établisse et normandoure la fette de la fette de la fette de la marchial de la fette de la susceptibilité de la fette de

Susse.
L'unanimité avec laquelle les vingt-deux ciata compenant la fédéra-tion helvét (quooutatio piela motion faite de ticencies du ptus 618 pos-sible les tronpes mises de féquet dans les canous , ue laises pas de doute sur cu domiter point, et nous n'entivons jantais eu sur l'autre.

doute sur cu dernice point, et nous memorons jantas du sur fautie, et nous de la condiciona de douter sa démission. On suit qu'il avait été envoyéau Gasada en qualité de gourerasser ratracadinaire. De pleius pouvoirs lui avaient été donnée par le gouvernement anglais pour rétailir l'arrier dans cette colonie o l'insurreration se montrait partout nictorieuse. A son arrivée à Québre, lord Durham, prenauta nérieux la mission qui ful avalt été confitée, arrêta des mesuresters figures. Un du ses premiers actes foit de suspendir o bonnaitation condicione, conformanent à con automa comme et preique dans tous les pays et dans l'intérêt de tous les pouroirs, affent legre surfer arma. L'effet de cos mesures fut prompt et décasif; l'insurrection fut abattue, et l'suotre for opte recouver son empire.

Mais la cenduite do lord Durham, approtuvée lla-has par les loyalistes, était virement blimée dans une des chambres du graiement métropolitain. Lord Brougham, qui, depuiste banquet de Glagon, graitarancines à lord Durham des applandissemens que ce derniter avait obtenus contre lui, salati dans la chambre des lords l'occasion d'autoriement à l'égard de ans jume collègue. Pendant la session dernite, il présento une motion de censure contreus conduite, attaque es acts su Canada comme illegar, arbitrairer, attendatores aux principes les plus serrés de la constitution britamique, et fut vivement apparée par les bries qu'i composernat anajorité de la chambre laute. Le midistère, compresunt qu'il surait le dissons s'il combatait un moin, préféra jui-inème secrifier les dibures de la chambre laute.

3. ANNEE - 1638.

hatent des 1er et 15 du

mes qui ont été par ellos-imbnes envoyés ad hos sur les lieux.

**L'Europe vient, à l'instar de la France, de formuler une couvelle utilaque contro le gouvernement ut contre la présentue ingrévoyance de Judinisistration, au siglé et de cheraf momentance du blé, et de l'étération du prix du pais, qui en est la utile niécessaire. Cette l'enflier evient d'une pais, qui en est la utile niécessaire, des créations du génie du Napoléon, , et de l'autre, sour la lusses temporaire qu'elle affecte de ne pas comprendre, au fieu de l'autre lucer tout pat un elle affecte de ne pas comprendre, au fieu de l'autre lucer tout pat un elle affecte de ne pas comprendre, au fieu de l'autre lucer tout pat un elle affecte de ne pas comprendre, au fieu de l'autre lucer confirques un article de Monteur parister, totalièrement à luces declamations sur excle importante mailer elles sullivement à luces des maintens et de l'accusadion l'aus déclamations sur excle importante mailer elles guilles entre les particles de Monteur parister de l'accusadion les semblent prondre à lache de prouver le goutest de l'accusadion les particles qu'elles en la company de la comprendre de l'apprendre de

On remone donc au sortem des graniers d'abandance, et une lé-gistation plus éclairée assura la stibustance de la population de Paris courre l'éventualifé des arrivages, ou contre les spéculations du com-meren des hie

course reventualité des arrivages, ou contre les specuaions du cour-merne des bles. Un arrêté du gouvernement du 14 uctobre 1801 avait astreint cha-que boulanger à eviser, à litre du garantie, 15 uces du farine, et à avait chet lui, en approvizionnement, 60, 20 ou 15 secs, sulvant la classe (lans liquelle chazum était rangé sous le rapport de sa con-sommation journalière eu farine. Une ordonosance regale du 21 oc-tobre 1818 porta à 20 acts le déput en garantie, et des l'appro-nizionnement particulier de chacum à 140, 140, 80 on 35 secs, selon les quate classes établies. Plus turil, de 15 décembre 1645, ces nombres furent portés à 160, 130, 100, et 50 sous. Le total de ce

PEUILLETON DE LA PRESSE.

THEATRE PRANCAIS.

EXPLU:ATTONS.

Nous nons applaudissons de la resistance et de l'inquicttude mena ontes que cacentanour deuous nos opinions litieraires. Nius n'ariens pas experer qu'une nation austriegère et aust insanciante que la nôtre, qui abandiane avec tant de leglité ses disex et ses rois, défendrail si energiprement ses priètes. La fit élité est une grande et cainto vertu, einer guipteraeut ses pinetes. La fidilité est uns grantie et cainte vertus, que mous salitous parouts, el que nous hanorose toniquirs. Onic, éest un leut preparate, et insus renertaires notte pinys de l'accid donnie; surfit es l'applité do toutes chosses languissent maintenant, hommes, gentimpes et idées; faire trève au petit travall sonterrain des anabitions privaces, guitter sobs regrei et laisser coutes su fils d'en des jours et des nois qui emportant tout en terceident riers, les haines de part a les infédrises politiques, pour s'ampresent et dourit untitule-tant allouer de deux tragédies, vieilles d'un siècle et tioni passets, su cant autour de deux ragedies, vieilles d'un siècle et tienti passes, aut tesquelle un métique es opcine des doutes,—deus prouver, 0 moit passes, aux l'engelle un métique es opcine de les que le veilles incessementéen autour des mouseles où se sont couclie les artistes, omfistes dans l'ouit que fasset ton admiration autour des mouseles où se sont couclie les artistes, omfistes dans le luit que fasset ton admiration autour dess, ot que tu ne labores mentire jernois les doutourcesses invertipions que la juété a gravées sou teurs martieres écus prouver que les missie par de leurs bienfois à ceux qui l'apport ou, courses des animes à leur prêt, la courenne d'or de la peutone que de vivante que s'autour de le le peuton de l'apport ou, course des animes à leur prêt, la courenne d'or de la peuton de l'apport de la cour qui le donneut de le gloire : c'est prouver qu'à ses qu'un le géble cet la verticiale roi de ce monte, puisepluprés l'avoir oppaudit veraux, in le respressement et en le pouvre coin de terre où l'autour de la cour que le la course de la preside de la course de la product de la peuton de la course de mille tais plus involable sont les stolles du ciel, que la combe des empereurs gerdès par ées lious d'airais sons des voites de pierre!

C'est donc le sigue d'uns stolle miture et le sujet d'une helle gloire pour la Frauce, que nette sus expilibilité ombragease qu'on lui voit montere depuis quelque temps en faveur de ses grands positestent nountous consolations du regret aure d'avoir lort à se yeux, par l'étile de lui avoir fournium es cassion de s'honorer et rès s'illustrer, en expérimant de si vivantes et de st déliceus syuntables.

D'un outre côté, il ne faut pas se dissimuler que parmi tant de peus qui détendant Racine seve avient, il ; seu hontoure que les hommes de quelque loisit, et de guadelle estre, il seu haturel que les hommes de quelque loisit, et de guadelle estre, il seu haturel que les hommes de quelque loisit, et de guadelle estre, il en haturel que les hommes de lo corps s'affaisse, de les lagons que la reque et en tai grauit le frant se courène, of lo corps s'affaisse, de les alies de l'intelligence et replient tout aliènguire. 'Sune ai moitra à petite que l'an est inquête, noiser et ha groux, tarrequè en memas suprésite du repus sur lequel on a comple, il survient quelqu'un qui travures vos que l'on aoi, inquête, noiser et ha groux, tarrequè en memas suprésite du repus sur lequel on a comple, il survient quelqu'un qui travures vos disses, qui estatua vos principes, qui fibrite vos convictions, et, qui vous t-jette dans cet ocean des doutes, des inestanons, des incertitudes de layuresse, si prepuis can trigithe dans ect ocean des doutes, des heutanons, des meerinudes de jumerse, airprequie tous se moient, et tibu un puit combre se satteur qualitation de la proper de la companya de la proper de la companya del la companya de la companya del companya de la companya de la companya del companya de la companya del com

la correction et de l'Immonie du cyte de Récine; et corre qu'il est dur dravour qu'on a ét dans l'recur pendant as sie entière, il est trisudo renotage à des opinions qui s'aximi cuote em leur temps quelque pendre par se apprendies ni a retuir, avec lespachies on y statis interieument prange, et qui étaient autant de compagnes qui peoplaient la soltude du l'espariti Les meillenes celles plus seis totis que l'on ai, se escul losopinions que l'on s'est faites; on les porte increasument evec sol-môme, on leur parle une angue qu'in pas besoin des occurs material des lèvres, et l'on se livre avec ciga à mille entrellens tendres et mystiques,

que le bruit du mande ne treuble jaranés. Au hout d'uti certain numbre d'anness, ese bôtes latines de l'ame a'y sont installés sur le pied de la famillèrité la plus dauce et la plus chermante; on aperçoit bieu quelquéis leur petités touperfecibles et leurs insuflisances aussi sur gorde ses résiltes opinions comme on garde ses vieux doncestques, malgré leurs débuis, et hour n'avoir pas à se baire aux nouvelles sièces et eux nuvereux visages.

On vest que nous compenons hien quel effort doulonreux nous demandens aux geus, au leur proposant d'accueiller nes opinions littérales; mis ai nous sommés glute envers ent, pourquis nel es estient ils pas envers nous? Ils out passai l'age on l'on étudie et où l'on clierue, et nous antines à culté of le passain la vieixit juie reponent, a ratoni travaillons pour proposers aussi; mour labons ce qu'ils out facilité, lie out réune, et nous cherchous.

En quoi d'alleurs la jeunnesse serail elle librauble de avasiller, de remonner aux sources, et d'aborder directement les questions? On veut que nous acceptions san contrôle les opinions soutes faire, et pourquoi?

A qu'i donne cette doellit puresseuse punrait elle profiter? ce n'ées i pas a

Aquindic ette de contre pure se comparaisons incossantes entre les procédes d'aujourd'uni, entre la critique et la routine, que l'art peu se meintenir et se feconder; ce n'est pas non plus aux écudes elles-mêmes età la génération présente, ear les opinions toutes faites dispensent de réflexion ou d'examen, engourdissent l'activité de l'esprit dispunsent de céflexion du d'exament, empourdissem l'actività de l'esprit et en disfrissemt l'asphère. Prèch sie respectabach de se printour toutes faires, c'est récildir puresament o simplement le principe de l'autorite, dantGorciana Brano, Beacche at l'accèon nous out (dilvres, auxgenade applaudissements de mus prais, c'. se faire tune, scheistique pour l'art, agrès avoir detraid la scholastique de la philosophie. Nous conoccous done à merville la cepusance de ceux qui vaulont le repos, et qui s'en ilsement au présent, parce qu'ils aut vesur dans le presé; unais il faut admettre également les rations de ceux dont l'activite est le premier besoin, et qui diacuteut le presen, parce qu'ils s'évite est le premier besoin, et qui diacuteut le presen, parce qu'ils s'évite de l'activité est le premier besoin, et qui diacuteut le presen, parce qu'ils s'évite de l'activité est le premier besoin, et qui diacuteut le presen, parce qu'ils s'évite de l'activité est le premier besoin, et qui diacuteut le presen, parce qu'ils s'évite de l'activité de

Paris, 8 novembre.

Firils. S novembro.

Lord Durham vient d'adresser aux habitans du Canada une proclamation fort étendue. Il n'a pas voulu quitter la colonie qu'il a administrée si peu de temps, sans exposer complétement le système qu'il s'était proposé de suivre, et dont le ministrée anglais a entravé l'application des les premières mesures.

Cette proclamation commence pur laire connolire a " Canadisans que deux ordonnances du gouverneur-général n'où, pas requi l'approbation de S. M., qui en a prononce l'annulation. Une fois ces devoirs officiels remplis, lord Durham prend la parole et entre en de longs développemens pour demostrer la justesse de ses vues contre la décision du cabinet. Comme on peut le croire, le ministère n'y est pas épargné. L'ox-gouverneur-général du Canada l'accase hautoment de s'être uni par faiblesse aux ennemis personnals de sa seigneurie, Mais, ce qui est plus grave, le parlement lui-même y est formélement attaqué, le noble lord taxe sa conduite d'inconséquence; « c'est le parlement, dit-il, qui a créb l'autorité despotique dont j'avais été rovétu. Communt et auturellement de cette autorité? »

Cette pièce est importante de lous points. Elle souléve plusieurs questions constitutionnelles. En thèse générale, nous n'approuvans point que des fonctionariers, même lorsqu'ils se croient injustement frappés, usent des derniers momens de l'autorité qu'ils excreent, pour attaque re gouvernement qui les frappe et plaidér leur propra cause devant leurs administrés. Le principe de la hiérarchie, chui de la dignité du pouvoir ne peuvent lotère ces recriminations, et nous sommes tout disposés à blamer lord Durham de n'avoir point attendu une occasion plus ouvenable pour les faire, chui de la dignité du pouvoir ne peuvent lotère ces recriminations, et nous sommes tout disposés à blamer lord Durham de n'avoir point attendu une occasion plus ouvenable pour les faire entendre, Mais si nous lui donnons en revanche complètement raison sur la question du fond. Oui, le ministère et le parlement agglais mèritent les reproche

avaient voué leur activité et leur influence.

Lord Darham avait compris parfaitement sa mission. Il est absurde de vouloir gouverner une société désorganisée par la révolte avec les régies qui conviennent à une société obsissante et calme. Les principes de la constitution britannique, excellens pour l'Angleterre qui les accepte et les defend avec une sorte de culte, ne pouvaient évidenment trouver aucune application raisonnable dans un pays où la constitution locale avait été suspendur, ou tout vestigu de gouvernement représentait était ménale, et à loi martiale avait remplacé toutes les garanties de la loi civile, où le privile de l'étaine consur n'estique d'un pressume Civile, où le privile de l'étaine consur n'estique d'un pressume Civile, où le privitane avan trempiace bostes les garanties de la lot civile, oble privi-lège du l'habous corpus u'existant, plus pour personne. Chiercher à établir un semblant de legalité au milieu de tout cet arbitraire, c'é-tait un projet aussi pueril que malheureux : puéril, car loin de ren-dre l'arbitraire plus, tolérable, il le rendait plus dur et plus odieux, par la comparaison qu'on pouvait faire à chaque instant

des deux régimes ainsi mélangés; malheureux, car il laissait tout

juste au délegué du gouvernement le neuvoir de se faire listry, sans lui donner les môyens de mettre un terme au désordre. Lord Durham, encore un coup, a raison dans toute la partie de sa proclamation nú il expose les embarras qu'en lui a créés par cette incertitunde de direction, et nous ne pouvens qu'approuver résolution qu'il a priserde déposer ses fonctions plutôt que de se résigner à des devoirs qu'en s'efforçait de lui rendre de jour en international de lui rendre de jour en international des devoirs qu'en s'efforçait de lui rendre de jour en international de la comment de la c ur plus difficiles. La more line

La moralité de tout ecci, c'est qu'il faut savoir accepter toutes les conditions du but que l'on veut atteindre, et du régime que l'on a reconnu nécessaire. On no fait pas de la dictature avec de I on a resonnu necessaire. On no isor pas da discature avec un la legalità conzante, et quand on doit se laisser arrêter par des serupules constitutionnels, il ne faut pas commencer par as poter dans l'arbitraire. Dans l'un commo dans l'outre cas, ou se read r'idicule et l'on n'arrive à rien, on a les inconvènieus d'un systèmic sans avoir les aveniages de l'autre. Cest la pire des combinaisons. Lord Durbam, en terminaut son arcisso à la population canadienne, pirend l'engagement de porter la question devant la par-

Lord Durham, en terminaut sour dresse à la population cana-dienne, prend l'engagement de porter la question devant le par-lement, et d'y combaitre ceux qui s'ingérent de statuer sur des matières qu'ils ne connoissent pas. Il est curieux d'entendre un radicol commo lord Durham, déclarer cette guerre à une manie que or trains publisiest d'opposition ont cherché à ôriger en droit inviolable, sous le nom d'omnipotence parlementaire. Nous atten-dons ford Duham à cette nouvelle œuvre; elle n'est peut-être ni moins importante ni môms difficile que celle qu'il a essayé d'ac-complir dans une des colonies de l'Angleterre.

Presse et Correspondance étrangères.

Grande-Bretagne. - Londres, & novembre. - S. M. la reina a tenn hier a deux heures su château de Windsor un coused privé anguel ant assisté tous les ministres.

que ou assise tous es unateres.

Des depotes de lord Darhan, gouverneur général du Ganada, ont été reçues aujourd'hoi us bureau des colonies.

Les ombasséeurs de França est de Hanovre out travaillé au ministère des affaires étangées.

Plusi ures haitumes français sont arrivés récemment du bouc de Terre-Neuve. La pêche a de très abondante.

Kinlio, — Rome, 24 octobre. — Notre ministre des finances, M. Toste, est, dit ou, très indisposé depois que que pous pors, per suite d'une admonition vigororeus du pope. Il avait requi, il y a quelque tempa, l'ordre d'arquitter une dette contractes par le gouvernement envers un Education d'armes, il ne payages et l'a creacourer de fabricant assirent es abient. Ce dernier ayant adresse une petition au pape, le ministre requi une representale très severe de sa sanient.

Uougrio. — Pesth, 27 optobre. — On annonce positivement que la déte hongraisse sera convoque e pour lemois d'avril ou de mai 1850. On ajoute, mas sans rion granuire, que l'impestatice sera conjounée reine de Hongrio. On organise en ce moment une cammission de censure ou d'aude qui sera charge de surreillier l'indirection publique et l'admi-nistration des corles.

Hottande. — Les journaux hollandais du 5 courant annoncent que le comits de la seconde chambre a luit son rapport au sujet du projet de loi présenté au nom du roi, relativement à la levée de la somme de 19

nalliens de llucius apriirable à l'entier paiement des dividentes et ries chargestatent initiates de guerra pour l'auren 1830. Le comité dem mée qu'il y en desta loss definiteste et sujetées. Une maiste sur s'adificia ce fierra pour les devidendes, et l'ante peur poèreur aux clarges de guerre, s'estie que et mée, siècle, d'a rois que, à la division qui est de-nundes fr, pas iru, les projectes de qu'il sat coupar peur une sé apposition. Agrès la passentation de Pappert, les chambres de sont sjournées au 28 mè emite.

ANNER - 1888.

ejouthées as 28 novembre.

Cauracha. — Gerbee, in oathera. — Lord Durham, dans une logue preclamation affectore à se athèran, de l'Amerique hertantique, resigne, sa fonctions de geongement des situs eles. Il, la reice dans l'Amerique du note, et automans son informion de s'embarque innuentement pour l'Angleterra. Lei adah nord espoce les montis qui bui cut chete e cute resolution. Il décline aux Canodium qu'un acceptant le gouvernement des colonies luttratiques de l'Amerique du march di avait inte bien que montre certain des proposes en verrieble sons de ce moi, i qu'il se apparentant el la conference de la con

DÉPÉCHI TÉLÉGHAPIHADE.

Toulou.—Cantimiline, la 23. Le maréchal Valée à M. le ministre de la guerre.

L'armée a pris pissession de Stibi le 23, sans emp ferir. Le plus grand calmo régné dans la province. La route et Pétablissement n'ont pas été inquistrés a maime tempes c'hi qui d'oli conduire de Milab à Alper, en passon par Stôff et les Perus de fer. En camp va d'er établi entre Milab et Stiff pour exécuter cet important travail.

Nonvelles of Units divers.

Nonvelles et l'atts divers.

Her soir, le roi a travailé arec MM. le minitres de l'instruction publique et de la marine.

Dans la acrise, M. le général Darvinle, M. le due de Choisent, M. le comit de Bondy, Mus la comtense de Vagrenn et Mine de Rosanel, out et l'innumer d'eure reups par le roil.

Avignythol, S. M. a ravaille acen M. le uninistre de la marine.

A une heure, le roi et Jane Adialide, arcompagnés de M. le ministre a une de l'innumer de consideration de l'innumer de l'entre de l'innumer de l'entre de l'innumer de l'innum

sailes. — Le roi et la reine ou fair remettre à B. le proviseur du collège de
— Le roi et la reine ou fair remettre à B. le proviseur du collège de
— Le roi et la reine ou fair remettre à B. le proviseur du collège de
— Le roi stour dont la veuve estreatée sons fortune et sons pension.

B. Morte, ancien touvernour d'industrie, dervairre de la Légion— Le roi de la remettre de la legionprise de la remettre de la legionmoistre ca pission, son breve artistant de l'une de la discussion de
la précite, les recursitist et les eleva socs ses autres rolans. Grace aux
solas particuliers donnés à sa première décursion, Paini, Maurice Morré, concomm crite années avec socses pour l'admission gratuité à l'école
la P éche, et M. Le misi it en le la guerre put accorder une hourse entière. Gendoit à sa nouvelle destination par sa mère d'adoption, Maurice
— regit d'elle ses demires addivir, forsque l'économe dut annoncer à
Mme Guillotin qu'il lui restoit à verser une somme de 480 fr. pour prix

FEUILLETON DE LA PRESSE.

COMMENTAIRES DU MARECHAL BLAISE DE MONTLUC. AVEL NOTICES, PAR M. J. BUCHON (1).

COMMENTARIES DO MARÉCHAL BLAISE DE MONTLUC,
AVIEL NOTICISI, PAR M. J. BUCHOUX (I).

Une des plus merceillenesse qualités dels langue frauquise du seixième siècle, c'est su licevibilité prodigieuse. Ce mèrite est d'autont plus grand, qu'il est joint à beune que de force; unai c'est, à ce qu'il emble, le jui-viège des langues feannas senore, romme ites methuse jeutres ou des jeutes loumes, pue de briller per un cocés de puisanne est à la lois de mo-bible, d'étre-embelli par des desaus pleins d'éclat, et de rendre nimables les errants méme de l'illustaprience est de l'audore.

En caminant l'autre jour jeu ouvres ets lieutéeus au point de vue pitalongique, nous arons essey de nottre en reliefa selence de cet auteur imbu des traditions grécques et la situes, et tuitlés la spatique de plusieures didjoues modernes. Amport, Montagle, Celement Alarot, Saint-Grais, D'esportes, Romard, Rabolsis, ers admirables c'achturs de stylt, esse peintres hardis qui l'appunitéent les mois nonreaux à leut usage, comme ils dissend conflocé des nunnees sur une palette, avient estipologé leur inensee, aux entres classes et les plus sérvices, l'autiqué à vait d'une leur mémoire un tetaple dispendent paré. Cependant, malgre cette maits qui avait préside à leur almostant, la diversit de laurs genies disti denneurée complète, cherun d'eux était resté original, l'a séclaint archéte sans peins aur ente certoit linde ou l'impération com inte au padiche, et tout en parjoit un nême langue, ils avaient su ini tobaser viene s'eur sur ente certoit linde ou l'impération com internation de la forme déla précise à leur distinct archéte, avaient su ini tobaser viene s'eur autre de la louvrier que voului de la control de la

d'enneaine, vir déhote par s'octuper d'unont Adule entre vas mille re-naux, et de tout ce qu'ils ombragent en Bulleau, il y a lieu de doure du sur cles réservis à une jaraille restaine, adersée à l'asperi sièrre et nordent de nes s'extr qui appaisient pie terrs noms toutes chaces. Ainsi, chez ent, la farme, loure sylendite en princesque qu'elle fot, rampait aux pirels de l'idée, et c'est pourquoi cette messe forme étal

Ariasi, che con vertir yna applianch par teors nom's toules einseen.

Ariasi, chez eux, is forme, (saine sylandish en pictoresigne aprelle fat, rampait aux pirels de l'idéa, et c'est pourque ette uneue forree étalt inaguillique.

Quiconque a praiqué la lecture des Commentaires de Mondiu e été dons le can de passer far des rellections du geora de collescit, ou de s'estonner atrangement de l'éloqueme de us roidat illetre. Aussin écrivain n'est plus aprien servir de ovorblaire aux remarques émisses c'ideaux, que octuir pae uous vestous de niter.

Sion style étas il beau que celoni de Brantime en differe en tonts points. Sion style étas il beau que celoni de Brantime en differe en tonts points. Sion style étas il beau que celoni de Brantime en differe en tonts points. Sion style éta in bau puis et entre de l'auxiliers, en la consistent de l'auxiliers, et acticule par plans qurreis pou recit et uns ur rellet par des moyens siluptes, concrigions, et les oppositions de l'ou liere et de la lumière etoni vives, sans trausitions, sous demi-ticints. So concision. In propriété qui distingue est scorbles, la compare de se epérisales, bour dessin pur el hardi, rout en lui, cappelle la secrete de l'autière, Or, laliase de Monttain, et sous propre even, ne le sont pas, proyent peu de fective; d'il garait peu el mai, penentals mem point. The larre, n'ayant jound somptissement latin, forse chui de les patientes. Le l'auxiliers de la patient de la patient de l'auxiliers de la patient de la patient de la patient de l'auxiliers de la control de l'auxiliers de la patient de la controle de la la patient de la patient de la patient de la patient de la la patient de la la patient de la patient de la la pat

want mécotinalter, et cle forcer l'ingris à l'aven d'un mérite qu'il s'abstine à contester. Il est facile : un boutiene complet de faire pasaile de touter les qualites; car soivent la pratique du vice lui sersit une faige, en ennnit; mais les chagrins apportent leurs défauts, comme les surcès leurs controllement de la comme les surcès leurs serms.

faciles serms.

Les Commentaires de Monthue, stirnommés par Herai IV le Bre-viaine du solderl, sont entremélés de rélixions pursuudes faires svec la cancision milituire; toutes fordièrs sur l'experience et d'un honusage.

comedion miturine; toutes foraless sur l'empreture et d'un lon mage, de medion miturine; toutes foraless sur l'empreture et d'un lon mage. Du reste, en parcourant ces annaées aquirtières, on ribalitus à comidere Monthe comme le gentie de la destruction. Pour lui, les jours de pair tinient des moltes; il ne haiteuit rien autont que sa motion. De rabit une hastaile : son suple par à per su'unite, celats, se domine, et des éthenéles en isilitissent romane d'une rontelle piquée par le glaire. Parui les personnes que l'entremante, l'asta de Monthe Elit in effet sambibile à rebis que profuit, au mitten da rianus campague, une rothe algué débateire, concernte, aux ambient des rianus campague, munique de partielle. La curaintila une est viente de augi, des d'almes de leve un rives au pried des touts, et l'aigin seul mête ses cris mirreges au rivel. Des toutes de la comme de la cure de la cure de la comme de la cure de la cure de la comme de la cure de la comme de la cure de l

aux chiquedis giterriers.

In Single donne d'un sobbit autre au service des l'ége de dis-servers aux control du north part aux chiques des l'ége de dis-servers aux control du north, que a soitante aunées de comboté, les retire dans un coits pour parsents principe, des pouvoires des servers de servers de control de double. Les descriptions de la letteria, acté, plus imple de marie, le control est de comboté de l'acte de dunairé. Errouger aux choses de l'internation de la retire de control de la letteria, acté, plus illant, recombinant des nommes que les defonts de leure intensis, ne pouvant recombinant des nommes que les defonts de leure intensis, ne pouvant recombinant des nommes que les defonts de leure intensis, ne pouvant recombinant des nommes que les defonts de leure intensis aux parties de leure de l'intensisée de l'intensisée de leure de l'intensisée de leure de l'intensisée de l'intensisée

ANNEXE 3

FICHE DE DÉPOUILLEMENT DE LA PRESSE

3.1. Fiche de dépouillement de la presse.

Date:	
Auteur:	
Pages:	
Sources:	
Titre / rubrique :	
Type:	
-Dépêches ou extraits de presse étrangère.	
-Dépêches ou extraits de presse étrangère commentés.	
-Extraits de discours ou de documents officiels.	
-Comptes rendus du parlement britannique.	
-Articles d'analyse et éditoriaux.	
Thèmes principaux:	
-Les Rébellions du Bas-Canada.	
-Les insurrections du Haut-Canada.	
-Les troubles des deux provinces.	
-Réactions britanniques face à la crise canadienne.	
-Les tensions internationales liées aux troubles canadiens.	
-Politique générale.	
Extrait / résumé :	